LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LV — NO 140

MONTRÉAL, MARDI 16 JUIN 1964

MÉTÉOROLOGIE
Généralement nuageux et frais
Maximum : 70
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR
S. François Régis

Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

Devant la Chambre stupéfaite, le président décrète la séparation de la résolution sur les drapeaux

Stanley Knowles

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — Le président de la Chambre des Communes, M. Alan MacNaughton, a rendu hier un jugement de Salomon qui épargnera à la députation le dilemme de devoir se prononcer pour ou contre l'Union Jack en même temps qu'elle décidera de l'adoption d'un drapeau authentiquement canadien. Il a pris sur lui de partager la résolution déposée par le gouvernement, permettant ainsi à la Chambre de traiter séparément chacune de ses parties, l'une qui proclame emblème officiel du Canada le drapeau aux trois feuilles d'érable et battants bleus, l'autre qui autorise le drapeau du Royaume-Uni comme symbole de notre adhésion à la couronne et au Commonwealth des Nations.

La décision est sans précédent dans les annales du parlement canadien. Elle s'appuie cependant sur une procédure qu'observe depuis 76 ans le parlement britannique.

Le premier ministre Lester Pearson, qui venait tout juste de réaffirmer devant la Chambre son intention bien arrêtée de procéder sans modifier la résolution, et le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, qui depuis trois semaines se gaussait publiquement du double objet de la résolution et de l'embarras dans lequel elle semblait avoir placé le gouvernement, ont été stupéfiés. Ni l'un, ni l'autre toutefois n'en ont appelé de la décision. (Dans la tradition parlementaire, le chef du gouvernement ne peut en appeler d'une décision du "speaker" sans réclamer du même coup sa démission.)

Le président de la Chambre a reconnu qu'il n'avait pu trouver dans toute l'histoire du parlement canadien d'exemple qui puisse l'aider à rendre une décision. En vertu de l'article premier des règlements de la Chambre qui l'autorise, dans de tels cas, à se reposer sur la procédure observée au parlement britannique, il s'est rapporté à une décision du "speaker" anglais remontant à 1912. En réalité, les précédents à la Chambre anglaise étaient nombreux. M. MacNaughton s'est contenté d'en citer six, de 1888 à 1928.

C'est M. Stanley Knowles (NPD, Winnipeg), le plus fûté des procéduriers de la Chambre, qui a réclamé le partage de la résolution gouvernementale quelques instants avant que ne s'ouvre le débat sur le drapeau, attendu impatiemment depuis trois semaines. Il l'a demandé au nom de l'un des droits les plus anciens du parlement.

"Il est insensé, a-t-il dit, de forcer une assemblée délibérante à voter sur un projet contenant deux propositions distinctes. Il existe dans cette Chambre des députés qui favorisent la première partie de la résolution et s'opposent à la seconde ou, inversement, des députés qui favorisent la deuxième partie et s'opposent à la première. Chez les deux groupes, on en trouve qui vont s'opposer à la résolution tout entière et d'autres qui sont disposés à l'appuyer. En d'autres termes, il est impossible à la Chambre de se prononcer de façon claire et nette sur la résolution telle que rédigée présentement".

M. Stanley Knowles a bien établi qu'il lui était indifférent qu'on ne partage pas la résolution car il entendait voter pour l'une et l'autre partie. "Mais je pense que, sur une question aussi délicate, il est indispensable que le parlement puisse décider sans équivoque".

M. Knowles a cité quantité de textes tirés des manuels de procédure de Redlich, May, Campion, Bourinot et Beauchesne pour démontre que le "speaker" ou la Chambre étaient autorisés à partager la résolution gouvernementale.

Le porte-parole tory, M. Gordon Churchill (Winnipeg), a cependant cité des exemples encore plus nombreux pour démontrer que la question était plus confuse que le laissait entendre M. Knowles. Il a prétendu, comme plus tard M. Diefenbaker et un autre tory, M. Gérald Balwin (Peace River), que la résolution ne pouvait être scindée puisqu'elle représentait la politique du gouvernement.

Quand M. Diefenbaker a insinué que M. Knowles avait fait cette suggestion dans le but exprès de tirer le gouvernement de l'embarras, le premier ministre s'est levé pour affirmer qu'il n'avait nullement l'intention de scinder la résolution.

M. Pearson s'est néanmoins plié de bonne grâce à la décision qu'a rendue, quelques instants plus tard, le président de la Chambre. Mais sa stupéfaction était évidente et il a été forcé de reviser à la hâte le texte du discours qu'il avait préparé pour présenter la résolution.

Le partage de la résolution assure le gouvernement d'une majorité plus forte en faveur du drapeau à feuilles d'érable. Les 13 membres du Ralliement des créditistes et quelques conservateurs québécois, dont M. Louis-Joseph Pigeon (Joliette), qui entendaient voter contre la résolution combinée, vont désormais se ranger du côté du gouvernement pour cette partie de la résolution qui traite d'un drapeau authentiquement canadien.

M. Gilles Grégoire (RC, Lapointe) a d'ailleurs prononcé un vigoureux plaidoyer en faveur du partage de la résolution tout juste avant que le président Alan MacNaughton ne rende sa décision.

Pearson rejette le référendum

OTTAWA — Dans le discours qu'il prononçait hier soir à l'appui de sa motion sur le drapeau, le premier ministre Pearson a rejeté la possibilité d'un référendum national sur la question.

Il a dit douter qu'une conférence fédérale - provinciale puisse en arriver à des conclusions sur la question et que, de toute façon, une telle procédure serait inconstitutionnelle.

Au sujet du référendum, le premier ministre a dit qu'il s'agissait là d'une mesure incompatible avec le système de démocratie parlementaire au Canada.

Enfin, le premier ministre a écarté le Red Ensign parce que ce drapeau est celui de la marine marchande britannique.

"La Presse": la grève se poursuit

La Presse: pas de règlement immédiat

La situation reste confuse à "La Presse" paralysée par une grève des typographes depuis maintenant 13 jours. De plus en plus, le conflit semble opposer davantage la direction à ses journalistes plutôt qu'à ses typographes, bien que les employés de la rédaction estiment, quant à eux, que s'ils ne regagnent pas leurs bureaux, c'est uniquement en raison de l'arrêt de travail des typographes.

Dans le cas des typographes, une réunion a eu lieu hier matin entre représentants des deux parties et en présence du médiateur, le juge Roger Ouimet. Il semble que les points en litige relèvent uniquement des problèmes résultant de l'automatisation comme l'a rappelé un communiqué publié hier par la section Jacques-Cartier de l'Union internationale des typographes.

"Le syndicat," affirme le communiqué, "ne refuse pas à l'administration de "La Presse" le progrès que lui apporterait l'automatisation. Seulement, les typographes estiment qu'aujourd'hui, les changements technologiques ne s'imposent pas et qu'ils ne s'imposeront pas avant des années.'

D'autre part, "les typographes exigent que la prochaine convention collective leur assure de meilleures garanties quant à la sécurité de leur emploi."

"La preuve," a dit M. Lévesque, "que les typographes se sont préparés à l'automatisation, c'est que leur Union internationale a déjà fondé une école dotée des dernières machines

Voir page 8: La Presse

Le Québec est paralysé par plusieurs arrêts de travail

Les conflits sociaux qui frappent actuellement plusieurs secteurs de l'économie québécoise n'ont guère progressé depuis hier. Au contraire, à Montréal où plusieurs menaces de grève planaient, deux conflits se sont révélés au grand jour : la Maison Dupuis n'a effectivement pas ouvert ses portes hier matin, forçant au chômage un millier d'employés.

● Au port, les débardeurs ont interrompu le travail pour protester contre le régime de retraite auquel ils sont soumis par les administrateurs de leur caisse.

● Les employés de chez Dupuis, s'étant rendus vainement au travail, ont assisté à une réunion syndicale au cours de laquelle fut mis au point le texte d'un télégramme demandant l'intervention du ministre québécois du travail. Il est certes encore trop tôt pour en connaître la réponse.

● A La Presse, les choses restent stationnaires bien que le juge Ouimet, commis médiateur, se réjouisse du "climat plus serein" qui préside aux rencontres. Bien plus que le problème des typos, la grève constitue à présent un affrontement entre la direction et les journalistes.

● A United Aircraft, les ouvriers sont toujours en préavis de grève, les négociations se poursuivent dans l'espoir d'éviter l'arrêt de travail envisagé pour vendredi.

● Chez les infirmières montréalaises, les négociations entre les représentants du gouvernement, ceux de 11 hôpitaux de la région de Montréal et ceux des 1,300 membres de l'Alliance des infirmières se sont poursuivies hier soir. Il n'y avait pas eu de séance de négociations depuis mercredi dernier alors que les représentants gouvernementaux ont réclamé un délai. La menace d'une grève n'est pas encore écartée.

● Enfin, en l'absence, hier, du ministre du travail, le premier ministre, répondant à une question de l'opposition concernant l'arrêt de travail de camionneurs à New Richmond, a répondu qu'il n'était pas au courant du problème.

"Tout ce que j'ai su, dit-il, c'est par le procureur général et le député de Bonaventure. Ils m'ont appris qu'il y avait des camions qui bloquaient le chemin du quai, et ce, sans droit, empêchant ainsi le chargement d'un navire étranger qui menaçait de lever l'ancre".

M. Lesage a ajouté que dans ce cas on ne pouvait parler de grève puisque les camionneurs en question n'ont pas un certificat de reconnaissance de la Commission des relations ouvrières.

Dupuis Frères: fermé

Dupuis a fermé ses portes; Québec est prié d'intervenir

Les 800 employés syndiqués de la compagnie Dupuis Frères, conformément aux directives de leurs dirigeants syndicaux, se sont présentés au travail hier matin, mais ont trouvé fermées les portes de ce grand magasin à rayons de la rue Ste-Catherine est: la direction de l'entreprise a mis à exécution une menace qu'elle a lancée la semaine dernière.

Les employés se sont alors réunis dans une salle du restaurant "Chez Butch", à proximité du magasin, et ont adopté à l'unanimité une résolution dans laquelle ils demandent au ministre provincial du travail, M. Carrier Fortin, d'intervenir pour mettre fin immédiatement au lock-out effectué par Dupuis Frères, une entreprise canadienne-française qui appartient au financier montréalais Jean-Louis Lévesque.

Dans ce télégramme à M. Fortin, les employés insistent pour que le ministre nomme un médiateur afin de régler le différend. Le syndicat suggère le nom du juge André Montpetit, en signalant qu'il a agi comme arbitre dans des litiges antérieurs chez Dupuis. Il suggère également que le comptable Roland Chagnon soit désigné comme conseiller financier du médiateur.

● La semaine dernière, la direction de Dupuis Frère a menacé de fermer le magasin aussi longtemps que les employés n'accepteront pas son offre en ce qui a trait aux salaires. La direction offre une augmentation de $6 par semaine répartie sur trois ans — à raison de $2 par année — tandis que le syndicat réclame une hausse de $10 répartie sur deux ans — à raison de $5 par année. Au niveau global, la différence, pour cette année, est de $120,000.

Une rumeur persistante souligne qu'il y a un lien entre les différends syndicaux qui ont lieu présentement au quotidien montréalais "La Presse" et chez Dupuis: le fait que "La Presse" n'ait pas été publiée depuis une dizaine de jours aurait occasionné des pertes sensibles à la maison Dupuis Frères à cause de la publicité que celle-ci ne peut présenter aux ménagères. Ignorant les marchandises et les aubaines qu'offrent le grand magasin à rayons, les ménagères ne fréquenteraient pas l'établissement en aussi grand nombre. On sait que la direction de Dupuis invoque l'incapacité de payer pour refuser les demandes du syndicat.

Dupuis compte plus de 1,000 employés, dont quelque 840 syndiqués, (CSN). Le dernier arrêt de travail chez Dupuis Frères remonte à 1952, alors qu'il y a eu une grève.

Au cours de l'assemblée syndicale d'hier matin, il a fallu évacuer la salle parce qu'une bombe, selon certains informateurs, y avait présumément été cachée. Les policiers ont fouillé la salle et n'ont rien trouvé.

Voici le texte du télégramme que MM. Jean Riopel, président du Syndicat des employés de Dupuis Frères, et

Voir page 8: Dupuis

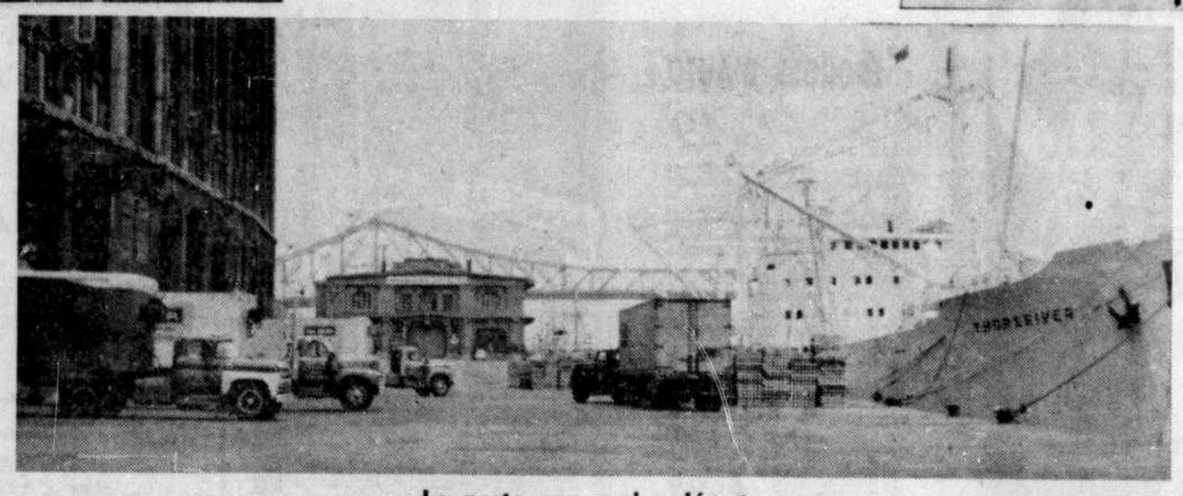

Le port: une ruche déserte

Le port de Montréal est paralysé

L'arrêt de travail déclenché par 1,500 débardeurs du port de Montréal a paralysé l'activité du grand port qui ressemblait, hier, à une ruche désertée. On laisse entendre qu'un règlement pourrait intervenir relativement rapidement dans le conflit né de l'insatisfaction des employés qui se plaignent du régime de retraite auquel ils sont soumis. On peut s'attendre à des nouvelles précises dès ce matin à la suite de la réunion des débardeurs conviée pour neuf heures.

Le juge René Lippé s'est entretenu hier avec les dirigeants syndicaux, sans doute pour leur présenter un rapport intérimaire sur l'enquête qu'il a menée sur les modalités de leur caisse de retraite, question sur laquelle la grève a été décidée.

Aux Communes, le ministre du Travail, M. Allan MacEachen, a précisé que le juge Lippé est prêt à présenter un rapport intérimaire et a ajouté que ce rapport pourrait servir de base à une solution.

Les représentants officiels à Montréal se sont cependant contentés de dire que les entretiens avec le juge ne sont qu'une tentative visant à empêcher que la grève dure plus de 24 heures.

Le juge Lippé, dont l'oeuvre de médiation avait été couronnée de succès l'an dernier lors de la grève de ces mêmes dockers, a rencontré M. Paul Asselin, président de la section 375 de l'Association internationale des débardeurs, et M. Léo Taylor, président de la section des vérificateurs de marchandises qui compte 400 membres.

Les leaders syndicaux ont précisé qu'environ 1,500 ouvriers sont en grève, les autres n'ont pas été avisés à temps et sont demeurés au travail.

Voir page 8: Le port

Le Collège des médecins permet l'application de l'Anablast à René Guynemer

Le collège des médecins du Québec a annoncé qu'il autorise l'emploi immédiat du sérum anablast, formule du biochimiste français Gaston Naessens. Le petit René Guynemer qui se meurt de leucémie sera le premier à en bénéficier, au Canada. Le collège des médecins a mis le sérum à l'épreuve, depuis le huit juin. M. Naessens apporte aujourd'hui à l'hôpital Ste-Justine les ampoules de sérum et une première injection sera immédiatement faite.

Le ministère de la santé en France a jugé sans valeur le sérum de M. Naessens et son usage a été interdit dans ce pays. Le collège des médecins et chirurgiens a surveillé la fabrication du sérum dans un petit laboratoire aménagé dans la maison qu'un partisan enthousiaste a permis à M. Naessens d'habiter, à Duvernay.

Kierans: la sidérurgie produira 600,000 tonnes par année

SAINTE-MARGUERITE-STATION — Le complexe sidérurgique que le gouvernement du Québec se propose de mettre en place aura une production initiale de 600,000 tonnes par année, a déclaré hier M. Eric Kierans, ministre du revenu du Québec.

Parlant devant l'Association canadienne des distributeurs d'acier (Canadian Steel Warehousing Association) dans cette ville des Laurentides, située quelque 50 milles au nord de Montréal M. Kierans a ajouté que la "tendance actuelle donne à croire que la consommation d'acier de construction, en feuilles et en barres atteindra 1,500,000 tonnes vers les années '70 au Québec.

"Des spécialistes ont évalué à un minimum de 600,000 tonnes par année le marché qui s'offrira à notre sidérurgique au tout début.

"Une telle demande nous permettra de produire sur une base concurrentielle et économique et, avec le rythme accéléré du développement qui se poursuit présentement au Québec il ne fait aucun doute que nous jetterons ainsi les bases d'une expansion rapide de notre industrie secondaire".

M. Kierans n'a pas identifié les spécialistes en cause, mais il semble s'être basé sur les conclusions du rapport préparé conjointement par des experts français et belges à qui le gouvernement du Québec avait confié la tâche d'étudier la rentabilité d'une sidérurgie dans la province.

DECISION PROCHAINE

L'emplacement et la date du début des travaux de construction n'ont pas encore été annoncés. Cependant, le cabinet provincial ferait connaître vers la fin du mois d'août sa décision en ce qui a trait à l'emplacement et au financement du complexe ainsi qu'à son mode de participation.

"Un emplacement de choix, les bas tarifs de l'énergie électrique, l'abondance de minerai de fer et l'expansion accélérée des marchés non seulement favorisent, mais exigent la création d'une sidérurgie au Québec", a ajouté M. Kierans.

Abordant les politiques monétaire et fiscale, il a souligné que le "Québec ne lutte pas contre Ottawa, mais réclame de sa part l'adoption d'une politique d'argent à bon marché".

"Nous ne critiquons pas la présente politique d'expansion monétaire du gouvernement fédéral. Cette politique est exactement celle que le Québec préconise. Une politique de contrainte monétaire rendrait pas trop onéreuse la réalisation du programme d'expansion mis au point par le Québec."

"DIFFERENT"

Le ministre a noté que le Québec sera "de plus en plus différent" des autres provinces parce qu'il a entrepris son programme d'expansion avec un certain retard et dans des conditions différentes de celles qui existaient au moment où l'Ontario a réalisé le sien".

Il a souligné cependant que Québec n'aura pas cessé "de s'élever et de se rebeller" contre toute intrusion fédérale dans les domaines de l'éducation, du bien-être social et des affaires municipales.

Le Québec veut profiter "des talents et des connaissances" acquises à la faveur de son système d'éducation.

"Cette politique s'applique partout, mais plus spécialement au Québec parce que les Canadiens français veulent y demeurer pour la bonne raison qu'ils y sont profondément enracinés. Ce n'est pas la même chose pour les Canadiens anglais, qui peuvent se transplanter dans d'autres parties du Canada et même aux Etats-Unis.

"Nous croyons que nous avons le droit de protester et de réclamer les changements susceptibles de servir nos intérêts."

Pour papa... le grand confort !

Chemises blanches, à manches courtes, confectionnées selon les rigides spécifications Eaton, aux points de vue qualité, style et prix. En broadcloth de coton 'Sanforized' Texture ajourée "leno" pour plus de fraîcheur. Choix de trois cols en vogue :

a) Col souple encolures : 14 à 17½
b) Col apprêté encolures : 14 à 17
c) Col boutonnant encolures : 14 à 16

Spécial mercredi **2.79** *3 pour* **8.25**

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques
Articles pour hommes (rayon 238), au rez-de-chaussée, chez Eaton

Robes de chambre lavables pour hommes

160 seulement ! Soyez là tôt! Robes de chambre en coton gaufré rayé ou quadrillé dans les tons dominants de rouge vin, bleu, gris, brun. Col châle, 3 poches et ceinture en pareil. Tailles : P (36), M (38-40); G (42-44), F (46).

Spécial mercredi **6.49**

Composez VI. 2-9211 — Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock. Veuillez commander sur spécification de la couleur seulement.
Articles pour hommes (rayon 238), au rez-de-chaussée, chez Eaton

Rubans et volants légère broderie...

Achat spécial — Font plus jolie la chemise de nuit. Celle-ci, coupée dans un coton vite lavé vite sec, arbore l'allure sans manches, à encolure dégagée soulignée d'un volant. Imprimé à fleurs de ton rose ou bleu. Tailles fortes 40 à 46.

Pour nouer sur la nuit et l'été...

Achat spécial — Le pyjama Baby Doll assorti à la chemise de nuit, également en coton à imprimé de ton rose ou bleu sur fond blanc est doté d'une culotte courte à entrées de jambes élastifiées. Tailles fortes 40 à 46.

Spécial mercredi

2 pour **5.88** *2 pour* **5.88**

COMPOSEZ VI. 2-9211
Rayon 209, au deuxième étage et au rez-de-chaussée, chez EATON

Spécial pour la fête des pères

Voici des pantoufles de qualité, que vous pouvez vous procurer à bon compte, grâce à un achat spécial Eaton et parce qu'elles sont légèrement imparfaites. Les petits défauts, toutefois, ne devraient pas en affecter ni l'apparence, ni la durée. En cuir rouge vin ou brun avec semelles rigides. Pointures: 7 à 12 dans le groupe, ½ pointures comprises.

COMPOSEZ VI. 2-9211 *Spécial* **4.98**
Chaussures pour hommes (rayon 287), au deuxième étage, chez Eaton

L'IDEAL CHEZ SOI COMME A LA PLAGE!

A et B — Ces ravissantes robes de bain en tissus-éponge de coton blanc, bordées de coton rayé rouge ou bleu, feront la joie des plus petits, garçons et filles. De confection canadienne, avec une poche et ceinture en pareil. Tailles : 2, 4, 6.

Spécial chacun **2.29**

2 pour 4.29

COMPOSEZ VI. 2-9211

Rayon 210, au quatrième, chez Eaton

PYJAMAS de finette solde de fabricant !

Spécial chacun **1.79**

C et D — Aussi jolis que pratiques et confortables, ces pyjamas de finette s'avèrent l'idéal pour les soirées fraîches à la campagne, au lac ou à la mer. Motifs et coloris variés, pour petits garçons et petites filles. Tailles : 3, 4, 6, 6x.
(Commandes téléphoniques acceptées pour la taille seulement.)

Nécessaire à cirage pour papa .69

A) Un petit cadeau que papa ne manquera pas d'apprécier. Brosse à chaussures en fibres épaisses à dessus de plastique. Le dessus s'enlève pour permettre d'y emmagasiner cirage, chiffon, etc.

SACS FOURRE-TOUT

B) Un petit dispositif de plastique conçu pour la voiture. Propres à recevoir les papiers de bonbons, les mouchoirs de papier, etc. La ventouse s'enlève facilement pour le vider. **.79**

ÉPONGES D'AUTO .49

C) Une éponge souple et épaisse contenant d'udétersif et de la cire pour laver et polir la voiture en une seule opération. Peut servir d'éponge ordinaire quand les ingrédients ont disparu. Environ 5" x 3" x 2".

NECESSAIRE A NETTOYER

D) Trousse de plastique contenant chamois, éponge poreuse et chiffon à épousseter. Facile à transporter. **1.98**

COMPOSEZ VI. 2-9211

Menus articles (rayon 222), au rez-de-chaussée chez Eaton

Un achat très spécial EATON

E — VESTE A CAPUCHON pour petits garçons et petites filles. Coton chino doublé de Kasha, fermeture à glissière et 2 poches. Bleu royal ou rouge. Tailles 2, 4, 6, 6x. *2.97*

F — PANTALON DE COTON, à pied-de-poule noir et blanc, pour petits garçons. Demi-ceinture élastique, 2 poches devant, braguette à glissière. Tailles: 3, 4, 5, 6, 6x. *1.77*

G — CHANDAIL-T en tricot de coton à motifs fantaisie, pour petites filles. Bleu, rouge ou menthe sur fond blanc. Petit col Claudine. Tailles : 4, 6, 6x. *1.39*

H — FUSEAU DE COTON lustré, 'Sanforised' afin qu'ils ne se déforment pas. Demi-ceinture élastique, poche garnie de boutons. Rouge, vert ou bleu. Pour petites filles. Tailles : 2, 3, 4, 5, 6, 6x. *1.69* **2 pour 3.25**

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques
Vêtements pour enfants (rayon 210), au quatrième étage, chez Eaton

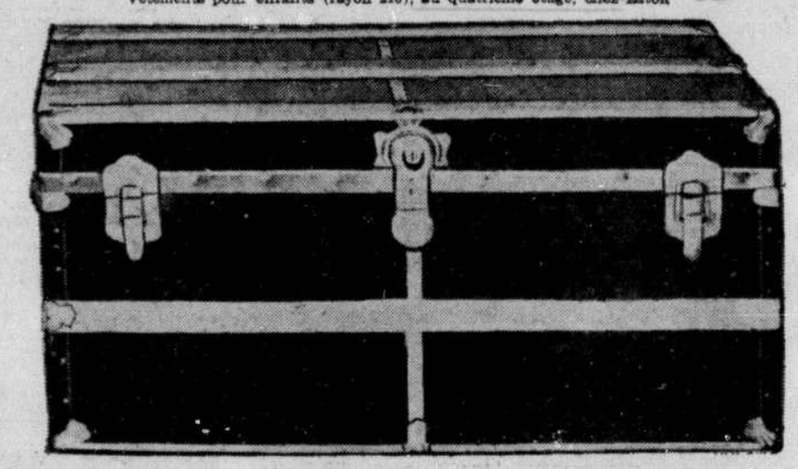

Robuste! Pratique! à bas prix

Spécial

36" x 18" x 17"	34" x 20" x 13"	36" x 20" x 20"	40" x 22" x 20"
12.69	**14.69**	**14.69**	**19.69**

Malles solides offertes bien au-dessous des prix habituels! Idéales pour le camp, le déménagement, le remisage! Cadres en contreplaqué, recouverts de métal d'une belle teinte bleu foncé. Coins d'acier cuivré, lames de bois sur le dessus, au fond et devant. Serrures et fermoirs de bonne qualité. Plateau amovible.

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques
Valiserie (rayon 264), au deuxième étage, chez Eaton

Défilé de mode de la mariée d'automne chez EATON

Dans les Salons de l'Ensemble, de la Mariée et de la Fourrure

HEURES : 3h.30 de l'après-midi — 6h.30 et 7h.30 du soir.

Commentaires bilingues par Mlle Joan Aird

Entrée libre. Cartes d'entrée disponibles au Salon de la Mariée. Peuvent aussi être réservées par téléphone. Composez VI. 2-9331, postes 247, 248.

CHEZ EATON

Exposition annuelle des photographes de presse et commerciaux 1964

Jusqu'au 20 juin

Foyer du neuvième étage

Ce qu'il vous faut ? une Vanity Fair d'Eaton

Tous les vêtements de base Vanity Fair, de bon renom Eaton vous assurent un parfait maintien doublé de confort. Fiez-vous à cette marque Eaton, que choisissent toutes les femmes élégantes.

A — Gaine-culotte en Lycra à jambes longues avec panneau du devant en ruban côtelée, panneaux des côtés et du dos renforcés. Blanc seulement. Tailles petite, moyenne, grande et très grande. **7.00**
A jambes moyennes **6.00**
Gaine fourreau **5.00**
B — Gaine-culotte à jambes très longues en élastique Leno blanc ou noir. Tailles 28" à 36", moyenne, grande, très grande, grande XX, grande XXX **6.50**
C — Gaine-culotte à jambes longues avec panneaux du devant et du dos renforcés. Blanc ou noir en tailles moyenne, grande et très grande **6.95**
D — Gaine-culotte en élastique Leno, avec panneau du dos en satin, panneau du devant renforcée. Jarretelles détachables. Tailles petite, moyenne, grande et très grande. **4.95**
Gaine fourreau. **4.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211 Rayon 609, au troisième étage, chez Eaton

Très bientôt ... Jeudi ! Chez EATON

Grande vente "Ruban bleu" d'appareils ménagers

C'est tout un programme de prix spéciaux et d'appareils de qualité qui vous attend chez Eaton. Pour plus de détail surveillez nos annonces dans "Le Devoir" du mercredi.

- Cuisinières électriques DANBY
- Orgues électriques "STARLET" de Lowrey
- Déshumidificateurs DRI-AIRE
- Climatiseurs VIKING
- Congélateurs VIKING
- Broyeurs de déchets VIKING
- Laveuse de vaisselle VIKING
- Sécheuse électrique VIKING
- Combinés stéréo VIKING
- Téléviseurs VIKING
- Radios-transistors portatifs STANDARD
- Aspirateurs VIKING
- Cireuses VIKING
- Aspirateurs SUNBEAM
- Machines à coudre IMPERIAL
- Grils électriques de table TOASTTESS
- Rôtissoires automatiques ROTO-BROIL
- Mélangeurs automatiques BERKLEY
- Ceintures de massage LADY TORCAN

Les commandes sont acceptées d'avance pour les articles mentionnés ci-dessus au cinquième et sixième étages, chez EATON.

Westmount: confier les problèmes intermunicipaux à un organisme supramunicipal créé par le gouvernement

LE DEVOIR
MONTRÉAL, MARDI 16 JUIN 1964

Les propriétaires de St-Michel réclament l'annexion à Montréal

L'Association des propriétaires de la Cité de St-Michel a réclamé, hier, devant la Commission d'étude des problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal, l'annexion de St-Michel à la ville de Montréal.

Les membres de la délégation ont fait valoir que le marasme le plus complet règne à St-Michel à cause de l'absence totale d'urbanisme et qu'en conséquence les propriétaires voient avec inquiétude leur ville se développer au petit hasard. C'est pour mettre fin à cette situation qu'ils réclament l'annexion à Montréal.

L'Association des propriétaires a fait valoir les résultats des sondages qu'elle a pratiqués et qui ont démontré que la grande majorité des propriétaires veulent l'annexion.

On compte à St-Michel quelque 6,000 propriétaires. Un premier sondage a été fait de porte à porte et environ 1,000 signatures ont été recueillies pour réclamer l'annexion.

Par la suite on a expédié quelque 10,000 cartes-réponse. Un peu plus de 900 ont été retournées dont 80 p.c. favorisaient l'annexion.

Le maire Reginald Dawson, membre de la commission, a dit ne pas prendre au sérieux ce sondage à cause du petit nombre de réponses obtenues. M. Lucien Saulnier, qui siège aux côtés de M. Dawson, a dit que d'après son expérience les résultats sont significatifs car les agences de publicité qui se spécialisent dans ces sortes de sondages sont généralement satisfaites d'un pourcentage de 10 p.c. de réponses.

Les propriétaires de Saint-Michel, cependant, ne veulent pas d'une annexion sans conditions. Ils exigent qu'au moins dix aspects soient pris en considération, soit : la sécurité des employés municipaux; l'abaissement des taxes foncières au niveau de celles de Montréal et le gel pour cinq ans; l'application rigide des règlements municipaux et des lois concernant le dynamitage, la sécurité, la salubrité, la pollution de l'air et l'hygiène; la solution du problème des carrières; l'uniformisation du prix du billet d'autobus et amélioration du transport en commun; l'obtention de tous les services municipaux; une représentation de trois conseillers au sein du conseil municipal; la mise en oeuvre immédiate d'un programme d'urbanisme ;l'adoption immédiate d'un règlement de zonage; la revision et la mise en chantier du projet d'aménagement du parc Octogonal en vue d'y établir un centre culturel et communautaire et l'aménagement d'autres parcs.

M. Lucien Saulnier a souligné la différence d'attitude entre la population de Saint-Michel et celle, plus fortunée de Westmount. "Au cours de cet après-midi, a dit M. Saulnier, nous avons pu voir les deux réactions à la mise en commun des ressources; les moins fortunés réclament l'annexion tandis que les plus riches se battent pour ce qu'ils appellent l'autonomie locale".

Faits divers

Une enquête

TORONTO — Une double enquête a débuté hier à la suite de l'écrasement spectaculaire, samedi, d'un appareil Viscount de la Société Air Canada.

L'avion a perdu une aile lorsqu'il a fauché un petit bois puis il a ouvert le sol en glissant sur une longueur de 1,000 pieds.

La blessure la plus sérieuse subiec hez les 44 passagers à bord est une foulure à une cheville.

La Société Air Canada et le ministère fédéral des Transports ont commencé leur enquête peu de temps après que les passagers étourdis et l'équipage se furent tirés de la coque déformée près de la tour de contrôle de l'aéroport international de Toronto.

Air Canada et le ministère fédéral ont demandé au personnel de l'équipage de ne pas discuter l'incident avant que ne soient complétées les premières investigations.

Vol Sydney-Londres

LONDRES — Un avion à réaction long courrier Boeing 707 de la compagnie australienne "Qantas" a atterri hier matin à Londres après avoir accompli les 7,625 milles du vol Sydney-Londres en 24 heures.

C'est le premier vol de Sydney à Londres en un jour. Le Boeing 707 transportait 85 passagers.

Week-end: 53 morts

Au moins 53 personnes ont perdu la vie dans des accidents au Canada en fin de semaine.

Selon le relevé de la Presse Canadienne, couvrant la période qui va de 6h. p.m. vendredi à minuit dimanche soir, 25 personnes ont été tuées sur les routes et 21 se sont noyées. De plus trois sont mortes dans des incendies, deux dans l'écrasement d'un avion, une a succombé à la suite d'une chute et une autre à la suite d'une strangulation.

L'Ontario vient en tête avec 10 noyades, trois morts sur les routes, trois dans des incendies, deux dans un accident d'avion et deux autres mortalités.

Le Québec suit avec 12 morts : sept sur les routes et cinq noyades.

La demande Banks

OTTAWA. — Le Cour suprême du Canada a pris en délibéré une demande du président déposé du Syndicat international des gens de mer du Canada, Hal C. Banks, qui voudrait en appeler d'une sentence de 90 jours de prison qui lui a été imposée après qu'il eut été trouvé coupable d'outrage au tribunal.

On s'attend à ce que la Cour suprême prenne une décision avant la fin du mois de juin.

La demande a été entendue

La demande a été entendue par le juge en chef, M. Robert Taschereau, et les juges Gérald Fauteux et Ronald Martland.

Banks avait été trouvé coupable de mépris de cour après avoir ignoré une injonction d'une cour québécoise qui avait interdit au syndicat de maintenir une ligne de piquetage. La compagnie Upper Lakes Shipping Company avait obtenu cette injonction en 1962, après une campagne de harcèlement menée contre les cargos dans les ports du fleuve Saint-Laurent.

Meurtre à Ste-Rita

SAINTE-RITA — La police détenait hier le gardien d'un club de pêche comme témoin important dans le meurtre de Gérard Ouellet, un citoyen de Rimouski, âgé de 45 ans.

La police a déclaré que le gardien, dont elle n'a pas divulgué le nom, leur avait raconté que Ouellet avait défoncé la porte du club. Ouellet a reçu une balle dans le poumon droit. Le gardien a remis son fusil à la police.

Le meurtre est survenu dimanche soir dans un chalet non loin de Sainte-Rita, 135 milles au nord-est de Québec.

La police a précisé qu'elle croyait comprendre qu'il existait une certaine rivalité quant aux droits d'accès au club.

On a transporté le corps de Ouellet à Québec afin de pratiquer une autopsie. L'enquête du coroner se tiendra à une date encore non déterminée.

"Inventeur" frustré

MOSCOU — Afin "d'attirer l'attention sur son invention", Viatcheslav Ossokine, soviétique de 37 ans, a abattu d'un coup de fusil, un membre de l'Académie des sciences de l'URSS, annonçaient les Izvestia", en fin de semaine.

Son fusil de chasse dissimulé dans un rouleau de plans, Ossokine était arrivé à Moscou, venant de Kouybychev, dans l'intention de "régler ses comptes" avec deux savants de l'Académie responsables, selon lui, des opinions négatives émises sur son invention, et bien décidé à faire signer par les plus grands noms de la science soviétique, sous la menace de son arme, des lettres d'éloge concernant sa découverte.

Ayant demandé rendez-vous, sous un faux nom, au secrétaire de la Commission de spectroscopie de l'Académie, M. V. Koritzky, il l'abattit et fut aussitôt arrêté par des assistants de laboratoire.

L'invention à laquelle Ossokine travaillait depuis des années, dans le plus grand secret, relevait, selon les "Izvestia" "des problèmes délicats de la physique et de la philosophie" mais n'offrait aucun intérêt.

VENDEUR LIVREUR
• ROUTE ÉTABLIE
• VENTE AU GROS
• PLAN DE PENSION
• AUCUN DÉPÔT
MONSIEUR THOMAS
674-4971

Une conférence de Paul Gouin

M. Paul Gouin, président de la Commission des monuments et sites historiques de la province de Québec, prononcera une conférence sur les monuments historiques de Longueuil, mercredi le 17 juin, à huit heures du soir, au Club Lemoyne, sous les auspices de la Chambre de commerce de Longueuil.

Le conseil de ville de Westmount a recommandé hier à la Commission d'étude des problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal, de confier à un organisme supramunicipal, créé par l'autorité provinciale, la solution des problèmes entre les municipalités de l'île et même de la grande région économique de Montréal.

Le mémoire, dont le maire C.H. Drury a donné lecture devant la Commission Blier, demande aussi avec insistance que l'on définisse le terme "local" quand on parle de gouvernement municipal.

"Nous recommandons instamment à la commission, dit le mémoire, de s'attacher à définir en termes généraux quelle étendue maximale ou minimale une municipalité devrait avoir pour assurer à ses organismes administratifs une importance et des revenus suffisants pour permettre une gestion rationnelle et des services publics complets sans cependant risquer d'aliéner la confiance et le soutien des administrés".

Westmount fait ensuite valoir qu'après avoir énoncé cette définition générale, la commission devrait s'efforcer d'en appliquer les principes aux limites municipales actuelles.

"Peut-être jugerait-elle alors que, pour assurer à la région entière le plein bénéfice du système actuel de municipalités autonomes, certaines modifications territoriales s'imposent" dit le mémoire. Il ajoute qu'il "faudrait alors probablement envisager de regrouper certaines petites localités incapables de s'administrer de façon économique et efficace, et, ce qui serait tout aussi important, de diviser en ensembles plus souples et plus harmonieusement décentralisés certaines municipalités immenses et écrasantes telles que la ville de Montréal".

Ces qualificatifs "immenses" et "écrasantes" n'ont pas plu à M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal et membre de la commission avec le maire de Mont-Royal, M. Reginald Dawson.

Aussi M. Saulnier a demandé à M. Drury sur quoi il se basait pour qualifier de cette façon la métropole.

ARDA: conférence fédérale-provinciale

MATANE. — M. Maurice Sauvé, ministre fédéral des forêts, a indiqué, dimanche, que le gouvernement songeait à convoquer pour l'été prochain une conférence fédérale-provinciale pour discuter de l'application de la loi de l'ARDA.

S'adressant à la Chambre de commerce du Bas Saint-Laurent, il a dit que ces entretiens pourraient possiblement avoir lieu au mois d'août dans le petit centre touristique de Percé, en Gaspésie.

M. Sauvé a souligné que la loi, prévoyant le réaménagement agricole, ne saurait être efficace que si des mesures de planification sont appliquées tant aux niveaux provincial que fédéral.

Le ministre, responsable de l'application de la loi, a dit qu'un autre problème non encore résolu, est celui de la création du fonds spécial nécessaire pour la mise en valeur des terres.

par Jean-Marc LALIBERTÉ

Le maire de Westmount a répondu qu'il entendait par là qu'une grande administration ne peut pas avoir la souplesse des petites. A des questions de M. Saulnier il a répondu qu'il ne voulait pas laisser à entendre que les grandes administrations ne dépensaient pas dans le meilleur intérêt de leurs commettants.

M. Saulnier lui a alors demandé si Westmount aurait pu construire le métro.

— "Oui, si nous avions votre population" a répondu M. Drury.

— "Vous admettez donc que si vous aviez été Montréal vous auriez pu bâtir le métro et de ce fait que c'est la grande ville qui peut réaliser des projets de cet ordre!" a rétorqué M. Saulnier.

Services intermunicipaux

Les administrateurs de Westmount déclarent dans leur mémoire que s'ils sont parfaitement conscients des importantes différences qui caractérisent les diverses localités de la région métropolitaine, ils n'acceptent pas moins le fait inéluctable que certains des aménagements et des services publics dont ces localités ont besoin revêtent un caractère essentiellement intermunicipal ou régional.

A titre d'exemples, ils citent entre autres : les égouts collecteurs, la distribution de l'eau, les grandes artères de circulation, le contrôle de la pollution des eaux et de l'atmosphère, les plans directeurs, les transports en commun, la normalisation des évaluations foncières, les parcs régionaux... et beaucoup d'autres.

Westmount fait valoir qu'en vertu du mandat qui lui a été confié, la commission d'étude a la responsabilité de déterminer sans équivoque quels sont les aménagements et les services qui devraient ressortir aux autorités locales et quels sont ceux dont le caractère est essentiellement intermunicipal ou régional.

Après avoir dit qu'il est évident que "la collaboration libre" entre les municipalités ne peut apporter de solutions pratiques aux problèmes intermunicipaux et avoir fait valoir que "l'annexion généralisée conduirait à la formation d'un colossal amas urbain privé de toute administration à l'échelle locale, et soumis à un gouvernement distant et peu souple" le mémoire de Westmount souligne que l'on a fait l'essai d'un gouvernement métropolitain, mais qu'un organisme de ce genre ne fait, dans bien des cas, que reproduire à un niveau administratif différent les services qui existent déjà, ce qui rend son utilité insuffisante pour justifier les dépenses qu'il entraine.

En conséquence Westmount suggère qu'il serait possible d'utiliser les divers organismes, régies ou commissions apolitiques formées par le gouvernement provincial, "pour former le noyau d'un organisme apolitique et parfaitement compétent qui serait chargé de diriger la planification, le financement, la mise en oeuvre et la gestion de toutes les entreprises intermunicipales et régionales, qu'elle qu'en soit la nature".

Ces régies actuellement sont : la Régie des services publics, (pour les égouts collecteurs), la Régie d'épuration des eaux (pollution des eaux), la Commission municipale (finances municipales), la Régie des transports (transports en commun), la Régie de l'électricité (contrôle des aménagements), la Commission des loyers (contrôle des baux), le Commissariat des incendies (enquête sur les incendies), le Procureur général (enquêtes judiciaires).

L'organisme provincial que propose la ville de Westmount disposerait des moyens d'imposer ses décisions aux municipalités intéressées et de plus le gouvernement pourrait étendre sa juridiction à d'autres régions de la province, comme celles de Québec, de Hull ou de Sherbrooke.

A TITRE D'OBSERVATEUR

M. Paul Sauriol à la Commission Blier

M. Paul Sauriol, éditorialiste au Devoir, siégera à titre d'observateur pour le compte de la Commission provinciale d'urbanisme dont il est membre, à la Commission d'étude des problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal.

Hier, M. Sauriol a assisté à l'audition des mémoires de Westmount et des propriétaires de la cité de St-Michel.

C'est le ministre des affaires municipales, Me Pierre Laporte, qui a désigné M. Sauriol après que les membres de la Commission provinciale d'urbanisme lui eurent fait valoir que cette commission pourrait profiter des études faites par la Commission Blier.

Le président de la commission d'étude, Me Camille Blier a déclaré être heureux d'accueillir M. Sauriol qui en vertu de son mandat peut prendre part aux délibérations sans toutefois avoir droit de vote.

Sicard fait une première livraison de camions lourds à Quebec Cartier

Sicard Inc. a remis hier à Quebec Cartier Mining le premier d'une série de camions de 65 tonnes Sicard-KW-Dart. Cette entreprise établie à Ste-Thérèse, déjà célèbre par la fabrication d'appareils de déneigement, construit 19 camions de 45 et de 65 tonnes pour le compte de Quebec Cartier Mining. Elle se propose de construire dans un avenir rapproché des camions de 90 tonnes.

M. Lloyd Severson, président de Quebec Cartier Mining, a pris officiellement livraison hier d'un gigantesque camion de 65 tonnes. Ce véhicule, dont les énormes pneus de six pieds huit pouces, de 1590 livres chacun ne rouleront pas sur les routes de la province, sera utilisé pour le transport du minerai de fer dans l'exploitation à ciel ouvert du lac Jeannine, au Nouveau-Québec.

MM. Eric Kierans, ministre provincial du revenu et M. Lionel Bertrand, ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, ont assisté hier à la remise du camion de 65 tonnes, à Quebec Cartier Mining, à l'usine Sicard de Ste-Thérèse.

Le président de Sicard Inc., M. J.-Bernard Lavigueur, a déclaré que l'achat au Québec d'une pièce d'équipement fabriquée en cette province, est un bel exemple des relations d'affaires qui devraient s'établir entre les industries primaires et secondaires du Québec. Elles sont essentielles à la croissance de l'industrie secondaire, à l'expansion de l'économie et à l'ouverture de nouvelles carrières pour les jeunes Canadiens".

M. T.M. Mayberry, président de Firestone Tire & Rubber Co. au Canada, a remarqué que Sicard a motivé de la part de Firestone un investissement d'un quart de million de dollars afin de favoriser la fabrication à Hamilton de pneus gigantesques, pour la première fois.

Un nouveau marché se crée ainsi.

M. Severson a déclaré que Quebec Cartier Mining n'intensifiera pas nécessairement sa production de minerai de fer au cours des prochaines années, en raison de la livraison des camions lourds Sicard. Cette entreprise filiale de United States Steel Corp., extrait 8,000,000 de tonnes par année de concentrés d'hématite spéculaire.

Les gros camions fabriqués chez Sicard renferment quelque 55p.c. de pièces importées, mais il est possible que l'établissement tout près des usines de General Motors, à Ste-Thérèse également, réduise cette proportion.

Mais, le camion de 90 tonnes que se propose de construire l'entreprise Sicard consacrera sa maîtrise du domaine de la construction de camions lourds au Canada; celui de 65 tonnes est en ce moment le plus gros qui soit au pays.

Cette initiative encouragera sans doute des "industries satellites" qui fabriquent des pièces d'équipement à s'installer aux environs de l'usine de Sicard Inc. Cette entreprise emploie 700 personnes. Elle n'envisage pas d'agrandissement prochain mais, le terrain de 35 acres sur lequel elle est située, favorisera son expansion dès qu'elle s'avérera nécessaire, a conclu M. Lavigueur.

M.-H.-C.

Québec adopte une motion autorisant un amendement à la constitution . . .

QUEBEC (DNC) — L'Assemblée législative a adopté à l'unanimité, hier soir, une motion du premier ministre autorisant un amendement à la constitution qui permettra à Ottawa de faire bénéficier la population des autres provinces des mêmes avantages que celle que Québec retirera du régime provincial de rente.

La motion se lit comme suit :

"Que l'Assemblée législative est d'avis que les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1960) doivent être amendés afin d'autoriser le parlement du Canada à légiférer sur les pensions de vieillesse et prestations additionnelles, y compris des prestations aux survivants et aux invalides sans égard à leur âge; cependant, aucune loi ainsi édictée ne devra porter atteinte à l'application de quelque loi présente ou future d'une Législature provinciale en ces matières.

Le premier ministre a tenu à souligner qu'en pratique un tel amendement ne s'appliquera pas au Québec puisque notre province aura son propre régime de rente.

"Cet amendement a simplement pour but, dit-il, de permettre à Ottawa d'administrer pour les provinces qui le désireront un semblable régime de rente."

Il a fait remarquer que, par sa motion, il proposait un texte précis d'amendement, alors qu'en 1951, sous M. Duplessis, la Législature n'avait pas un texte précis, mais s'était contentée de confier au gouvernement un mandat de négocier un amendement tout en sauvegardant les droits et privilèges du Québec, l'amendement de 1951 portait sur les pensions de vieillesse aux gens âgés de 70 ans et plus.

"J'espère, a dit M. Lesage, que l'opposition rendra au gouvernement le témoignage d'avoir pris toutes les précautions possibles et impossibles pour sauvegarder les droits constitutionnels de la province."

M. Johnson, tout en se disant en faveur de l'amendement, a trouvé étrange que le gouvernement procède par motion plutôt que par une loi ou une adresse adoptée par les deux Chambres.

Il a rappelé l'adresse, votée par les deux Chambres, au sujet de la construction du pont-tunnel Montréal-Boucherville.

M. Lesage a expliqué que, dans ce cas précis, c'était le Québec qui demandait à Ottawa de passer une loi de juridiction fédérale, tandis que, dans le cas de l'amendement à la constitution, la province répondait à une requête d'Ottawa dans un domaine fédéral-provincial.

Après l'adoption de l'amendement, la Chambre a entrepris l'étude de la seconde motion Lesage concernant le régime de rente.

Le Québec est la dernière province à accepter l'amendement à la constitution au sujet du régime de rente.

Le fédéral, maintenant qu'il a reçu l'assentiment de toutes les provinces, devra faire accepter cet amendement par le parlement de Grande-Bretagne.

EN ROUTE VERS LA NAHANNI-SUD, AU YUKON

Expédition québécoise dans une des régions les plus reculées du pays

Quatre audacieux Montréalais ont quitté la métropole, hier, en expédition vers la seule région encore inexplorée du pays, située le long de la rivière Nahanni-Sud, à quelque 105 milles au nord de Whitehorse, au Yukon.

Les quatre explorateurs, dont le chef est M. Jean Poirel, professeur d'éducation physique qui est aussi membre de la société de géographie de l'université de Montréal, sont partis en camion à destination de Watson Lake, au Yukon, qu'ils espèrent atteindre en une dizaine de jours.

Les compagnons de M. Poirel sont Bertrand Bardet, professeur de sciences naturelles, Roger Rochat, cameraman, et Claude Bernardin, professeur de judo.

Ils ont fait leurs adieux à leurs parents et amis en face du Centre des Loisirs Immaculée-Conception, rue Papineau. Ils avaient choisi ce point de départ parce que c'est là qu'a réellement commencé à se matérialiser leur projet, durant l'exposition du camping. D'ailleurs, le R. P. Marcel de la Sablonnière, s.j., directeur du Centre, a grandement aidé l'expédition en faisant des démarches auprès de M. Albert Béchard, député fédéral de Bonaventure, et de M. Lucien Cardin, ministre associé de la défense, pour obtenir aux explorateurs des embarcations de type "dinghy" de l'armée canadienne, ainsi que des parachutes réformée de l'ARC, lesquels seront probablement expédiés directement à Watson Lake, d'ici quelques jours.

L'expédition compte être de retour à Montréal entre le 15 août et le 1er septembre. De tous les explorateurs à tenter semblable aventure sur la rivière Nahanni, le groupe sera le premier à y naviguer en radeau, avec les "dinghys" comme mesure de protection. Leurs prédécesseurs, qui ont tous utilisé des embarcations à coque, n'ont pas tous péri, mais tous ont connu le naufrage.

Le dernier groupe à s'aventurer sur la Nahanni, sur laquelle se trouvent les chutes Virginia, deux fois plus hautes que celles de Niagara, était composé de savants d'origine suisse. Tous trois ont disparu dans la région et une équipe de chercheurs de l'armée canadienne a retrouvé le cadavre de seulement l'un des trois hommes.

Durant ses recherches, le groupe Poirel tentera de localiser les deux autres disparus, qui ont sûrement péri, mais dont les dépouilles peuvent encore être porteuses de notes utiles à divers points de vue.

A leur retour dans la métropole, l'expédition présentera des rapports à la société de géographie de l'université de Montréal, au Service de cartographie du ministère fédéral des mines, à la Société de micrologie du Québec, ainsi qu'aux organismes intéressés à la flore arctique.

Parmi les choses que rechercheront surtout nos explorateurs dans le grand nord, ils songent surtout à une vallée tropicale qui existerait dans cette région, surtout grâce à la présence d'innombrables geysers.

Le coeur livre ses secrets aux cardiologues réunis en congrès

par Marc-Henri CÔTÉ

Le coeur humain a de moins en moins de secrets pour les 1,200 cardiologues des deux Amériques qui assistent depuis hier, à l'hôtel Reine-Elisabeth, au septième congrès interaméricain de cardiologie. Ce congrès qui durera jusqu'à jeudi se tient sous les auspices de la Société interaméricaine de cardiologie. Elle a été fondée en 1944, à l'initiative du Dr Ignacio Chavez; il était alors recteur de l'université nationale de Mexico. La réunion qu'il avait convoquée à l'occasion de l'ouverture de l'Institut national de cardiologie, à Mexico, avait eu un tel succès que l'on décidait sur-le-champ de la fondation de la Société interaméricaine de cardiologie.

La Société de cardiologie de Montréal a été fondée en septembre 1946; elle fait partie de l'Association canadienne de cardiologie.

Le Dr Claude Allard, de l'Institut de cardiologie de Montréal, était, hier, au nombre des cardiologues qui ont prononcé des communications. Il a participé aux séances d'étude sur les maladies coronariennes et le métabolisme des lipides.

Le "type athlétique" peut dénoter la présence d'une forte quantité de graisse dans les vaisseaux sanguins, condition qui prédispose aux troubles cardiaques. Une augmentation de poids après l'âge de 25 ans, indique un accroissement du volume des graisses. Ces constatations ont été faites à l'Institut de cardiologie à la suite d'examens qu'ont subis "1,000 Canadiens français, employés de la ville de Montréal."

Le développement musculaire du cou, des bras, des cuisses a fait l'objet de mesures ; la circonférence des bras et des cuisses correspondait à une plus grande concentration de cholestérol et de triglycides.

Le taux de cholestérol tend à s'uniformiser chez les hommes de 60 ans, mais, une différence du taux de cholestérol chez les hommes de 30 à 50 ans est fort significative.

La tension sanguine baisse brusquement dans l'état de sommeil, a noté le Dr D. W. Richardson, de Richmond, Virginie. De nouvelles valves du coeur sont façonnées à l'aide de tissus découpés des vaisseaux sanguins du patient, a expliqué le Dr C. P. Bailey, de New York. Y a-t-il quelque rapport entre la génétique et les maladies du coeur? Au cours d'une séance d'études sur ce sujet, le Dr Kurt Hirschhorn, de New York, a fait part d'un relevé chez 3,000 étudiants d'université, qui a permis de constater des différences de trois à dix p. c. du contenu de lipides dans le sang de jeunes hommes de santé normale, selon leur origine ethnique. La présence d'un taux élevé de lipides dans le sang se remarque chez les jeunes Juifs.

Les 220 travaux personnels des congressistes seront présentés au cours de six séances plénières, de neuf réunions de groupes d'études.

Le public était admis hier soir à une réunion où sept éminents cardiologues ont débattu entre eux la question suivante : "L'ennemi public numéro un... les maladies cardiaques, aujourd'hui et au cours des dix prochaines années." Le Dr Irwin M. Hilliard, président de la Société canadienne d'études du système cardiovasculaire, a présidé la réunion, à laquelle ont pris part les Drs Chavez, de Mexico; Harken et Katz, Sampson, Paul Dudley White, des Etats-Unis, et Magalhaes Gomes.

Ces médecins passeront en revue les innovations que l'on anticipe au cours des prochaines années dans le traitement des maladies cardiovasculaires. L'interprétation simultanée en anglais, en français et en espagnol permettra de bien suivre les délibérations du congrès interaméricain de cardiologie.

EPS REPRESENTANTS VENDEURS

Une importante compagnie est à la recherche de représentants pour la vente dans la région de Montréal. Les candidats choisis recevront une formation complète et pourront éventuellement accéder à des postes de direction.

Les postulants doivent être de langue française, avoir une bonne formation académique (de préférence, universitaire). Ils devront avoir une belle personnalité, posséder de l'expérience dans la vente (au détail, si possible) ou encore être vraiment intéressés à se faire une carrière dans la vente.

AGE : 24-30 ans SALAIRE : $5,000-$7,000
(durant la période d'entraînement)

Ecrire en fournissant le plus de détails possible, mentionnant le salaire actuel. Discrétion assurée.

Executive Placement Services
a Division of
LEETHAM, SIMPSON LIMITED — MANAGEMENT CONSULTANTS
1245 Sherbrooke St. W., Montreal, Que. 842-4125

Accompagnez
"CHEZ MIVILLE"
en France!

Les départs auront lieu les 9 et 10 septembre pour un séjour de deux grandes semaines en France avec l'équipe "Chez Miville". Voilà des vacances que vous goûterez pleinement, offertes à un prix plus que raisonnable. La raison d'un si long séjour? Le trajet aller-retour s'effectuera par jet d'AIR CANADA. Les prix ci-dessous comprennent: voyage aller-retour, classe économique, excursion 21 jours —transport entre aérogare et hôtel—hôtels (chambre double), taxes et pourboires—majorité des repas —excursion en autocar.

COÛT TOTAL DEPUIS MONTRÉAL: $741.90*.

AIR CANADA

*Il vous est aussi possible de bénéficier de la formule "Partez maintenant, payez plus tard"—le voyage depuis Montréal représente un versement initial de $74.90 suivi de 24 mensualités de $30.12. Les voyageurs dont le départ se fera depuis d'autres villes pourront également profiter de ce plan. Consultez votre agent de voyages ou AIR CANADA, ou encore, faites-nous parvenir ce coupon dûment rempli afin de recevoir par retour du courrier une documentation complète sur le voyage.

Postez à: "Chez Miville En France"
C.P. 598
Montréal 3, Qué.

M.
nom Mme.
Mlle.

adresse

ville comté

province

Mon agent de voyages est:

LD-4

EDITORIAL

Deux cultures ou deux nations?

Les travaux de la dernière séance du Comité parlementaire de la constitution ont fait ressortir une fois de plus le dilemme qui se pose aujourd'hui aux Canadiens français du Québec.

Faut-il opter pour un Canada fondé sur la dualité culturelle? Ou pour un Canada reposant sur la reconnaissance de deux nations distinctes, avec tout ce que cette expression suppose, pour chaque nation, d'homogénéité et de souveraineté?

Me Maurice Allard, de Sherbrooke, opte pour la première hypothèse. M. Raymond Barbeau préférerait la séparation mais accepterait peut-être à la rigueur la seconde hypothèse.

●

La thèse des deux nations, rigidement conçue, présente plusieurs inconvénients majeurs:

1. Elle suppose que la population du Québec est homogène, ce qui est faux. Nous comptons, dans Québec, 20 p. c. de la population qui n'est pas de culture française. C'est un fait embarrassant, mais qui est là.

2. Elle suppose que nous abandonnerions à leur sort le million de Canadiens de langue française vivant en dehors du Québec. C'est une option tellement oublieuse des liens qui unissent le Québec à ces Canadiens français du reste du pays que l'opinion québécoise n'y consentira point.

3. Elle suppose la mise sur pied de structures nouvelles qui sont plus faciles à définir sur papier que dans la réalité. Il est plus facile, par exemple, de proposer un nouveau Sénat binational que de définir le rôle de cet organisme neuf et la manière dont il serait constitué. La dernière livraison du Canadian Forum nous apporte à ce sujet des articles intéressants dont nous reparlerons ces jours prochains.

4. Elle colle trop la notion d'Etat à celle de nation particulière. C'est contraire à l'évolution de la pensée politique contemporaine qui conçoit d'abord l'Etat en fonction des droits des personnes, considérées comme égales indépendamment de toute question de race ou de religion, et qui doit rendre compte de plus en plus de structures politiques embrassant des familles culturelles diversifiées.

5. Appliquée à la lettre, cette thèse entrainerait l'émasculation du pouvoir fédéral, ce qui signifierait l'affaiblissement inévitable du Canada tant dans sa vie interne que dans son action extérieure.

●

La thèse du dualisme culturel est plus nuancée. Elle repose sur deux piliers principaux, complémentaires l'un de l'autre.

Le premier pilier, c'est la reconnaissance de l'autonomie des provinces dans les secteurs reliés à la vie personnelle, familiale, sociale et culturelle. C'est aussi l'acceptation de la juridiction des provinces dans le domaine des ressources naturelles. Cette reconnaissance consacre l'importance du facteur régional dans la vie du pays. Elle assure aussi aux Canadiens français du Québec la possibilité d'organiser conformément à leur génie leurs institutions sociales, culturelles, politiques et économiques.

Le deuxième pilier, c'est l'acceptation d'un Etat fédéral suffisamment fort et articulé pour assurer le fonctionnement efficace du pays. Cet Etat a péché, depuis 1867, par deux côtés:

1. Il a tendu à être trop unilingue. Il n'a pas été suffisamment assis sur l'égalité parfaite des deux cultures.

2. Il a tendu à étendre ses tentacules dans des domaines qui eussent dû rester entre les mains des provinces. Il a profité des circonstances créées par la guerre pour s'approprier des pouvoirs fiscaux que nous jugeons excessifs en temps de paix.

La thèse d'un Canada biculturel voudrait que ces deux maux fondamentaux fussent corrigés de manière nette et stable. Elle postule, entre autres, une revision sérieuse de la répartition actuelle des pouvoirs entre Ottawa et les provinces, la réalisation intégrale du bilinguisme dans toutes les institutions de l'Etat fédéral et la reconnaissance des droits scolaires et sociaux des francophones dans toutes les provinces.

●

Deux cultures ou deux nations? Autour de ce dyptique, se cristalliseront sans doute les travaux du Comité parlementaire de la constitution.

Présentement, on discute de tout avec plus ou moins de rigueur. On emploie les mêmes termes sans nécessairement signifier les mêmes réalités. Certains hommes publics chevauchent, en fait, sur les deux hypothèses lorsqu'ils traitent de ces questions.

Mais cette confusion ne pourra durer indéfiniment. Il faudra avant longtemps mettre un contenu précis sous les vocables que l'on utilise.

Quant à nous, nous préférons la thèse des deux cultures. Elle est peut-être moins séduisante dans l'immédiat. Elle est, en retour, plus apte à assumer la réalité intégrale de ce pays. Elle offre aussi plus de garanties pour le progrès des valeurs de liberté et d'amitié civique qui sont, en définitive, la première raison d'être des sociétés politiques.

Claude RYAN

"... Et maintenant, nous allons tenter l'expérience suprême!"

UN VIGOUREUX ÉDITORIAL DE LA "TERRE DE CHEZ NOUS"

Pourquoi les cultivateurs marcheront bientôt sur Québec

par Paul-Henri LAVOIE,
secrétaire général de l'U.C.C.

Le cultivateur est vraiment chanceux ! C'est une espèce de favorisé, de privilégié. D'une certaine manière, il est choyé, dorloté ! Mais cette chance, ces faveurs, ces attentions sont en quelque sorte à rebours. En effet, elles visent plutôt à le laisser crever ou à mieux l'étrangler !

On connaît très bien l'importance du rôle du gouvernement d'Ottawa dans l'économie agricole. L'exemple des dernières politiques laitières dont nous avons parlé à plusieurs reprises, illustre bien l'affirmation qui précède. Alors que ça commençait à aller un peu moins mal, à la suite des mesures adoptées au cours de l'année 1963-64, on s'est empressé de rogner ici et là, soit principalement en réduisant le subside à la consommation du lait, en diminuant l'aide à certaines catégories de produits laitiers et en abaissant le subside à l'exportation. Tout cela s'est fait en vitesse, quasi en cachette, sans attendre une expérience valable, et surtout en se fichant de l'opinion des producteurs!

Les grandes entreprises commerciales et industrielles ont également des attentions bien particulières pour les cultivateurs. Le cas le plus typique est celui de la Cie Carnation qui, depuis plusieurs années, utilise tous les moyens possibles en vue de détruire l'action collective de ses producteurs-fournisseurs. A défaut de la justice ou du simple bon sens, on recourt à tous les trucs légaux inimaginables et à d'autres tactiques du genre. Sans parler des influences de toutes sortes et des infractions camouflées ou même tolérées par les autorités...

Du côté du gouvernement du Québec, de vraies politiques agricoles sont encore à venir. Il s'accomplit sans doute un travail formidable de paperasses, mais l'action qui s'impose et qui est devenue très urgente, se fait toujours attendre. On semble plus préoccupé de dénoncer les critiques de la situation que de s'attaquer aux causes de cette situation afin de les faire disparaître au plus tôt. Un organisme qui est supposé jouer un rôle prédominant dans le secteur vital de la mise en marché des produits agricoles, la Régie des Marchés, semble plus perdu que jamais dans la brume au point où il y a lieu de s'inquiéter grandement de ce qui peut se passer dans les coulisses...

Pour ceux qui ne comprennent que le langage des chiffres, en voici un éloquent qui démontre bien que les plaintes des cultivateurs sont loin d'être exagérées et que leur situation est vraiment dramatique par rapport à 1949, l'indice du pouvoir d'achat des cultivateurs du Québec établi selon les statistiques du gouvernement d'Ottawa, est passé de 100 à 72.1 en 1963. C'est dire que la vraie richesse du cultivateur a baissé, au cours de cette période, de 27.9%.

Le cultivateur serait au moins en droit d'espérer que le fardeau des taxes et impôts ne soit pas plus lourd pour lui que pour les autres. Or c'est précisément le contraire qui existe au moins pour ce qui est de l'impôt foncier. Il est établi que depuis nombre d'années, le cultivateur paie un impôt foncier au moins deux fois plus élevé que les autres contribuables. Sans s'en tenir rigoureusement à cette proportion, les meilleurs experts reconnaissent que l'écart est très considérable. C'est particulièrement grave dans le cas des impôts scolaires à cause de leur augmentation constante et de leur généralisation même aux paroisses qui n'ont été que très peu frappées jusqu'à maintenant, à la suite de l'établissement d'écoles régionales.

Cette question a fait l'objet de maintes interventions de la part de l'U.C.C. Il y eut tout d'abord de multiples résolutions et mémoires. On se souvient des difficultés et des complications survenues lorsque le moment est venu de soumettre le problème au ministre des Affaires municipales, l'hon. Pierre Laporte. Le dernier congrès général a adopté une attitude très énergique à ce sujet. Une publicité considérable fut faite sur la question. Un mémoire spécial a été présenté à la Commission Bélanger avec recommandation instante d'appliquer des correctifs immédiats en attendant des solutions permanentes. Lors de la présentation du mémoire annuel de l'U.C.C. à l'honorable Jean Lesage, premier ministre de la province et à quelques-uns de ses collègues, le 17 février dernier, la question fut reprise de nouveau et M. Lesage a suggéré de revenir à la charge auprès de la Commission Bélanger afin d'obtenir un rapport préliminaire. Ce fut fait mais en vain, la dernière lettre à cet organisme demeurant même sans réponse officielle.

Dans son dernier discours du budget, M. Lesage, à titre de trésorier provincial, s'est référé à une recommandation de la Commission Bélanger pour préconiser une politique tout en affirmant qu'elle pourrait contribuer à corriger au moins de façon partielle et temporaire, l'injustice de l'impôt foncier pour le cultivateur. Il s'agissait de la généralisation de la taxe de vente de 6% à laquelle étaient soustraits, au moins en partie, principalement les cultivateurs. Une tranche des revenus additionnels en résultant doit être remise aux corporations municipales avec l'espoir que l'impôt foncier pourrait être quelque peu réduit. Or absolument rien ne garantit que ce revenu additionnel sera utilisé à cette fin, ce qui est même fort douteux vu la situation financière difficile d'un grand nombre de municipalités et les besoins nouveaux à satisfaire. De plus, comme ce sont les taxes scolaires qui constituent le gros de la charge, il n'y a absolument aucune assurance ni même espoir de soulagement de ce côté. Donc certitude de payer davantage en taxe de vente et chance tout à fait nulle d'être soulagé quelque peu du fardeau écrasant de l'impôt foncier le plus lourd pour le cultivateur, soit celui pour fins scolaires.

Répétons pour la Xième fois que les cultivateurs n'ont aucune objection à payer leur part. Mais seulement leur juste part. Comme tout le monde. Répétons également que le cultivateur ne s'oppose nullement à une instruction et à une éducation de plus en plus poussées. Au contraire, il a souffert plus que tout autre d'une déficience de ce côté et ressent le besoin d'une amélioration considérable plus que quiconque. Toutefois, si on tient compte de sa situation, on comprend facilement qu'il ne puisse accepter plus longtemps d'être surchargé par rapport aux autres, lorsqu'il s'agit de payer. C'est même surprenant qu'il ait toléré la situation qui lui était faite jusqu'à maintenant!

Le cas de l'impôt foncier n'est peut-être pas le plus grave lorsqu'on tient compte de l'ensemble de la situation du cultivateur. Mais il est particulièrement frappant à cause de l'injustice flagrante qu'il représente. Ajouté à tout le reste, il devient la goutte (et une grosse goutte!) qui fait déborder la coupe. Il prend allure de preuve précise et éclatante qu'en dépit de toutes les belles paroles et déclarations, certaines autorités responsables se moquent de la classe agricole!

Ceux qui ont en main la solution du problème n'ont pas jugé à propos de marcher, jusqu'à maintenant, même s'ils étaient justifiés et même moralement obligés de le faire. Le cultivateur, pour sa part, a décidé de marcher. Il marchera sur la capitale provinciale, sur le Parlement, afin d'obtenir correction à l'injustice criante de l'impôt foncier. Il consentira les efforts et les sacrifices nécessaires afin de manifester son mécontentement et sa solidarité.

Cultivateurs du Québec, vous en avez assez de faire rire de vous? Ça fait assez longtemps qu'on vous fait marcher avec des belles promesses? Vous êtes décidés de marcher par et pour vous-mêmes, à la place de ceux qui auraient dû le faire depuis longtemps, afin de les décider à marcher pour de bon? Alors préparez-vous à la marche sur Québec que vous réclamez instamment, depuis plusieurs semaines, afin que ceux qui ont la responsabilité et le devoir de s'ouvrir les yeux et d'agir, réalisent enfin que certaines injustices dont souffre un groupe par ailleurs particulièrement défavorisé, ne peuvent persister indéfiniment.

Le temps est venu d'employer un langage qui devrait être compris. Si cela ne suffit pas encore, il vous restera à élever davantage la voix jusqu'à ce que vous obteniez justice. Soyez prêts!

(La Terre de chez nous" 10 juin 1964).

lettres au DEVOIR

Sommes-nous si dépourvus ?

Sommes-nous vraiment si dépourvus? Il est des moments où le plus engagé ou enragé des optimistes se prend à douter. Cela paraît logique. Qui n'a pas connu, en des passes plus difficiles, cette solution à l'insoluble? Du reste, quel optimiste engagé pourrait soutenir sa thèse, sans avoir traversé cette épreuve du doute, sans entrer dans la vision de Montaigne qui a ses façons personnelles de défendre le sujet?

La formule "démocratie" semblait inattaquable. Un roc, un symbole d'une civilisation contemporaine promise à toutes les réalisations, l'expression de la justice, du partage des valeurs, de l'ouverture d'esprit. Pour résumer, le symbole de *l'attention appliquée et exercée à tous les niveaux des ressources humaines.*

On a décidé de détourner ce trop encombrant symptôme, pour lui substituer, sous le couvert de la science et de l'absence de préjugés, l'allure "bel esprit" pour les uns, et le dada "liberté" pour les autres. De la poudre pour les yeux, de gros sous pour les caisses, des rembourrures pour les angles, des néons pour les enseignes! Gouvernants et douaniers si sévères, lorsqu'il s'agit de délivrer des laissez-passer pour certaines marchandises et certificats, sur la qualité sanitaire des immigrants, se révèlent pourtant bien peu soucieux de la cote morale et la portée intellectuelle et psychologique des mêmes éléments, qui traversent nos frontières sans plus d'inquiétude, et viennent exhiber les produits de l'écran, de la scène, des ondes, des kiosques et des librairies, enrichir les effectifs des maisons douteuses de tous genres, sans autre forme de procès. Combien de Français éminents ont déploré, en notre présence, ce fait qu'un si grand nombre de leurs compatriotes trahissent le visage et l'esprit de leur pays! Rejetés chez eux, ces produits non rentables et désavoués, sont accueillis et recherchés chez nous, parce que présentés par des propagandes savamment élaborées. Rien n'est négligé: présentation artistique, éclairages avantageux, discrétions simulées ou enseignes tapageuses, selon le cas. Tout le mécanisme publicitaire est mobilisé pour soulever l'intérêt à l'étage qui convient, au milieu visé. Belle pâture à notre maturité crédule, pour ne pas dire à notre infantilisme chronique!

A quelle heure et à quel âge éveillerons-nous notre sens critique et notre "bon sens" tout court? Notre sentiment de la dignité est-il devenu si flasque que nous ne sachions plus faire le partage, ou du moins en confier le soin à une "élite véritable", imperméable aux soporifiques flatteurs de "l'argent", de la "renommée", de la "vedette"?

N'avons-nous pas *trop entendu* qu'au Canada n'existe pas la discrimination? Et pour mieux maquiller cette assertion, on s'emploie, sous ce prétexte fallacieux, à servir le même menu à tous les âges, à toutes les heures, à tous les étalages, à toutes les antennes, à toutes les enseignes.

Quand nous aurons pris la mesure de notre propre ennemi intérieur, et il est de taille, nous serons sur le point de réaliser la valeur de "l'affranchissement véritable", c'est-à-dire que, las de tous ces masques, nous découvririons que notre XXe siècle est assez riche d'*éléments constructeurs* pour explorer toutes nos énergies et combler nos désirs d'expression légitimes, aux dimensions de nos innombrables possibilités.

Capitale du plaisir, monopole de la liberté, métropole du libertinage, était-ce là le visage que nous nous apprêtions à arborer, en guise de fond de scène, pour le visiteur et le résidant, *témoin de 1967?* Sommes-nous si dépourvus?

Une optimiste rengagée.

Marie-Paule BRIEN,
Nicolet, Qué.

La patrie

J'ai lu "l'article du Dr Jutras" de la page éditoriale du "Devoir", et vous dire comment il devrait être lu par tout le monde, afin de créer un climat de devoir et de confiance; pour ma part je me charge de l'envoyer à M. Pearson, qui a besoin de savoir ce qu'est "Patrie".

Que le "docteur Jutras" nous revienne encore s.v.p.

Jean Banville

Sur deux éditoriaux

Après avoir lu l'éditorial de Pelletier sur le même sujet, je me suis demandé s'il valait bien la peine de vous faire part de ma réaction à votre article intitulé "La mise au point de M. Lévesque". Enfin, voici :

Il y a deux sortes d'écrivains. Les uns nous livrent leur vision du monde, ils jettent de la lumière sur les zones grises et leur donnent une coloration plus vive. Ils nous délivrent des chaînes de l'habitude et de l'inhibition. Les autres ont le souci et le don de plaire à un vaste public.

Les hommes politiques pourraient être classés dans deux catégories analogues. C'est un rare bonheur, au pays de l'individualisme, que de les voir conjuguer leur action. Les tenants du "Divide et impera" peuvent y voir des objections mais il est étonnant d'entendre le directeur du "Devoir" se faire leur écho, en sourdine bien entendu.

Pourquoi vouloir emprisonner nos chefs responsables dans une camisole de force et les obliger à préciser leurs positions ? Pour qu'on les accuse ensuite de poser des ultimatums? Pourquoi ne pas demander de précisions à l'autre partie? en particulier sur le fédéralisme coopératif pour lequel vous réservez toutes vos indulgences.

Léonard Dubé.

Un test pour le nouveau fédéralisme

Lors d'un débat aux Communes, la semaine dernière, sur la loi nationale de l'habitation, le député de Saint-Jacques, M. Maurice Rinfret, a souligné l'injustice commise par Ottawa à l'égard du Québec, quant à l'aide accordée par cette législation fédérale pour la construction de logements à loyer modique, aide qui profite bien plus aux autres provinces qu'à la nôtre.

M. Rinfret a rappelé des chiffres éloquents souvent cités : Du 1er janvier 1948 au 31 octobre 1962, on a construit 10,870 logements à loyer modique en vertu de cette législation, dont seulement 796 dans le Québec. Avec plus du quart de la population du pays, nous n'avons pas 8 p.c. de ces logements subventionnés par Ottawa à même des impôts dont nous payons toute notre part.

Selon une statistique un peu plus récente, l'Ontario avait construit 5,806 de ces logements avec les crédits et subsides fédéraux; d'autres programmes ont été approuvés depuis, qui portent le total actuel à plus de 6,000; le Québec en est toujours aux seuls 796 logements qui forment les Habitations Jeanne - Mance, unique application de cette législation chez nous, malgré les efforts répétés de Montréal et de plusieurs autres villes de notre province pour profiter de cette loi.

Vendredi dernier, M. Maurice Allard, dans son intervention au comité provincial de la constitution — qui fait le sujet de l'éditorial d'aujourd'hui — a cité cette injustice comme un exemple flagrant du fait que les programmes et les lois préparées par Ottawa sont adaptés aux besoins des autres provinces bien plus qu'à ceux du Québec. C'est en effet un cas évident, indiscutable, qui devient un défi ou un test pour le fédéralisme coopératif.

Des logements vides

Or voici qu'au moment où MM. Rinfret et Allard rappellent ce grave accroc aux principes du fédéralisme, puisque le Québec n'a pas sa part raisonnable d'un programme auquel il contribue par ses taxes, les journaux annoncent qu'environ 25 logements sont vacants aux Habitations Jeanne-Mance. La Société centrale d'hypothèques et de logement a donc un prétexte apparemment plausible pour répondre que même s'il y a peu de logements à loyer modique à Montréal, c'est encore trop puisque tous ne sont pas loués.

Cette situation paradoxale apporte pourtant une preuve de plus qu'on ne tient pas compte des besoins du Québec. Les seuls logements qui sont vacants aujourd'hui ou qui l'ont été à quelques reprises dans le passé aux HJM sont exclusivement des logis de trois ou de quatre pièces. Par contre, pour les logements plus spacieux de 5, 6 et 7 pièces, non seulement il n'y a pas de vacances, mais on a des listes d'attente de plus de cent candidats, et les demandes seraient encore plus nombreuses si l'on ne savait pas déjà que tous ces logements sont occupés.

Aux HJM, les trois quarts des logements sont de 3 et 4 pièces, ce que l'entreprise privée de la construction produit déjà en surabondance; ce qui nous manque ce sont des logements familiaux comportant cinq pièces et plus. Dans la trop faible mesure où on a utilisé ces subsides fédéraux chez nous on l'a fait d'une façon qui ne répond pas à nos besoins réels. Ce groupe d'habitations rend de grands services, mais ce serait encore bien mieux si les logements étaient plus spacieux, car il nous en manque des milliers.

L'encombrement

Notons un autre aspect important de la question. Il arrive très souvent que dans des logements appartenant à des propriétaires privés, une famille plus ou moins nombreuse loge dans un logement trop petit. C'est ainsi que le recensement de 1961 indique pour Montréal un taux élevé de logements encombrés ou surpeuplés. Parce qu'elles n'ont pas les moyens de payer davantage, des familles se logent ainsi à l'étroit, et leur logis devient insalubre par surhabitation même s'il est neuf et moderne.

BLOCS NOTES

Les règlements des habitations à loyer modique interdisent un tel encombrement, de sorte que les petits logements ne peuvent être loués qu'à des ménages de deux ou trois personnes, au plus quatre lorsque les deux enfants sont du même sexe puisqu'un logement de quatre pièces n'a que deux chambres. Comme le loyer de ces logements est basé sur le revenu familial, on paiera le même prix pour trois pièces que pour six ou sept, à revenu égal; de sorte que le grand logement est bien moins coûteux relativement pour la famille qui en a besoin et est assez nombreuse pour l'obtenir.

Des milliers de petits salariés ont besoin de logements spacieux à loyer modique et n'en trouvent pas, même si des logements trop petits et trop chers restent vides. Puisque nous avons droit à notre part de ces subsides fédéraux consacrés à l'habitation, pourquoi ne construit-on pas de ces logements au Québec comme dans les autres provinces ?

●

Pour prouver le changement

M. Lesage vient d'insister de nouveau, dans son discours de Hanover, sur la réforme nécessaire du fédéralisme canadien. Voici un cas où il faut que ça change si l'on veut démontrer que le nouveau fédéralisme coopératif est efficace et n'est pas le statu quo.

Le gouvernement provincial et nos ministres fédéraux doivent prendre des mesures pour que nos villes obtiennent leur part légitime de ces subsides. Pour rattraper le temps perdu, il faudrait construire à bref délai quelque quatre milliers de nouveaux logements à loyer modique, des logements spacieux qui seraient répartis dans la province selon les besoins les plus urgents.

P. S.

PROPOS D'HISTOIRE

— IV —

Les suites d'une émeute

Par Antoine BERNARD

Vive et prolongée fut l'émotion causée, à Montréal, par l'incendie criminel de l'hôtel du gouvernement, dans la soirée du 25 avril 1849. Le désarroi était total. Avec la bâtisse, avaient brûlé les archives et toute la documentation du régime de l'Union, depuis 1840. On repartait, en somme, à zéro, mais avec quelle amertume dans l'âme !

Dans ces jours troublés, le calme du gouverneur Elgin, associé à la fermeté du ministère Lafontaine-Baldwin, sauva ce qui pouvait être sauvé. La ville de Montréal, décidément trop brouillonne, dut renoncer à ses ambitions de capitale du Canada. Mais les principes essentiels, visant à l'affermissement, à l'accroissement d'une patrie canadienne, continuèrent d'orienter l'activité du gouvernement. Baldwin était un Irlandais dont le grand-père et le père, venus en 1798 de la région de Cork, s'étaient fixés au comté de Durham, en Ontario. Né en 1804, avocat et bon "debater", Robert Baldwin assimilait facilement la situation du Canada français à celle de son pays ancestral, foulé par la botte anglaise depuis des siècles. Quant à Louis-Hippolyte Lafontaine, aussi ardent patriote que Papineau, il possédait, en plus, la prudence nécessaire à un chef politique.

Dès le 26 avril, au lendemain de l'incendie, la Chambre se réunit, tant bien que mal et sous la protection des troupes, dans la salle du marché Bonsecours, au pied de la rue Saint-Denis. Un peu gênés par le drame qu'ils avaient provoqué, les orateurs tories esquissèrent un semblant de défense, en accusant d'anti-britannisme le tandem Lafontaine - Baldwin. Sans trop hausser le ton, on leur répondit: "Vos discours incendiaires ont allumé l'incendie. Reprenez vos sens, revenez à la raison, et le pire pourra être évité." Là-dessus, le calme se rétablit à la Chambre, cependant qu'un député tory de l'Ontario, M. Wilson, se détachait de son parti en dénonçant tous les factieux des deux provinces.

L'atmosphère de la ville s'apaisa moins facilement. La résidence de Lafontaine, objet d'attaques nocturnes, subit des dégâts, ainsi que celle du Dr Wolfred Nelson, le patriote de 1837 devenu député du comté de Richelieu et domicilié à Montréal. L'imprimerie du "Pilot," journal favorable au gouvernement, fut endommagée. Ce climat d'émeute se prolongea plusieurs jours, et la résidence d'Elgin (Monklands) dut être gardée jour et nuit.

Le 30 avril, au Château Ramezay, nouvelle séance de la Chambre et cérémonie spéciale. Désireuse d'exprimer à lord Elgin, avec ses regrets, ses sentiments de gratitude pour l'esprit de justice qu'il a manifesté depuis son arrivée au pays, la Chambre (par un vote majoritaire) lui présente une adresse de remerciement. C'est malheureusement l'occasion de désordres renouvelés. On doit lire les trois sommations (Riot Act), on doit se servir de la troupe pour disperser des groupes menaçants. Avec tout cela, on ne peut empêcher les émeutiers d'atteindre la voiture du gouverneur, à son retour. Des pierres brisent les glaces du carrosse et blessent lord Bruce, frère du gouverneur. Maîtrisant son émotion, Elgin empêche les soldats de tirer sur les énergumènes: "Je veux éviter toute effusion de sang", dit-il. Et il réintègre sans autre accident, sa résidence étroitement surveillée.

C'est au cours d'une séance subséquente que la Chambre, après un débat libre qui n'engageait pas la responsabilité du ministère, décida de s'éloigner de Montréal. Par 33 voix contre 25, on vota une adresse priant le gouvernement "de convoquer alternativement la législature dans les villes de Toronto et de Québec, à des intervalles de quatre ans". Parmi les députés qui s'opposèrent à la mesure, on remarque les noms de Georges-Etienne Cartier, Lafontaine et Papineau. Cartier, né en 1814, était député de Verchères depuis 1848.

La dramatique session, ouverte le 18 janvier 1849, se termina le 30 mai. Déjà, deux chefs tories, Allan MacNab et William Cayley, étaient rendus à Londres, chargés de dénoncer le "bill d'indemnité" et de demander le rappel du gouverneur Elgin. Un ministre libéral, Francis Hincks, les avait suivis de près, en vue d'annuler leurs efforts. Une grosse partie se jouait: le sort du "gouvernement responsable" au Canada.

Le premier ministre britannique, John Russell, libéral, et le ministre des Colonies, lord Grey, prirent nettement parti pour Elgin et pour le gouvernement Lafontaine-Baldwin, qui avait fait voter le fameux bill favorable aux Patriotes de 1837. Tel ne fut pas, toutefois, l'avis de Gladstone, chef de l'opposition tory à Londres. Dans un véhément plaidoyer, il dénonça ceux qui prétendaient indemniser des sujets rebelles pour des pertes subies à cause de leur rébellion. Il réclama le désaveu du bill, et un ardent débat suivit. Finalement, le 14 juin 1849, un scrutin de 291 voix contre 150 approuva le vote de la Chambre de Montréal et l'attitude du gouverneur Elgin. Ce dernier avait cru sage, vu les circonstances, d'offrir sa démission à Londres. Il se vit confirmer à son poste, qu'il devait garder jusqu'en 1854.

Voilà comment, en 1849, deux événements d'importance s'inscrivirent aux annales canadiennes. La ville de Montréal, troublée par des fanatiques d'une autre province (surtout), perdit son privilège de capitale, qui n'avait duré que cinq ans. Par contre, l'attitude et le vote des Communes britanniques marquèrent une évolution décisive dans les relations anglo-canadiennes. Le vieux toryisme canadien du Haut-Canada, qui prétendait faire, de son attachement servile à la Couronne britannique, un instrument de domination et d'exploitation systématiques, dut s'avouer rudement ébranlé, sinon définitivement vaincu. Il y aura encore, pour les Canadiens français, des luttes à soutenir. Mais un grand pas a été fait, en 1849, dans la voie du gouvernement "pour le peuple et par le peuple". On peut désormais augurer de l'émancipation progressive du peuple canadien.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger: $25. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : Victor 4-3361

H.-Marcel Caron, C.A., reçoit les félicitations de son prédécesseur, Frank-T. Denis, C.A., après son élection à la présidence de l'Institut des comptables agréés de Québec.

Marcel Caron, élu président de l'Institut des comptables agréés

Au cours de sa 84ième assemblée annuelle, à Montréal, l'Institut des comptables agréés de Québec a élu M. H.-Marcel Caron, C.A., au poste de président. Il y remplace M. Frank-T. Denis.

Dans son rapport annuel, M. Denis a parlé des activités spéciales de l'Institut: il s'est étendu sur les travaux du comité spécial des impôts, chargé de préparer le mémoire que l'Institut a présenté à la Commission royale d'enquête sur les impôts de Québec. Ce mémoire formulait des suggestions détaillées sur une nouvelle répartition exclusive des domaines fiscaux entre les différents niveaux de gouvernement. Un autre comité spécial, a déclaré M. Denis, a rédigé, à la demande de la Commission des valeurs mobilières de Québec, un rapport exposant ses vues sur la forme et le contenu des états financiers que les courtiers en immeubles doivent remettre à la commission à l'appui d'une demande de permis. Ces recommandations, a précisé M. Denis, ont été acceptées par la commission, qui les a publiées dans leur quasi-totalité sous la forme de règlements.

En plus de M. Caron, les officiers pour la nouvelle année sont: John F. Lewis, 1er vice-président; Frank S. Copan, 2e vice-président; Jacques Raymond, secrétaire; et Roger Stanton, de Québec, trésorier. Les membres du conseil de l'Institut sont: Professeur K. F. Byrd, Abraham Chodas, Gordon B. Clarke, G. Ian Craig, Albert Garneau (Québec), Marcel Hurtubise, Robert Jacques, Roland Nobert (Trois-Rivières), Edmond Lemieux, P. M. Courey, L. M. Nelson, R. George Buckingham, John W. Tait, J. A. Madill, A. D. Ruby et J. D. Hogg. Le directeur administratif et registraire est C. D. Mellor, C.A.; le directeur adjoint est André Desrochers, C.A.; le registraire adjoint est Benoit Lemay, C. A.

Après un an et demi de procédures, le procès Gaspé Copper Mines - Métallos a pris fin hier

QUEBEC — Après trois ans et dix mois, dont un an et quatre mois de procédures à peu près continues devant la Cour supérieure, la poursuite de $5,278,692 que la compagnie Gaspé Copper a intentée à la United Steelworkers of America, de Pittsburgh ,aux Etats-Unis, à la suite de la grève de Murdochville, a officiellement pris fin, annonce un communiqué de Noranda Mines.

Gaspé Copper, une filiale du groupe Noranda, a déposé devant le juge Antoine Lacoursière, un document contenant trois livres dans lequel elle répond à la plaidoirie (dix volumes, plus de 2,000 pages) que les travailleurs unis de l'acier ont présentée en octobre dernier, en réponse à la plaidoirie (quatre livres, 200 pages) que Gaspé Copper avait déposée en octobre 1962.

Dans le document qui vient d'être déposé, les procureurs de la Gaspé Copper — Mes Gaston Pouliot et Jean Martineau — protestent contre le fait que le plaidoyer des travailleurs unis de l'acier contienne "d'innombrables questions étrangères à la cause" et "semble avoir pour but de faire perdre de vue le fond du litige", à savoir la légalité ou non de la grève de Murdochville, ainsi que le caractère illégal et criminel de certains actes commis par des syndiqués.

Selon les procureurs de Gaspé Copper, l'argument des syndiqués, "réduit à son essence, débarrassé de tout ce qui en camoufle la vraie trame, apparaît tout de suite sans fondement" et constitue une tentative destinée à faire oublier "la preuve écrasante" que la compagnie a présentée. En particulier, le plaidoyer des travailleurs unis de l'acier "omet soigneusement de relever les innombrables contradictions" qu'on trouve dans les témoignages de MM. Roger Bédard et Emile Boudreau, deux représentants syndicaux.

Enfin, à l'argument du syndicat qui affirme que c'est la requête de Gaspé Copper, en vue d'obtenir un bref de prohibition, qui a provoqué la grève, les procureurs de la compagnie répliquent que tout bref de prohibition représente le "droit inaliénable" de faire décider par les tribunaux canadiens tout point de droit ou de fait qui paraît contentieux.

"En abaissant nos frais d'emprunt, le prêt plan-à-Terme nous a permis de consacrer plus d'argent à notre stéréo!"

Cela vaut la peine de passer à la Banque Royale avant de courir les magasins! C'est ainsi que l'on peut emprunter de manière rationnelle et économique. Pas de frais supplémentaires ou dissimulés. La prochaine fois, procurez-vous d'abord la somme dont vous avez besoin; mettez-vous en bonne position pour négocier, grâce à un prêt plan-à-terme comportant une assurance-vie.

Financez vos achats d'avance à la BANQUE ROYALE

Il y a une succursale dans votre quartier

postez votre courrier souvent le jour durant vos lettres iront à destination plus rapidement

POSTES CANADA POST

BROSSEAU

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

"La maison du piano depuis 1896"

LIQUIDATION

Pure et simple

(Quantités limitées)

ATTENTION

JAMAIS DE PAREILS PRIX FURENT OFFERTS À MONTRÉAL DANS LE COMMERCE DU PIANO.

Modèle 104-108

PIANO THE *London*

Style Louis XV

Nous offrons six pianos de ce modèle au cours de cette vente : cinq de fini noyer et un seulement de fini acajou. Clavier de 88 notes avec couvercle. Riche sonorité. GARANTIE DE 5 ANS.

Prix régulier : $895.00

SPECIAL : $579.00

(Banc en plus)

PIANO THE *London*

Style Contemporain

De ce modèle nous offrons cinq pianos durant cette vente : trois de fini ébène et or, deux de fini blanc antique et or. Clavier de 88 notes avec couvercle. Belle sonorité. GARANTIE DE 5 ANS.

Prix régulier : $850.00

SPECIAL : $549.00

(Banc en plus)

Modèle 101-108

Modèle 105-108

PIANO THE *London*

Style Provincial Français

Nons offrons 10 pianos de ce modèle durant cette vente. Cinq de fini arbre fruitier et cinq de fini blanc antique et or. Clavier de 88 notes avec couvercle. Sonorité exceptionnelle. GARANTIE DE 5 ANS.

Prix régulier : $895.00

SPECIAL : $579.00

(Banc en plus)

LIVRAISON SUR PAIEMENT DE LA TAXE DE VENTE — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER LE SOLDE

Stationnement municipal en face rue Ste-Catherine et à côté rue Berri

Ed. Archambault INC

La maison de confiance établie en 1894

500 EST, STE-CATHERINE - 849-6201 • 2140 DE LA MONTAGNE - 845-6202

Magasins ouverts les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9 heures

Stationnement gratuit au "Pigeon Hole Parking", 1445 de la Montagne

théâtre • musique • cinéma • variétés

Télésélection

• **Long métrage, à 2 heures, Mon loufoque de mari,** avec Lucile Ball et Franchot Tone.
• **Aux Chefs-d'oeuvre de la musique,** à la radio, à 3 heures, le **1er Concerto de piano,** de Chopin, et **Les Fontaines de Rome,** de Respighi.
• **Long métrage, à 3h.30, L'Attentat** ou **Varsovie contre Gestapo,** film polonais.
• A 8 heures, **Filles d'Eve,** téléroman de Louis Morisset.
• Au **Concert symphonique,** à la radio, à 8h.30, la **Symphonie no 88 en sol,** de Haydn, et **Harold en Italie,** de Berlioz, avec l'Orchestre philharmonique de Berlin.
• A la télévision, à 9 heures, **Lune de miel** au bord du Rhin.
• A 9h.30, **Leur histoire est une épopée,** reportage sur les cérémonies qui ont marqué le 20e anniversaire du débarquement en Normandie.
• **Ciné-Club,** à 11 heures, présente **Hiroshima mon amour,** film d'Alain Resnais, avec Emmanuelle et Eiji Okada.

Un M. West à l'écran

DARWIN — Le livre de Morris West, "Les Souliers de Saint-Pierre", va être porté à l'écran par la Metro Goldwyn Mayer. Le metteur en scène sera George Englund.

M. Morris West a déclaré que pendant le tournage qui aura lieu à Rome, lui-même et M. Englund se tiendront en contact étroit avec des autorités ecclésiastiques.

La télévision... par Gaston Saint-Pierre

Entre dix-neuf films à "Camera '64"

Commencer une chronique de télévision en traitant des émissions inscrites au programme de la soirée du dimanche, voilà qui est un peu se faciliter la tâche. Cette soirée compte en effet d'excellentes émissions, "L'Afrique noire d'hier à demain", "Caméra 64", "En reprise", "Documents", oeuvres personnelles, documentaires inédits. De plus, la soirée du dimanche 14 juin ne comportait qu'un seul des 19 films "long métrage" qui parsèment cette semaine, laissant une moyenne de trois films par jour pour les autres six jours. Il semble qu'on veuille suppléer ainsi, d'une manière un peu abusive, à l'absence de création, au cours de l'été, à notre poste d'Etat. D'autre part, ceci permet néanmoins au téléspectateur de voir d'excellents films comme "Hiroshima mon amour" ce soir à 11 heures. Ne vaudrait-il pas mieux cependant que, dans la mesure du possible, les films soient laissés aux salles obscures et que l'on crée davantage au Canal 2?

Jean-Pierre Fournier se plaignait, en page éditoriale (Blocs notes) du Devoir de samedi de l'absence d'informations au public de la part du secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures. Un fait précis: la visite du chancelier Ludwig Erhard la semaine dernière dans la capitale... "Tout ce qu'on en a su provenait de M. Erhard lui-même qui s'est prêté mercredi à une conférence de presse. Du côté canadien, rien"...

Grâce à l'émission "Caméra 64", nous en savons un peu plus, non seulement de la visite même de M. Erhard, mais encore de sa politique, des impératifs qui la guident, des interprétations qu'on lui en donne et des ajustements qu'elle nécessite de la part des pays impliqués de près ou de loin dans le problème allemand de la réunification et celui, plus général, de la détente entre l'Est et l'Ouest.

Georges Dor a choisi la formule classique du commentaire s'imbriquant dans la représentation de l'actualité, celle de l'événement récent et celle qui se rattache à cet événement. Des correspondants commentateurs viennent faire le point d'une politique définie en fonction des pays où ils demeurent.

Cette émission se veut d'information et, analysant comme elle fit dimanche soir l'homme et la politique Erhard, elle se montre, de plus, didactique. Peut-être un peu trop pour le téléspectateur moyen.

Jacques Fauteux assis à une table, lisant un texte devant un décor écrasant, les commentateurs lisant ou récitant leur texte en un lieu précis des villes qu'ils habitent, tout cela nous donne une image assez statique; et la façon sérieuse d'aborder un sujet qui, en lui-même, est déjà sérieux pourrait rendre tout cela assez ennuyeux. La réalisation de cette émission, dimanche soir, grâce à l'enchaînement nerveux et parfois précipité des scènes, et à la diversité des points de vue palliait à cet inconvénient. D'autre part, elle comblait une lacune d'informations de la part du secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures. Elle était donc dans son rôle, ce dont on ne saurait la blâmer.

Les étoiles du Ballet de l'Opéra de Paris à Montréal et à Québec

A peine de retour d'une tournée triomphale de plusieurs mois en Orient et en Extrême-Orient, tournée qui les conduisit successivement en Iran, en Turquie, en Indonésie, au Japon et ailleurs encore, voilà que les étoiles du Ballet de l'Opéra de Paris se feront applaudir pour la première fois à Montréal pour la plupart d'entre elles, les 19, 20 et 21 juin à la Place des Arts, sous les auspices de Canadian Concerts and Artists.

La tournée canadienne de ces vedettes que sont Yvette Chauviré, Liane Daydé, Juan Giuliano, Marjorie Tallchief, Michel Renault et les deux artistes invités, Rosella Hightower et André Prokovsky qu'entourent d'autres solistes et tous leurs camarades du corps de ballet, se poursuivra ensuite, les 23 et 24 juin au théâtre Capitol à Québec, puis les 26 et 27 juin à l'O'Keefe Centre de Toronto et la tournée se terminera les 2, 3, 4 et 6 juillet sur la côte ouest avec leur participation au Festival international de Vancouver.

Partout où ils sont passés, le public comme la critique a été unanime pour louanger ces étoiles françaises de la danse et les récents extraits de presse puisés dans les plus grands journaux du monde entier et que nous allons citer ci-après, forment un témoignage éloquent et impartial tout à la gloire et à l'honneur de ces prestigieux artistes tant sur le plan individuel que pour l'ensemble de la compagnie.

"Le Ballet français triomphe à Phnom-Penh" titrait le 13 mars 1964 le journal "La Vérité" de cette grande ville qui est la capitale du Cambodge et l'on pouvait lire dans l'article qui suivait: "Le mirage s'est évanoui laissant au coeur de chaque spectateur la mélancolie d'une divine approche déjà enfuie. La beauté ne peut être sans désespérance. Ainsi les étoiles de l'Opéra de Paris nous ont fait don de cet inexplicable vague à l'âme qui suit l'appréhension de la perfection."

Et plus loin, on pouvait lire encore: "Leur virtuosité à tous est au delà des mots: il faudrait, pour la traduire, se servir de quadruples croches, de plumes de cygnes, de rayons de lune, d'équations transcendantes... C'est une démonstration de la beauté du corps qui donnerait à des dieux la tentation de devenir hommes. Les quatre étoile et les trois solistes ont tenu sous le charme l'assistance qui les a applaudis longuement."

Le 5 mars dernier, le critique du "Téhéran Journal" de Téhéran écrivait: "Le corps de ballet français est venu, il a dansé, il a conquis. Cette compagnie demeure attachée à la période classique et romantique du ballet et elle excelle dans ce genre. En un mot, c'est l'un de ces spectacles qui se termine par un soupir; un soupir de regret que tant de beauté doive finir comme toutes les bonnes choses et que l'on doive rentrer à la maison pour dormir et en rêver."

Notons que le spectacle donné à la Place des Arts le vendredi soir 19 juin sera une grande soirée de gala placée sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal pour marquer l'inauguration des Fêtes du Canada français qui dureront dix jours pour la première fois cette année dans le cadre de la Fête nationale des Canadiens français.

Voilà donc une idée de ce qu'est le spectacle que nous présenteront sous la conduite du chef d'orchestre français Jean Doussard qui dirigera un orchestre symphonique, les étoiles du Ballet de l'Opéra de Paris à Montréal et à Québec prochainement. On pourra applaudir notamment au cours de l'une ou l'autre des soirées, la "prima ballerina" Yvette Chauviré dans "La mort du cygne", musique de Camille Saint-Saens, chorégraphie d'Yvette Chauviré d'après Michel Fokine, ballet-solo dans lequel cette étoile a triomphé dans le passé.

Diane Mauger primée à Paris

PARIS — Une jeune pianiste canadienne-française bien connue dans les milieux musicaux de Montréal, Diane Mauger, vient de remporter un prix de piano au Conservatoire de Paris. Originaire de Saint-Antoine sur Richelieu, Diane Mauger a étudié à l'Ecole d'Indy avec Yvonne Hubert et au Conservatoire de Paris avec Yvonne Lefebure et Germain Monnier.

UNE INOUBLIABLE SOIREE DE BALLET CLASSIQUE ET ROMANTIQUE

les Etoiles du Ballet de l'Opéra de Paris

Au programme: La Mort du Cygne; Roméo et Juliette; Le Cygne Noir; Pas de Quatre; Idylle; Grand Pas de Deux Classique; Noir et Blanc.

Sam. Dim. soirs, 20, 21 juin matinée: dim. 21 juin

PLACE DES ARTS

Prix (taxe incl.) SOIRS: $6 $5 $4 $3 $2.50. MAT. $5 $4 $3.50 $2.50 $2.

BILLETS EN VENTE à la Place des Arts; Canadian Concerts, 1822 Sherbrooke o. (sous-sol); Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Cath. o., et 2140 de la Montagne; chez Charlebois Bijoutier, 4960 St. Denis et 2115 Jean-Talon o.; chez Fortin Télévision, 47 Fleury o.; la Librairie Ducharme, 418 Notre-Dame o.

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
(Courses tous les soirs, sauf le dimanche)
Cuisine réputée au restaurant "LE CENTAURE" dominant la piste. Réservations: 735-2580. Immense terrain de stationnement. Venez donc!

L'éblouissante Jeanne MOREAU
avec CLAUDE MANN, PAUL GUERS
dans un film de JACQUES DEMY

LA BAIE DES ANGES
Un bien beau film FRANCE DIMANCHE
3e SEM.
On n'a jamais rendu plus intelligible au spectateur le mécanisme diabolique du jeu LE FIGARO.
Musique de MICHEL LEGRAND
CINEMA FESTIVAL
1206 EST, RUE STE-CATHERINE 525-8600
Sur semaine: 7.30, 9.30
Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

ST-DENIS et BIJOU
Un film d'une splendeur rarement égalée!
JEAN MARAIS · GEORGES MARCHAL
BERNARD VERLEY · DANIELE GAUBERT

L'AIGLON EN COULEURS
NAPOLÉON II
ÉGALEMENT À L'AFFICHE
ROSSANO BRAZZI · GABY ANDRÉ
La haine et l'amour s'affrontent dans
L'INJUSTE CONDAMNATION

MICHÈLE MORGAN PLUS BOULEVERSANTE ET PLUS BELLE QUE JAMAIS
Au pays du désir et de la solitude les tourments de l'enfer
CONSTANCE AUX ENFERS
DANY SAVAL

Mademoiselle Scampolo ROMY SCHNEIDER EN COULEURS
Cinéma JEAN-TALON
AIR CLIMATISÉ STATIONNEMENT GRATUIT
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD

Enfants de 10 ans et plus admis aux matinées. Etudiants de 16 ans et plus admis en tout temps 99¢
Réservez vos billets par téléphone UN. 1-2807
SAMEDI, DIMANCHE, FETES, MATINEE A 2 h. — $2
MATINEE MERC. A 2h. — $1.50
EN SOIREE A 8 h. — $2.50
4 DERNIERS JOURS
THE FALL OF THE ROMAN EMPIRE
ULTRA-PANAVISION · TECHNICOLOR
ALOUETTE
STE-CATHERINE, près BLEURY
Air climatisé

CINERAMA MAR. 8h.30 — MER. 2 · 8h.30 CINERAMA
EN CINERAMA et Technicolor STANLEY KRAMER présente...
"IT'S A MAD, MAD, MAD WORLD"
• Vous rirez à vous tordre les côtes!
• Sièges réservés en vente au théâtre, par courrier, téléphone ou chez Faucher Electrique.
• En exclusivité à Montréal
FILM GAGNANT DE L'ACADEMIE
AIR CLIMATISÉ
CINERAMA IMPERIAL
1430 BLEURY, MONTREAL — AV. 8-7102 ou 5603

You only live once... so see The Pink Panther twice!
The MIRISCH COMPANY Presents a BLAKE EDWARDS PRODUCTION
DAVID NIVEN PETER SELLERS
ROBERT WAGNER CAPUCINE
"THE PINK PANTHER"
and with CLAUDIA CARDINALE
TECHNICOLOR® TECHNIRAMA®
4e SEMAINE
AIR CONDITIONED
LOEW'S

NICOLE COURCEL HARDY KRÜGER
Une extrême prudence et sensualité qui captive sans cesse.
LES DIMANCHES DE VILLE D'AVRAY
SENSATIONNEL! LE PLUS FORCÉ DES DRAMES DE LA JUNGLE!
VERSION FRANÇAISE
VICTOR MATURE · JANET LEIGH
SAFARI
TECHNICOLOR
A L'AFFICHE
CLIMATISÉES
RIVOLI ST-DENIS et BELANGER
PAPINEAU PAPINEAU et MONT-ROYAL

THEATRE DU RIDEAU VERT
CE SOIR 8 H.
jeudi, vendredi, samedi
Un triomphe!

Un otage
AU STELLA 844-1793

Elysée
55 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
VACANCES PORTUGAISES DE PIERRE KAST
L'ÉTRANGE OBSESSION
Japonais, SOUS-TITRES ANGLAIS

Bientôt
VIRIDIANA
le chef-d'oeuvre de Louis Bunuel
à l'Elysée

A la Poudrière
LES SEMAINES MUSICALES
les 23, 26, 27, 28 juin
SÉRÉNADES
de Mozart, Dvorak, Tchaikowsky
avec JACQUES BEAUDRY et l'orchestre de 17 musiciens
Les 20 et 22 juin
Guitare classique et flamenco
Le 25 juin
oeuvres de clavecin
avec KENNETH GILBERT
Les 19, 21 et 24
10 Sonates de Beethoven
CHARLES REINER et ARTHUR GARAMI
RÉSERVATIONS: LA. 6-0821

Man takes bride! Bride takes dog! Dog takes over!
Tony Curtis Christine Kaufmann
"Wild and Wonderful" COLOR
and featuring Monsieur Cognac
A HAROLD HECHT Production
AIR CLIMATISÉ
CAPITOL

Stationnement gratuit
Air climatisé
Ahuntsic
6200 est, rue Henri-Bourassa 381-5329
LES VOICI:
B.B. et M.M.
Brigitte Bardot dans un film de Roger Vadim
"ET DIEU CRÉA la femme"
Marilyn Monroe dans un film de George Cukor
"LE MILLIARDAIRE"

Un Film Qui Promet...

Mastroianni
Divorce à l'italienne
Rocca · Sandrelli · Trieste · Lux · Vides · Galatea
Orpheum
AIR CLIMATISÉ À L'AFFICHE

Révélations sur la vie conjugale

LA PROIE pour L'OMBRE
ANNIE GIRARDOT DANIEL GÉLIN CHRISTIAN MARQUAND
Le Parisien
480 OUEST, RUE STE-CATHERINE
Horaire: 10.05 - 12.00 - 1.55 - 3.50 - 5.45 - 7.45 - 9.45
AIR CLIMATISÉ

BURTON PETER O'TOOLE
"UN CHEF-D'OEUVRE" N. Y. DAILY NEWS
HAL WALLIS' PRODUCTION
BECKET
PANAVISION® TECHNICOLOR® A PARAMOUNT RELEASE

RESERVEZ PAR TELEPHONE
Matinées: à 2.15 p.m.
Merc., sam., et dim. SOIRS: 8.15
DIMANCHE: 7.45
SEVILLE WE. 2-1139 CLIMATISÉ

UN DRÔLE DE PAROISSIEN
Le Grand Prix du Festival International du film comique 1964
d'après le roman de MICHEL SERVIN
DEO GRATIAS

COMM. VENDREDI
Le Parisien
480 OUEST, RUE STE-CATHERINE
Traversa-t-il pille les troncs d'église?
90 minutes de fou-rire avec
Bourvil, Francis Blanche, Jean Poiret, Jean Tissier
Plus de 300,000 parisiens ont déjà ri...
Chef-d'oeuvre de Jean Pierre Mocky

Dans le cadre des Fêtes du Canada français
Gala de la fraternité française
GILLES VIGNEAULT REÇOIT
COLETTE RENARD ET
LES ÉTOILES DU BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS
Billets en vente:
PLACE DES ARTS 842-2141
CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC. 932-2171
COMÉDIE-CANADIENNE 861-3338
PLACE DES ARTS 19 JUIN
8 h. 30 précises.

Dans le cadre des Fêtes du Canada français

L'oratorio "Jean le Précurseur" de Guillaume Couture
Wilfrid Pelletier dirigera l'Orchestre Symphonique de Montréal — *Fernand Gratton* dirigera le choeur des étudiants de l'Université de Montréal et celui des Jeunesses Musicales du Canada.
Avec la participation de *Léopold Simoneau* et *Robert Savoie* comme premiers solistes.
Le 22 juin à la Place des Arts, 8 h. 30 précises.
Billets: $6.00 · $5.00 · $4.00 · $2.00
22 JUIN 64

Une cuite magistrale!!!

JEAN GABIN
JEAN PAUL BELMONDO
dans un film de HENRI VERNEUIL
UN SINGE EN HIVER
dialogue de MICHEL AUDIARD d'après le roman d'Antoine Blondin adaptation de François Boyer avec SUZANNE FLON Gabrielle Dorziat • Hella Petri et Paul Frankeur et Noël Roquevert
tous les soirs: à 7h. et 9h. — sam. et dim.: à 5h., 7h. et 9h.
COMEDIE CANADIENNE
Ste-Catherine et St-Urbain
salle climatisée
861-3338

Cinema Place Ville Marie SHUDDERING
BERGMAN AT HIS MOST POWERFUL!
SHOCKING
THE SILENCE
BOLD!
HORAIRE
1.00
3.10
5.20
7.30
9.40

Cinema Place Ville Marie
De Rome, s'achemine un charmeur vers la Suède où les femmes sont belles et séduisantes et les aventures qui s'ensuivent sont une vraie comédie.
— HEURES —
12.40 - 2.40
4.55 - 7.00
9.15
"To Bed... or not to Bed"

Le président des "Gold Star" s'explique

Nous avons déjà formulé l'opinion dans le **Devoir** que le système des timbres-primes était nuisible à la bonne marche du commerce, permettant d'une part aux marchands — grâce à ce système — d'écouler les marchandises qui ne se vendent pas — et à la maitresse de maison d'accumuler une foule de produits inutiles qui grèvent le budget alimentaire. Cette opinion rejoint d'ailleurs celle de l'Association des consommateurs du Canada. Aujourd'hui, c'est au tour de l'Association des compagnies de timbres d'escompte d'expliquer son point de vue. Inutile de préciser qu'elle est en accord avec le système qui lui permet d'exister.

"La Canadienne, de façon générale, et la Montréalaise en particulier, a compris depuis longtemps que les timbres-primes ou timbres d'escompte mettent à sa portée une forme d'économie facile et pratique, déclarait à Montréal, ces jours derniers, Mlle Byrne Hope Sanders, conseillère de la compagnie Sperry and Hutchison de Toronto. C'est du moins ce qui ressort des chiffres qu'elle a rendus publics lors de la réunion semi-annuelle de l'Association canadienne des compagnies de timbres d'escompte, réunion qui a eu lieu à l'hôtel Mont-Royal.

Mlle Sanders, ancienne rédactrice en chef de la revue "Châtelaine", qui fut conseillère de l'Office des prix et du commerce en temps de guerre, a fait savoir que, selon des données recueillies par l'Institut de l'Opinion publique, 71 familles sur 100 collectionnent les timbres d'escompte au Canada. A Montréal, cette proportion atteint 77 familles sur 100.

"Il est facile d'en déduire, souligne Mlle Sanders, que la ménagère canadienne semble être plutôt favorable à l'idée du système des timbres d'escompte et des primes qu'ils permettent d'obtenir."

CE QUE SONT LES TIMBRES

M. Yvon Simard, président de l'Association canadienne des timbres d'escompte, qui groupe 112 compagnies canadiennes, a par ailleurs tenu à faire remarquer que les timbres représentent un escompte réel que les marchands détaillants versent à leurs clients. Et cet escompte, les marchands acceptent de le payer pour accroitre leurs clientèle et faire des "clients réguliers" des clients qu'ils ont déjà.

Les timbres, a-t-il ajouté, se comparent de ce point de vue aux primes de toutes sortes que donnent les marchands pour attirer les clients. Il en va de même des timbres d'escompte: c'est un escompte immédiat que reçoit le client; cet escompte ne peut faire monter les prix au détail, et la différence principale qu'il y a avec les primes ordinaires c'est qu'ils donnent droit, selon le nombre de timbres accumulés, à un vaste choix de primes, selon le goût ou les besoins de l'acheteur.

M. Simard, qui est également président de la compagnie de timbres Gold Star Sales, de Montréal, a déclaré que 109 membres de l'Association qu'il dirige ont formé l'Institut des fournisseurs canadiens, dont le but est de rechercher des solutions aux problèmes communs auxquels font face les manufacturiers et les compagnies de timbres d'escompte.

LIGUE DES ACHETEURS

L'une des premières choses que fit cet Institut fut de créer au mois de janvier dernier une Ligue des acheteurs canadiens. Cette Ligue, a dit M. Simard, compte déjà 8,000 membres. Les deux directrices québécoises en sont Mme Jeanne Lahaie, une ménagère montréalaise qui est la mère de trois enfants, et Mme Charlotte Kyle, qui a déjà été membre du service de relations extérieures du Pacifique Canadien.

"Le but de cette Ligue, a expliqué Mlle Sanders, est "de faire entendre la voix de l'acheteur moyen". Elle fournit également un service de renseignements aux acheteurs, et elle agit comme intermédiaire entre les acheteurs et les producteurs et manufacturiers.

Mlle Sanders s'est dit confiante que la Ligue compterait quelque 50,000 membres d'ici les prochains douze mois.

Les acheteurs qui croient avoir des raisons de se plaindre des manufacturiers ou des producteurs des marchandises qu'ils se procurent peuvent passer par l'intermédiaire de la Ligue pour formuler leurs griefs. Le but de l'association est de faire comprendre aux manufacturiers le point de vue des acheteurs, de façon à ce que leurs désirs ne restent pas lettre morte, et à leur fournir les renseignements nécessaires pour leur permettre de mieux équilibrer leurs budgets hebdomadaires.

P. S. — Cette ligue nous semble faire double emploi avec celle de l'Association des Consommateurs canadiens qui existe depuis plusieurs années.

Les membres du comité d'organisation du septième congrès interaméricain de cardiologie, le Dr Jonathan Ballon (à gauche et le Dr Georges-Etienne Cartier (à droite) s'entretiennent avec Mlle Dora Sorell, secrétaire de la direction, chargée d'une partie de l'organisation de ce congrès qui a lieu présentement à l'hôtel Reine Elisabeth de Montréal. Le congrès se terminera jeudi soir par un banquet officiel qui aura lieu dans le même hôtel.

Billet-vérité sur ma ville . . .

Le soleil envahit tous les coins d'ombre et de fraîcheur de la ville. Les citadins les plus fanatiques qui redoutent de la campagne les moustiques et les herbes folles, s'en vont dormir sur les tendres pelouses du Mont-Royal, du Parc Lafontaine ou du Parc Jeanne-Mance. Court-vêtus et pieds nus, ils se prélassent dans le pré vert sous l'oeil agacé d'un agent qui n'en peut plus de travailler à surveiller tous ces gens qui "farnientent" . . . Alors, l'agent fait la loi, interdit aux messieurs de dormir torse nu et aux demoiselles d'arborer deux pouces de cuisse en haut du genou. L'agent magnanime permet le port du bermuda à condition qu'il touche presque le genou et admet qu'un travailleur enlève sa cravate. Rien de plus, affirment-il, car la morale serait tronquée. (fait divers recueilli au Parc Jeanne-Mance par un après-midi de soleil).

RUE DE LA MONTAGNE

Nous avons déniché dans un étroit couloir coincé entre deux murs de pierre, une fort gentille boutique qui vous plaira, amis lecteurs aussi bien qu'aux touristes. Il s'agit de la Boutique aux Trouvailles. Irène, une jeune américaine et son mari Georges, français d'origine, en dirigent la destinée. Vous y trouverez outre des objets d'artisanat canadiens, céramiques, émaux, poterie, des créations de Georges qui est lui-même artisan. Nous y avons particulièrement admiré des objets ou articles d'artisanat de différents pays, tout choisis avec beaucoup de goût.

OBJETS PERDUS :

Un nouvel hôtel des plus confortables et bien situés vient d'ouvrir à Montréal, c'est le Seway Motor, coins Guy et Dorchester. Vous y trouverez bien sûr tous les services des grands hôtels, y compris une magnifique salle à diner en forme de rotonde et une piscine fort sympathique. Toutefois, n'y perdez rien, même pas votre sac-à-main, un manteau ou des gants. Le coin des "objets perdus et retrouvés" affiche une fin de non-recevoir permanente. Avis aux visiteurs de notre ville: un objet laissé par oubli aux Seaway Motor est un véritable objet perdu!

RUE ST-HUBERT :

Une nouvelle crêperie s'ouvre dans l'est de la métropole. Il s'agit cette fois de "La Duchesse Anne" qui vient d'obtenir, nous a-t-on dit, l'exclusivité d'un vin français qui porterait la même appellation que le restaurant. Outre les mille et une crêpes, le restaurant servira également toute cuisine française de bonne renommée.

SALADE VERTE et CHOU CRU :

Voulez-vous être en accord avec la nature et la saison? Mangez salade verte et chou cru et apprenez à connaître le système d'hygiène naturelle tel qu'expliqué et préconisé dans une plaquette qui vient d'être publiée à Montréal par les Editions Trinitas. Il s'agit de: "Une nouvelle ère vient de commencer . . . pour votre santé". Vous y trouverez en plus de conseils alimentaires, les soins à prendre en cas de maladie. Ainsi, si vous avez le rhume, les hygiénistes vous conseillent: "Arrêter de manger, aller au lit, rester au chaud, boire selon la soif, jusqu'au rétablissement" — "Si l'on doit travailler, manger légèrement surtout des fruits et se reposer le plus possible". N'est-ce pas un excellent régime par temps chaud?

KALEIDOSCOPE

Invitation spéciale aux lectrices du DEVOIR : on compte sur vous au BAL BLANC de la St-Jean

Contrairement à la rumeur qui circulait depuis quelques jours à l'effet que tous les billets avaient été vendus pour le BAL BLANC de la St-Jean, l'on nous apprend aujourd'hui, qu'il reste encore plusieurs billets disponibles. Madame Nicole Germain, l'une des organisatrices de cet événement mondain, qui aura lieu le 19 juin prochain, au Chalet de la Montagne, nous a priés de lancer une invitation particulière aux lectrices du DEVOIR. "Il n'est pas indispensable de porter une toilette "blanche" nous disait-elle; si l'événement qui se déroule dans le cadre des Fêtes du Canada français veut avoir un caractère de grande classe, il n'a nullement l'intention d'être l'objet de discrimination de classe. Les tons pastels des toilettes de ces dames sont tout à fait acceptables et les femmes qui ont l'intention de prendre part au BAL BLANC ne devraient pas se laisser arrêter par un détail vestimentaire." On peut se procurer des billets en s'adressant au comité des Fêtes: 527-1591.

MME PIERRE BLAIN, présidente de la Section féminine de la Chambre de Commerce des Jeunes, membre du comité du Bal Blanc de la St-Jean, lequel aura lieu le 19 juin, 1964, au Chalet du Mont-Royal, sous la présidence du premier ministre Jean Lesage et de Mme Lesage, et de tous les ambassadeurs des pays francophones du monde.

Depuis que la musique n'adoucit plus les moeurs . . .

NEW-YORK — Les Rolling Stones", groupe de chanteurs anglais ont dû se barricader hier soir dans leurs chambres d'hôtel de New-York, assiégés par une foule de jeunes filles armées de ciseaux.

Les jeunes filles avaient réussi à pénétrer dans leur hôtel de "Times Square" et frappèrent à leur porte demandant à pouvoir emporter comme souvenir une mèche de leurs cheveux.

Les "Rolling Stones", dont une chevelure jusqu'aux épaules constitue la principale fierté, se gardèrent bien d'ouvrir quand ils se rendirent compte du nombre des enthousiastes.

Après quelques minutes, les malheureux jeunes gens furent sauvés par le personnel de l'hôtel qui fit évacuer les enthousiastes.

Une Japonaise donne naissance dans le coma

TOKYO — Dans le coma depuis six mois à la suite d'un accident de la route, une femme de Nagasaki — sud du Japon — a donné le jour à une fille, rapporte aujourd'hui la presse japonaise. Bien que d'un poids légèrement inférieur à la moyenne, le bébé se porte parfaitement bien. Pour la première fois depuis son accident, la mère — Mme Masako Nonaka, âgée de 24 ans — a bougé le bras droit pour serrer contre elle son enfant.

Presque 20 ans après "HIROSHIMA, mon amour"

TOKYO—La jeune Japonaise de France, Mme Teruko Alliel, a revu son pays et sa famille, puis elle est morte, la nuit dernière, dans un hôpital de Tokyo. Elle était atteinte de leucémie. Elle avait 27 ans.

Elle avait 8 ans, lorsque, le 9 août 1945, une bombe (trois jours après celle d'Hiroshima) était lancée sur Nagasaki où elle habitait avec ses parents. Les médecins japonais qui, depuis près de dix-neuf ans, vivent la triste expérience des sequelles atomiques, sauront peut-être diagnostiquer s'il y a relation de cause à effet entre l'horreur de cet événement tristement historique et la fin pitoyable de la jeune épouse d'un marin français.

Ils s'étaient connus à Kobe, il y a neuf ans. Ils s'étaient mariés. Ils s'étaient installés près de Toulon où le jeune quartier-maître était en garnison. Ils avaient eu trois enfants. C'était un ménage heureux. Mais, il y a quelques mois, les symptômes de l'insidieuse maladie s'étaient manifestés. Lorsqu'elle comprit qu'elle allait mourir, elle manifesta le désir de revoir les siens. C'est alors que s'exprima la solidarité des marins et des aviateurs de la base. Ils se cotisèrent. Plus de 20.000 F. furent ainsi recueillis qui permirent de payer le voyage Paris-Tokyo à leur camarade et à sa femme.

Les plus éminents spécialistes japonais se sont penchés sur son cas. Mais comme leurs collègues français ils n'ont pu rien faire. Malgré les soins qui lui ont été prodigués, elle s'est éteinte aujourd'hui à l'aube.

Au cours de l'assemblée générale annuelle des Femmes membres de la Chambre de commerce de Montréal, un nouvel exécutif pour la saison 64-65 fut élu. Sur notre photo on aperçoit de gauche à droite, la présidente sortant de charge Me Gervaise Brisson, le président de la Chambre de commerce de Montréal, M. Roger Charbonneau, et la nouvelle présidente, Mme Laurette Robillard. (Photo Le Devoir)

Les bibliothèques scolaires seront multipliées

HALIFAX — Une proposition pour enlever graduellement le service de bibliothèque publique dans les écoles, et organiser des bibliothèques scolaires adéquates, était l'une des résolutions approuvées à la dernière session du Congrès annuel de l'Association canadienne des bibliothécaires, hier à Halifax.

La résolution mentionne que les commissions de bibliothèques publiques ne sont plus en mesure de satisfaire à la fois les demandes des lecteurs de la région, et fournir un service aux écoles. On ajoute que le degré d'instruction est élevé à un point tel qu'un grand nombre de livres et sources de recherches sont devenus nécessaires. Les délégués venus de tous les coins du Canada, pour assister à ce congrès d'une semaine, ont approuvé le principe "du retrait progressif et ordonné des services de bibliothèques publiques dans les écoles", et ont décidé "de prendre les moyens qui permettraient l'établissement de bibliothèques scolaires par les autorités enseignantes, convenant aux besoins des écoliers".

Une autre résolution demande une répartition des programmes, activités et structure de l'Association. Le R. P. Edmond Desrochers, de Montréal, ancien président de cet organisme, a expliqué que l'association avait des problèmes financiers depuis quelques années et qu'elle devait par conséquent limiter son activité.

La loi des relations ouvrières américaines adopte le salaire égal pour travail égal

WASHINGTON — Une nouvelle loi qui réclame un salaire égal pour un même travail est entrée en vigueur hier, impliquant plus de 7,000,000 de femmes américaines, aux termes de la loi des relations ouvrières.

"Cela ne signifie pas que toutes ces femmes recevront une augmentation de salaire", a mentionné un porte-parole du département fédéral du travail. "Nous ne savons pas combien d'entre elles peuvent recevoir moins que les hommes, en salaire", a-t-il ajouté. Cette loi, selon le décret du salaire égal de 1963, apporte un amendement à la commission des relations ouvrières, et défend toute discrimination sur les salaires, établie sur la seule base d'une différence de sexe.

La même loi s'applique pour les hommes également, bien que la commission du travail mentionne, "qu'elle a été conçue principalement pour protéger les femmes contre la discrimination sur les salaires."

Des sanctions sévères sont prévues, dont certaines amendes allant jusqu'à $10,000, et l'emprisonnement possible à la seconde offense. Les arrérages de salaire peuvent être exigés comme des gages impayés, si la loi n'est pas respectée. D'autres clauses s'ajoutent à cette nouvelle loi aux Etats-Unis, pour établir la formule : salaire égal pour un même travail.

Programme de Radio

Mardi, le 16 juin

CBF

7.30—Radio-journal
7.34—Le sport en marche
7.53—Chronique sportive
8.00—Chez Miville
9.00—Radio-journal
9.05—A plus d'un titre
9.25—D'une page à l'autre
9.30—Horaire-minute
9.31—Partage du jour
10.00—Radio-journal
10.02—Fémina
10.15—Psychologie de la vie quotidienne
10.30—Plein soleil
10.54—Intermède musical
11.00—Radio-journal
11.07—Les Carnets de l'inspecteur Tanguay
11.15—Vies de femmes
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Radio-journal
12.03—Jeunesse dorée
12.15—Les visages de l'amour
12.30—Le réveil rural
12.59—Signal-horaire
1.00—Radio-journal
1.10—Nouvelles du sport

CBM

9.15—Concert Time
9.30—Town Talk
9.45—University Of The Air
10.15—Young At Heart
10.30—Weather
10.33—Music Unlimited
10.45—Marion McCormick
10.55—For Consumers
11.00—Al Hamel
11.30—The Archers
11.45—Devitt Drops By
12.00—BBC News
12.15—Tennessee Ernie Ford
12.30—Farm Broadcast
1.00—News, Sports, Weather
1.15—Shirley Harmer
1.45—Stories With John Drainie
2.00—News, Trans-Canada Matinée
3.00—Introducing
3.30—Going Place
4.00—CBC News
4.03—Canadian Roundup
4.10—Lift Up Your Hearts
4.20—Preview
4.30—Tempo
5.00—CBC News
5.37—Tempo
6.00—News
6.15—On Parliament Hill
6.20—Today's Editorial
6.25—Sports Commentary — Larry O'Brien
6.30—Let's Consider
6.45—Holy Week Meditations
7.00—Action Theatre
7.30—Business Barometer
7.35—Continental Carrousel
8.00—Assignment
8.30—Winnipeg Pops Orchestra
9.00—The Fourth Estate
9.30—Choir In Concert
10.00—CBC National News
10.30—Music Scene
11.00—Pat's Music Room
12.00—News, Concert Time
1.00—News, If Is Written, Closing

AU THEATRE DU RIDEAU VERT

Après le 15 juin, "Un Otage" sera gardé à l'affiche 5 soirées supplémentaires

Devant le succès qu'obtiennent les interprètes de "Un Otage" de Brendan Behan depuis près d'un mois, le Théâtre du Rideau Vert donnera cinq soirées supplémentaires de cette pièce les soirs suivants: les 15, 16, 18, 19 et 20 juin à 8.30 heures. Il n'y aura pas de matinées le 14 juin, seulement une soirée à 7 h. 30.

Avant son départ pour Paris où il présentera, au Théâtre des Nations, "L'Heureux stratagème" de Marivaux, le Théâtre du Nouveau Monde donnera deux représentations de cette pièce; la première le 17 juin à Ottawa, la seconde le 22 juin à 8 h. 30 au Stella.

Inscriptions chez les Soeurs N.-Dame du Bon-Conseil

Les inscriptions pour la 10e année du Cours scientifique et du cours général "Option Mathématiques" se continuent chez les **Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil**, 1215 est, boulevard St-Joseph, Montréal. Tél.: CR. 1-9198.

Ne souffrez pas
UN DENTIER qui bouge
Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre alkaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Les mots croisés du "DEVOIR"

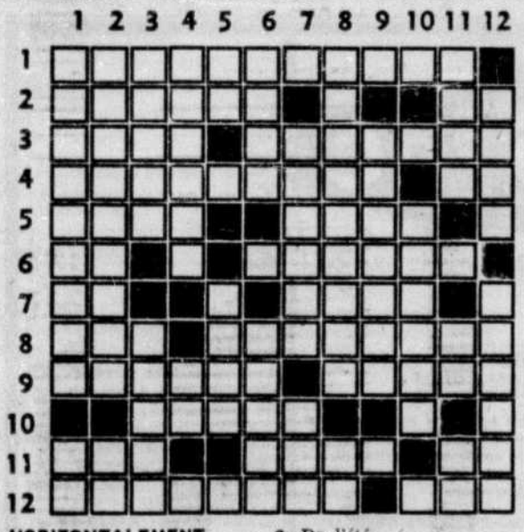

HORIZONTALEMENT

1—Qui traitent d'argent
2—Bête — Lui
3—Grande colère — Proposée
4—Evénements exceptionnels — Dans
5—Vers un pôle — Pas toujours beaux
6—A payer — Frontière
7—Cardinaux — Monte au printemps
8—Annonce un pluriel — Amène dans ses composés divers traitements
9—A confiance — Montagnes élevées
10—Espagnol
11—Instrument à vent — Enlever — Pronom
12—Fleurs — Parce que

VERTICALEMENT

1—Danse — Adverbe
2—Non dévoilées — Impersonnel
3—Fleuve d'Afrique — Tour d'une hélice
4—Payée pour une contravention — En bien
5—Période inversée — On y fait du feu
6—Evénement principal — Dans les hautes herbes du St-Laurent
7—Pour une tarte — Saison
8—Internera — Préposition
9—De l'été
10—Plaine herbeuse
11—Paysage — Voyelles — Possessif
12—Pas pressé — Poche de certains oiseaux

Solution d'hier

Horizontalement:—
1—VEHEMENTES
2—ALUMINIUM — DO
3—RAIE — ED
4—INSTALLATION
5—SIMILITUDE
6—TRIQUE — GERER
7—EUS — ALUN
8—OCREE — MERES
9—NI — MA — IL
10—SERPENTIN — TI
11—ANGINE — OR
12—EXISTER — FETE

Verticalement:—
1—VARIATIONS
2—ELAN — CIEUX
3—HUISSIER
4—EMETIQUE — PAS
5—MI — AMUSEMENT
6—EN — LIE — ANGE
7—NI — LL — AM — TIR
8—TU — AIGLEFIN
9—EMETTEUR — NEF
10—DIURNE
11—ODE — SITOT
12—DONNERA — LIRE

Horaire des spectacles

THÉATRE

THEATRE DU RIDEAU VERT (Stella) — "Un Otage" Tous les soirs à 8h.30 — Dim., 2h.30 — 7h.30.

THEATRE INTERNATIONAL DE MONTREAL (La Poudrière) — "Marriage Go Round" — Mer., jeudi, ven., sam., à 8 h. 40.

CINÉMA

AHUNTSIC — "Et Dieu créa la femme" — 2.45 - 6.30 - 10.00 — "Le Milliardaire" — 12.40 - 4.25 - 8.10.

ALOUETTE — "The Fall of the Roman Empire" — mer., sam., dim. et fêtes, mat. à 2 h. — Tous les soirs à 8 h.

AVENUE — "Night must fall" — 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20.

BIJOU — "Les mystères de Paris" — 12.40 - 4.38 - 8.16 — "Les Angelito amiral" — 2.24 - 6.22 - 10.00.

CANADIEN ET PLAZA — "Ca commence par le baiser" — 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Gentreman détective" — 1.15 - 4.35 - 7.55.

CAPITOL — "Wild and Wonderful" — 10.50 - 1.00 - 3.15 - 5.30 - 7.40 - 9.55.

CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — (Salle Resnais) — "Etrange obsession" — lun. au ven. — 7.30 - 9.30 — sam., 5.30 - 7.30 - 10.00 — dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. (Salle Eisentein) — "Vacances portugaises" — même horaire.

CHATEAU — "3 bébés sur les bras" 2.45 - 6.15 - 9.40 — "Tien bon la barre matelot" — 1.05 - 4.35 - 8.00

CINEMA FESTIVAL — "La Baie des Anges — Sur sem., 7.30 - 9.30 — Dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8h.30 tous les soirs — Mer. et sam., 2.00 — dim., 1.00 - 4.45.

DORVAL — (Red room) "The Prize" — 9.15 - "Sunday in New York" — 7.20 — mer. et sam. mat. — 1.00 Dim., à compter de 1.00 (Salle dorée) — "Kissin' Cousins" — 9.35 — "Twilight of Honor" — 7.30 — Dim., mer, et sam., mat. à 1.00.

FRANCAIS — "3 bébés sur les bras" 1.05 - 4.35 - 8.05 — "Tiens bon la barre matelots" — 3.00 - 6.30 - 9.55.

JEAN-TALON — "Constance aux enfers" — 6.20 - 8.00 - 10.00 — sam. et dim., 1.00 - 4.30 - 8.00.

KENT — "The Third Secret" — 1.16 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

LAVAL — "Boccacio 70" — 12.50 - 4.55 - 9.05 — "L'impasse aux violences" — 3.15 et 7.30.

LOEW'S — "The Pink Panther" — 10.25 - 12.40 - 2.50 - 5.05 - 7.15 - 9.25.

MONKLAND — "The Prize" — 1.00 5.05 - 9.25 — "Sunday in New-York" — 3.10 - 7.35.

ORPHEUM — "Divorce à l'italienne" — 10.25 - 12.40 - 2.55 - 5.00 - 7.20 - 9.30.

PALACE — "From Russia with Love" — 10.00 - 12.10 - 2.25 - 4.40 - 7.00 - 9.20.

PARISIEN — "La proie pour l'ombre" — 10.05 - 12.00 - 1.55 - 3.50 - 5.45 - 7.45 - 9.45.

PLACE VILLE MARIE — (Grande salle) "The Silence" — 1.00 - 3.10 5.20 - 7.30 - 9.40. (petite salle) — "To bed or not to bed" — 12.40 - 2.40 - 4.55 - 7.00 - 9.15.

RIVOLI — "Les dimanches de ville d'Avray" — 2.35 - 6.00 - 9.25 — "Safari" — 1.00 - 4.25 - 7.50.

SAINT-DENIS — "Les mystères de Paris" — 2.17 - 6.08 - 10.00 — "Angelito Amiral" — 12.45 - 4.34 - 8.35.

BEVILLE — "Becket" — Lun., mar., jeu., ven., — 8.15 — Sam. et mer., 2.15 - 8.15 — Dim., 2.15 - 7.45.

WESTMOUNT — "Tom Jones" — 1.15 - 4.00 - 6.35 - 9.15.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

MARDI 16 JUIN

CBFT — Canal 2

12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 LONG METRAGE "Mon Loufoque de mari" avec Lucille Ball et Franchot Tone.
3.30 LONG METRAGE "L'Attentat" — ou Varsovie contre Gestapo".
5.00 Ulysse et Oscar
5.30 La flèche brisée
6.00 Gendarmerie Royale
6.30 Téléjournal
6.40 Edition métropolitaine
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Filles d'Eve
8.30 Jeunesse oblige
9.00 Lune de miel
9.30 Leur Histoire est une épopée
10.00 Sur la corde raide
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 CINE-CLUB "Hiroshima, mon amour" avec Emmanuelle Riva, Eiji Okada.

CFTM-TV, Canal 10

11.45 Coquetel musical
1.00 Manchettes - horaire
1.15 Bien l'bonjour
2.00 Super Bingo
2.30 Tout pour la femme
3.50 Cheveux au vent
3.00 Tout pour la femme
4.00 Le Dernier des Mohicans
4.30 Les p'tits bonhommes
5.00 Défi au danger
5.30 Les quatre justiciers
6.00 Télé-Metro
6.50 Sports-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Le Saint
8.30 Le club du disque
9.00 Tentez votre chance
9.30 Métro-Mélodies
10.00 Plaza Variétés
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 CINEMA "L'Homme du Niger" avec Victor Francen et Annie Ducaux.

CBMT — Canal 6

12.27 Today On CBMT
12.30 Movie Matinee 'Ride The Pink Horse"
2.00 Password
2.30 Scarlett Hill
3.00 Take Thirty
3.30 Friendly Giant
3.45 Misterogers
4.00 Fireball +L-5
4.30 Sea Hunt
5.00 Razzle Dazzle
5.30 Come Listen Awhile
6.00 Sandy And Co.
7.00 CBC TV News
7.22 Sports With Doug Smith
7.30 The Way Things Are
8.00 Patty Duke
8.30 Ben Casey
9.30 Front Page Challenge
10.01 CBC News Magazine
10.30 The Nature And The Things
11.00 CBC National News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.29 Sports Final
11.34 Cinéma Starlight "Johnnie Concho"

CFCF — Canal 12

9.30 The Sound Of 12
9.55 Sign-on — Meditation
10.00 The Liberal Arts
10.30 Coffee Break
11.00 Ed Allen Time
11.30 Romper Room
12.00 Lunctime Little Theatre
12.50 Channel 12 Stakes
1.00 Channel 12 Theatre
2.30 Bowlaway
3.00 Here's Looking At You
3.30 People In Conflict
4.00 Surprise Party
5.30 Walt Disney's Mickey Mouse Club
6.00 A Kin To Win
6.30 Pulse
7.00 The Littlest Hobo
7.30 My Favorite Martian
8.00 Sunset Theatre
9.30 The Joey Bishop Show
10.00 The Eleventh Hour
11.00 National News
11.15 Pulse
11.30 The Pierre Berton Show
12.00 Newsroom 12

EN UN CLIN D'OEIL VOUS SILLONNEZ LES MERS DU SUD !
KON TIKI
LE RESTAURANT POLYNÉSIEN DU SHERATON MONT-ROYAL
Le décor est tropical à souhait, la cuisine polynésienne est un chef-d'oeuvre d'exotisme, une visite au Kon-Tiki, c'est un voyage dans une assiette !
Si vous n'êtes pas voyageur, La Brioche vous offre un grand choix de plats français. Autres suggestions aventureuses: un repas au Hunt Café et des coquetels au Métro Bar. Quel que soit votre désir, le Sheraton Mont-Royal saura le satisfaire — parfaitement.
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
Pour vos réservations, veuillez appeler Victor 2-7777

Mgr Victorin Germain est décédé

QUEBEC — Mgr Victorin Germain, directeur du service d'adoption à l'hôpital de la Miséricorde de Québec, est décédé vendredi à l'âge de 73 ans.

Originaire de St-Basile de Portneuf, Mgr Germain était l'aîné d'une famille de douze enfants.

Il avait été ordonné prêtre en 1914.

Le défunt a eu une carrière littéraire bien remplie. Il a signé pas moins d'une centaine d'ouvrages dont plusieurs portent sur la réhabilitation de la mère célibataire et sur l'adoption et la sauvegarde de l'enfance.

Dès l'année de son ordination, il devenait rédacteur au quotidien "L'Action Catholique" et il contribua aussi à la rédaction de la "Semaine religieuse", organe officiel du clergé diocésain.

Il fonda la librairie de l'Action sociale catholique.

De 1916 à 1920, Mgr Germain étudia à l'université Angélique de Rome et à l'Institut catholique de Paris. Sa thèse sur la "société des nations" lui valut son doctorat en théologie. Il y obtint aussi une licence en philosophie.

AVIS DE DÉCÈS

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 12 juin 1964 à l'âge de 48 ans, est décédé M. J.-Roger Archambault, époux de Gabrielle Langevin. Les funérailles auront lieu mercredi le 17. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Limitée, angle boulevard Décarie et avenue N.-D. de Grâce pour se rendre à l'église St-Léon de Westmont, où le service sera célébré à 9h.30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAPEAU — A Montréal, le 14 juin 1964 à l'âge de 72 ans, est décédée, Yvonne Montfils, épouse de feu Dollard Drapeau, mère de Denise (Mme Etienne Trudeau). Les funérailles auront lieu mercredi le 17. Le convoi funèbre partira du salon J.R. Deslauriers Ltée, No 5630 Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEOFFRION — A Pointe-aux-Trembles, le 15 juin 1964 à l'âge de 62 ans, 11 mois, est décédé, Roméo Geoffrion, pharmacien, et époux de Florence Nault, demeurant au 501 7e avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 18. Le convoi funèbre partira du salon Bonneville & Gingras No 11,813 rue Notre-Dame est, à 10 heures, pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus de Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré à 10 h. 30. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET — A Outremont, le 14 juin 1964 à l'âge de 57 ans, est décédé, monsieur Roger F. Goulet, époux de Marie-Thérèse Loignon, père de Ernest, Ghislaine et Emma, demeurant au 403 ouest, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi le 18. Le convoi funèbre partira du salon J.S. Vallée Ltée, No 1111 ouest rue Laurier, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRECQUE — A Montréal, le 14 juin 1964 à l'âge de 59 ans, est décédé M. Roger Labrecque, époux de Germaine Léonard, demeurant à 11,460 Verville. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Limitée no 400 est Henri-Bourassa à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRISE — A St-Bruno, le 13 juin 1964 à l'âge de 30 ans, est décédée, Mme veuve Philéas Edmond Grisé, née Grasiala Robert. Les funérailles auront lieu mercredi le 18. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Demers, no 58 ouest rue La Rabastalière, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno où le service sera célébré à 10h. Et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE GUERRIER — A Montréal, le 13 juin 1964 à l'âge de 71 ans, est décédée, Mme François Le Guerrier née Rosalie Cousineau, demeurant à 8309 rue Foucher. Les funérailles auront lieu mardi, le 16. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Limitée no 745 est boulevard Crémazie à 8h.45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORTUNE — A L'Assomption, le 14 juin 1964 à l'âge de 85 ans, 6 mois, est décédée Mme Veuve Arthur Lafortune, née Liliane Collins, demeurant au 349 St-Etienne, L'Assomption. Les funérailles auront lieu mercredi le 17. Le convoi funèbre partira du salon Edgar Guilbault, No 371 boul. L'Ange-Gardien, pour se rendre à l'église paroissiale de l'Assomption, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLAIR — A Laval-des-Rapides, le 15 juin 1964 à l'âge de 52 ans, est décédé, M. Rodrigue Leclair, époux de Angèle Ménard, demeurant au no 2 boulevard Marois, père de Louis, Marie, Lyse (Mme Michel Lafrance) Francine et Jocelyne. Les funérailles auront lieu jeudi le 18. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Ltée, no 400 est boul. Henri-Bourassa, à 8h.30, pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN — A St-Hyacinthe, le 13 juin 1964 à l'âge de 62 ans, est décédé, Dr. Jules A. Morin, époux de Yvonne St-Jean, demeurant à St-Hyacinthe. Il laisse dans le deuil: Marie-Josée, ses frères: le Chanoine William Morin, séminaire de St-Hyacinthe, Dr. Paul Morin, chirurgien de St-Hyacinthe, Dr. Luc Morin, de Beloeil, M. Victor Morin et ses soeurs: Mlles Aline et Cécile Morin et Mme Jean Fortier. Les funérailles auront lieu mercredi le 17. Le convoi funèbre partira de sa résidence, rue Girouard à St-Hyacinthe à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN — A Montréal, le 13 juin 1964 à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Juliette Morin, fille de feu Donat Morin et de Elmire Ouellet, demeurant au 6583 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu jeudi le 18. Le convoi funèbre partira du salon Omer Duquette Inc. No 1380 est rue Beaubien à 8 heures 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de Lapraire, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY — A Montréal, le 14 juin 1964 à l'âge de 80 ans, est décédée, Mme Veuve Domina Roy, née Olyn Barbeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 17. Le convoi funèbre partira du salon Boanier, Duclos, Bonnier, No. 3503 rue Papineau, à 7 heures 30, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement de Howick, où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SMYTH — Thomas Taggart, à sa résidence, le 12 juin 1964 à l'âge de 91 ans, est décédé, monsieur Thomas Taggart Smyth, époux bien-aimé de feu Connie Gill, père de Connie et Frances (Mme W. R. Carruthers). Les funérailles auront lieu mardi. Le convoi funèbre partira de la Chapelle Jos C. Wray & Bros. No. 1234 rue de la Montagne, pour se rendre à l'église St-Patrick, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture.

VINCENT — A Montréal, le 14 juin 1964 à l'âge de 52 ans, est décédé, monsieur Germain Vincent, époux de Georginne Fréchette, demeurant au 5640 Frontenac-Douville à St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu mercredi. Le convoi funèbre partira du salon oBnnier, Duclos, Bonnier, No. 3503 rue Papineau, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGER. — A Outremont, le 12 juin 1964 à l'âge de 94 ans, est décédé, Joseph-Adolphe Viger, greffier de la Cour supérieure, époux de Alberte Phaneuf et frère de J. A. Viger. Il laisse dans le deuil trois soeurs, Jeanne, Rita, Annette; une belle-soeur, née Marguerite Faucher, demeurant au 768A Bloomfield. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du salon mortuaire J. S. Vallée Limitée, no 1131 ouest rue Laurier, à 8h.45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Presse...

(Suite de la première page)

électroniques. Nous voulons que les typographes qui sont à l'emploi de "La Presse" actuellement puissent conserver leur emploi. D'autre part, l'union n'obligera pas l'employeur à remplacer ceux qui quitteront leur emploi pour cause de décès ou de retraite."

Les autres demandes des typographes portent sur le salaire, la caisse de retraite, la "banque de maladie," les vacances et les jours fériés.

Le juge Ouimet a déclaré au **DEVOIR** que la direction de La Presse et les représentants des typographes s'étaient rencontrés hier matin et que de nouvelles propositions avaient été soumises par la partie patronale.

Ce n'est cependant pas avant jeudi que les deux parties se rencontreront de nouveau pour poursuivre les négociations.

Durant l'après-midi, la direction et le syndicat des journalistes ont eu une autre séance de négociations, au cours de laquelle, a précisé le médiateur, plusieurs articles ont été étudiés.

Cet après-midi enfin les représentants du cartel syndical auront une rencontre avec la direction pour étudier les points communs aux contrats des divers syndicats.

Soulignant enfin que l'atmosphère des discussions était meilleure qu'aux premiers jours de la grève, le juge Ouimet a déclaré qu'il ne voyait cependant pas encore de solution à ce conflit de La Presse.

Selon certaines informations la pierre d'achoppement serait la question des "problèmes professionnels" des journalistes.

D'un autre côté, le "Journal de Montréal", sort aujourd'hui sa deuxième livraison. Dans l'éditorial de son premier numéro, hier midi, M. Lecompte, rédacteur en chef du nouveau quotidien, déclare que la venue sur le marché du "Journal de Montréal", n'a qu'un rapport indirect avec la grève qui sévit à La Presse.

En effet, précise M. Lecompte, sa parution était prévue pour septembre, les circonstances n'ont fait que hâter l'expérience.

Le "Journal de Montréal" se présente sous la forme des publications populaires de fin de semaine. Abondamment illustré de photographies, il résume les nouvelles au maximum. Il est imprimé grâce aux plus récents perfectionnements de l'imprimerie. La composition est faite "à froid", c'est-à-dire qu'elle se présente comme du papier dactylographié. Pour ce travail, le concours de typographes de métier n'est pas requis, ce qui permet une production peu coûteuse.

On ignore encore quelle sera la réaction des syndicats devant la sortie de ce quotidien réalisé par une équipe non syndiquée.

Le port...

(Suite de la première page)

Les abus

Le premier indice de cette grève est apparu jeudi dernier lorsque les présidents de six sections du syndicat des débardeurs à Montréal, Québec et Trois-Rivières ont fait parvenir un télégramme au ministre fédéral du travail protestant contre ce qu'ils ont appelé des changements arbitraires dans la caisse de retraite.

Le télégramme précisait que les dockers seraient peut-être obligés de recourir à des "mesures énergiques" pour mettre fin à ces "abus".

Les débardeurs et la Fédération des armateurs du Canada ont mis sur pied une caisse de retraite conjointe qui est administrée par un comité de huit commissaires, dont quatre sont nommés par le syndicat et quatre par le patronat.

Le syndicat affirme que les commissaires ont fait circuler une lettre où il était annoncé que les retraites étaient augmentées de $50 à $56 par mois. On a en outre affirmé que les commissaires ont apporté ces changements sans consulter les membres et sans attendre le rapport du juge Lippé.

Les représentants syndicaux ont exprimé l'avis que la grève ne s'étendra pas immédiatement aux ports de Trois-Rivières et Québec où la situation était normale hier.

Les activités étaient au point mort hier dans le port de la métropole.

Les ouvriers ont quitté leur travail à partir de 8h.30 dans la matinée et se sont rassemblés paisiblement place Jacques-Cartier où sont situés les bureaux de leurs syndicats.

Le "Provider"

OTTAWA. — On a informé les Commnes, lundi, que le transport d'approvisionnements "Provider", qui a coûté $16,850,000 et qui en est encore à procéder à ses essais en mer, devra subir de considérables modifications.

Le ministre associé de la défense, M. Cardin, a répondu à une question de M. Douglas Fisher, député néo-démocrate de Port Arthur, que les essais ont démontré que certain matériel ne donnait pas le rendement attendu ou nécessitait une certaine réfection afin d'en accroitre le rendement.

M. Cardin d'ajouter: "Attendu que le "Provider" continue ses essais, le montant qu'il faudra dépenser pour réparer ces lacunes et effectuer les ajustements nécessaires, n'est pas encore connu mais on s'attend qu'une partie de ces frais seront à la charge du constructeur en vertu du contrat passé avec lui."

Le constructeur est Davie Shipbuilding Limited, de Lauzon, Québec.

M. Cardin a aussi fait connaitre aux Communes que certain matériel fourni par un manufacturier britannique devra être remplacé.

Ce fournisseur est Clarke Chapman, de Newcastle-on-Tyne, Angleterre.

Le "Provider" accompagne actuellement la flotte en manoeuvres. Il fera escale à Newcastle pour recueillir les pièces à échanger, dit M. Cardin.

Il ajouta que les pièces de rechange seront défrayées par la firme britannique. Il n'a pas précisé quel serait le coût de ces substitutions.

Réunion du comité international de l'Association des journalistes

PARIS — Les 20 et 21 juin prochains, l'Association internationale des journalistes de langue française tiendra son comité international à Luxembourg. Il réunira, sous la présidence de M. Georges Detaille (Le Soir de Bruxelles) des participants de Belgique, de Suisse, du Canada, d'Afrique et de France.

Le comité préparera le congrès international de 1965 et désignera le président international qui doit remplacer M. André Viot (France), arrivé à fin de mandat. A ce sujet, le nom de M. Claude Bodinier (Suisse) est le plus souvent avancé.

Papandréou se rendra également à Washington

WASHINGTON. — M. George Papandréou, premier ministre de Grèce, se rendra à Washington les 24 et 25 juin pour une série de consultations avec le président Johnson et les dirigeants américains sur la question de Chypre.

La visite de M. Papandreou suivra, à 24 heures près, celle que le premier ministre de Turquie, M. Ismet Inonu, effectuera à Washington du 21 au 23 juin pour les mêmes raisons.

Dans un communiqué publié par la Maison Blanche, le président Johnson a simplement déclaré: "J'ai le plaisir d'annoncer que le premier ministre Papandreou de Grèce a accepté mon invitation et viendra à Washington pour des consultations les 24 et 25 juin."

Dans les milieux autorisés de la Maison Blanche, on rappelle encore une fois que les invitations lancées par le président Johnson aux premiers ministres turc et grec ne signifient nullement que les États-Unis veuillent jouer un rôle de "médiation ou de conciliation" dans l'affaire cypriote mais cherchent uniquement à explorer des avenues de paix dans cette question qui intéresse deux partenaires de l'OTAN.

Accrochages

Selon Reuter, Cypriotes grecs et turcs ont échangé hier pendant trois heures des coups de feu dans le nord-ouest de l'île, annonce un porte-parole des Nations unies.

La fusillade a été particulièrement intense entre le village cypriote grec de Loutros et le village cypriote turc de Xerovounos, jusqu'à l'arrivée des "casques bleus" suédois qui ont négocié un cessez-le-feu. On ne signale aucune victime.

Un porte-parole du gouvernement cypriote a déclaré de son côté que les forces de sécurité ont tiré 50 coups de fusil en réponse à plus de 800 tirés par les Turcs dans un autre incident qui s'est produit entre les villages d'Aylos Theodoros et Piyenia, dans le nord-ouest de l'île.

Forêt pétrifiée

MOSCOU — Une forêt pétrifiée, dont l'âge est au moins de 80,000,000 d'années, a été découverte dans le désert de Kyzyl-Kum, dans le centre de l'Asie, selon le journal soviétique "Komsomolskya Pravda".

L'information, qui est rapportée par l'agence Tass, précise que les restes de cette forêt consistent en des troncs cylindriques qui atteignent plusieurs pouces autour desquels sont éparpillés des fragments de troncs d'arbre. dans un meilleur état de préservation que les forêts découvertes dans les gisements volcaniques de l'Arizona.

Hellyer à Nicosie

NICOSIE — M. Paul Hellyer, ministre canadien de la Défense, est arrivé hier soir à Nicosie pour inspecter les soldats canadiens servant dans les rangs de la force de l'ONU. Il rencontrera aujourd'hui le président Makarios puis le vice-président Kutchuk ainsi que des hauts fonctionnaires et chefs militaires de l'ONU.

M. Hellyer a déclaré à son arrivée qu'on pouvait penser que le Canada continuerait à fournir un contingent à la force de maintien de la paix si le Conseil de sécurité décide de prolonger le mandat des "casques bleus" à Chypre pour une nouvelle période de trois mois à partir du 27 juin.

Dupuis...

(Suite de la première page)

Gérard Picard, président du Conseil central de Montréal (CSN) et conseiller technique du syndicat, ont envoyé hier au ministre M. Carrier Fortin:

"La compagnie Dupuis Frères a jeté sur le pavé plus de mille employés en déclarant un lock-out. Cette entreprise canadienne - française appartient aux petits épargnants du Québec et fait partie du patrimoine national. Syndicat des employés de Dupuis Frères insiste sur nomination d'un médiateur pour tenter de régler le conflit actuel et suggère le nom du juge André Montpetit lequel a agi en qualité d'arbitre permanent pendant la durée de la convention expirée d Dupuis Frères et dont le nom est de nouveau suggéré par les deux parties pour la prochaine convention.

"De plus le syndicat suggère que M. Roland Chagnon, c.a. soit désigné en qualité de conseiller financier du médiateur.

Enfin le syndicat demande votre intervention comme ministre du travail pour que Dupuis Frères mette fin immédiatement à son lock-out afin de permettre à la médiation de s'effectuer dans des conditions normales."

"Ce télégramme a été adopté à l'unanimité de l'assemblée des membres".

Pas de preuve dans l'affaire Girouard-Davey

OTTAWA — Le comité des privilèges des Communes a mis fin en douce à l'affaire Girouard-Davey, hier. Le rapport du comité aux Communes établit "qu'il n'a pu déceler de preuve de tentative de soudoyer qui que ce soit. Il n'est pas question dans cette affaire de privilège", selon le rapport. En 15 séances, le comité a étudié l'accusation que portait M. Gérard Girouard, député de Labelle, transfuge créditiste qui fait maintenant bloc avec les députés progressistes-conservateurs. Il a soutenu que M. Keith Davey, organisateur libéral, lui a offert la forte somme pour se rallier à ce parti. M. Davey a catégoriquement nié.

POURQUOI TANT DE GENS SUIVENT-ILS DÈS MAINTENANT NOTRE COURS DE

CULTURE HUMAINE?

"Ce cours de culture humaine fut pour moi une expérience très enrichissante au point de vue familial, social et commercial. Je suis convaincu qu'il peut rapporter beaucoup à tous ceux qui y participent."

GUY NANTAIS, gérant
Alliance Trans Kébec Ltée
Groupement d'épiciers indépendants

POUR 15 RAISONS

- Mieux se connaitre
- Adopter une attitude positive
- Préciser leur but dans la vie
- Devenir un chef
- Acquérir l'esprit de décision
- Vaincre la timidité
- Multiplier leur enthousiasme
- Augmenter leur revenu
- Persuader par la parole
- Surmonter un complexe
- Pratiquer l'autosuggestion
- Développer leur mémoire
- Soutenir une conversation
- Se faire de nouveaux amis
- Parler en public

Pour plus de renseignements, assistez à une

DEMONSTRATION GRATUITE!

AU PALAIS DU COMMERCE

Suite 219 (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur)

Jeudi le 18 juin ou vendredi le 19 juin à 8h. P.M.

Pour plus de détails, signalez 842-8186

— SALLE CLIMATISEE —

SOYEZ PRETS!

La vie est courte. Préparez-vous dès maintenant à vivre pleinement votre vie. Vous avez des talents, des connaissances, de l'expérience. Mais pour bien réussir vous devez les faire valoir. Nous pouvons vous prouver que nous pouvons vous aider à bien les faire valoir. Préparez-vous dès maintenant à saisir les chances d'avancement que créent à Montréal l'Expo et le Métro. Apprenez à développer dès maintenant la meilleure des richesses naturelles: votre valeur humaine. Sachez mettre en valeur dès maintenant les qualités de votre personnalité. Venez cueillir des idées nouvelles. Venez juger une méthode qui a aidé près de 6,000 adultes depuis 1954. Venez voir pourquoi tant de compagnies importantes encouragent leurs employés à prendre ce cours: la compagnie de Telephone Bell, Steinberg, Eaton, Milord, Schwartz, Faust, etc. Venez trouver des moyens réalistes de résoudre les problèmes que nous rencontrons tous les jours. Venez quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction. C'est le temps de commencer! Plus tard sera peut-être trop tard!

ip

Jean-Guy Leboeuf, Président,
Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès".

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

LES COURS DE LA
COMMUNICATION

La communication est l'ensemble des moyens qui permettent à l'homme de s'exprimer et dialoguer avec autrui. A notre époque, dans un pays comme le nôtre, l'Ecole de la communication de Montréal répond à un besoin fondamental; elle permet à beaucoup de s'initier sérieusement à l'une ou l'autre des carrières auxquelles préparent les disciplines enseignées.
L'Ecole de la communication de Montréal est sous la direction de
M. Jean-Louis Gagnon

CORPS PROFESSORAL:

MM. D. Aubin, Robert Bélair, Henri Bergeron, Yvon Blais, Antonin Boisvert, Paul Boudreau, Guy Boulizon, Raymond Charette, Claude Claudais, Lucie De Vienne, Naim Kattan, Gérard Fecteau, Nicole Germain, Arthur Gladu, Yves Jasmin, Gustave Lafontaine Pierre-Paul Lafortune, Ollivier Mercier Gouin, Lucien Parizeau, Maurice Watier et plusieurs autres.

• JOURNALISME

Le but de ce cours est de préparer l'étudiant par un enseignement pratique et une formation adéquate à la carrière de journaliste.
Précisons que l'enseignement donné a été conçu à la lumière de l'expérience, donc en fonction des besoins actuels des journaux et des stations de radio-tv du Canada français.

• ANNONCEURS

Les stations de radio et de télévision n'étant plus équipées pour former professionnellement les aspirants, ceux-ci doivent conséquemment recevoir un enseignement pratique susceptible de les initier à la pratique du métier d'annonceur. L'enseignement donné porte sur les sujets suivants: la diction et la phonétique, la langue française, la lecture des nouvelles, des publicités, l'improvisation, l'interview, le disc jockey, le journalisme parlé, la communication, etc.

• RELATIONS PUBLIQUES

Les relations publiques appartiennent aux arts de la communication. Ce cours conduit à une carrière recherchée.
Outre les cours de relations publiques, proprement dits, une large part du programme est consacrée à des cours de connaissances générales indispensables au praticien des relations publiques.
Des salles bien équipées permettent aux élèves de travailler en atelier avec des spécialistes de la communication. On trouvera aussi au programme des cours de langue, de diction, de phonétique, de rédaction, de journalisme et de publicité.

• PUBLICITE

La publicité est un art en pleine évolution qui fait appel à la plupart des moyens audio-visuels connus. L'une des spécialités de la conception publicitaire est la rédaction des textes et des slogans. L'enseignement donné porte entre autres, sur la rédaction publicitaire proprement dite, les techniques de presse, la langue française, la communication, l'initiation aux affaires.

LE COURS DE
CHARME ET PERSONNALITE
de l'ACADEMIE PIERRE
est sous la co-direction de
Madame Nicole Germain
et de
M. Pierre LeBlanc

Ce cours a été spécialement conçu pour donner à la jeune fille, femme et éducatrice de demain, ce complément qui la fera s'épanouir dans un climat de modernisme bien compris.

• ASPECT PHYSIQUE

Les cours de visagisme et de coiffure sont strictement pratiques. Leur but est d'enseigner à l'étudiante comment tirer le maximum de son potentiel "beauté" et lui permettre de suivre la mode sans en être l'esclave.

• ELEGANCE

La grâce des gestes et de l'attitude, l'art de porter un vêtement et le talent de savoir le choisir, voilà autant de choses qui s'apprennent et contribuent à l'épanouissement d'une belle personnalité.

• PAROLE ET PERSONNALITE

Le charme —

— parvenir.

• COMPORTEMENT SOCIAL

Toutes les questions qui se posent au sujet du nouveau savoir-vivre trouveront leurs réponses-art de recevoir - de présenter les gens - de voyager, etc. Le protocole dans ces diverses applications de la vie courante y est étudié avec soin.

studio 5316 inc

vous offre le choix de 8 COURS COMPLETS pouvant être entrepris le jour ou le soir

LE COURS DE
DECOR D'INTERIEURS
I. D. S. A.
est sous la direction de
M. Claude Claudais

Ce cours vous prépare aux carrières suivantes:
- Décorateur professionnel
- Dessinateur-créateur
- Consultant en matière de décoration, etc.

PROGRAMME:
- Théorie de la décoration:
  - —Harmonie de la couleur
  - —Arrangement des éléments décoratifs
  - —Accessoires
  - —Eclairage
  - —Tissus
  - —Recouvrement des planchers, plafonds, murs
  - —Décorat—
- — des styles.
- Histoire de l'art
- Dessin d'observation
- Anatomie et modèle vivant
- Dessin technique et perspective
- Techniques du dessin
- Composition du meuble
- Dessin du meuble
- Création
- Rendu préliminaire
- Rendu professionnel
- Décoration résidentielle
- Décoration commerciale
- Initiation aux affaires
- Etalage

LE COURS DE
DESSIN COMMERCIAL
C. S. C. A.
est sous la direction de
M. Rodolphe Fournier

Ce cours peut être pour vous l'occasion exceptionnelle d'obtenir un diplôme qui vous permettra d'accéder à l'une des carrières suivantes:
- Art commercial
- Illustration
- Empaquetage
- Dessin d'affiches
- Caricature - Animation
- Illustration de mode, etc.

Lorsque vous ouvrez le journal, un magazine ou encore — vous regar—
— commerciaux qualifiés.

PROGRAMME:
- Dessin à vue
- Textures et Anatomie
- Dessin d'après modèle vivant
- Dessin technique
- Perspective
- Lettrage
- Techniques du dessin
- Histoire de l'art
- Composition d'annonces
- Disposition d'annonces
- Création
- Mise en page
- Typographie
- Méthode de reproduction
- Initiation aux affaires
- Illustration de mode

LE COURS DE
DESSIN INDUSTRIEL
M. A. I.
est sous la direction de
M. Raymond Ouimet

Ce cours vous prépare à l'une des carrières suivantes:
- Dessinateur en mécanique
- Dessinateur en architecture - structure
- Dessinateur en électronique
- Dessinateur en aéronautique

Après l'obtention de votre diplôme, vous se— en —
— de mécanique ou d'aéronautique.

PROGRAMME:
- Notions préliminaires
- Projections orthographiques
- Notions secondaires
- Vues auxiliaires
- Coupes et conventions
- Règle à calcul
- Engrenages et cames
- Outillage
- Développement du métal en feuille
- Dessin électrique et électronique
- Dessin architectural et structural
- Dessin aéronautique
- Rendu architectural
- Mathématiques

CONDITIONS D'ADMISSION:
- être âgé de 16 ans ou plus, si moins de 21 ans, posséder une 11e année ou l'équivalent
- être sérieux et avoir le désir d'apprendre

RENSEIGNEMENTS GENERAUX:
- L'école est ouverte aux visiteurs tous les jours entre 10 h. du matin et 9 h. du soir.
- Un prospectus détaillé vous sera envoyé sur demande.
- Tous les cours peuvent être entrepris le jour ou le soir, en français ou en anglais.
- L'élève désireux d'entreprendre un cours du jour en septembre 1964 doit s'inscrire immédiatement.

Pour tout renseignement concernant l'admission ou l'inscription à l'un ou l'autre de ces cours, téléphonez ou postez le coupon ci-joint ou encore mieux rendez-nous visite.

COURS D'ETE

Des cours réguliers du SOIR et des cours spéciaux du JOUR débuteront mardi le 30 juin. Inscription immédiate.

EXPO-ANNUELLE

aura lieu à partir de dimanche 14 juin de 2 h. p.m. à 10 h. p.m. Bienvenue à tous.

DE 2 H. à 9 H. P. M.
TOUS LES JOURS JUSQU'AU 23
EXPO 64

COUPON

Veuillez me faire parvenir gratuitement le prospectus du cours suivant:
☐ DESSIN INDUSTRIEL
☐ DESSIN COMMERCIAL
☐ DECOR D'INTERIEURS
☐ CHARME ET PERSONNALITE
☐ JOURNALISME
☐ ANNONCEURS RADIO-TV
☐ RELATIONS PUBLIQUES
☐ PUBLICITE

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TEL. ..... AGE .....
DEGRE D'INSTRUCTION .....
Cours du JOUR ☐ SOIR ☐

offerts à Montréal au
studio 5316 inc
5316, av. du Parc, Mtl.
Tél.: 279-7351

offerts à Québec au
studio 437 enr
437, rue Caron, Qué.
Tél.: 529-4961

Ecoles détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Vie, mariage et décès

OTTAWA — De récentes statistiques révèlent que les naissances aussi bien que les décès ont diminué en mai et durant les cinq premiers mois de l'année. Voici les chiffres des décès, des mariages et des naissances au cours du mois de mai (les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'an dernier): naissances: 35,657 (40,538); mariages: 8,920 (9,005); décès: 11,297 ((12,481).

Les fonctionnaires

OTTAWA — Les fonctionnaires et assimilés étaient au nombre de 332,431 à la fin de février dernier, ce qui représente une diminution de 336 employés par rapport à la fin janvier. Toutefois, par rapport à l'an dernier, le nombre de fonctionnaires et employés des sociétés parastatales était de 3,916 plus élevé.

Commerce extérieur

OTTAWA — Les exportations canadiennes ont augmenté de 26.7 pour cent en avril par rapport au même mois l'an dernier. En chiffres absolus, la valeur de notre commerce d'exportation était de $514,000 en avril 1963 et de $651,362,000 ette année. C'est le quatrième mois qui voit une augmentation des ventes du Canada à l'étranger.

Réserves de viande

OTTAWA — Les réserves de viande du Canada sont passées à 94,900,000 livres cette année (au 1er juin) par rapport à 90,869,000 livres à la même époque l'an dernier. Le total se réparti tainsi: 62,924,000 livres en congélation, 22,369,000 livres de viande fraîche (conservée en réfrigérateur) et 9,607,000 livres de viande de conserve.

Des hôpitaux adéquats

EDMONTON — Au cours d'une réunion des administrateurs d'hôpitaux, le Dr Wallace a réclamé une collaboration plus étroite entre les architectes et ingénieurs chargés de la construction des hôpitaux et le personnel de ceux-ci. Le médecin estime en effet qu'une telle collaboration permettrait de mieux concevoir la construction de locaux hospitaliers.

Pour le drapeau

TORONTO — Le chef du parti socialiste ontarien (NPD) M. Donald MacDonald s'est dit favorable à un drapeau canadien distinctif à feuilles d'érables, qu'il en comporte une ou plusieurs. Cette opinion diffère de celle émise récemment par un groupe de parlementaires NPD qui se propose de présenter un amendement au projet de loi du gouvernement, une formule limitant à un le nombre des feuilles d'érable du futur drapeau canadien.

Vers un règlement

VANCOUVER — Une grève perlée des employés de bureau qui avait pour effet de priver de leurs émoluments 3,000 ouvriers d'usine serait en passe de se terminer en Colombie-Britannique.

Pas d'élections !

WINDSOR — Le sénateur et ministre sans portefeuille John Connelly a affirmé que la convocation d'élections fédérales est fort improbable pour le moment au Canada. Selon le leader des gouvernementaux au Sénat, le moment est très peu propice à une consultation populaire. C'est au cours d'une interview que M. Connelly a fait cette déclaration.

Une politique ferme

WINDSOR — Le ministre des affaires extérieures, M. Martin, a déclaré que le gouvernement continuerait de favoriser le progrès économique du pays en pratiquant une politique encourageante en faveur de l'industrie et du commerce extérieur. Il n'y aura pas d'élections précipitées, a-t-il ajouté, mais le gouvernement, au contraire, continuera d'appliquer une politique ferme et progressive.

P. Martin à Détroit

DETROIT — M. Paul Martin, ministre des affaires extérieures, prononcera une allocution et recevra un doctorat honorifique en lettres jeudi à l'université Wayne State.

Les loteries

TORONTO — L'organe officiel de l'Eglise unie du Canada déclare que plusieurs libéraux de l'Ontario continueront à voter progressiste-conservateur "plutôt que d'appuyer un parti qui favorise les loteries pour les hôpitaux". Un éditorial paru dans l'édition de juin de l'"Observer" prétend que l'adoption à l'unanimité d'une proposition en faveur des loteries au profit des hôpitaux, lors d'une réunion libérale à Toronto, le mois dernier, était un exemple "d'ineptie, de stupidité politique et de sottise économique.

Théologie à Ottawa

OTTAWA. — Le R.P. Roger Guindon, o.m.i., vient d'être réélu doyen de la faculté de théologie de l'université d'Ottawa pour un deuxième mandat. Agé de 43 ans, le père Guindon est également directeur du centre des facultés ecclésiastiques de l'université, le Centre Sedes Sapientiae. Le R.P. Jacques Gervais, o.m.i., a été élu vice-doyen de la faculté; âgé de 50 ans, il succède au R.P. Eugène Marcotte, o.m.i.; professeur à la faculté depuis 1940, il en a déjà été le doyen. Le R.P. Martin Roberge, o.m.i., a été élu secrétaire, en remplacement du R.P. Rosaire Bellemare, o.m.i.; âgé de 35 ans, il est professeur agrégé en écriture sainte.

Participer de facto

Le directeur de l'information à la Commission des écoles catholiques de Montréal, M. Gaston Dugas, a affirmé que les parents doivent participer de fait à l'administration de l'école locale pour en arriver à une participation réelle à l'administration scolaire au niveau le plus élevé. Il s'adressait aux membres de l'Association parents-maitres de Ste-Rose, en banlieue de Montréal. De son côté, M. Paul Desrochers, l'ancien président de la Fédération provinciale des A.P.M., a lancé un vibrant appel à tous les parents de se grouper au sein d'associations parents-maîtres, neserait-ce que pour se tenir au courant de l'évolution spectaculaire que connait actuellement le Québec dans le domaine de l'éducation, évolution qui n'en est qu'à ses débuts, a-t-il précisé. D'ici septembre, l'A.P.M. de Ste-Rose projette de former une A.P.M. dans chaque école de cette municipalité et de la commission scolaire régionale des Mille-Isles.

Malaise à Montmagny

MONTMAGNY — L'Association des instituteurs et institutrices du comté de Montmagny affirme que la Commission scolaire de Montmagny vient de congédier "plusieurs excellents professeurs" de l'école Casault, en dépit du fait qu'elle s'est engagée, en novembre dernier, à n'exercer aucune représaille contre les professeurs de cette école qui ont déclenché une "grève" afin de protester contre l'attitude de leur principal, M. J.-Marie Demers. Elle ajoute que "plusieurs autres professeurs ont démissionné, exaspérés par la situation intenable faite au personnel de Casault par le principal, sous l'instigation de la Commission scolaire."

Au cours d'une récente assemblée générale, l'association a adopté à l'unanimité une résolution dans laquelle: 1) elle "proteste vigoureusement contre l'attitude inqualifiable de la Commission scolaire de Montmagny qui compromet gravement l'éducation pour satisfaire sa rancune"; 2) elle demande à la Fédération provinciale des principaux de mener une enquête sérieuse sur les agissements et attitudes de M. Demers; 3) elle déplore l'indifférence d'un trop grand nombre de parents; 4) elle dénonce le "Courrier de Montmagny-L'Islet" et son rédacteur en chef pour 'manquement grave à l'éthique professionnelle"; elle souligne que, toute l'année durant, cet hebdomadaire s'est livré à "une publicité mensongère, tendancieuse, injuste et partiale, contre les professeurs."

la vie universitaire

La géographie à Laval

QUEBEC — L'Institut de géographie de l'Université Laval annonce:

1) M. Paul Bussières assumera cette année la direction des cours d'été de géographie qui auront lieu du 29 juin au 7 août; ces cours permettent aux étudiants de préparer le nouveau certificat de géographie et du Canada et de l'Amérique du Nord.

2) Le directeur de l'Institut, M. Fernand Grenier, vient d'être élu président de l'Association canadienne des géographes lors du congrès annuel de l'association qui a eu lieu à l'Université Western Ontario, à London.

3) Le professeur Louis Trottier représentera l'Institut de géographie de l'Université Laval au 20e congrès de l'Union géographique internationale qui aura lieu à Londres du 21 au 29 juillet. M. Grenier fera partie de la délégation officielle du Canada.

4) L'Association canadienne des géographes a décerné son prix annuel à M. Pierre Bonin pour la thèse de maîtrise en géographie qu'il a présentée à l'Institut sur le "Bas-Saguenay Sud".

5) Deux nouveaux professeurs auxiliaires enseigneront à l'Institut à compter de septembre prochain. M. Henri Dorion sera chargé de l'enseignement de la géographie politique ainsi que de la géographie de l'Europe orientale et de l'URSS. De son côté, M. Maurice Saint-Yves prendra charge des cours de didactique de la géographie en même temps, il collaborera à l'Ecole des sciences psychologiques et pédagogiques et à l'Ecole normale supérieure.

6) Au cours de l'année scolaire 1963-64, l'Institut a accordé 55 diplômes ainsi répartis: 10 certificats de géographie-pédagogie; 18 certificats d'études supérieures de géographie; 18 baccalauréats; 3 licences, 5 maîtrises et un diplôme d'études supérieures.

Québec: bourses à 6 étudiants en génie

QUEBEC — Le ministère de l'éducation vient d'accorder quatre bourses de $350 chacune et deux de $450 à six étudiants en génie, afin de leur permettre de faire un stage d'études pratiques de deux mois dans des entreprises industrielles de divers pays européens et tout particulièrement de France. Ces stages permettent aux étudiants de se familiariser avec les diverses méthodes et techniques en usage à l'étranger.

L'Association France-Canada a organisé pour la première fois cette année ces stages d'études pratiques; le ministère de l'éducation, qui en avait recommandé l'établissement, y contribue financièrement ($7,100 au total). Cette initiative s'inscrit dans le projet du ministère d'établir sur une base permanente des échanges d'étudiants, de techniciens, de professeurs, de fonctionnaires et de spécialistes entre le Québec, les autres provinces canadiennes et des pays étrangers.

MM. Gérard Jutras et Yves Thibaudeau, tous deux de Montréal et étudiants à l'école Polytechnique, reçoivent une bourse de $450. MM. Claude Girard, de Saint-Laurent, Georges-V. Liby, de Chicoutimi, et Michel Robert, de Montréal, tous trois étudiants à l'école Polytechnique, ainsi que M. Gaston Trudelle, de Saint-Romuald, étudiant à l'université de Sherbrooke, reçoivent une bourse de $350.

Fondation Universitas

Un communiqué de la "Fondation Universitas" annonce que cet organisme vient d'ouvrir un nouveau bureau à Sherbrooke et prévoit en ouvrir d'autres bientôt à Chicoutimi et à Trois-Rivières. Cette décision fait suite à "l'accueil chaleureux" que la population de Montréal et de Québec a réservé à cette initiative d'un groupe d'universitaires et d'hommes d'affaires canadiens-français qui a lancé la formule "quatre années d'université pour le prix d'une seule". Cette formule prévoit qu'un dépôt mensuel variant de $10 à $25 assure à un enfant, aujourd'hui âgé de 8 ans et moins, sa première année d'études universitaires; pour chacune des trois années subséquentes, il reçoit une bourse annuelle de $1,000 à $1,800.

ASSURANCE AUTOMOBILE
Nous représentons 21 compagnies
TAUX DE FLOTTE POUR ETUDIANTS UNIVERSITAIRES
L.-M. DÉSILETS ASSURANCES
Montréal: UN. 1-5395
St-Hilaire: FO. 7-5636
Québec: LA. 4-7533

Le doyen des restaurants français
chez Stien
Le sanctuaire de la vraie cuisine française
Dîners d'affaires $1.50 — Tables d'hôtes $3.50
Cartes de crédits acceptées — Stationnement gratuit
Licencié — Air climatisé
2149, rue Mackay, Montréal
Ouvert jusqu'à 1 a.m
VI. 2-9139

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2330, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

ELECTRICIEN
Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave. Rosemont

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone: 861-5771

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES
Horace Labrecque & Fils Ltée
1411 rue CRESCENT
MONTRÉAL — VI. 9-2371
Expérience de 50 années

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

FINA
Choisissez le pneu Fina.
Il répond à vos besoins.

LE PNEU DE VILLE
FINA "SPÉCIAL"
Voici le pneu qu'il vous faut si vous utilisez votre auto surtout à la ville ou aux alentours. Le pneu "Spécial" Fina est à prix raisonnable et porte la garantie Fina.
12.95
6.70 x 15 4 plis Nylon à flanc noir et à chambre à air

LE PNEU DE VILLE ET DE BANLIEUE
FINA "DELUXELINE"
Si vous voyagez de la ville à la banlieue, le pneu "Deluxeline" Fina vous rendra d'inestimables services. Il est sûr, a de l'allure, représente une bonne valeur et porte la garantie Fina.
19.15
7.50 x 14 4 plis Nylon à flanc noir et sans chambre à air

LE PNEU DE GRANDE ROUTE
FINA "SUPERLINE"
Le pneu "Superline" Fina offre toute la sécurité qu'on peut attendre d'un pneu conçu pour la vitesse et les grandes routes. En toute occasion, il donne un rendement maximum et est entièrement protégé par la garantie Fina.
23.95
7.50 x 14 4 plis Nylon à flanc noir et sans chambre à air

FINA "SPECIAL"
Nylon à flanc noir et à chambre à air — 4 plis
6.70 x 15 . . . . $12.95
6.00 x 16 . . . . $13.95
Nylon à flanc noir et sans chambre à air — 4 plis
7.50 x 14 . . . . $14.95
6.70 x 15 . . . . $14.95

FINA "DELUXELINE"
Nylon à flanc noir et à chambre à air — 4 plis
6.70 x 15 . . . . $17.95
7.10 x 15 . . . . $19.95
7.60 x 15 . . . . $20.95
6.00 x 16 . . . . $16.95
6.25/6.50 x 16 . . $18.95
Nylon à flanc noir et sans chambre à air — 4 plis
5.60/5.90/6.00 x 13 . $15.95
6.40/6.50 x 13 . . $16.95
5.60/5.90 x 14 . . $17.95
7.50 x 14 . . . . $19.15
8.00 x 14 . . . . $21.45
8.50 x 14 . . . . $23.45
5.50/5.90/6.00 x 15 . $17.95
6.40/6.50 x 15 . . $18.95
6.70 x 15 . . . . $19.15
7.10 x 15 . . . . $21.45
7.60 x 15 . . . . $23.45
Nylon à flanc blanc et sans chambre à air — 4 plis
5.60/5.90/6.00 x 13 . $19.45
6.40/6.50 x 13 . . $20.45
7.50 x 14 . . . . $22.15
8.00 x 14 . . . . $24.45
8.50 x 14 . . . . $26.45
6.70 x 15 . . . . $22.15
7.10 x 15 . . . . $24.45
7.60 x 15 . . . . $26.45

FINA "SUPERLINE"
Nylon à flanc noir et sans chambre à air — 4 plis
6.70 x 15 . . . . $23.95
7.10 x 15 . . . . $27.45
7.60 x 15 . . . . $29.45
7.00 x 14 . . . . $21.75
7.50 x 14 . . . . $23.95
8.00 x 14 . . . . $27.45
8.50 x 14 . . . . $29.45
Nylon à flanc blanc et sans chambre à air — 4 plis
6.70 x 15 . . . . $26.95
7.10 x 15 . . . . $30.55
7.60 x 15 . . . . $32.75
7.00 x 14 . . . . $23.95
7.50 x 14 . . . . $26.95
8.00 x 14 . . . . $30.55
8.50 x 14 . . . . $32.75

★ Utilisez votre carte de crédit Fina.
★ 6 mois pour rembourser.
Pas de comptant exigé.
Pas de frais d'administration.

GARANTIE FINA
L'achat d'un pneu Fina est un achat de toute sécurité, et c'est là qu'est toute la différence. Chaque pneu Fina est fabriqué pour donner le rendement que lui prête sa réclame. Achetez le pneu Fina avec une confiance totale. Pour appuyer cette confiance, Fina lui accorde une garantie à vie, qu'il s'agisse des risques de la route ou des défauts de fabrication.

Il y a une station Fina près de chez vous. Là, vous trouverez l'aubaine par excellence pour vos pneus. Fina possède 1800 stations de service dans tous les secteurs pour mieux vous servir.

Canadian Petrofina Limited

CHEZ EATON, GRANDE VENTE DE LITERIE 'UNITED'
UN CHOIX VARIÉ POUR LE CHALET ET LA MAISON

Matelas de qualité pour la chambre à coucher, la chambre des enfants, ou les lits supplémentaires

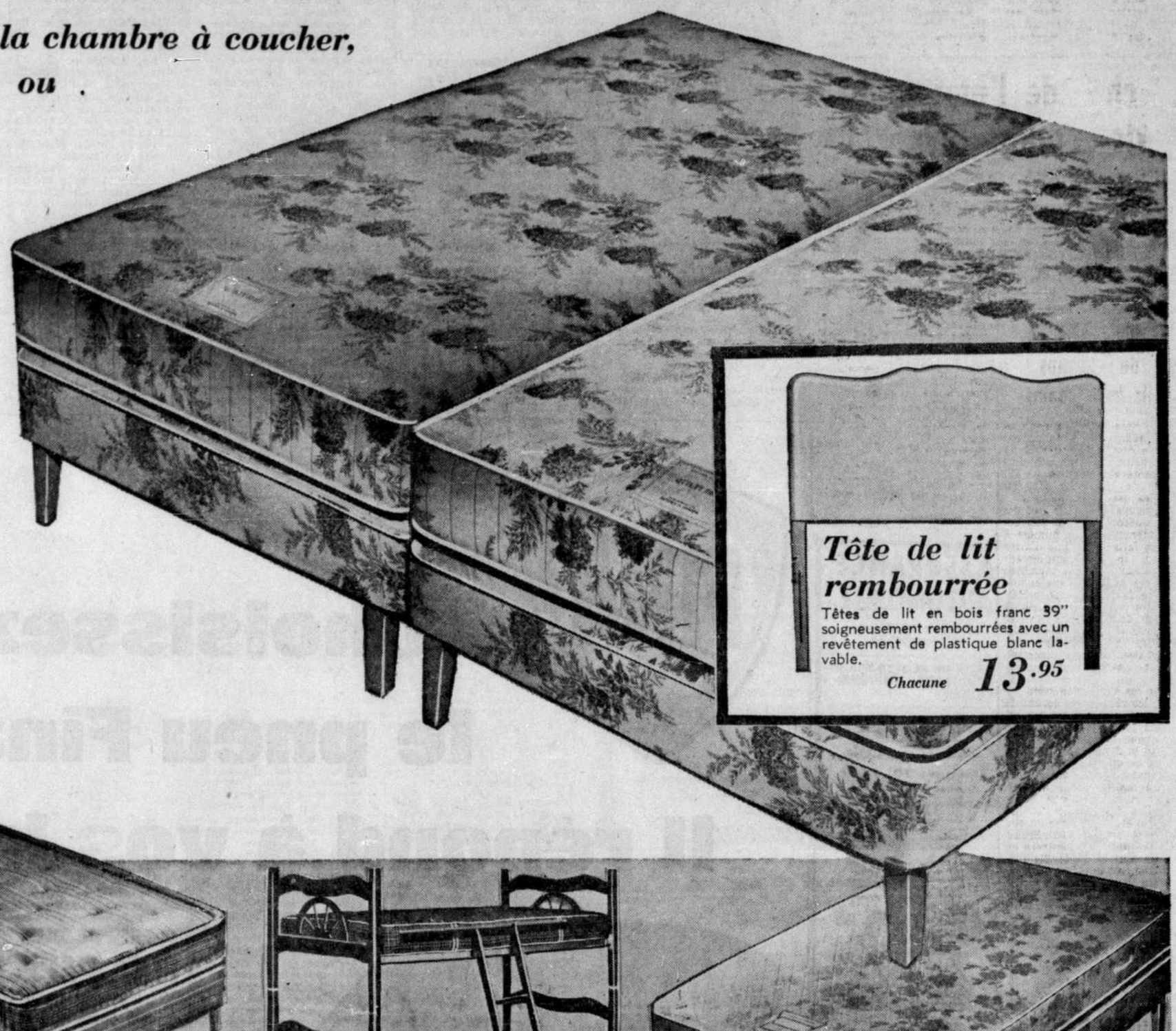

Offre vedette !
2 lits continentaux "Quilty Best 39"

Spécial mercredi

2 LITS CONTINENTAUX

124.00

7.90 par mois — 18 mensualités

Les matelats à piqûres multiples sont de type 252 ressorts hélicoidaux. Bandes de feutre blanc reliées à un revêtement en coton imprimé. Bordure préfabriquée pour éviter tout glissement. 2 sommiers-tapissiers en bois franc avec un jeu de six pattes fini naturel.

LITERIE (Rayon 271) AU SEPTIEME ETAGE CHEZ EATON

Tête de lit rembourrée

Têtes de lit en bois franc 39" soigneusement rembourrées avec un revêtement de plastique blanc lavable.

Chacune ***13.95***

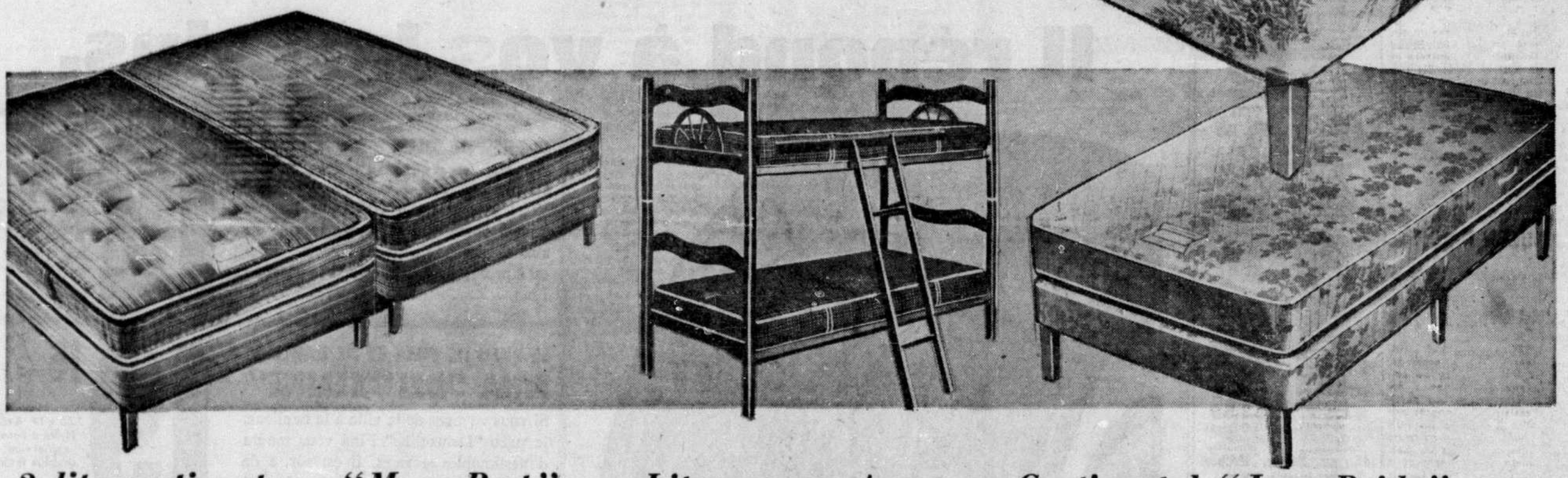

2 lits continentaux "More Rest" 30", 36", 39"

Les deux matelas sont du type 220 ressorts hélicoidaux, isolés par des bandes de feutre. Revêtement attrayant en coutil tressé. Rebord intérieur à cordonnet. Surface matelassée. 2 sommiers-tapissiers assortis en bois franc avec un jeu de six pattes chacun, fini naturel.

2 lits continentaux
Spécal mercredi
88.00
5.50 par mois (18 mensualités)

Lits superposés pour adultes 36"

Ils peuvent se transformer en lits jumeaux et comprennent 2 sommiers en lattes d'acier horizontales, 2 matelas à ressorts avec un revêtement en coutil de coton à motif écossais. Construction robuste en bois franc, fini noyer pâle avec rampe et garde-fou.

Spécial mercredi **88.00**

Literie (rayon 271), au 7e étage, chez Eaton

Continental "June Bride" 30", 36", 39", 48", 54"

La construction du matelas comprend 312 ressorts hélicoidaux dans le 54". Avec bandes en feutre de coton blanc. Isolant de poly-mousse relié à un beau revêtement damassé. Piqûres multiples antiaffaissements. Bordure préfabriquée pour un meilleur maintien. Sommier-tapissier avec un jeu de 6 pattes fini naturel.

Spécial mercredi
79.99 chacun
5.05 par mois (18 mensualités)

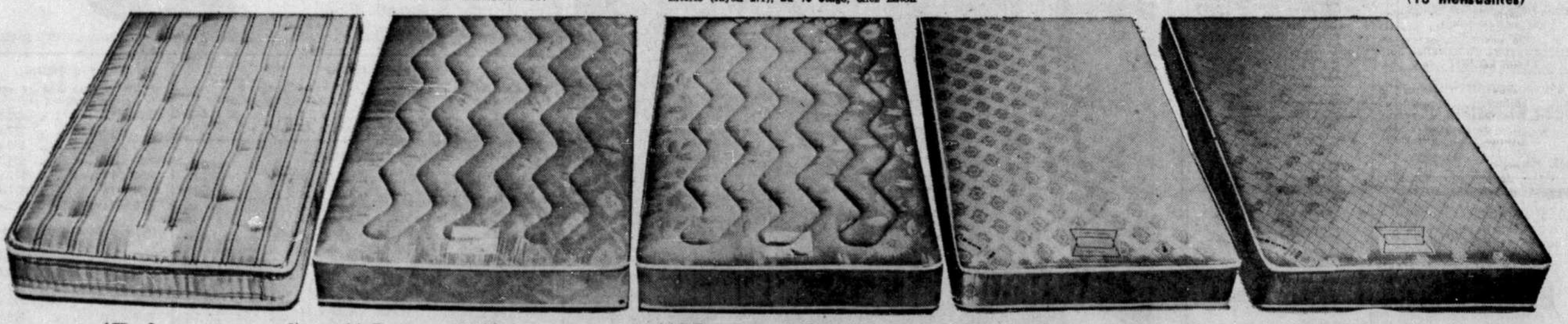

Matelas 'Princetown' 30", 36", 39", 48", 54"

Construction comprenant 198 ressorts hélicoidaux dans le 54". Rembourré avec des bandes de feutre et couvert d'un revêtement rayé en coton tressé. Rebord intérieur à cordonnet. Surface matelassée.

Spécial mercredi **21.00** *Chacun*

"Cornell" 36", 39", 48", 54"

Matelas à 220 ressorts hélicoidaux dans le 54", avec bandes de feutre blanc piquées à un revêtement de coutil damassé pour enrayer tout glissement. Surface piquée.

Spécial mercredi **28.95**

Sommier-tapissier en bois franc assorti 28.95

"Hampshire" 36", 39", 48", 54"

Le matelas comprend 252 ressorts hélicoidaux dans le 54". Rembourrage à bandes de feutre blanc, reliées à un revêtement en coutil de coton damassé pour prévenir les glissements. Bordure préfabriquée anti-affaissements. Piqûres de surface en volutes.

Spécial mercredi **38.95**

Sommier-tapissier en bois franc assorti 38.95

"Restful Night" 36", 39", 48", 54"

Matelas à 405 ressorts hélicoidaux dans le 54". Bandes de feutre blanc et couche de poly-mousse piquées à un tissu de surface gai en coutil damassé. Bordure préfabriquée pour un maintien uniforme. Surface à piqûres multiples.

Spécial mercredi **48.95**
5.30 par mois 10 mensualités

Sommier-tapissier en bois franc assorti 48.95

"Best Sleep" 36", 39", 48", 54"

Matelas d'un confort profond de type 1,030 ressorts hélicoidaux. Bandes en feutre de coton blanc. Isolant en poly-mousse aux deux surfaces pour plus de confort. Coutil de coton damassé et robuste avec une bordure préfabriquée. Poignée en plastique. Surface à piqûres multiples.

Spécial mercredi **59.95**
6.45 par mois 10 mensualités

Sommier-tapissier en bois franc assorti 59.95

LITERIE (Rayon 271) au septième étage chez EATON

L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 H. A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI: 9 H. 30 A 9 H. —LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Des projets de loi sur la place des Arts, le commerce du livre et l'Inst. Prévost seront présentés cette session-ci

QUEBEC, (DNC). — Le gouvernement, au cours de la présente session, présentera des projets de loi concernant la Place des Arts de Montréal, l'Institut Prévost et le commerce du livre.

Le premier ministre l'a affirmé, hier, à l'Assemblée législative lors d'un débat sur la motion ministérielle demandant l'ajournement de session du 19 au 29 juin prochain.

M. Lesage a expliqué que cet ajournement permettra aux membres de la Chambre de participer aux célébrations de la fête nationale des Canadiens français qui s'étendront, cette année, sur plusieurs jours. De plus, il permettra aux députés à l'occasion de la fin de l'année scolaire, de passer quelques jours dans leurs familles et, pour plusieurs, de vaquer à l'ouverture de leurs chalets d'été, etc.

L'opposition en principe n'a pas approuvé un tel ajournement. Elle a proposé que le congé parlementaire prenne fin le 25 juin. De plus, elle a soutenu que le gouvernement était responsable de la prolongation indue de la session : les projets de loi ne sont pas prêts, a-t-elle prétendu.

Le premier ministre a affirmé qu'il suffisait de jeter un coup d'oeil au feuilleton de la Chambre pour voir que le gouvernement avait de nombreux projets de loi devant l'Assemblée législative.

Il a expliqué qu'il y en aurait d'autres comme, par exemple, le bill 54, la Place des Arts, le commerce du livre et l'institut Prévost.

Il a dit que les projets concernant le livre et l'institut Prévost faisaient suite à deux rapports d'enquêtes rendus publics au cours de la session.

Quant à la Place des Arts, il a affirmé que la crise qui y régnait était telle qu'il faudrait légiférer au cours de la présente session. A l'institut Prévost, il s'agit d'une crise au niveau administratif.

Le gouverneur général du Canada, le général Georges Banier, et Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, font leur entrée à la Place des Arts pour y présider le concert sacré qui clôturait le congrès national de l'Adoration nocturne au Canada, dimanche soir, le 14 juin.

Le chef de l'état-major de la marine, le vice-amiral Rayner, prend sa retraite

OTTAWA — Le vice-amiral Herbert S. Rayner, chef de l'état-major de la marine, va prendre sa retraite en juillet, terme de son mandat de quatre ans. Il aura alors servi durant presque 36 ans dans la marine royale.

Le ministre de la défense nationale, M. Paul Hellyer, et le ministre associé, M. Lucien Cardin, ont tous deux exprimé leur regret hier en annonçant la nouvelle. "Dans tous les postes qu'il a occupés, ont-il dit dans un communiqué conjoint, l'amiral Rayner a déployé des qualités de chef, une haute compétence et un profond esprit de devoir. Ses qualités personnelles et l'exemple de dévouement qu'il a donné ont suscité l'admiration de tous ceux qui l'ont connu au cours de sa brillante carrière".

Durant la deuxième guerre mondiale, l'amiral Rayner a commandé des destroyers dans la bataille de l'Atlantique, dans la Manche et dans le golfe de la Gascogne. L'un des navires sous son commandement fut le fameux destroyer **Huron** qui, en moins de trois mois, a engagé une série de batailles au cours desquelles cinq navires de guerre ennemis ont été détruits et deux autres endommagés. Entre ses périodes de service en mer, l'amiral Rayner a occupé d'importantes fonctions dans les services terrestres.

Après la guerre, l'amiral Rayner a occupé successivement les postes de premier commandant du collège inter-armes Royal Roads, premier officier coordonnateur auprès de l'état-major inter-armes aux quartiers généraux de la défense nationale et premier commandant naval du Pacifique suivant l'intégration d'éléments de l'ARC et de la MRC en 1959.

Ambassadeur en Espagne

OTTAWA. — Le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures a annoncé que M. Benjamin Rogers, originaire de Vernon en Colombie-Britannique, représentera notre pays en Espagne et au Maroc incessamment.

M. Rogers, qui est âgé de 53 ans, succède à Son Exc. Jean Bruchési qui vient d'être nommé en Argentine après avoir été en poste à Madrid d'où il représentait également les intérêts du Canada à Rabat.

M. Rogers, diplômé de l'université Dalhousie et de l'Institut d'économique de London, était depuis 1960, haut commissaire adjoint de notre pays à Londres.

Une diminution du tarif de certains appels interurbains

Le Réseau téléphonique transcanadien vient d'annoncer une diminution des tarifs interurbains. Cette diminution représentera une économie annuelle de plus de $550,000 pour les usagers canadiens.

Les nouveaux tarifs réduits s'appliqueront surtout aux appels interurbains de numéro à numéro faits le jour, le dimanche ou le soir impliquant l'utilisation de trois membres du réseau ou davantage et une distance de plus de 520 milles. Ils entreront en vigueur à compter de dimanche le 21 juin prochain. Le Réseau téléphonique transcanadien est formé des huit principaux réseaux téléphoniques du pays.

Pour les appels de trois minutes, les réductions seront de cinq à 75 cents pour les appels de jour et de cinq à 50 cents pour les appels faits la nuit ou le dimanche.

Pour ce qui est des tarifs concernant les appels de numéro à numéro faits le jour, le soir et le dimanche, entre des villes du Québec et de l'Ontario et des centres du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, la diminution entrera en vigueur également le 21 juin.

La compagnie de téléphone Bell du Canada précise que les diminutions s'appliqueront à tous les appels interurbains excédant 520 milles et elles varieront de 5 à 15 cts pour les appels faits le jour et de 5 à 10 cents pour les appels faits le soir ou le dimanche.

Caouette invite les créditistes au congrès d'août

QUEBEC. — Le chef créditiste Réal Caouette, accompagné de huit députés de son groupe aux Communes, a demandé dimanche à ses partisans d'assister au congrès qui se tiendra à Québec les huit et neuf août prochain au cours duquel les dirigeants du Ralliement se prépareront à leur entrée officielle sur la scène politique provinciale.

M. Caouette a traité surtout de questions provinciales au cours de l'allocution d'une heure prononcée devant environ 400 créditistes des comtés de la région de Québec. Il a déclaré par la suite que la réunion d'hier était "préliminaire" à celle du mois d'août.

Le chef créditiste n'a fait qu'une brève allusion au débat sur un drapeau national, précisant que les Chambres discutent de cette question depuis 10 jours "pendant que des milliers de Canadiens crèvent de faim."

Il a parlé des taxes municipales et scolaire, des problèmes que pose le chômage au Québec et de l'orientation politique d'un gouvernement libéral.

M. Caouette a demandé à ses auditeurs quel avantage tirerait le Québec de la nouvelle usine de la General Motors, puisque les profits continueront de s'en aller aux Etats-Unis.

Il a dénoncé les "turpitudes" d'un système qui permet la mise à pied de 600 mineurs à Thetford Mines.

M. Caouette a affirmé que c'est le capital étranger et le refus des Québécois de s'unir contre les capitaux étrangers qui sont responsables des problèmes économiques du Québec et non pas la Confédération.

Il a déclaré en outre que les actes de terrorisme n'aideront pas le Québec à obtenir son indépendance économique.

Quatre autres députés — Gilles Grégoire, de Lapointe, Robert Beaulé, de Québec-est, Lucien Plourde, de Québec-ouest, et Gérard Perron, de la Beauce, ont pris la parole et ont traité du drapeau en particulier.

M. Grégoire a dit que le premier ministre Pearson a laissé le parlement dans un dilemme en présentant "une double résolution" qui accorderait deux drapeaux et deux hymnes nationaux.

L'assemblée s'est terminée par l'O Canada et une querelle entre deux groupes aux premiers rangs. Des indépendantistes criaient "Le Québec est français, l'Ontario est anglais"; à quoi l'autre groupe répondait "Le Québec est bilingue, Ottawa est bilingue, nous sommes tous Canadiens".

Cadillac

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Modèle représenté: coupé de Ville

ÉCOUTEZ CE QUE DISENT NOS CRITIQUES LES PLUS SÉVÈRES

Il serait bien difficile de trouver un critique plus sévère pour les automobiles que le propriétaire d'une Cadillac.

En effet, ceux qui conduisent depuis longtemps cette magnifique voiture se sont habitués à disposer chaque année de ce qu'il y a de mieux.

Et cependant, il arrive parfois qu'une nouvelle voiture se révèle tellement brillante qu'elle attire leurs éloges les plus vifs et les plus enthousiastes. La Cadillac 1964 est de celles-là.

Voici quelques commentaires courants au sujet de la Cadillac:

"La première fois que je l'ai essayée, je ne pouvais y croire!"

"Ce nouveau moteur de 340 CV et cette nouvelle transmission sont d'une douceur incroyable. C'est une merveille en ville, dans la circulation."

"J'ai trouvé particulièrement étonnant qu'une voiture de cette grandeur soit aussi facile à manoeuvrer."

"J'ai eu cinq Cadillac, mais celle-ci les surpasse toutes — à tous points de vue."

Par ailleurs, l'opinion des spécialistes qui mettent les voitures à l'épreuve sur les circuits d'essai, confirme l'enthousiasme des propriétaires de Cadillac. Ces conducteurs professionnels n'ont jamais autant fait l'éloge d'une Cadillac ou d'une autre voiture de sa catégorie, que de la Cadillac 1964.

Quand vous entendrez parler d'automobiles, écoutez l'opinion de celui qui conduit une Cadillac 1964.

Vous pouvez croire toutes les louanges qu'il adresse à sa voiture et vous pouvez vérifier ses propos en allant chez le concessionnaire Cadillac prendre le volant d'une Cadillac 1964. Votre scepticisme ne durera pas longtemps.

PLUS PRESTIGIEUSE QUE JAMAIS . . . ET ATTENDEZ DE LA CONDUIRE! PASSEZ CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CADILLAC

S-764AF

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965, rue Lafontaine — LA. 4-3761

MID-TOWN MOTORS LIMITED
1395 boulevard Dorchester ouest — UN. 6-9961

SI VOUS ALLEZ À NEW YORK CET ÉTÉ
ne manquez pas de visiter le
FUTURAMA DE GENERAL MOTORS
à la
Foire mondiale

Petites annonces du "Devoir"

AIDE DOMESTIQUE

Femme de ménage européenne pour famille française, un jour par semaine. Quartier Snowdon, 489-2541. 18-6-64

AUTOS A VENDRE

Aubaine. Oldsmobile "star fire" 63, 11,000 milles. Informations: 623-0747. 20-6-64

Pontiac 62, Météor 61, Consul 62, Acadian 62, G.M.C. 62 "pick up" ½ tonne, garanties 2 ans, $50 comptant, 30 mois. 272-7221. 19-6-64

VOLKSWAGEN '62, modèle 1500, en très bon ordre, $1,125. Tél. 259-5333. 17-6-64

A LOUER

7 GRANDES PIECES modernes, situées à: 2040 Moreau. DU. 7-1495. 18-6-64

APPARTEMENT 3 pièces meublées, propre, chauffé, éclairé, taxes payées, libre. 729-8064. 17-6-64

ROSEMONT — 2 pièces meublées, poêle, réfrigérateur, toutes commodités. 722-4830. 4352 St-Zotique. 20-6-64

AVENUE DU PARC, 4555, près Mt-Royal, 2½ pièces meublées, moderne, bendix, incinérateur, $18 et plus. S'adresser au surintendant. JNO

MAGASIN, 3303 est, Ontario, coin Darling nord, 25 x 55, cave finie, voûte extérieure, 3 vitraux, visible sur rendez-vous. DA. 2-3047. 17-6-64

Ahuntsic est, 4½, 2e étage, 6½ bas, cave, garage, cour, gazon, très central. 381-5007. 28-6-64

Côte des Neiges, grand 3½, tout confort, près Université, 5 minutes centre, spécial juillet et août, 3261 Forest Hill, 733-7673. 22-6-64

St-Lambert, petit bureau 384 pi. carrés, subdivisé en deux parties, bonne location, stationnement, électricité, et service de concierge inclus. 15 minutes du centre de Montréal. Loyer raisonnable. Appeler Monsieur G. N. Théberge à 671-5916 ou FO. 7-4528 après 6 heures (Beloeil). 18-6-64

Chomedey, 3 ou 4 appartements, chauffés, eau chaude fournie, 220, balcon. Tél.: le soir 622-1788. 20-6-64

Locaux. 226 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P. Q. 450 pieds carrés de plancher, chauffé avec vitrine. Idéal pour mercerie dans centre financier. Disponible le 1er août 1964. Loyer raisonnable. Prière de communiquer avec le surintendant à 845-2171. 17-6-64

Chambre et pension. Prendrais 2 jeunes hommes, lavage, bon chez soi, entrée privée, chez jeune couple. 322-7671. 18-6-64

VILLE ST-LAURENT, PRES DE LA GARE MONKLAND. Bas, 4 pièces chauffées, poêle, réfrigérateur, eau chaude, garage, grande cour. $120.00 par mois. Libre immédiatement. FE. 4-6708. 17-6-64

Boulevard St-Joseph ouest, 239, 2½ pièces meublées, modernes, salle bain mosaïque, références, taux raisonnable. 18-6-64

A LOUER OU A VENDRE

Val Morin — Lac Théodore, bungalow pan abode neuf, meublé, $750. été, $1,400. année. Aussi à vendre. Tél.: 819 — 322-2916 23-6-64

A SOUS-LOUER

APPARTEMENT complètement équipé, moderne, confortable, 2½ chambres. Voir le surintendant à: 3616 Durocher, re: appartement 401 à 3622 Durocher. 283-8700. 17-6-64

A VENDRE

MAISON de chambres 8 pièces, bas, loyer: $53.
11 pièces, 2e et 3e, grand restaurant, salaire garanti 150 semaines, comptant $500 et plus, départ Gaspésie. 2 2-0265 ou LA. 4-2885. 17-6-64

Moteur de yacht Johnson blanc, comme neuf. Tél.: 388-6132. Monsieur Lheault. JNO

CHALETS D'ETE

Construction de chalets d'été, termes faciles, excellents prix. Réparations. Tél.: 526-6265. 22-6-64

CHALETS A LOUER

DOMAINE CABANAC

ST-HIPPOLYTE, LAC MORENCY 40 MILLES MONTREAL AUTOROUTE, CHALETS MODERNES, PRES VILLAGE, DOUCHE, PISCINE PRIVEE, TENNIS, CLUB-HOUSE, JEUX DIVERS, SEMAINE, SAISON, RA. 7-1307. J.N.O.

Notre-Dame de la Merci, bord du lac Sauvage, joli chalet, 4 pièces, eau chaude, laveuse, frigidaire, etc. Plage, chaloupe. 669-8436. JNO

Au lac Pauzé, chalets modernes, semaine, mois. RA 1-7335. 18-6-64.

St-Adolphe-d'Howard, bord du lac St-Joseph, 3 chalets à louer pour la saison, $350. à $600. RE. 8-7046. 18-6-64

DEMANDE D'EMPLOI

Dactylo bilingue expérience demande emploi de bureau. LA. 5-0950. 17-6-64

Etudiante de la Côte ouest, désire travail comme domestique dans une maison canadienne-française. Tél.: 849-0751 App. 8. 17-6-64

Cadre supérieur, 40 ans, expérience de 10 ans dans colonie pénitentiaire, connaît les problèmes de criminologie, de délinquence juvénile et de réhabilitation. Curriculum vitae sur demande. Ecrire à Case 664, Le Devoir, Montréal. 23-6-64

GARDERIE

Accepterais enfants, âge scolaire, grand terrain, jeux, nourriture excellente. 665-3266. 22-6-64

HOMME DEMANDE

BELLE OPPORTUNITE

Pour jeune homme de 25 à 40 ans ayant bonne instruction, apparence soignée et débrouillard, pour visiter intellectuels. Si vous avez ces qualifications vous aimerez ce travail. Possibilités $4,000. et plus par année. Pour entrevues téléphoner de 11 h. a.m. à 3 h. p.m. à: 381-7721. 19-6-64

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Si vous avez une automobile
- Si vous êtes ambitieux
- Si vous avez 25 ans et plus

VOUS POUVEZ

- Faire $8,000 et plus annuellement
- Vendre un produit essentiel
- Avoir des vacances payées
- Fonds de pension
- Assurance- maladie
- Salaire régulier
- Appointements fournis
- Boni annuel

Pour entrevue composez MI. 5-4183 (rés. de 10 a.m. à 4.00 p.m.) 19-6-64

$125 à $200 par semaine

Est-ce suffisant pour vous?
Nous sommes en mesure de vous faire réaliser ce salaire à toutes les semaines grâce à notre système de ventes exclusives, notre produit unique et notre système de publicité qui vous donne plusieurs clients à voir tous les jours. Nous payons les dépenses d'auto, nous avons assurance-santé, salaire, vacances payées etc...
Nous voulons des hommes décidés possédant une automobile et âgés au moins de 25 ans. Pour entrevue 1334 Jean-Talon est, 10 a.m. ou 1.30 p.m. 19-6-64

ON DEMANDE

ATTENTION !

Aux dames ambitieuses qui désirent se faire un revenu durant leurs heures de loisirs, servir un territoire "AVON" est agréable et profitable. Signalez aujourd'hui 866-2685. 18-6-64

Instituteurs ou institutrices avec brevets pour cours primaire.
Instituteur pour cours secondaire 8e et 9e avec brevet "A" aussi avec direction d'écoles. S'adresser à: Commission Scolaire de Lac des Iles, a/s Maurice Paquin, sec.-trésorier, Lac des Iles, Cté Labelle, Qué. 30-6-64

ON DEMANDE

DEBOSSEUR demandé. RI. 8-9115. 20-6-64

DACTYLO BILINGUE

Jeune fille demandée pour travail de secrétariat. Expérience de 5 ans minimum, bénéfices usuels. Ecrire à L. Breton, 3033 est rue Jarry, Montréal 38, P.Q. 18-6-64

COMPTABLE avec connaissance de l'anglais pour prendre charge complète du département de comptabilité, utilisant machine comptable pour usine située à proximité de l'autoroute à 15 milles de Montréal. Répondez par écrit donnant toutes les informations ainsi que le salaire désiré, à case 662, "Le Devoir," Montréal. 17-6-64

DESSINATEUR

Cherchons dessinateur avec 5 ans d'expérience minimum en construction ou autre. Travail intéressant et varié avec bonnes conditions et chances d'avancement.
S.V.P. écrire au:
Directeur du Personnel,
IROQUOIS GLASS LTEE,
Candiac, Cté Laprairie. 17-6-64

HOMME DEMANDE. Apprenez à conduire pour chauffeur, conducteur, spécialisons mineur. Ecole de Conduite Villeneuve.
843-5444 19-6-64

MÉCANICIEN DANS MACHINES À COUDRE

Avec expérience dans l'entretien de l'usine, demandé par un manufacturier de l'industrie textile dont l'usine est située dans le centre de l'Ontario. Doit être âgé de plus de 21 ans. Téléphoner à Monsieur Clendenning, 748-7822 du lundi au mercredi de 5 à 8 h. p.m. pour rendez-vous et informations. 18-6-64

Presseur avec expérience pour atelier de nettoyage à sec. Excellentes conditions de travail, $85. par semaine. Emploi permanent. S'adresser à: BriteTon Cleaner, 5781 avenue Victoria, RE. 1-5577. 22-6-64

Jeune homme avec auto demandé, pour livraison de factures de vente. Emploi immédiat. Tél.: 381-8361. 17-6-64

Etudiants (filles ou garçons) pour un travail intéressant au téléphone, 4 heures par jour, votre choix: le matin, après-midi ou soir. Pour rendez-vous composez: 844-1361. 17-6-64

Deux jeunes hommes bilingues, bonne apparence, doivent être libres de voyager pour département de circulation d'une grande compagnie de publication française. 132 ouest, rue St-Jacques, suite 511. 17-6-64

ON DEMANDE

VENDEURS

$100. par semaine et plus

Appeler: L. Landry

689-0552 18-6-64

Jeune comptable bilingue pour assister trésorier chez un important dépositaire d'automobiles du nord de la ville. 389-7871: M. Masson. 18-6-64

2 hommes avec auto, avec ou sans expérience, désireux d'améliorer leur sort et décidés à travailler. Les appointements sont fournis, les dépenses sont payées, et ils débuteront à $450.00 par mois plus commission. Présentez-vous à 9680 rue Jeanne-Mance à 10 a.m. ou 1:30 p.m. 19-6-64

Assistante-opératrice avec expérience dans le tricot. Bon salaire. Excellentes conditions de travail. S'adresser en personne à: J. A. Kwardi Inc. 7 ouest, rue Bernard, Monsieur Klaitman. 18-6-64

"Assistant forman" (homme ou femme) dans manteaux et tailleurs pour dames. Doit avoir une expérience. Emploi permanent et bon salaire. Ecrire à: Irving Samuel, 1193 Carré Phillips, Tél.: 861-3388. 20-6-64

Professeur de dessin industriel avec expérience pour enseigner aux élèves. Ecrire à: Roger Renaud, Commission Scolaire Régionale des Mille Iles, 216 boulevard Laval à Ste-Rose. 18-6-64

JEUNE FILLE (secrétaire) avec initiative pour bureau à St-Vincent-de-Paul, de 1 hre à 4 h. 30 de l'après-midi seulement. 681-3797. 17-6-64

"STÉNO BILINGUE"

Expérience requise, intéressantes conditions, firme légale, 159 ouest rue Craig, Ch. 620. 861-2851. 18-6-64

Trois hommes demandés pour travailler avec gérant des ventes, qualifications requises 9e année, entre 25 et 40 ans, et possédant automobile Pour entrevue de 10 a.m. à 4 p.m. à 1750 St-Denis, ch. 200, demander L. Bélanger. 19-6-64

POUR BOURSES DE DAMES VASTE EXPÉRIENCE

Tailleurs de cuir — Tailleurs de papier — Drayeur — Auteur — Opérateur — Cimentiers, ainsi que magasinier et expéditeur.
Excellent salaire selon expérience.
Tous les bénéfices usuels
Adressez-vous à: 9090 Avenue du Parc, Chambre 104, Montréal. 18-6-64

Menuisier prendrait ouvrage neuf, réparations, heures ou contrat. LA. 5-4002. 17-6-64

Ai besoin de 2 étudiants 18 à 30 ans, bonne présentation. 1499 Bleury, Ch. 203 de 2 à 4 heures. 19-6-64

3 VENDEURS AVEC AUTO

Nous sommes à la recherche de 3 hommes travaillants et décidés à se tailler un avenir avec une compagnie internationale.
Nous offrons une rénumération de $130 par semaine, plus commission. Toutes dépenses payées, pas de sollicitation, vacances et assurance-santé, salaire. Nous donnerons des entrevues à 10.00 a.m. ou 1.30 p.m. au 1271 est rue Mont-Royal. 19-6-64

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que la personne ci-après mentionnée a fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
DESCHAMPS, Joseph	4909 est, rue Ste-Catherine Montréal	Epicerie

Quiconque désire fournir des objections à l'émission de ce permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi de ce permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus par poste recommandée à:

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTRÉAL, P.Q.

ON DEMANDE

Importante Compagnie située à Laprairie recherche sténo-dactylo bilingue avec expérience, bonne connaissance du français requise, emploi permanent dans bureau moderne. Salaire suivant compétence. OL. 9-1938. 18-6-64

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

AA1 absolument confidentiel, 1ère, 2e hypothèque, 6-6½%, $1,000 à $500,000, disponible, Montréal, banlieue. Mlle Léona Laberge, courtier, jour, soir. 486-1186. 7-7-64

PROPRIETES A VENDRE

RIVE-SUD — Luxueux bungalow 6 pièces, attention spéciale aux professionnels.
RIVE-SUD — Toutes possibilités, terrain 400,000 pieds à .03½ le pied, près futur rond-point.
FATIMA — 6 logements modernes, revenu annuel $4,200 très bon placement.
ROSEMONT — Louis-Hémond, 4 logements, revenu annuel $2,900, prix raisonnable.
JACQUES-CARTIER — Luxueux bungalow, salle jeu avec bar. Faut voir.
CANTONS DE L'EST — 300 acres, moitié bois, moitié culture, ruisseau traverse la ferme, route aux 2 extrémités, bon bâtiment. Prix: $15,000.
ST-DENIS — Magnifique terre de 120 arpents, bonne maison, bâtiment moyen. Aubaine: $9,000.
L'AVENIR — 100 acres, 2,000 pieds sur rivière St-François, bon bâtiment, $14,000. IMM. VALVER, courtier, 676-7767. 20-6-64

ATTENTION! — Luxueux cottage 8 pièces, living avec foyer, garage, sun deck, 2 chambres bain, beau site, boulevard Gouin, face rivière, idéal professionnel, homme d'affaires. DA. 1-5994. 22-6-64

St-Vincent-de-Paul. 978, Champagnat. Bungalow 5 pièces, sous-sol fini, près école, conditions faciles. Cause transfert. 661-1289. 18-6-64

OUTREMONT — maison détachée de 11 chambres, 3 salles de bain, 5 chambres à coucher, quartier pour domestiques, garage, jardin. Residence idéale pour recevoir. Prix: $80,000. S'adresser à: R. Panet-Raymond 489-8658 LAURIE BENNETT REALTIES CO. LTD., 17-6-64

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT — DU. 8-2532 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 636-513 — L. H. LAMARCHE LIMITEE, demanderesse, vs ROMEO MASSE, défendeur. Le 23 juin 1964, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 3661 rue Masson en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse et acc. de magasin. Conditions: ARGENT COMPTANT. REAL MONGEAU, H.C.S. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 631-319 — JOE WINER, demandeur, vs GERALD FURLOTTE, défendeur et BARNABE MOTORS LTD, tierce-saisie. Le 25 juin 1964, à midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 923 boul. Laurentien en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à additionner Remington et acc. de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. EMMANUEL MENARD, H.C.S. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 743-431 — B. HETU, demandeur, vs EUGENE LAURENCE, défendeur. Le 25 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2135 rue Dorchester ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Westinghouse et 2 lampes de table. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO, H.C.S. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 747-821 — DR. MARCEL L'ETOILE, demandeur, vs ROBERT LAROCQUE, défendeur. Le 25 juin 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 49 41ième Avenue en la cité de Rivière-des-Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en ce tte cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 633-573 — REGINALD et MARC AUDET (R. et M. AUDET), demandeurs, vs JEAN SAVARD, défendeur. Le 25 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6845 10ième avenue, Rosemont en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Vicking et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY DION, H.C.S. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 625-860 — CHARLAND AUTO PARTS, demandeur, vs DON NADEAU, défendeur. Le 25 juin 1964, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 9314 boul. Gouin est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau et accessoires de garage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 15 juin 1964.

D'UN OCÉAN A L'AUTRE

Le trifolié pour Dief

STURGEON FALLS. — Des élèves d'une école secondaire ont accueilli le chef de l'opposition en arborant un nouveau drapeau canadien à feuilles d'érable, mais M .Diefenbaker a mis quelques minutes avant de le constater. Ils avaient apparemment voulu faire une blague à M. Diefenbaker qui était de passage dans la localité dans le cadre de la campagne électorale de Richard Donnelly, candidat aux élections partielles de Nipissing.

Police albertaine

EDMONTON. — Le ministère de l'Alberta a décidé de la création d'une force de police albertaine dont les effectifs auraient leurs postes dans les régions de l'Alberta où la Gendarmerie montée n'a pas de représentant.

Prix en histoire

CHARLOTTETOWN. — La société canadienne du microfilm, de Montréal, a reçu un prix pour ses relations en matière historique de la Société d'histoire du Canada qui a également honoré M. Léon Trépanier, historien, pour ses travaux de vulgarisation.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 613-649 — LAURENT MERCURE, demandeur, vs G. FERNAND NOISEUX LP., défendeur. Le 25 juin 1964, à 1 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1409 boul. Laird en la cité de Mont-Royal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Sylvania et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 745-722 — ANGELO CACCIATORE, de mandeur, vs RAYMOND CHENIER, défendeur. Le 25 juin 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3339 rue Maréchal en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. RCA et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 749-795 — CHARLES SCONTOS & ZOLTAN GOLDSTEIN "KNITEX IMPORT CO." demandeurs, vs ERNEST NAGY JR., défendeur. Le 25 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1220 rue BERNARD ouest, apt. 14 en la cité de OUTREMONT, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S., 845-3106. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 669-296 — LECHASSEUR LTEE, demanderesse, vs WILLIAM HORNE, défendeur. Le 25 juin 1964, à midi au domicile du défendeur au No 358 1e ave en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S., 845-3106, Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 567-233 — LIONEL JASMIN, demandeur, vs JEAN GRONDIN, défendeur. Le 25 juin 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4377 rue Notre-Dame ouest, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: pupitre, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 567-233 — LIONEL JASMIN, demandeur, vs JEAN GRONDIN, défendeur. Le 25 juin 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1459 rue LE CARON en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: pupitre, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Bedford, COUR SUPERIEURE, No 12-524 — GRANBY FINANCE CORPORATION, demanderesse, vs CLAUDE DUBE et ROHR TEXTILE WASTE INC., tierce-saisie. Le 25 juin 1964, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 7375 rue St-André en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis enc ette cause, consistant en: filière, etc., 1 camion Ford 1961, enrg. FE 4033 acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN ROSE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 893-746 — ANDRE CORMIER, demandeur, vs PAUL-EMILE AUGER, défendeur. Le 25 juin 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2481 rue Coursol en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, téléviseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. M. PAQUETTE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 540-096 — LA COMMUNAUTE DES SOEURS GRISES, demandeur, vs STEVEN LESLIE, défendeur. Le 25 juin 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7601, 22e ave apt. 2 en la ville St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HAROLD RIVET, H.C.S., 861-2722. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 723-064 — CREMAZIE FURNITURE CO. LTD., demandeur, vs FRANK DANIELSON, défendeur. Le 25 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 11940 rue Michel Sarrazin, apt. 9 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HAROLD RIVET, H.C.S., 861-2722. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 848-858 — JULES COTE, demandeur, vs TERRY (TEDDY) UZAR, défendeur. Le 25 juin 1964, à midi au domicile du défendeur au No 3420 rue Querbes en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Tourne-disques, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. P.E. LINTEAU, H.C.S., 845-3106. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 548-096 — LA COMMUNAUTE DES SOEURS GRISES, demandeur, vs STEVEN LESLIE, défendeur. Le 25 juin 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7601, 22e ave apt. 2 en la ville St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HAROLD RIVET, H.C.S., 861-2722. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 723-064 — CREMAZIE FURNITURE CO. LTD., demandeur, vs FRANK DANIELSON, défendeur. Le 25 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 11940 rue Michel Sarrazin, apt. 9 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HAROLD RIVET, H.C.S., 861-2722. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 848-858 — JULES COTE, demandeur, vs TERRY (TEDDY) UZAR, défendeur. Le 25 juin 1964, à midi au domicile du défendeur au No 3420 rue Querbes en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Tourne-disques, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. P.E. LINTEAU, H.C.S., 845-3106. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 548-096 — LA COMMUNAUTE DES SOEURS GRISES, demandeur, vs STEVEN LESLIE, défendeur. Le 25 juin 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7601, 22e ave apt. 2 en la ville St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HAROLD RIVET, H.C.S., 861-2722. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 723-064 — CREMAZIE FURNITURE CO. LTD., demandeur, vs FRANK DANIELSON, défendeur. Le 25 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 11940 rue Michel Sarrazin, apt. 9 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HAROLD RIVET, H.C.S., 861-2722. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 848-858 — JULES COTE, demandeur, vs TERRY (TEDDY) UZAR, défendeur. Le 25 juin 1964, à midi au domicile du défendeur au No 3420 rue Querbes en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Tourne-disques, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. P.E. LINTEAU, H.C.S., 845-3106. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 630-513 — L. H. LAMARCHE LIMITEE, demanderesse, vs ROMEO MASSE, défendeur. Le 23 juin 1964, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 3661 rue Masson en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse et acc. de magasin. Conditions: ARGENT COMPTANT. REAL MONGEAU, H.C.S. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 631-319 — JOE WINER, demandeur, vs GERALD FURLOTTE, défendeur et BARNABE MOTORS LTD, tierce-saisie. Le 25 juin 1964, à midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 923 boul. Laurentien en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à additionner Remington et acc. de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. EMMANUEL MENARD, H.C.S. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 743-431 — B. HETU, demandeur, vs EUGENE LAURENCE, défendeur. Le 25 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2135 rue Dorchester ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Westinghouse et 2 lampes de table. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO, H.C.S. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 747-821 — DR. MARCEL L'ETOILE, demandeur, vs ROBERT LAROCQUE, défendeur. Le 25 juin 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 49 41ième Avenue en la cité de Rivière-des-Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en ce tte cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 633-573 — REGINALD et MARC AUDET (R. et M. AUDET), demandeurs, vs JEAN SAVARD, défendeur. Le 25 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6845 10ième avenue, Rosemont en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Vicking et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY DION, H.C.S. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 625-860 — CHARLAND AUTO PARTS, demandeur, vs DON NADEAU, défendeur. Le 25 juin 1964, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 9314 boul. Gouin est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau et accessoires de garage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 613-649 — LAURENT MERCURE, demandeur, vs G. FERNAND NOISEUX LP., défendeur. Le 25 juin 1964, à 1 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1409 boul. Laird en la cité de Mont-Royal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Sylvania et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 745-722 — ANGELO CACCIATORE, de mandeur, vs RAYMOND CHENIER, défendeur. Le 25 juin 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3339 rue Maréchal en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. RCA et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 749-795 — CHARLES SCONTOS & ZOLTAN GOLDSTEIN "KNITEX IMPORT CO." demandeurs, vs ERNEST NAGY JR., défendeur. Le 25 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1220 rue BERNARD ouest, apt. 14 en la cité de OUTREMONT, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S., 845-3106. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 669-296 — LECHASSEUR LTEE, demanderesse, vs WILLIAM HORNE, défendeur. Le 25 juin 1964, à midi au domicile du défendeur au No 358 1e ave en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S., 845-3106, Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 567-233 — LIONEL JASMIN, demandeur, vs JEAN GRONDIN, défendeur. Le 25 juin 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4377 rue Notre-Dame ouest, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: pupitre, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 567-233 — LIONEL JASMIN, demandeur, vs JEAN GRONDIN, défendeur. Le 25 juin 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1459 rue LE CARON en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: pupitre, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 15 juin 1964.

Province de Québec, District de Bedford, COUR SUPERIEURE, No 12-524 — GRANBY FINANCE CORPORATION, demanderesse, vs CLAUDE DUBE et ROHR TEXTILE WASTE INC., tierce-saisie. Le 25 juin 1964, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 7375 rue St-André en la

À travers la province à travers

Travaux routiers

QUEBEC — Le ministre des travaux publics, M. Saint-Pierre, annonce l'octroi de trois contrats pour la construciton de trois nouveaux ponts dans les comtés d'Arthabaska, de Roberval et de Saint-Hyacinthe. L'entrepreneur qui s'est vu confier l'entreprise a été, dans chaque cas, celui qui avait offert la plus basse soumission acceptable à la suite des demandes de soumissions publiées dans les journaux.

Les professeurs

QUEBEC — On annonce la formation d'une Association des professeurs d'université de langue française.

En vertu de dispositions transitoires un conseil provisoire a été créé par des délégués mandatés par les associations existant dans les diverses institutions. Ce conseil a également élu parmi ses membres un bureau de direction provisoire constitué des officiers suivants: président: Dr Laurie Gauvin, (Laval); vice-présidents: Dr Jean-Paul Lussier (Montréal) et Me Jean Melanson, (Sherbrooke); secrétaire: Pierre Harvey, (Hautes études commerciales); trésorier: Lucien Gendron (Ecole polytechnique).

Ce bureau de direction provisoire restera en fonction jusqu'en novembre 1964, alors que des élections auront lieu dans chaque institution.

L'Association des professeurs des universités de langue française du Québec se donne pour but "d'assurer le progrès des institutions universitaires de langue française du Québec et de défendre les intérêts professionnels de ses membres".

Chez les bûcherons

Après deux rencontres qui ont duré quatre jours, l'UCC et la compagnie Domtar Newsprint Limited n'ont pu en venir à une entente concernant le renouvellement de la convention collective de travail. La convention actuelle a pris fin le 31 mars 1964. Plus de 1,000 travailleurs forestiers sont mêlés au présent litige. Ces ouvriers travaillent pour la compagnie Domtar dans la division forestière de Dolbeau.

Les travailleurs forestiers ont fait plusieurs demandes concernant les taux à forfait, les salaires à gage, les heures de travail, le transport, la sécurité, l'ancienneté et d'autres conditions de travail.

Plusieurs points ont été réglés concernant les conditions de travail, mais les deux parties n'ont pu en venir à une entente en particulier sur les taux à forfait et les salaires à gage.

Le poste de l'Etape

QUEBEC — Le ministère des travaux public entreprend pour le compte de la Sûreté provinciale la construction d'un poste de police, à l'Etape, sur les rives du lac Jacques-Cartier, pour y loger les agents chargés de la surveillance de ce secteur du parc provincial des Laurentides. La nouvelle construction comprendra un pavillon central, flanqué de deux garages de deux résidences du style canadien-français de la meilleure époque.

Mise en garde

Les services d'information du gouvernement québécois nous communiquent :

"Le premier ministre Jean Lesage, tient à mettre en garde le public, particulièrement les hommes d'affaires et les professionnels, contre les agissements de certains individus qui se prétendent autorisés par les dirigeants de l'administration provinciale à solliciter des annonces publicitaires pour des publications dont les noms s'identifient plus ou moins à certaines structures du gouvernement du Québec.

"Dans le but de protéger le public, le premier ministre tient à réitérer que l'Imprimeur de la reine est le seul responsable de la vente des publications gouvernementales lesquelles, d'ailleurs, ne publient pas d'annonces publicitaires."

Achats de l'Hydro

Des transformateurs, des câbles et des camions constituent la partie la plus importante des contrats accordés par l'Hydro-Québec. On vient d'annoncer que ces contrats représentent un montant de plus de $1.5 million.

Six compagnies doivent fournir des transformateurs de distribution pour une valeur totale de $809,455. Ce sont Canadian General Electric Co. Ltd. $284,75 .14; Pioneer Electric Eastern Ltd., $202,872.64; Ferranti Packard Electric Ltd., $177,330; Canadian Westinghouse Co. Ltd., $126,994.43; Les Transformateurs de Québec, $10,253.12 et Brown Boveri (Canada) Ltd., $5,250.

Cinq établissements sont chargés de la fourniture de câbles de commande au coût Ltd., $120,400; Northern Electric Co. Ltd., et Industrial Wire & Cable Co. Ltd., $78,165 chacun; Phillips Electrical Co. Ltd., $67,295 et Canada Wire & Cable Co. Ltd., $66,205. Ces compagnies étaient les seuls soumissionnaires pour les transformateurs et les câbles de commande.

Mme Fohy Saint-Hilaire dénonce "certaines franc-maçonneries" qui sabotent l'unité du pays

QUEBEC. — Mme Madeleine Fohy Saint-Hilaire qui a fondé il y a dix ans l'Alliance canadienne, a dénoncé en fin de semaine "certaines franc-maçonneries francophones et anglophones" qui s'acharnent à démolir l'unité de la nation canadienne.

L'Association biculturelle tenait son huitième congrès annuel à l'issue duquel le colonel J. Gordon Ross, de Québec, a été élu à la présidence pour un troisième mandat.

La compréhension nationale, a dit Mme St-Hilaire, est basée sur les deux langues officielles du pays, un principe mis de l'avant par les Pères de la Confédération et accepté pleinement par les fondateurs de l'Alliance canadienne.

"Le malentendu" actuel doit cesser, et à cette fin l'association appuie les universités, les associations culturelles ou commerciales qui oeuvrent dans ce sens.

De plus, Mgr Arthur Maheux, directeur des archives à l'université Laval, a déclaré que le problème linguistique au Canada a été créé "quand un certain nombre d'Anglo-Canadiens décidèrent d'imposer l'anglais à l'élément français".

Ce fut une grande erreur. Les Canadiens français n'accepteront jamais une chose qui leur sera imposée par la force.

Selon Mgr Maheux, ce groupe d'Anglo-Canadiens croit qu'une grande masse linguistique peut en absorber aisément une petite.

Rien de plus faux, a-t-il dit. "C'est un mythe que l'on nous sert même si c'est sur un plateau d'argent".

Des préjugés courent dans nos milieux sur la prétendue difficulté d'apprendre la langue française; c'est un prétexte pitoyable.

Afin de favoriser le biculturalisme, il faut à tout prix, a dit Mgr Maheux, découvrir et déraciner tous les préjugés.

Cernés par les Anglo-Saxons, les Canadiens français ont fait preuve d'une singulière facilité d'adaptation.

"Ils ont déjà fait preuve de cette capacité et ils le feront encore. Cependant les Canadiens français doivent regarder dans l'avenir et réaliser que le milieu nord-américain ne changera pas, quel que soit le régime politique désiré, obtenu, stabilisé que sera celui de Québec".

Le nouveau conseil d'administration pour l'exercice 1964-65 comprend, outre M. Ross, le major C. J. Bond, d'Ottawa, à la première vice-présidence; le professeur J. S. Wood, de Toronto, à la seconde; M. Fernand Morisset, de Sudbury, à la troisième; M. Martial Roy, de Québec, au secrétariat; et Mlle A. Vaillancourt, de Québec, à la trésorerie.

Décès à Montréal de M. Roger F. Goulet

M. Roger Faulkner Goulet, époux de Thérèse Loignon, est décédé hier, à l'hôpital Maisonneuve à l'âge de 57 ans après une courte maladie. Le défunt était autrefois à l'emploi des pharmacies Rexall, et, au moment de son décès, il était au service de la compagnie Bishop Building Materials.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse: sa mère Mme Louis-H. Goulet (dame Omer Choquette par second mariage); son fils, Ernest; ses filles, Ghislaine et Emma; sa bru, Mme E. Goulet (Huguette Moisan); son petit-fils, Stéphane Goulet; ses frères, Réal et Marcel: sa soeur, Mme Ovila Lefebvre (Yolande); ses beaux-frères, le Dr Antoine Loignon, Henri Loignon, le Dr Gaston Ioignon, J.-M.-Ernest Loignon et Ovila Lefebvre; ses belles-soeurs, Mme Emma Godin, Gabrielle Patenaude, et Bruno Loignon, J.-M.-Ernest Loignon (Alice Mondoux), et Marcel Goulet (Cécile Madore), ainsi que plusieurs autres parents. La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire J.-S. Vallée, 1311 Laurier ouest, et le service funèbre sera célébré jeudi, à 10.00 heures, à l'église Saint-Viateur d'Outremont.

Funérailles mercredi de M. Roger Archambault

Un service funéraire sera célébré mercredi, à 9 h. 30 a.m., dans l'église St-Léon, à la mémoire de M. J.-Roger Archambault, gérant de la succursale Montréal-Cartier de la Standard Life Assurance Company. M. Archambault est décédé vendredi dernier après une courte maladie, à l'âge de 48 ans.

M. Archambault est né à Montréal. Il acquit très tôt une certaine expérience bancaire avant d'entrer à la Prudentielle d'Amérique Compagnie d'Assurance, au poste d'agent de crédit à Granby. Il fut nommé successivement au poste de surintendant adjoint et de gérant adjoint.

C'est en 1950 qu'il entre à la Prévoyance comme gérant de la succursale de Montréal-banlieue. Il devint ensuite gérant de la succursale de Montréal. Entré à la Standard Life Assurance Co. en 1955, il organisa pour la compagnie une grande succursale à Montréal et une autre à Québec même.

M. Archambault, représentant éminent de la profession des assureurs-vie agréés, fut le premier Canadien français nommé au comité directeur des cours de formation des assureurs-vie. Il était aussi membre du comité exécutif de la Chambre de Commerce de Montréal, des Clubs St-Denis et Lemoyne.

Il laisse après lui sa femme, née Gabrielle Langevin; trois fils, Gilles, Robert et Maurice; quatre filles, Monique (Mme John C. Walsh), Michelle, Gilberte et Andrée; deux petites-filles et deux frères, Pierre et Paul.

SESSION fédérale

Le ministre fédéral de la justice, M. Guy Favreau, a révélé hier qu'il y a 1,091 prisonniers de moins de 21 ans — dont l'un a 14 ans seulement — dans les prisons fédérales. Le ministre a fait cette déclaration en réponse à un député de l'ouest qui s'inquiétait de cette promiscuité. M. Favreau a ajouté qu'une prison pour les jeunes serait construite dès octobre en Alberta.

* * *

La vie privée de M. Pearson est revenue sûr la table hier aux Communes, deux députés de l'opposition ayant à nouveau cherché à savoir ce qui expliquait la discrétion du gouvernement au sujet d'un court métrage ayant pour thème "Une journée du premier ministre". C'est en vain que les députés ont redemandé pourquoi ce film, réalisé à grands frais à la demande de CBC, n'avait pas été projeté à la télévision. (NDLR: selon notre correspondant parlementaire, qui a consacré un article à ce sujet, à la suite d'une projection à laquelle les journalistes en poste à Ottawa avaient été invités, le film, dans son style direct, risquait de ternir quelque peu l'auréole qui nimbe un personnage comme un chef de gouvernement).

* * *

Le chef de l'opposition s'est adressé hier au ministre fédéral du commerce, M. Mitchell Sharp, pour savoir s'il est exact que l'URSS a l'intention d'acheter moins de blé au Canada cette année. M. Diefenbaker appuyait sa question sur un article du "New York Times" selon lequel les Soviétiques s'attendent, en 1964, à une récolte normale de céréales.

Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, s'est plaint aux Communes de l'ignorance dans laquelle Radio-Canada a tenu ses auditeurs de l'opinion exprimée par M. Rondeau au nom de son parti et au sujet du drapeau. M. Caouette a requis le privilège de pouvoir s'étonner en Chambre de cette discrétion. Des délégués de tous les partis avaient été invités à se prononcer au micro de la société d'Etat (y compris M. Rondeau), or, au moment de la diffusion de l'émission, le point de vue créditiste a été ignoré.

* * *

En réponse à un député qui s'étonnait de ce que des colis, portant la mention "New Canadian Flag — Made in USA", aient été envoyés dans les territoires du Nord-Ouest, le secrétaire d'Etat, Maurice Lamontage, a déclaré qu'il s'agissait de Red Ensign. M. Lamontagne a ajouté qu'en réalité, ils étaient fabriqués au Canada comme en témoigne l'inscription: "Canadiana Textile Print Works Ltd, Port Credit, Ontario".

SCOOP
Pour Messieurs

La coiffure pour Messieurs: "Coupe au rasoir" est devenue un art, en raison de cette nouvelle méthode qui ne peut être exécutée que par des professionnels qualifiés. Il faut reconnaître que cette méthode de sculpture au rasoir s'est répandue très rapidement. Mais il y a coupe au rasoir et coupe au rasoir! Vous pouvez être certains que les barbiers coiffeurs du Salon de barbier au Palais du Commerce ne font que du travail parfait, 1,600, rue Berri, local 2 (au sous-sol). Tél.: 844-0758. Nous nous occupons aussi des traitements des cheveux et du cuir chevelu.

Deux représentants sérieux demandés

Entraînement donné, prospects fournis, territoire Montréal.

Demandez M. Dansereau

667-1364

Cherchez-vous une carrière d'avenir!

Si vous êtes prêt à assumer des responsabilités, sachant qu'elles vous conduiront à des opportunités d'avancement. Une carrière avec Niagara Finance vous offre une opportunité rémunératrice d'avance avec une compagnie en pleine expansion.

Sécurité avec la compagnie la plus importante dans notre champ d'action, essentiellement canadienne.

Les candidats devront avoir de 21 à 28 ans, aimer le contact avec le public, être ambitieux, éveillés, libres de voyager, expérience bancaire, crédit, assurance, vente etc., sont des atouts. Formation minimum douzième année.

Communiquez: **Niagara Finance Cie Ltée.,**

M. Jean Beaulieu, 4321 Papineau, LA. 2-2166

M. Henri Lynn, 578 Christophe-Colomb, 273-2545

Michel Veilleux, 1625 Ste-Catherine ouest, WE. 2-6361

Technicienne de laboratoire — Infirmières Garde-malades auxiliaires — Garde-bébés

Demandées pour l'hôpital Chibougamau.
TRES BONS SALAIRES — EXCELLENTES CONDITIONS DE TRAVAIL. — FACILITES DE LOGEMENT A LA RESIDENCE.

Pour informations, écrire à:

HOPITAL CHIBOUGAMAU LTEE.,
Case postale 1296,
Chibougamau, Cté Abitibi-Est, P.Q.

A VENDRE

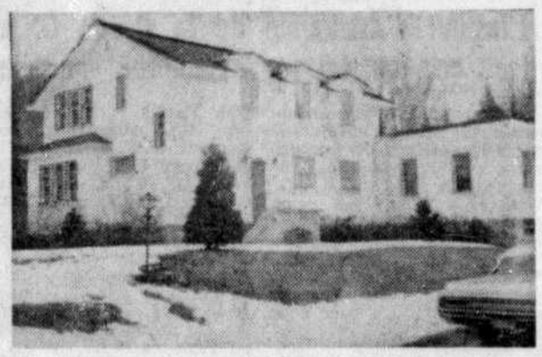

Oka - Cottage - 7 appts - Magnifique terrain paysagé de 30,000 pieds carrés — Solarium — Foyer — Garage attenant — Salle de lavage — 2 chambres de bain — Système de chauffage à eau chaude — Réservoirs à combustible enfouis sous terre — A proximité du terrain de golf — Possession immédiate — Aucune offre raisonnable refusée — De 9 à 5 heures: 5910 Hochelaga, Montréal. Tél.: 259-9211.

On demande des PROFESSEURS

Le ministère de l'Education du Québec recherche des professeurs, hommes ou femmes célibataires, pour enseigner l'anglais aux recrues de langue française des forces armées, à Québec.

Exigences: être diplômé d'une école normale reconnue et avoir au moins deux ans d'expérience dans l'enseignement: les candidats possédant un diplôme universitaire et ayant de l'expérience dans l'enseignement sont aussi admissibles.

Traitement — Minimum: $4,200. - $6,000.
Maximum: $6,000. - $7,500.
selon les qualifications du professeur
Semaine de 5 jours. — Les professeurs engagés débuteront le plus tôt possible.

ECRIRE à:

Directeur du personnel enseignant
Ministère de l'Education
9175, rue St-Hubert,
Montréal 11, P.Q.

Cette annonce est publiée en vertu du programme 8 de l'Entente fédérale-provinciale sur la formation technique et professionnelle, signée le 15 septembre 1961.

Allan J. MacEachen
Ministre du Travail,
Gouvernement du Canada

Paul Gérin-Lajoie,
Ministre de l'Education,
Gouvernement du Québec

PROPRIÉTÉ À VENDRE

PROFESSIONNEL. Luxueuse maison Ste-Anne des Lacs (Lac Guindon). Maison hiver et été, à 2 milles de l'autoroute, 100 pieds front, sur le lac des Seigneurs, par 290 pieds de profond. Grand living-room, foyer solarium, salle à manger, cuisine ultra-moderne, buanderie, 4 chambres, 2 salles de bain "tuile", chauffage central à l'huile, eau chaude, salle de jeux. — L.-P. Julien, RE. 8-0850 ou CA. 4-2681.

LE ROYAL-ROUSSILLON

Le Tromblon d'Argent

DÎNER D'AFFAIRES
à partir de $1.50

STATIONNEMENT FACILE
en arrière de l'hôtel dans la rue PROVIDENCE ENTRE BERRI ET ST-HUBERT, par De Montigny ou Ontario.

1610 ST-HUBERT
Au nord de De Montigny près du terminus de la Provincial Transport.

RÉSERVATIONS: 849-3214

APPRENEZ LE
DESSIN INDUSTRIEL
Matin, après-midi, et/ou soir

Diplôme d'école secondaire non nécessaire

AUTRE COURS
Soudure (oxy-acétylénique, électrique et héliarc), mécanique d'automobile, moteur diesel, radio-TV, photographie, lettrage d'enseignes, cartes et affiches commerciales, réfrigération et climatisation.

POUR RENSEIGNEMENTS GRATUITS
TELEPHONEZ A
271-3593 — JOUR ET SOIR
276-6435 après 9 p.m.
L'Institut d'Entrainement Spécialisé du Québec
65 ouest, rue JEAN-TALON, Montréal, Qué.

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107
JWETTE LTÉE
CHAUFFAGE - PLOMBERIE

Plus de 2,080 heures
par année dans son bureau

Pour l'homme d'affaires, le bureau, c'est un second chez soi. Plus du tiers de sa vie active est consacré à son travail.

La complexité du commerce aujourd'hui exerce une pression de plus en plus grande chez le chef d'entreprise. Toute son attention est requise pour mener à bien les fonctions qu'il occupe. Un bureau bien décoré peut créer un climat de confiance et aider l'homme d'affaires dans ses décisions. Chez Lecompte, la décoration intérieure dans le secteur commercial est une spécialité et nous vous invitons à vous renseigner auprès de notre service de décorateurs-ensembliers au sujet des nombreux avantages que vous offre...

E. LECOMPTE DRAPERIES LTÉE.

Service commercial
6595 RUE ST-HUBERT, 273-6761

E. Lecompte Draperies Limitée
6595 rue St-Hubert,
Montréal

Je désirerais recevoir la visite de votre décorateur-ensemblier

Nom de la compagnie: .....
Adresse: .....
Nom de l'acheteur: .....
Date du rendez-vous: .....

E. Lecompte LTÉE DRAPERIES

DERNIÈRE SEMAINE D'INSCRIPTION

COURS D'ÉTÉ I.C.A.

"ÊTRE PARFAITEMENT BILINGUE EST UN ATOUT PRÉCIEUX..."

De plus en plus, les dirigeants de l'industrie et du commerce se rendent compte des précieux services que peuvent leur rendre des employés bilingues et leur accordent leur préférence. Si vous désirez devenir parfaitement bilingue, profitez de cet été pour suivre un cours intensif de conversation anglaise sous la direction de professeurs compétents au CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION: 4265, rue Papineau, au nord de Rachel. (COURS DU JOUR: 40 heures, du 6 au 17 juillet), (COURS DU SOIR: 12 semaines, **un seul soir par semaine,** à compter du 29 juin). Entrevues sans obligation de votre part: du lundi au vendredi inclusivement de 7 heures 30 à 9 heures 30, ou le samedi, de 2 heures à 4 heures.

Au Centre Immaculée-Conception, 4265 PAPINEAU, au nord de Rachel

ICA Institut de
CONVERSATION ANGLAISE INC.
OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMÉE

RÉFÉRENCES:

Nos anciens élèves et les compagnies qui ont organisé des cours de l'I.C.A. pour leurs employés: Banque d'Epargne, Omer De Serres, Dominion Rubber, Shell Oil, Continental Casualty Co. et Duval Motors.

381-9019 ou 279-0678

$717,000,000 seraient dépensés en publicité cette année au Canada

potins financiers

Il y avait moins d'intérêt pour les valeurs spéculatives hier sur le marché minier de Toronto et sur la Bourse de Montréal, on notait une bonne résistance. Les titres cotés en dollars étaient irréguliers au début de cette semaine sur la Bourse de Londres. L'indice des industriels de DJ clôturait, hier, 4.17 points plus haut à 813.56, sur la Bourse de N.-Y.

-O-

Selon Arthur Wiesenberger & Co., de N.-Y., la récente réaction de 40 points à 797, des industriels et de DJ, et sa reprise actuelle porteraient à croire que le ralliement de l'été serait en train de se matérialiser, d'autant plus que l'on ne doit pas s'alarmer indûment pour Goldwater et qu'une ferme décision au sujet du Laos constituerait un facteur favorable".

-O-

C'est cet après-midi que la Crown Life, compagnie d'assurance, donnera une réception de 5 à 7 au Reine Elisabeth.

-O-

Alliance Credit Corporation recevra cet après-midi de 5 à 7.30 au Club St-Denis.

-O-

Atlantic Acceptance paiera ce matin 2 cts l'action à ses actionnaires.

-O-

Holt Renfrew Co. tiendra son assemblée aujourd'hui à Montréal et Industrial Wire en fera autant à Toronto et Canadian Power Paper Securities à Montréal.

-O-

Les ventes au détail furent meilleures dans notre district au cours de la semaine écoulée, selon le rapport de Dun & Bradstreet. On y lit qu'il y eut 21 faillites commerciales, représentant un passif de $1,275,690 contre 17, représentant un passif de $891,034 durant la même semaine l'an dernier.

-O-

Studebaker Corp. annonce que Essex Wire Corp. s'est engagé à acheter son usine de South Bend, pour un prix indéterminé.

B.C. Telephone se vendra aujourd'hui ex-dividende 60 cts l'action.

-O-

Nous annoncerons sur le milieu de cette semaine la fusion de deux compagnies d'assurances générales anglo-saxonnes.

-O-

Le 1er septembre, M. Gerry Vogel, vice-président de Bunge Corp. de N.-Y. fera partie de la Commission du blé canadien et il quittera son poste à N.-Y.

-O-

M. George H. Hees, président des bourses de Montréal et Canadienne accueillera sur le parquet de la Bourse M. J. William Ritchie, président de la compagnie Scotia Bond Company, à 10.30 a.m., demain matin et lui souhaitera la bienvenue comme nouveau membre de cette bourse. Cette entreprise sera la première compagnie maritime à être admise à la bourse depuis le 31 mai 1956.

-O-

Dynamic Petroleum Products Ltd réunira ses actionnaires le 26 juin à Calgary pour la tenue de son assemblée annuelle. Son 5ième rapport annuel laisse voir une perte nette de $145,551.22 pour 1963.

-O-

Notre marché des obligations reflèta hier le lancement de l'émission de $250,000,000 par le gouvernement du Canada, dont $200,000,000 à 3½% dues le 1er juillet 1965 à un prix de 4.27 p.c. et $50,000,000 à 5¼%, dues en 1990. Elles cotaient déjà hier ¼ de 1%, à prime.

-O-

Dame rumeur veut qu'une de nos cies d'assurance ait certains ennuis. Nul doute l'on saura faire preuve d'un véritable esprit de solidarité économique bien comprise dans nos milieux financiers.

-O-

Il y aura visite à 3 h. 45 de la Place Victoria aujourd'hui par les gouverneurs de la Bourse. La visite aura lieu à l'entrée du chantier.

NOMINATION À LA DOMINION TEXTILE

Robert W. Kolb

La Compagnie Dominion Textile annonce la nomination de Robert W. Kolb, M. Sc., comme gérant des achats. M. Kolb est un gradué de McGill, où il obtient son baccalauréat en sciences pour ensuite obtenir son M. Sc. de l'institut de technologie du Massachusetts. Il fut gérant de la filiale de Drummondville et, jusqu'à ce qu'il soit récemment promu, il était assistant du vice-président administratif.

Selon Outdoor Advertising

JASPER — Aux cents membres de l'Outdoor Advertising Association of Canada réunis récemment pour 3 jours en congrès — le 61ème de l'association — au Jasper Park Lodge, la célèbre place de villégiature du Canadien National dan sla province de l'Alberta, M. Raymond Weber, directeur de la publicité pour les salaisons Swift de Chicago, a souligné que les annonceurs canadiens ne dépensaient pas, proportionnellement à leur nombre, autant de dollars que leurs confrères américains.

La population du Canada est d'environ un dixième de celle des Etats-Unis, a-t-il déclaré. Mais établir des comparaisons à partir de cette donnée est faux selon lui. "Il ne faudrait pas continuer à comparer les deux marchés comme on le fait actuellement. Le rapport n'est pas d'un à dix, mais bien d'un à quatorze, par suite des frais accrus qui découlent d'un marché plus petit. Si l'on tient compte de ce dernier facteur, les dépenses publicitaires totales, au Canada, devraient se chiffrer par 950 millions de dollars, et non à moins de 700 millions avant 1964 et environ 717 millions en 1964."

Selon M. Weber, l'industrie publicitaire canadienne offre des perspective brillantes, mais elle devra utiliser au maximum de leurs possibilités les montants mis à sa disposition. Les familles canadiennes constituent environ un onzième de la population totale; elles sont donc, d'après ce chiffre, plus importantes que les familles américaines. Le produit national brut canadien et le revenu net individuel ne représentent cependant qu'un quatorzième de ceux du puissant voisin américain.

M. Weber conclut en citant les faits suivants: au Canada, 24 pour cent de la population gagne plus de $5,000 par année; le consommateur canadien paie plus cher ce qu'il achète chez lui que son voisin américain. Les dépenses publicitairts totales par tête, au Canada, se chiffreront à $37 à comparer à $68 aux Etats-Unis.

Bourse de New-York

Bon début de semaine à Wall Street

NEW-YORK — Les cours ont de nouveau progressé hier à Wall Street, pour la quatrième fois au cours des cinq dernières séances. L'activité a été modérée.

Chrysler et Ford ont imprimé une poussée ascensionnelle à la cote.

Les sidérurgiques ont également fait bonne contenance.

Les postes de radio et de télévision, quelques valeurs spatiales, les transports aériens, les services publics et de nombreux titres de premier choix présentaient une allure ferme. Les chemins de fer ont progressé. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 4.17 à 813.56.

Le virement a été de 4,160,000 actions au regard de 3,840,000 vendredi.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 1.3 à 305.3.

Texas Gulf Sulphur a été le stock le plus en demande, gagnant 1 3-8 à 49 7-8 sur un déplacement de 186,200 actions.

Denrées alimentaires

MONTREAL—Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 40 à 41; A-gros 37 à 38; A-moyen 30; A-petits 23 à 24; B 28; C 24.

Beurre: arrivages courants, non-admissible 51 3-4; admissible 93: 33, 92: 52.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros, québecois blanc 36; coloré 36 1-4.

Pommes de terre: Nouveau-Brunswick $3.80 à $4 les 75 lbs, $2.65 à $2.75 les 50 lbs, .62 à .65 les 10 lbs; Ile-du-Prince-Edouard $4.25 à $4.50 les 75 lbs, $2.90 à $3 les 50 lbs, .69 à .70 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs, 12 à 13 1-2; procédé par rouleau, en sacs, no 1 12 à 13, nourrissage, 11 à 12; lait de beurre pour nourrissage, 8 1-2 à 9.

Cours des changes

Allemagne, mark	.2722
Angleterre, livre	3.02 1-4
Argentine, peso	.0080
Australie, livre	2.41 7-8
Autriche, schilling	.0420
Belgique, franc	.0217
Brésil, cruzeiro	.0010
Espagne, peseta	.0182
France, franc	.2206
Hollande, florin	.2986
Italie, lire	.001731
Japon, yen	.002987
Mexique, peso	.0878
New York, dollar	1.08 7-8
Norvège, couronne	.1513
Pérou, sol	.0406
Suède, couronne	.2106
Suisse, franc	.2506

HOMMES D'AFFAIRES CANADIENS:

L'ÉTAT DE NEW YORK

PREMIER PRODUCTEUR D'ARTICLES DE QUALITÉ DES E.-U., VOUS RENSEIGNERA

GRATUITEMENT

SUR SES RESSOURCES INDUSTRIELLES

Si vous importez des Etats-Unis, l'Etat de New York est votre fournisseur tout désigné! En effet, sur 416 catégories d'activités industrielles relevées par le service de recensement des industries américaines, 403 sont représentées dans l'Etat de New York. Quelle que soit la nature de vos importations, vous les trouverez à votre porte — ce qui ne manquera pas de faciliter l'expédition au Canada.

UN SERVICE GRATUIT vous permet de trouver les fournisseurs dont vous avez besoin. Faites-nous connaître vos exigences, et nous les communiquerons, *sans aucuns frais pour vous*, aux fabricants intéressés de l'Etat de New York. Notre service se compose d'hommes d'affaires qui sauront comprendre vos problèmes et en trouver la solution. Veuillez simplement dresser, sur votre papier à en-tête, une liste des produits dont vous avez besoin, et l'envoyer à l'adresse suivante: NEW YORK STATE DEPARTMENT OF COMMERCE, Dvision of International Commerce, Dept "LD" 230 Park Avenue, New York 17, N.Y., U.S.A.

A l'issue de l'assemblée annuelle de L'INSTITUT D'ASSURANCE DE LA PROVINCE DE QUEBEC, le nouveau président, M. Robert Parkin (à droite), s'entretient avec M. François Roy, président sortant de charge de la section de Québec de l'Institut (au centre), et avec M. J. L. Wallace, qui a assumé la présidence d el'Institut au cours de l'exercice précédent.

L'Institut d'Assurance de la P. de Q. a tenu ces jours-ci son assemblée annuelle

Au cours de l'assemblée annuelle de l'Institut d'assurance de la province de Québec, qui a eu lieu à Montréal récemment, le président, M. J.L. Wallace, a exposé les deux principales difficultés auxauxquelles se heurte l'Institut. "Tout d'abord", a-t-il dit, "beaucoup d'étudiants n'ont pas une formation générale suffisamment solide pour être en mesure de suivre avec profit les cours de l'Institut; ensuite, dans bien des cas, les dirigeants des différentes sociétés ne semblent pas s'intéresser à la formation de leur personnel et n'accordent pas à ceux de leurs employés qui suivent nos cours une aide suffisante".

Selon M. Wallace, l'Institut ne devrait pas tenter de former tous ceux qui décident de faire carrière dans l'assurance parce que certains n'ont pas les qualifications requises pour suivre les cours ou manquent d'ambition. Il estime qu'avant d'être admis à suivre les cours de l'Institut, les candidats devraient soit présenter un certificat établissant qu'ils ont terminé un cours d'études secondaires, soit subir un examen de compétence.

M. Wallace a ensuite rappelé que le président de l'Association des Couriters d'Assurance, M. Jean-Marie Poitras, a récemment dit qu'il est fort possible qu'on exige un jour un diplôme universitaire en assurance pour exercer la profession de courtier. "Pour ma part", a ajuoté M. Wallace, "je pense qu'une industrie hautement spécialisée comme la nôtre devra continuer longtemps encore à assumer son rôle en matière d'éducation et de formation".

Elections

M. Robert Parkin, vice-président de Shaw & Begg Ltd., a été élu président de l'Institut d'Assurance de la province de Québec pour l'exercice 1964-65. Les autres membres élus du comité de direction sont: M. J.S. Allard, de Royal London & Lancashire Insurance Companies, premier vice-président, M. G.L. Williams, de Guardian-Caledonia Insurance Group, second vice-président, M. Francois Adam, secrétaire M. HAROLD Whittaker, trésorier, M. G. P. Galineau, bibliothécaire. Le président sortant de charge, M. J. L. Wallace fait également partie du comité de direction.

Les membres du conseil pour l'exercice 1964-65 sont MM. Marius Fortier, de Québec, G.L. Armstrong, John Gardner, J.W. Henderson, C. E. Moreau, G.A. Musy, M. Parizeau, G. Pelton, G.R. Saint-Germain, T.H. Soars, L.S. Watson et K.M. Young.

Lors de l'assemblée générale de la section de Québec de l'Institut d'Assurance, qui a eu lieu hier soir ((11 juin) à Québec, M. Marius Fortier a été élu président; il succède à M. François Roy.

Canadien Pacifique

Avis de dividende

A une assemblée du Conseil d'administration tenue aujourd'hui, on a déclaré un dividende de deux pour cent sur les actions privilégiées, pour l'année 1964, payable le 31 juillet 1964, aux actionnaires enregistrés à 3 h. 30 P.M., le 26 juin 1964.

Par ordre du Conseil.

T.F. TURNER,
Secrétaire

Toronto, le 15 juin 1964

Canadien Pacifique

Avis de dividende

A une assemblée du Conseil d'administration tenue aujourd'hui, on a annoncé un dividende de un dollar l'action ordinaire, dont vingt-cinq cents par action proviennent d'un dividende de Canadian Pacific Investments Limited, payable en fonds canadiens, le 31 juillet 1964, aux actionnaires enregistrés à 3 h. 30 P.M. le 26 juin 1964.

Par ordre du Conseil.

T.F. TURNER,
Secrétaire

Toronto, le 15 juin 1964.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Financement de l'acquisition de Norac par Alliance Credit Corporation

Alliance Credit Corporation offre une émission additionnelle de 200,000 actions classe "A" à $9.50. Le produit de l'émission ainsi que le produit d'un placement privé de $1,000,000 d'actions privilégiées subordonnées serviront à rembourser à la Compagnie de ses déboursés relatifs à l'acquisition récente des actions classe "A" et classe "B" de Norac Finance Corporation Ltd. Le syndicat bancaire est sous la direction de René-T. Leclerc Incorporée et de Société de Placements Ltée et comprend: Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée, Geoffrion, Robert & Gélinas Inc., Collier, Norris & Quinlan Limited, Graham, Armstrong Securities Ltd., Turcot Wood Power & Gundill Ltd., Brault, Guy, Chaput & Cie, Kippen & Co. et Mead & Co. Limited. Il y a quelque temps, la Compagnie a augmenté le dividende sur ses actions classe "A", le portant ainsi à 12½ cents pour le trimestre prenant fin le 30 juin 1964, soit un taux annuel de 50 cents par action. Au prix de $9.50, ces actions donnent un rendement de 5.26%. Le président d'Alliance Credit Corporation, M. Jean Thérien, souligne que le total des recevables de la Compagnie et de ses filiales atteignait approximativement $55,000,000 au 31 mai 1964. L'inscription des actions classe "A" du capital-actions de la Compagnie à la Bourse de Montréal a été acceptée sous réserve de la réception du dossier requis et d'une distribution satisfaisante desdites actions. Incidemment, le président, les administrateurs et les agents financiers de Alliance Credit Corporation donneront aujourd'hui une réception, de 5 hres à 7 h. 30 p.m., au Club St-Denis.

Zodiac Ltée émet $1,500,000 de débentures convertibles, à 6½%

Zodiac Ltée laisse prévoir d'importants projets d'expansion par sa nouvelle émission de $1,500,000 de débentures convertibles. On sait que Zodiac Ltée, dont la fondation est encore récente, est une société de participation et de contrôle qui a aussi des activités industrielles directes. L'émission, offerte en vente par l'entreprise de Société de Placements Ltée, se compose de débentures à 6½% convertibles, série "A", datées du 15 juin 1964 et échéant le 15 juin 1974. Ces débentures (non-rachetables) seront convertibles en actions de la classe "A" de la compagnie, au prix de $27.77 pour quatre années, $33.33 pour les trois années subséquentes et $41.67 pour les trois dernières années. Zodiac Ltée a été fondée en 1962 par un groupe dirigé par MM. Hubert Godin et Roland Thérien. Elle a pour but de contribuer à l'essor de l'économie canadienne par l'achat d'actions de diverses entreprises. C'est ainsi qu'en 1963 Zodiac Ltée a acquis toutes les actions de Canada Flooring Company Limited, principal fabricant de parquets de bois dur au Canada. Cette entreprise est maintenant une division de Zodiac Ltée. Depuis 1963, sa production a augmenté de 20% et un programme de modernisation permettra d'en accroître encore le rendement dans l'avenir. Zodiac Ltée a aussi une forte participation dans les maisons R. Faucher Ltée, Crédico et Alliance Crédit. Cette dernière vient justement d'absorber Norac Finance et, aux Etats-Unis, Bankers Discount Trust. Alliance Crédit se classe maintenant au 6e rang des sociétés de financement canadiennes dont les actions sont détenues par le public. Zodiac Ltée détient aussi la totalité des actions d'Immobilia Inc. et d'Economic Growth Fund Ltd. La couverture d'actif net régularisé par action "A" de Zodiac Ltée s'élève à $36.53. Le bénéfice net par action "A", pour le prochain exercice, est évalué à $1.83, après participation avec les actions de classe "B". Enfin, Zodiac Ltée compte déclarer un dividende sur ses actions de classe "A" au cours de l'exercice actuel. Comme nous avons fait ressortir les activités de cette institution récemment, soit le 4 juin, nous nous garderons donc d'en dire davantage ce matin.

Atlin-Ruffner Mines (B.C.) Limited nomme un nouveau conseil d'administration

Atlin-Ruffner Mines (B.C.) Limited a présenté à la Bourse Canadienne un état amendé pour son dossier No A 25-24. Il y est divulgué: 1) des changements dans le conseil d'administration, qui sont comme suit: président et administraetur, M. Albert Matlow, 157 ave Sherborne, Toronto, Ont.; vice-président et administrateur, M. Williams Sacks, 8 ouest, rue King, Oshawa, Ont.; secrétaire-trésorier, M. Edward H. Fields, 42, ave Donino, Toronto 12, Ont.; administrateurs, M. David Lawson, 943, ave Inglewood, Vancouver, C.-B., M. William A. Bishop, 600 ouest, ave Eglinton, Toronto, Ont., et M. Crawford M. Cook, 309, ave Castlefield, Toronto, Ont., 2) l'acquisition de la propriété, en vertu d'un accord en date du 6 mai 1964, conclu avec Elmer Dillman. La compagnie s'est engagée, sous réserve de l'acceptation d'un amendement présenté aux Bourses Canadienne et de Toronto, d'acheter 8 claims miniers non brevetés dans le canton Jamieson, dans la division minière de Porcupine, pour $14,000 et 200,000 actions du capital-actions de la compagnie, dont 10% sont libres, et le solde entiercé, sous réserve de leur mise en liberté sur les consentements des Bourses Canadienne et de Toronto; 3) des changements dans l'exécutif de la compagnie; 4) il est divulgué, enfin, l'option aux fins d'acheter 1,100,000 actions de la compagnie Hevenor & Co., agissant au nom de William Sacks, 8 ouest, rue King, Oshawa, Ont., a exercé l'option d'achat de R. J. Jowsey Mining Company, de 1,100,000 actions de la compagnie référées dans l'item 7 de l'état amendé de la compagnie.

MARCEL CLEMENT

Rapports financiers

Bartaco Industries Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963: $133,296 au regard de $349,239 pour l'exercice précédent.

Medallion Petroleums Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963: $1,000,590 au regard de $577,006 pour la période de 10 mois terminée le 31 décembre.

NOUVELLE ÉMISSION

ZODIAC LTÉE

$1,500,000

Débentures Convertibles 6½% série "A"

Datées du 15 juin 1964 — **Echéant le 15 juin 1974**

Capital, intérêts semestriels (15 juin et 15 décembre) et prime de rachat, s'il y a lieu, payables en monnaie légale du Canada à toutes succursales au Canada des banquiers de la Compagnie au gré du détenteur.

Non-remboursables par anticipation avant le 15 juin 1968. Remboursables par anticipation à compter de cette date avec prime de 4%, ladite prime diminuant de 1% par an après le 15 juin 1969.

PRIVILÈGES DE CONVERSION

Date de Conversion	Taux de conversion (par $1,000, valeur nominale de débentures)	Prix de conversion approximatif
Jusqu'au 15 juin 1968	36 actions Classe "A"	$27.77
Jusqu'au 15 juin 1971	30 actions Classe "A"	$33.33
Jusqu'au 15 juin 1974	24 actions Classe "A"	$41.67

Fiduciaire: Trust Général du Canada

Nous offrons les débentures convertibles 6½% série "A" pour notre propre compte, sous les réserves d'usage quant à leur émission et à leur livraison, ainsi que sous réserve de l'attestation de leur validité juridique par les avocats de la Compagnie, Mes. Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard et par nos avocats, Mes. Lacroix, Vian, Hébert et Thivierge.

PRIX: 100 PLUS L'INTÉRÊT COURU

Nous recevrons, à titre réductible, les souscriptions aux débentures convertibles 6½% série "A" en nous réservant le droit de les refuser et aussi de clore la souscription en tout temps, sans avis.

LIVRAISON DES TITRES: Le ou vers le 23 juin 1964

SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS LTÉE

VALEURS DE PLACEMENT

275 ouest, rue St-Jacques — Téléphone VI. 5-6162
MONTREAL

QUEBEC — SHERBROOKE — TORONTO

Prospectus fourni sur demande

BOLTON, TREMBLAY & CIE

Surveillance et gestion de portefeuilles de placements

Particuliers, corporations et caisses de retraite

1245 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 25 — 2200, rue Yonge, Toronto 12

GEOFFRION, ROBERT & GÉLINAS, CO.

Membres des
Bourse de Montréal • Bourse Canadienne • Bourse de Toronto

MONTRÉAL
129 ouest, rue St-Jacques
80 ouest, rue Jean-Talon
QUÉBEC
CHICOUTIMI

ÉMISSION ADDITIONNELLE

200,000

actions classe "A"

ALLIANCE CRÉDIT CORPORATION

de la valeur au pair de $3 chacune

L'inscription des actions classe "A" du capital-actions de la Compagnie à la Bourse de Montréal a été acceptée sous réserve de la réception du dossier requis et d'une distribution satisfaisante desdites actions.

Agent de transfert et registraire:

Trust Général du Canada, Montréal

De l'avis de nos conseillers juridiques, les actions classe "A" offertes par ce prospectus constitueront des placements dans lesquels les compagnies d'assurance, enregistrées sous la troisième partie de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques peuvent en vertu de ladite Loi, mais sans se prévaloir des dispositions du paragraphe (4) de son article 63, placer leurs fonds.

Nous offrons ces actions classe "A" pour notre propre compte, sous les réserves d'usage quant à leur émission et livraison, ainsi que sous réserve de l'attestation de leur validité juridique par nos avocats Mes Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard, Montréal, qui représentent également la Compagnie.

Nous recevrons, à titre réductible, les souscriptions aux actions classe "A" offertes par le présent prospectus, en nous réservant le droit de les refuser et aussi de clore la souscription en tout temps, sans avis.

PRIX: $9.50 l'action

Les certificats d'actions seront émis vers le 19 juin 1964

Prospectus sur demande

René T. Leclerc Incorporée — Société de Placements Ltée
Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée — Geoffrion, Robert & Gélinas Inc.
Collier, Norris & Quinlan Limited — Graham, Armstrong Securities Ltd.
Turcot Wood Power & Cundill Ltd. — Brault, Guy & Chaput & Cie
Kippen & Co. — Mead & Co. Limited

Obtenez le maximum d'intérêt sur vos dépôts... jusqu'à

5½%

Aussi, intérêts capitalisés sur demande

DÉPÔTS GARANTIS

COMPAGNIE DE FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER À 71, RUE ST PIERRE QUEBEC 2 692 0673 — 1028 OUEST RUE SHERBROOKE MONTREAL 849 1657

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per.	Cgm Net
Abacan	z16	50	50	50	
Abitibi	4540	$15⅛	14⅞	15⅛	+ ⅛
Abit pr	60	$25	25	25	— ⅛
Ackind	200	410	410	410	
Alta Dist	225	400	400	400	
Alta Dis pr w	500	99	99	99	—1
Alta Gas	1396	$35	34⅞	35	+ ⅛
Alt Gas Bpr	10	$106½	106½	106½	
Alta Gas w	365	990	985	985	—5
Alta Nat	850	$21	21	21	+ ⅛
Algoma	745	$68½	68¼	68⅛	
Algonquin	270	59	9	9	
Algonq pr	235	$20½	20½	20½	
Alumini	4922	$31⅜	31½	31½	— ⅛
Alum 4¼pr	145	$44⅞	44½	44½	— ⅛
Alum 1pr 4	140	$22¼	22¼	22¼	
Alum 2pr 4½	205	$48⅛	47¾	48⅛	+ ⅜
Analog	900	72	72	73	—3
Ang Pip pr	z3	$51¾	51¾	51¾	
Anthes A	505	$26	25	26	+1
Argus	170	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅛
Arg Bpr	45	$53	53	53	+ ⅜
Arg C P pr	1905	$13¾	13½	13¾	
Arg 250 pr	105	$52	52	52	
Arg 260 pr	50	$52¾	52½	52¾	— ⅛
Ashdown B	z24	$7⅞	7⅞	7⅞	
Atlan Acc	200	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
Atlan 6pr	z50	$24½	24½	24½	
Atl Sugar	200	$17¾	17¾	17¾	
Atl Sug A	225	$24⅜	24⅛	24⅛	
Atl Sug pr	25	$102	102	102	+1¾
Auto El	300	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Bank Mont	680	$65½	65⅛	65½	+ ¼
Bank NS	264	$72½	72	72¼	— ¼
Barfaco	700	400	400	400	
Bath P	225	$21½	21½	21½	— ⅛
Bath P A	125	$59	58¾	59	+ ¼
Bath P pr	225	$20⅜	20⅜	20⅜	
Bay Mills pr	125	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
Beatty N	100	$14	14	14	
Bell Phone	3053	$56¼	55¾	56	— ⅛
Bicks	250	$10¼	10¼	10¼	
Biltmore	215	$7	7	7	— ⅛
Bow Valley	129	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Bowater pr	100	$50⅜	50⅜	50⅜	+ ⅛
Bow 5½ pr	25	$51½	51½	51½	
Bowater	z20	$7	7	7	
Brazil	4300	295	285	285	—8
Bright xd	z10	$75	75	75	
BA Oil	1391	$32⅜	32¾	32⅝	+ ⅛
BC Forest	1315	$28¾	28¼	28¼	— ¼
BC Pack A	224	$17¾	17¾	17¾	
BC Pow	2137	45	45	45	
BC Phone	845	$62	61¾	62	
BCPh 6pr	20	$108½	108½	108½	
BCPh 4¾ pr	z10	$99	99	99	
BCPh 4½ pr	z10	$89⅞	89⅞	89⅞	
Build Prod	2800	$34½	34	34	— ⅛
Burns	z80	$11⅞	11⅞	11⅞	
Cabol	z80	37	37	37	
Cal Pow	200	$24½	24½	24½	
Can Bread	125	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Can Cem	34	$45¼	45¼	45¼	— ⅜
Can Cempr	z35	$28	28¼	27¾	
CD Sug	100	$25½	25½	25½	+ ¼
Can Folis A	200	$32⅜	32⅜	32⅜	+ ⅛
C I Fndry	355	$36¾	36½	36¾	+ ¼
CI F 4¼	10	$91½	91½	91½	
Can Malt	100	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅛
C Pack B	50	$72¾	72	72¾	— ¼
Can Perm	170	$72½	72	72½	+ ⅛
CSL pr	z2	$68	6⅛	6⅛	
CAE	370	$9⅞	9¾	9¾	
C Brew	8757	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅜
C Brew Apr	100	$11½	11½	11½	
C Brew Bpr	150	$53¼	53¼	53½	
C B Alm A	200	$11½	11	11	— ⅛
C B Al A w	630	190	180	190	—8
C B Al B w	220	180	180	180	
Can Can A	200	$14⅜	14⅜	14⅜	
C Chem w	1850	680	670	680	+18
C Curt W	300	63	62	63	
C Dredge	z25	190	190	190	
C Found	550	485	460	485	+35
C Found pr	100	$18	18	18	
C Imp Bk C	971	566	563⅜	66	+ ⅛
C Ind Gas	2520	$22¼	22¼	22⅜	— ⅛
Cind Gaspr	z25	$14½	14½	14½	
CIL	310	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
C Marc	220	390	385	385	—5
CPR	9285	$47	46	46⅜	— ⅛
Cdn Pet pr	655	$13⅛	13¼	13¼	— ⅛
Cdn Tire	25	$44	44	44	
C Tire A	35	$36	36	36	—1
C Util	290	$32⅜	31⅞	31⅞	—1
C Util pr	73	$100½	100	100½	+ R
CWN Gpr	225	17	17	17	
C Westng	z60	$40	40	40	
Cap Bldg	100	190	190	190	—8
Chemcell	1370	$14¼	14⅛	14⅛	
Chemc 175p	75	$38½	38½	38½	+1½
Chrysler	309	$52¾	51¾	52¾	+1¾
Clairtone	850	$6⅛	6	6	
Col Cell	340	$11¾	11½	11¾	+ ⅛
C Savings	z60	$10¼	10¼	10¼	
Con Baks	z25	$5⅞	5⅞	5⅞	
Con Bldg	2000	$9⅜	9⅛	9⅜	
Con Bldg pr	z20	$8¼	8¼	8¼	
Con M S	7565	$36½	36⅛	36⅜	+ ⅛
Con Paper	2270	$42¼	41¾	42	
Con Gas	8550	$11¾	11½	11⅝	
Copp Clark	250	$11	10¾	10¾	+ ⅛
Corby vt	245	$19⅝	19¼	19¼	
Corby B	10	$20	20	20	
Coronatit	100	$5⅛	5⅛	5½	+ ⅜
Coronto pr	z20	$25	25	25	
Coron 2pr	1300	$8	8	8	
Coron w	385	55	49	55	+6
Coron 2 wts	575	130	125	130	
Crain RL	900	$16½	15⅛	15½	— ⅜
Crestbrk	500	325	325	325	
Crown Tr	81	$63¼	62½	62½	— ⅜
Crush Int	3890	$12⅜	12¼	12¼	+ ⅛
Dale	700	155	155	155	—5
Cygnus A	12274	465	450	460	+15
Cygnus B	8773	465	450	460	+15
Delta Acc	4030	$23	21¾	23	+1¾
Delta B pr	275	$118	115	118	+4
Dist Seag	1290	$56¾	56	56½	— ⅛
D Bridge	1890	$23	22	22½	— ⅛
D Coal pr	100	$14	14	14	—1
Dom Elect	310	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅛
Dofasco	2199	$22	21¾	22	+ ⅛
Dom Glass	100	$17½	17½	17½	— ⅛
D Scot pr	25	$90½	90½	90½	
Dosco	1400	$18⅜	18⅛	18⅛	— ⅛
Dom Stores	920	$20	19⅞	19⅞	— ⅛
Dom Tar	8135	$22½	22⅛	22½	+ ⅜
Dom Tar pr	z50	$22¼	22¼	22¼	
Dom Text	1195	$27¼	27	27⅛	
Du Pont	385	$50	49½	49½	—½
East Ch Tr	426	$55	54	55	+2¼
Econ Inv xd	100	$12⅛	12⅛	12⅛	
Eddy Mtch	50	$46½	46½	46½	
Emco	z25	$20	20	20	
Exquisite pr	200	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Falcon	685	$71¾	71½	71½	— ⅛
Farm Play	650	$20	19⅞	20	— ⅛
Fanny F	100	$34½	34½	34½	+ ½
Fed Farms	400	495	485	485	—10
Fleet Mfg	400	66	66	66	—3
Ford Cda	45	$195	195	195	—4
FPE-Plon A	830	$10⅞	10¾	10¾	+ ⅛
FPE-Plon pr	205	$55	54⅞	54⅞	+ ⅜
Fraser	75	$31	30⅞	31	+ ⅛
Freiman	900	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Fruehauf	200	$9	9	9	
Gen Bake	900	$22⅛	21⅞	22⅛	+ ⅛
G Dynam	100	$30	30	30	+1½
GMC	z165	$94⅛	94⅛	94⅛	
GS Wares	300	$16⅜	16½	16½	— ⅛
Goodyear	35	$157	156	156	+3
Goodyrlr	z16	$47	47	47	
G Mack A	z25	$8	8	8	
GL Paper	255	$25¼	25	25¼	+1
G L Power	510	$22¾	22⅛	22⅜	— ⅛
G L Pow w	300	11	11	11	
GN Cap	293	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅛
GN Cap Bw	100	90	90	90	+4
GW Coal A	100	$85	485	485	—15
GW Coal B	800	230	225	225	—5
Great West	500	25	25	25	—1
Gr Wpg G	925	$16⅛	15⅞	16	
Greyhnd	310	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅛
Guar Tr	175	$60	60	60	
H Cotton	100	$27	27	27	+ ⅛
Hand Chem	z50	$7	7	7	
Hardee	100	97	97	97	
Hard Carp	580	$18¼	18	18	— ⅛
Hard Carp A	4305	$15	15	15	+ ⅛
Hawker-S	1625	8	7⅞	8	— ⅛
Hayes Stl	175	$20¼	20⅛	20⅛	+ ⅛
H Deuch	50	$57	57	57	
Home A	2400	$20	19½	19⅝	— ⅛
Home B	1228	$19⅝	19⅜	19⅝	+ ⅛
Horne Pf	400	360	355	360	
HBC	1710	$16	15⅜	15⅜	+ ⅜
Hur Erie	50	$67⅜	67⅜	67⅜	
Husky	8700	$9	8¾	9	+ ⅛
Husky w	380	22	22	22	—1
H B Oil G	1351	$17½	17⅛	17⅛	+ ⅛
Imp Flo	25	$38½	38½	38½	—1
Imp Oil	9111	$50¼	49⅞	50⅛	+ ⅜
Imp Tob	1685	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Ind Accep	1810	$24⅜	24⅛	24⅛	
Ind Min	z100	$9	9	9	
Ind Wire	100	140	140	140	+8
Inglis	300	400	400	400	
Inland Gas	310	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅜
Inland Gpr	100	$19¼	19¼	19¼	
Inland G w	500	85	85	85	
Int-CY Cns	100	$9¾	9¾	9¾	
Int Bronze	100	$23	23	23	
I Bronze pr	65	$28	28	28	+ ⅛
IBM new	z8	$510	510	510	
IMC	z10	$76¼	76¼	76¼	
Int Nickel	1562	$83⅜	83½	83¾	+ ⅛
Int Util	1210	$24½	24¼	24¼	— ⅛
Int Util pr	530	$49⅜	49	49⅜	+ ⅜
Inter PL	1610	590	86¾	88⅛	— ⅛
Int Stl P	750	275	265	265	
Inv Syn	z25	$62¾	62¾	62¾	
Inv Syn A	480	$62	62	62	
Iroq G pr	z25	$8¾	8¾	8¾	
ITL Ind	150	475	475	475	
Jefferson	775	$9	9	9	+ ⅛
Jockey C	2871	455	450	455	+5
Jock 2pr	100	$8¾	8¾	8¾	
Jock wts	12700	61	59	59	—2
Kelly D A	200	56	6	6	+ ⅛
Kelly wts	100	150	150	150	+5
Labatt	891	$19¼	19⅛	19¼	— ⅛
Lafarge	125	$9⅜	9⅛	9⅜	— ⅛
Lafarge A	350	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Lafarge wts	1750	24	17	24	+1
LOnt Cem	1210	300	295	295	—5
Lakeland	z90	$5¾	5¼	5½	
Lakeland pr	100	$20¼	20¼	20¼	+ ⅜
Lambtn Ln	850	$7¾	7¾	7¾	
Lau Fin	2766	$15½	14⅞	15⅛	+ ⅛
Lau Fin 140	z25	$25	25	25	
Lau Fin 63w	200	380	370	370	—10
Leland	1510	40	40	40	—2
Levy	z75	19¼	18¾	18¾	⅛
Levy A pr	110	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Levy B pr	530	$23	22⅞	22⅞	— ⅛
LobCo A	950	$8⅛	7⅞		
LobCo B	2180	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
LobCo pr	200	$50	50	50	+ ¾
LobG 1pr	300	$31	31	31	— ½
Lob Inc	1500	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Loeb M	2395	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅜
MB and PR	2191	$29	28¾	29	
Magna El	200	230	220	220	—8
M Leaf Mill	1429	$17	16¾	17	
Manoir Ind	175	260	260	260	—10
Mass-F	37967	$30⅛	29⅞	30	+ ⅜
Mass-F 5½	837	$150	147½	149½	+1½
MEPC	z100	390	390	390	
Met Stores	200	$8⅛	8¼	8¼	+ ⅛
Mid-West	600	315	310	310	
Milt Brick	z87	340	320	320	
Molson A	24	$30¾	30¾	30¾	
Molson B	125	$32	32	32	+ ⅛
Montex	1000	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Montex pr	z30	$7⅛	7⅛	7⅛	
Mont Loce	250	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Mont Trst	z5	$92	92	92	
Moore	1260	$55⅜	54¾	54¾	+ ⅜
Morse A	325	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Morse B	100	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Nat Drug	793	$12⅜	12½	12½	— ⅛
Nat Dr pr	300	$14¼	14¼	14⅜	
Nat Groc	z55	$22¼	22	22	
Noranda	1495	$46	45⅜	45⅜	
NO NGas	441	$23	22⅜	22⅜	— ⅛
Nor Phone	z10	$10¼	10¼	10¼	
Ocean Cem	200	$19½	19½	19½	
Oglivie	460	$15	15	15	+ ⅛
Ont Steel	60	$32	32	32	
Ont Steel pr	15	$130	130	130	
Ont tore	100	245	245	245	
Oshawa A	1580	$31½	31	31	— ⅛
Overland	z62	$8¼	8¼	8¼	
Overland pr	200	$11	10⅞	11	+ ⅛
Pac Pete	4110	$14¼	1317	14	— ⅛
Page-Hers	845	$28½	28½	28⅝	+ ⅛
Peel Elder	270	$8¼	8	8	—1¼
Pembina	590	$7⅝	7½	7⅝	— ⅛
Pembina pr	50	$51¼	51¼	51¼	+ ⅛
Phantom	200	24	22	22	—3
Pow Corp	2790	$12½	12¼	12¼	— ⅛
Premium	200	150	150	150	
Price Bros	794	$44	43⅜	43⅜	+ ⅛
QN Gas	1578	$8⅜	8¼	8¼	
QN Gas pr	90	$110	109¾	110	
QN Gas 63w	z30	370	370	370	
Rap-G A	150	$8½	8¼	8½	— ⅛
Reichhold	150	$28	28	28	— ½
Reid Lithe	100	$51	50⅝	50⅝	+ ⅛
Revelstoke	125	$10	10	10	
Reynolds pr	100	$96	96	96	+ ⅜
R-Nodwell	z50	425	425	425	
Rolland A	300	$11½	11⅜	11⅜	+ ⅛
Rothman	525	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Royal Bank	560	$75½	74⅛	75	
Royallte pr	25	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
StL Cem A	25	$27¼	27¼	27¼	— ⅜
StL Cp Apr	70	$102⅜	102⅛	102⅛	
Salada	2365	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Sayvette	300	310	305	310	
S Lease	1000	180	180	180	
Selkirk A	400	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Seven Arts	570	$14¾	14⅜	14⅜	— ⅛
Shell Can	1116	$17⅞	17	17⅛	
Shell I pr	4575	$26⅝	26⅜	26⅞	+ ⅜
Shell I wts	162	590	590	590	
Shop Save	3923	$21⅜	12	12⅛	+ ⅛
Shulhy'z	200	475	475	475	—20
Simpsons	2750	$23¼	23	23	— ⅛
SKD Mfg	100	$5	5	5	
Slat Steel	678	$16⅜	16½	16½	— ⅛
Slat Steel pr	100	$21⅜	21⅜	21⅜	
Slat A wts	1075	600	590	590	—15
Southam	160	$27⅞	27¾	27⅞	— ⅛
Stafford	300	425	425	425	
St Fav	100	$11¼	11¼	11¼	
St Radio	3190	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
St Brick A	340	$15¼	15¼	15¼	— ⅜
Steel Can	4594	$25	24⅜	25	+ ⅛
Steinbg A	50	$31	31	31	+1
Ster Tr	250	$53⅛	53⅛	53⅛	+⅜
Suptest ord	115	$17⅜	17⅛	17⅜	— ⅜
Suptest pr	30	$101	101	101	
Switson	150	200	200	200	+10
Tamblyn	162	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Tamblyn pr	z15	$42½	42½	42½	
Texaco	88	$59½	59	59	— ⅛
Texaco pr	20	$90½	90½	90½	
Thd CG Inv	113	$11½	11½	11½	
Thd CG Inp	230	$50	50	50	
Tor-Dom Bk	4e2f...5⅜		65⅛	65⅛	— ⅜
Tor Star pr	z5	$56	56	56	
T F A	1265	$12½	12⅜	12w4	
Transair	z50	340	325	325	
Tr C Fund	100	$10½	10½	10½	
Tr Can PL	1575	$38½	38⅜	38⅛	+ ⅜
Trans-Mt	1359	$19¼	19	19¼	+ ⅛
Trans PPL	550	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Turnbull Apr	200	$21	21	21	+ ⅛
Union Acc	z30	$8⅛	8⅛	8⅛	
Un Acc 1pr	50	$50½	50	50½	— ⅛
Un Gas	2520	$22½	22¼	22⅜	
U Gas Apr	z10	$53½	53½	53½	
U Corp A	205	$30⅛	30⅛	30⅛	+ ⅛
U Corp B	275	$34	34	34	— ⅛
Un Steel	600	445	445	445	—5
Versafood	1500	305	300	300	—10
Versatile	600	$10	10	10	+ ⅛
Vic G Tr	480	$12⅜	12½	12½	— ⅛
Walnwr	800	38	35	38	+6
Walk GW	1851	$34⅞	34⅝	34⅞	+ ⅜
Webb Knp	1000	55	55	55	—5
Well Fin	150	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Well Fin ts	450	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
West Ind	500	58	58	58	
Westcoast	996	$17⅜	17½	17⅜	— ⅛
W Suppl A	485	$12¼	12¼	12¼	
W Pacific	225	$18	18	18	
Weston A	1845	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
Weston B	375	$19¼	19	19	+ ⅛
West A wts	1374	940	940	950	
Woodwd A	245	$23⅜	25⅛	25⅜	— ⅛
Y Knit B	100	115	115	115	
Zellers	470	$10½	10½	10½	
Zellers pr	120	$46¾	46¾	46¾	+ ¼

MINES

Acad Uran	500	5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Accra	30900	44	42	43	
Advocate	300	635	635	635	+8
Akaitcho	6000	55	54	54	—1
All Pitch	4810	22	21	21	—1
Am Larder	1500	16½	16	16⅛	+ ⅛
A Moly	2725	170	160	160	—10
Ang Rouyn	22500	45½	38½	45	+8
Ansil	2000	9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Area	1700	203	195	195	—7
A Arcadia	22360	22⅛	22⅛	22⅛	+1⅛
A Arcad Bw	5000	12	12	12	—1
Atl C Cop	11500	90	82	90	
Atlin-Ruf	12000	8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Aumaq	120300	5½	5	5	— ⅛
Aunor	1600	380	375	375	
Bankfield	6700	11	11	11	—2
Barex	900	44	44	44	—1
Barnat	650	66	66	66	+1
Bary Expl	500	25	25	25	
Baska	40950	16½	15½	16	— ⅛
Baska	12300	9	8½	9	+ ⅛
Belleter	17400	66	62	62	—5
Bethlm	700	645	635	640	
Bibis	2000	23	21½	23	+1
Bidcop	4000	12	11	11	
Black Bay	2300	14	13½	13½	
Bralorne	1038	405	390	390	—15
Broul Reef	1800	41	40	40	—1
Brunswk	4570	915	900	910	—5
Buff Ank	1800	203	199	199	—1
Bunk Hill	170800	51	48	48	—4
Cable	666	10	10	10	
Camflo	20000	173	167	172	+7
Camp Chib	1425	375	365	365	—25
Camp RL	100	$15½	15½	15½	— ⅛
C Tung	3050	98	97	97	—1
Cam Mine	7500	28	27	27	—1
C Austral	11000	9½	9	9¼	+ ⅛
C Dyno	1550	118	116	118	
C Faraday	620	235	235	235	
C Keeley	1000	30	29	29	—1
Cdn NW	500	4⅛	4⅛	4⅛	— ⅛
C Silica	1900	90	90	90	—1
Candore	10700	19	17	17	—1
Can-Erin	625	7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Cariboo	500	65	65	65	+3
Cassiar	1480	$12	11⅝	11⅞	+ ⅛
Cent Pat	300	147	147	147	
Cheskirk	5000	6½	6½	6½	+ ⅛
Chester	6600	19	18	19	
Chimo	2200	85	84	84	—8
Chrom	270	133	133	133	+13
Coch Will	300	350	350	350	—5
Coniagas	3500	87	83	83	—4
Con Key	9000	11	11	11	— ⅛
Con Shaw	3500	24	22½	24	—1
C Bellek	3000	6½	6¼	6½	—1
Con Brewis	1050	38	38	38	+1
C Callinan	2000	8	8	8	
Con Gillies	3000	7½	7½	7½	+1
C Halli	19900	26	24	24	—2
C Marben	5230	191	190	190	—4
C Marcus	1200	103	103	103	
C Mogul	25531	380	365	375	+5
C Morrison	1500	67	66	67	+1
C Mosher	2300	138	135	135	
Con Negus	2500	21	20	20	—1
Con Nichol	9500	12	10	11	—1
C Rambler	1300	144	140	140	
C Reg Pop	2100	13	13	13	
C Regcourt	8000	17	16½	16½	—1
Conwest	3400	565	540	550	—15
Cop Corp	3000	32	32	32	
Cop-Man	2000	8⅛	8⅛	8⅛	
Courvan	500	21	21	21	
Cowich	8150	49¼	48	48	—8
Craigmt	745	$16¾	16½	16½	
Croinor	9500	16½	16	16	— ½
Crowpat	6000	13	11¾	13	+1½
Cusco	22000	15	15	15	— ⅛
Daering	3375	15	13½	13½	— ½
D'Aragon	3500	17	16½	17	
Deer Horn	2000	62	60	62	+3
Delhi Pac	1500	20½	20½	20½	
Delnite	1033	78	78	78	
Denison	1727	$13⅛	13¼	13⅛	+ ⅛
Dickensn	400	510	495	495	
Discovery	300	279	277	277	—1
Dome	305	$29	29	29	— ⅛
Duralne	4500	28	26	26½	—2
East Sull	641	340	325	340	+5
El Sol	5000	7⅛	6½	6½	
F'west T	5600	21	19	19	—2
First Marit	7460	203	195	203	+8
F Mar rts	76232	13	10½	13	+3
Frobex	2374	124	120	120	
Gallwin	1000	6	6	6	
Geco Mines	126	$34	34	34	— ⅛
Genex	164100	35	32	32	—1½
Gnt Mascot	500	87	87	87	—2
Giant YK	562	$11¼	11	11	— ⅛
Glenn Ur	27200	30	24	25½	— ⅛
Goldale	1500	35	35	35	+3
GF Mining	11200	40	39	40	—2
Goldray	1500	44½	44	44	
Grandroy	15650	17	16	16½	— ½
Granduc	900	620	615	620	+5
Gulf L	43500	26	24	25	+1
Gunnar	529	710	710	710	
Hard Rock	1130	11½	11½	11½	—1
Har Min	2000	9½	9½	9½	
Hastings	10800	260	255	258	+8
Headway	9000	17½	17	17	— ⅛
High-Bell	6500	725	650	660	—35
Hollinger	510	$28	27⅝	27⅝	+ ⅜
Hud Bay	30	$64½	64½	64½	+ ⅛
Hydra Ex	1140	27	27	27	
Int Hellum	1400	148	143	148	—2
Irish Cop	500	25	25	25	—1
Iron Bay	9200	121	107	107	
Iso	3100	335	320	335	+15
J Walte	1000	16	16	16	—1
Jelex	3048	24½	24	24	—1
Joburke	500	9½	9½	9½	— ⅛
Joliet	1000	34	33	34	—1½
Jonsmith	1000	16	14	16	— ½
Joutel	2833	136	125	135	+10
Jowsey	500	47½	47½	47½	— ⅛
Kenville	36000	10½	9½	10	— ⅛
Kerr Add	1140	770	770	770

NOUVEL EXECUTIF CHEZ LES COURTIERS D'ASSURANCES

A l'issue du congrès annuel de l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec, tenu ces jours-ci au Reine Elisabeth, les membres du nouveau Conseil d'administration ont élu leur comité exécutif. Nous remarquons, assis, de gauche à droite MM. Maurice Gauthier, vice-président; H. Robert Swetland, vice-président; Maurice Bernardin, nouveau président de l'Association; Jean-Marie Poitras, président du Conseil d'administration; Jacques Bouchard, vice-président. Seconde rangée, dans le même ordre, MM. Pierre Lajoie, vice-président; Alan L. Drumm, Maurice Tanguay et André Levesque, tous trois directeurs membres de l'Exécutif; M. Charles-A. Martin, trésorier; ne figure pas sur la photo, vu que nous ne pouvons pas reproduire plus de quatre colonnes.

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I. DUPONT & Co. 630 ouest, boul. Dorchester

	Offre	Dem.
All Cdn Com	5.94	6.51
All Cdn Div	8.04	8.81
American Growth	10.08	11.02
Beaubran Corp	38.22	41.51
Canada Growth	5.78	6.32
Cdn Gas-Energy	8.05	8.82
Cdn Investment	3.93	4.31
Cdn Trusteed	4.83	5.28
Canafund	49.08	51.53
Champion Mutual Cda	6.78	7.45
Collective Mutual	5.55	6.03
Commonwealth Intl	10.24	11.22
C. I. Leverage	8.84	9.69
Corporate Investors	11.35	12.40
Div Inc Shr Serv A	28.35	—
Div Inc Shr Serv B	5.67	6.23
Dominion Compd	4.12	4.43
Dom Compd (N-Resd)	4.01	4.31
Dominion Dividend	3.37	3.62
Dominion Equity	21.35	21.78
Dynamic Fd	11.36	11.47
European Growth	6.54	7.15
Federated Growth	5.58	6.10
First Oil-Gas	5.14	5.62
Fds Mutual Adanac	3.00	3.28
Fds Collectif A	7.07	7.68
Fds Collectif B	5.46	5.81
Fds Collectif C	7.76	8.44
Group Inc	4.08	4.46
Growth Oil-Gas	10.65	11.19
Investors Growth	8.10	8.80
Investors Intl Mut	4.96	5.39
Investors Mut Cda	14.12	15.35
Mutual Accumulating	4.58	5.01
Mutual Income	6.18	6.76
North Amer Fd Cda	12.79	13.98
One William Street	15.23	16.65
Pret et Revenu	6.90	7.54
Provident Mutual	5.63	6.13
Putnam Growth	9.37	10.24
Savings Invest Mut Cda	6.90	7.54
1962 Exec Fd Cda	6.27	6.52
Timed Investment	6.90	7.58
United Accum Fd	7.78	8.50
Western Growth Fd	—	—
— EN ARGENT AMERICAIN —		
Affil Fd Inc	8.80	9.52
American Bus Shares	4.24	4.58
Boston Fd	10.06	10.99
Bullock Fd	14.58	15.98
Dividend Shares	3.72	4.08
Dreyfus Fd	19.99	21.73
Incorporated Inv	7.50	8.20
Keystone Cust S-1	24.33	26.54
Keystone Cust S-4	4.67	5.11
Keystone Cust K-2	5.48	5.98
Mass Invest Trust	16.43	17.96
Mass Inv Gr Stk	8.66	9.46
Radisson	4.82	5.30
Research Investing	12.00	13.11
Television Electronics	7.99	8.71
Wellington Fd	14.97	16.32

NOMINATION À LA BANQUE DU CANADA

Dr. William C. Hood

OTTAWA, le 16 juin 1964. Le gouverneur de la Banque du Canada, monsieur Louis Rasminsky, annonce aujourd'hui que M. William C. Hood a accepté un poste à la haute administration de la Banque. Sa nomination entrera en vigueur le 1er juillet. Le poste, de création récente, donne droit au titre de Conseiller. M. Hood est né à Yarmouth, Nouvelle-Ecosse, en 1921. Il gradua de l'Université Mount Allison en 1941 et obtint dans la suite une maîtrise ès-arts et un doctorat en philosophie à l'Université de Toronto. Il fit partie du ministère des Transports de 1941 à 1943 alors qu'il était assigné au Corps d'aviation royal du Canada. M. Hood enseigna l'économie à l'Université de Saskatchewan de 1944 à 1946 et passa ensuite au personnel de l'Université de Toronto, où il devint professeur d'économie en 1959. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages traitant de diverses questions économiques, entre autres "Studies in Economic Method" et "Financing of Economic Activity in Canada". Il fut directeur adjoint des recherches poursuivies par la Commision Royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada en 1955 et 1956 et directeur des recherches et conseiller économique de la Commission Royale d'enquête sur le système bancaire et financier, de 1961 à 1963. M. Hood est conseiller en recherches de la Commission Cowles et de la Fondation Cowles depuis 1950. En 1961, il dirigea la mission de l'UNESCO à Sierra Leone. Ses connaissances étendues de conseiller incluent des rapports avec plusieurs ministères du Gouvernement du Canada. Il fut élu membre associé de la Société Royale du Canada en 1963.

INDICES à TORONTO

	In	ut	bm	huile	Ind.G
Lundi	154.53	134.52	63.16	97.90	144.33
Samedi	154.40	136.19	63.26	97.62	144.24
S. pass.	152.89	136.42	62.29	96.81	142.83
M. pass.	155.69	138.56	65.92	98.39	145.62
A. pas.	134.63	135.63	59.97	79.63	126.80
1964 ht	156.59	138.56	68.26	103.02	146.35
1964 bas	137.73	129.30	58.82	81.00	128.73
1963 ht	137.49	149.04	62.33	92.43	129.46
1963 bas	124.49	120.56	56.66	77.52	117.80

INDICES à MONTREAL

	65in	13ut	7ba	85co	8pa
Lundi	150.2	137.5	127.3	145.5	133.3
Samedi	149.8	137.4	126.9	145.2	133.4
S. pass.	148.9	134.8	126.0	144.1	131.9
M. pass.					
1964 haut	153.1	138.1	128.5	147.4	136.9
1964 bas	131.9	121.6	118.9	129.7	118.3
1963 haut	131.2	124.1	133.5	129.1	117.4
1963 bas	115.9	111.8	119.7	116.2	98.5

INDICES à NEW-YORK

	30in	13rt	13ut	60stks
Lundi	431.5	171.8	152.6	305.3
Samedi	429.8	171.2	151.5	304.0
Sem. pass.	423.8	169.4	150.6	300.4
Mois pass.	434.9	169.2	152.6	305.9
Ann. pass.	381.9	145.2	145.6	272.1
1964 haut	440.7	174.0	153.6	307.8
1964 bas	406.6	150.7	148.9	266.7
1963 haut	407.1	152.5	151.1	286.8
1963 bas	341.1	121.8	134.9	242.7

Indices des Obligations à New-York

	20rt	10in	10ut	10trn	10ty
Lundi	81.9	101.3	87.4	91.2	93.5
Samedi	82.0	101.4	87.5	91.2	93.4
Sem. pass.	81.9	101.4	87.5	91.0	93.4
Mois pass.	81.3	101.3	87.3	90.6	93.1
Ann. pass.	82.0	100.5	88.8	90.7	94.3
1964 haut	81.7	102.7	88.4	90.8	94.1
1964 bas	80.5	100.8	87.3	90.1	92.9
1963 haut	82.2	102.4	89.5	91.1	95.1
1963 bas	79.7	99.5	87.5	88.4	93.1

Indice Dow Jones

	65in	12ut	7ba	85co	8pa
30 Inds.	810.41	816.79	808.11	813.56	+4.17
20 C.fer	203.69	205.28	202.85	204.36	+0.62
15 Utilit	141.65	142.74	141.02	142.06	+0.46
65 Stcks	287.59	289.84	286.60	288.62	+1.23

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Ajax	2500	11	11	11	+ ½
Allied Tele	12500	105	100	100	—5
Alpha A	100	170	170	170	
Alsof	14500	17	16	17	+ ½
Ameran	3000	6	6	6	
A Am Molyb	300	175	175	175	+5
Anthonian	3000	10	9	9	—1
Augustus	2000	27½	27	27½	+3½
Band Ore	3000	14	13½	13½	—1½
Bateman	4700	9	7	7	—2
Black Hk	4200	110	106	109	
Black Riv	46650	19½	18	19	+1
Bruneau	1200	17	17	17	—1
Bluewtr	1000	18	16	16	
Blue Bon	2900	345	345	345	—5
Burnt Hill	5500	37	36	36	
Bruce Pres	8500	36	35	36	+1
Calumet	1600	4½	4½	4½	— ½
C Interurb	150	330	330	330	—5
C Magnesite	600	150	150	150	
C Secur A	700	100	100	100	
Cantexa	800	155	155	155	—20
Casavant	500	460	460	460	
Cent Man	600	5	5	5	
Chmalloy	5645	148	140	145	—8
Chip Cop	2500	11	11	11	
Chipman	2500	12½	12½	12½	—1½
C Canoram	3000	26	25	25	
C Div Sec pr	40	$39	39	39	+1
CQ Yell	3250	5½	5	5½	—2
Copstrm	2500	27	26	27	—1
Crusade	2000	10	10	10	+1
David Fr A	25	$46½	46½	46½	+ ½
Denault	225	$25	25	25	
Dome	100	$29½	29½	29½	
D Explorer	2000	18	18	18	—1
D Lease	1000	16	15	15	—1
Dumont	1000	22	22	22	
E Ventures	4000	38	35	38	—3
Equity Ex	35500	19½	18½	19	
Fano	42600	18	16	16	—2
Flitn Rock	1000	20	20	20	+2
Ft Reliance	1500	25	25	25	
Fox Lake	23900	16½	14½	15	—1
Frigistors	1000	50	50	50	+10
Futurity	3900	49	48	48	—2
G Autotrn	200	415	415	415	
Ghislau	2500	24	24	24	—1
Glen Lake	19500	138	135	139	+1
Grissol	1100	155	145	145	—10
Hastings	3500	260	255	255	
Int Atlas D	300	120	115	115	—5
Interprv D	16400	15	14	15	+ ½
Jubilee	5710	245	235	245	+7
Kelly D	1500	40	39½	40	
Kiena	1400	475	470	470	—5
Kodiak Pf	800	150	145	145	—5
Lab Accep	300	$7⅞	7⅞	7⅞	
Lamont A	300	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Litn Corp	1500	10	10	10	+1½
Massval	6500	14	11½	14	
McAdam	9800	63	56	63	+4
McKiney	15000	17	17	17	+1
Mid Chib	2500	34	33	33	—1
Midepsa	610	237	235	237	—3
Mistango	13400	37	35½	35½	—1
Monpre	2500	12	12	12	
Mt Pleasnt	29225	134	126	130	—3
Mr Dairies	300	$5¾	5¾	5¾	
Native M	28276	21	20	21	+2
N Forma	4630	7	6	7	+1
N Imperial	12500	56	55	56	+1
Newrich	500	45	45	45	
NW Amulet	2000	7	7	7	+ ½
Nocana	1000	7½	7½	7½	— ½
NA Rare	7000	35	32	35	+3
Opemiska	100	875	875	875	+25
NW Canisk	6000	13	13	13	
Pat Silver	1500	12	11½	12	+ ½
Peace Rivr	1000	320	315	315	—5
Pennbec	10000	9½	8	8	—1
Peso Silver	2700	200	197	200	—1
Porcupine	4300	8	7	7	— ½
Pow Cp 1 pr	25	$49½	49½	49½	+ ½
Que Ind M	1100	34	34	34	+3
Ruby Foo	100	270	270	270	—5
StL Colum	2025	210	205	205	—5
Silver Sumit	500	18	18	18	— ½
S Dufault	20500	12½	12	12½	+ ½
Spartan	4400	40	40	40	
Stairs Expl	10200	115	107	114	+9
Superpack	200	400	400	400	—25
Suriuga	1000	40	40	40	—1
Tache	4500	10	10	10	—1
Talisman	3000	73	72	72	—1
Tib Expl	4000	5½	5½	5½	
Titan	5510	6	5	6	
Trc Freeze	100	205	205	205	

Titres au comptoir

	Offre	Dem.
ADM AND T	37¼	41
A-C TEL A	88	—
AGGRITE	—	200
ALL CREDIT	—	90
ARCAN	9⅛	9⅞
AUTO FAB B	—	38
BRINCO	25	40
CHAR CREDIT	640	650
CONS THEA	5	5½
CORPEX	7	8
CPR	10¾	11¼
CROWN LIFE	290	—
FIVE WHEELS	285	300
GREAT WL	1¼	2
GEN MOR	730	750
IND LIFE	290	330
LONDON LIFE	226	—
LA CP FONCIER DE MTL	345	360
LA PREV	950	1025
MAR TEL	—	90
MTL C&D	13½	—
NAT BOWL	17¾	18¼
NSLT P 4	—	60
DO 4½	80	—
DO PFD	90	—
PACIFIC GAS	49½	—
PACO	17	17¼
PERMEATOR	120	140
QUE SAV	24	25
SOUCY	9½	—
SUPER SEAL	650	750
TRUST GEN	8½	9½
TRIZAC	41	—
UN FACTORS	50	100
UN AMUS	190	215
DO B	18	—
	17	—

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	3105	$15¼	14⅞	15	
Algoma	250	$68½	68½	68½	
Alumin	3098	$31¾	31½	31½	
Alcan 1 pr	20	$22¼	22¼	22¼	— ⅛
Alcan 2 pr	425	$47¾	47¾	47¾	— ¼
Argus	300	$13¾	13½	13½	
Arg 260pr	25	$52¾	52¾	52¾	+ ¼
Arg C pr	310	$13⅜	13½	13½	— ⅛
Asbestos	425	$20½	20½	20½	+ ⅛
Atl Sug	100	$18	18	18	
Bank Mont	545	$65½	65	65	— ⅛
Bank NS	192	$72¼	72	72	— ¼
Banq CN	229	$78	78	78	
Banq PC	539	$56½	55½	56	+ ⅛
Bath P	250	$21½	21½	21⅝	—1
Bell Phone	1415	$56¼	56	56	
Brazil	5100	295	290	290	+5
BA Oil	400	$32⅞	32¾	32¾	+ ⅛
B C Forest	100	$28½	28½	28½	— ⅛
Bruck B	200	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Build Prod	2240	$34½	34	34	—1
Cal Pow	1000	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
Can Cem	200	$45½	45¼	45½	— ¼
Can Cem p	50	$28½	28¼	28¼	+ ⅓
Can Iron	440	$37	36¼	37	+ ¾
CSL	100	$30	30	30	
CAE	375	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Cdn Brew	9125	$10⅜	10	10⅜	+ ¼
C Br Alum	100	$11½	11½	11½	
C Chem w	2200	680	680	680	+20
C Imp Bk C	267	$66	65½	66	+ ¾
CI Pow	600	$18¼	18⅛	18½	+ ⅓
Cygnus B	100	460	460	460	+45
CI Pow pr	155	$48	48	48	
C Marconi	400	390	390	390	
CPR	7010	$47	46½	46½	— ¼
Cdn Pet pr	1400	$13⅜	13¼	13¾	— ¼
Cent Del	100	790	790	790	+5
Chmcell	22685	$14¼	14¼	14¼	
Coghlin	1325	$8¾	8	8¼	+ ⅓
Con MS	2445	$36½	36¼	36⅜	— ⅜
Con Paper	2316	$42⅜	41¾	41¾	— ⅜
C Glass	3075	$11	11	11	— ⅛
Corby A	200	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
Coronation	100	$5½	5½	5½	+ ⅛
Crush Int	300	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
Dist Seag	426	$56½	56⅜	56⅜	—½
D Bridge	1175	$22¾	22	22¼	— ⅜
D Coal pr	100	$14	14	14	—1
Dofasco	800	$22	22	22	— ¼
D Glass	1850	$17¾	17½	17½	— ¼
D Lime	100	$5⅜	5¾	5¾	
Dosco	950	$18¾	18½	18⅜	+ ⅜
D Stores	550	$20	19⅞	19⅞	
Dom Tar	2310	$22⅜	22¼	22⅜	+ ¼
Dom Tar pr	100	$22¼	22¼	22¼	
Dom Text	2600	$27¼	27	27⅛	— ⅛
Donohue	300	$10	10	10	
Du Pont	138	$50	49¾	50	
Dupuis A	900	$11½	11	11½	— ½
E Chart Tr	50	$55	55	55	+6½
Electrolux	500	$36½	36½	36½	+ ½
Falcon	625	$71½	71½	71½	— ¼
Fam Play	550	$20	20	20	
Fraser	725	$31	30¾	31	
Fr Pete pr	200	330	330	330	—10
G Dynam	715	$30½	30	30½	+1¾
Gunnar	100	715	715	715	+30
Hawker-S	680	$8	7⅞	7	7
Hollinger	850	$28	27¾	28	
Home A	525	$19¾	19¾	19¾	+ ⅛
Home B	400	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Hud Bay	402	$64¾	64½	64¾	+ ½
Husky Oil	4900	$9	8¾	9	+ ⅛
HBC	1472	$16	15⅝	15¾	+ ⅜
Imp Oil	562	$50¼	49⅞	50	+ ⅛
Imp Tob	1535	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Int Accept	6465	$24⅜	24½	24½	
Int Nickel	710	$83⅜	83½	83¾	+⅛
Int Pap	305	$34¼	33¾	33⅞	+ ½
Int Util	700	$24½	24¾	24⅜	+ ⅛
Inter PL	485	$89¾	88½	89½	+1
Jamaica PS	500	$12	11½	12	+ ¼
Labatt	225	$19¼	19¼	19¼	
Laur Pin	100	$15	15	15	+ ⅛
Loblaw A	450	$8⅛	8	8	— ⅛
Loblaw B	1300	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Maclaren A	100	$21¾	21¾	21¾	
Loeb M	125	$11⅞	11⅞	11⅞	
MB PR	325	$28⅞	28¾	28⅞	— ⅛
Marit Elec	365	$21	20¾	21	
Mtime Tel	300	$20¾	20¾	20¾	—1
Mass F	21208	$30⅛	29⅞	30	— ⅜
Mass F $1sp	380	$150	149	149½	+1½
Miron 6pr	150	$12¾	12¾	12¾	
Molson A	300	$31¾	31½	31¾	+ ⅛
Moore Corp	380	$55¾	55¼	55¼	
Nat Drug	251	$12½	12½	12½	— ⅛
Nfld Light	300	$11½	11½	11½	+ ⅛
Noranda	785	$46	45⅝	45⅝	+ ⅛
NS LP	150	$26	26	26	
Ogilvie	1751	$15	15	15	+ ⅛
Price Br	620	$44	43½	43¾	+ ⅛
Pac Pete	1125	$14¼	14	14	— ⅛
Pow Corp	1150	$12½	12¼	12½	+ ⅛
Penmans	25	$30¾	30¾	30¾	
QN Gas	1050	$8⅜	8¼	8⅜	
Rio Algom	1160	955	950	955	—5
Rockwell	60	$48¼	48¼	48¼	— ⅛
Rolland A	1050	$11¾	11¾	11¾	
Rothmans	145	$13¾	13¾	13¾	
Salada-F	1950	$13½	13½	13½	
StL Cp A pr	150	$103½	103½	103½	+ ½
Shell Can	810	$17¼	17	17	— ¼
StL Cem A	25	$27	27	27	— ¾
Shop Save	825	$12¼	11⅞	12	+ ¼
Simpsons	210	$23⅜	23	23	— ⅛
S Gen D Fin	100	$8	8	8	
Southam	700	$27⅞	27⅜	27⅞	— ⅛
Steel Can	5225	$25	24¾	25	+ ¼
Steinbg A	125	$30½	30½	30½	
Texaco Can	97	$58⅜	58⅛	58⅜	— ⅜
Steel Frac	178	80	75	75	
Tor Dom	250	$65½	65⅜	65⅜	— ⅛
T Fin A	1305	$12⅜	12½	12⅜	+ ⅛
Tr C Corp	4030	$10½	10	10½	
Tr Can PL	838	$38⅜	38⅛	38½	+ ⅛
Tr Mt PL	235	$19¼	19	19¼	
WCoast Tr	325	$17¾	17¾	17¾	— ⅛
Weston A	800	$18½	18	18	
Zellers	1070	$10½	10½	10½	— ⅜
Zeller pr	125	$46¾	46¾	46¾	— ¼

COMPTABLE AGREE DEMANDE

Comme PROFESSEUR de sciences comptables
(Comptabilité, vérification, impôt, etc.)

QUALIFICATIONS
Comptable agréé.
Licence ou maîtrise en commerce ou en sciences commerciales.
Au moins deux années d'expérience dans l'exercice de sa profession.

SALAIRE
$7,000 et plus, selon l'expérience.

CORRESPONDANCE
Le Doyen, Faculté de Commerce,
Université de Sherbrooke,
Sherbrooke, Québec

OFFRES D'EMPLOIS
VILLE DE MONTREAL
SERVICE DU PERSONNEL

Assistant-technique ($4200-$5200) — Hommes bilingues. Instruction: posséder un diplôme d'une école technique reconnue conférant au détenteur le droit de faire partie de la Corporation des techniciens professionnels de la province de Québec; produire certificat à cet effet. Expérience: aucune expérience n'est exigée.
Botaniste gr 2 ($7100-$8300) — Hommes bilingues. Instruction: posséder un grade universitaire en sciences (option botanique) d'une université reconnue. Expérience: un certain nombre d'années d'expérience dans les travaux de botanique.
Examinateur de bâtiments gr 1 ($4500-$5700) — Hommes bilingues. Age: avoir au moins 21 ans à la date de la nomination. Résidence: résider dans la ville de Montréal. Instruction: au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et produire certificat à cet effet. Expérience: quelque expérience dans un travail exigeant la connaissance des matériaux et procédés usuels de construction; notions élémentaires du dessin géométrique, aptitudes au dessin à main levée, connaissance du mesurage des bâtiments; un diplôme de technicien en menuiserie-construction d'une école technique reconnue pourra compenser pour une partie de l'expérience requise.
Ingénieur junior — Pour la première année de pratique, le traitement sera $5500, et la deuxième année $6000. Après deux ans, sur présentation de la carte de membre en règle de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la province de Québec le candidat pourra être promu à la fonction d'ingénieur ($6500-$9500). Instruction: de préférence posséder un diplôme en génie ou science appliquée d'une université reconnue; être membre junior en règle de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la province de Québec, lors de la nomination.
Inspecteur agronome ($6500-$7700) — Hommes bilingues. Instruction: posséder un diplôme universitaire en sciences agricoles d'une institution reconnue et produire certificat à cet effet; être membre en règle de la Corporation des Agronomes de la province de Québec, lors de la nomination.
Inspecteur de matériaux ($4500-$5700) — Hommes bilingues. Résidence: résider dans la ville de Montréal. Instruction: au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et produire un certificat à cet effet. Expérience: quelques années d'expérience en inspection ou essais des matériaux, de préférence: acier, caoutchouc, matières plastiques et béton. Un diplôme d'une école technique reconnue pourra compenser pour l'expérience requise. Habileté à lire des plans et à rédiger des rapports.
Inspecteur gr 1 (prévention des incendies ($4500-$5700) — Hommes bilingues. Age: avoir au moins 25 ans à la date de la nomination. Résidence: résider dans la ville de Montréal. Instruction: au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et produire certificat à cet effet. Expérience: quelques années d'expérience dans le domaine de la construction ou dans un travail d'inspection relatif à la prévention des incendies; un diplôme d'une école technique reconnue pourra compenser pour l'expérience requise. Taille: au moins 5'7", pieds nus.
Matrone ($3200-$4200) — Femmes bilingues. Age: avoir au moins 25 ans à la date de la nomination. Résidence: résider dans la ville de Montréal. Instruction: au moins l'équivalent d'une 9e année d'études et produire certificat à cet effet. Expérience: de préférence, avoir occupé une fonction de matrone dans une institution pénale, hospitalière ou de réhabilitation.
Technicien (arpentage) ($6500-$7700) — Hommes bilingues. Instruction: au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et produire un certificat à cet effet; de préférence, avoir fait des études en arpentage ou en génie. Expérience: un certain nombre d'années d'expérience pratique dans l'exécution de tâches variées inhérentes à l'arpentage, telles que: l'opération d'instruments, la mise en plan, le calcul de polygones, la recherche cadastrale, etc., de façon à pouvoir effectuer des levés sur terrain et autres travaux connexes d'arpentage. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant subi des cours d'arpentage ou de génie.
Technicien (béton armé et structure d'acier) ($6500-$7700) — Hommes bilingues. Instruction: au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Expérience: un certain nombre d'années d'expérience dans l'exécution de travaux techniques se rapportant au béton, au béton armé et aux structures d'acier, de façon à pouvoir préparer les plans généraux de structures et les plans de détails de charpentes d'acier, béton et béton armé. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours en génie ou en architecture ou aux diplômés d'une école technique reconnue.
Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes (app. 2½ x 3) avec leur demande d'emploi.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service du Personnel — Bureau 403 — Hôtel de ville.

Lucien Brisebois
gérant
Agence Laurentides

Une carrière à l'Alliance

Grâce à des gérants
de la compétence et de
l'expérience de Lucien Brisebois,
l'Alliance compte aujourd'hui
un grand nombre de représentants
solidement établis dans
la carrière d'assureur-vie.
M. Brisebois a à son actif
plus de vingt-cinq années
d'expérience en assurance-vie.
Il dirige une des plus importantes
succursales de l'Alliance.
Son efficacité générale
à la direction d'une agence
lui a valu, en 1963,
le trophée Alliance.
Vous qui ambitionnez réussir
votre vie dans une mesure
plus grande que ce que
votre fonction actuelle vous
permet d'espérer,
communiquez avec M. Brisebois.
Une entrevue avec cet
homme d'affaires avisé vous sera
d'une aide précieuse
dans votre nouvelle orientation.
Téléphonez à 681-9296 ou
adressez-vous à
3860, rue Notre-Dame, Chomedey.

Alliance
mutuelle-vie

CORPORATION DE VALEURS TRANS-CANADA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES

PRENEZ AVIS par la présente qu'une assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires de "TRANS-CANADA CORPORATION FUND — CORPORATION DE VALEURS TRANS-CANADA", sera tenue au Club House de la piste Blue Bonnets, boulevard Décarie à Montréal, le mardi 30 juin 1964, à 4.30 heures de l'après-midi aux fins suivantes :

1. Soumettre le bilan de la compagnie pour l'exercice terminé le 29 février 1964, l'état des revenus et dépenses pour la même année financière, ainsi que le rapport des vérificateurs.
2. Elire les administrateurs pour l'exercice en cours.
3. Nommer les vérificateurs pour l'exercice en cours.
4. Prendre connaissance de la vente projetée par Industrial Life Holding Ltd., filiale de Corporation de Valeurs Trans-Canada, de 50,000 actions de l'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie et exprimer leur approbation à ce sujet.

Avis est aussi donné que, conformément aux règlements de la compagnie, ont droit au présent avis de convocation et auront droit de vote à l'assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires qui sera tenue le 30 juin 1964, à 4.30 heures de l'après-midi, seuls les actionnaires inscrits aux livres à la date fixée par le conseil, soit à la fermeture des affaires le 12 juin 1964, nonobstant tout transfert d'actions effectué dans les livres de la compagnie après ladite date du 12 juin 1964.

Montréal, ce 15 juin 1964.

Le secrétaire,
PIERRE MERCIER

EMISSION DE

$250,000,000

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions à un emprunt, à émettre contre espèces ainsi qu'il suit:

**$200,000,000—Obligations 3½% à 1 an échéant le 1er juillet

L'Université d'Ottawa réorganise les cours qui conduisent au B. A.

OTTAWA. — L'université d'Ottawa annonce une réorganisation des cours conduisant au baccalauréat ès arts. En vertu de cette réforme, le nombre d'heures de cours sera réduit afin de permettre aux étudiants de faire plus de travail personnel. Cette réorganisation, qui s'opérera depuis l'année préuniversitaire (ou 13e année) jusqu'à la dernière année du baccalauréat, — c'est-à-dire au niveau collégial — entrera en vigueur dès septembre prochain.

A la faculté des arts, précise le communiqué de l'université, il y aura maintenant uniformité dans les cours : tous les cours se donneront à raison de trois heures par semaine ; les cours majeurs durant toute l'année et les demi-cours durant un semestre seulement. Dans certaines disciplines on ajoutera une quatrième heures, pour fin de répétition en groupes réduits, d'exécution de travaux pratiques, etc.

Un candidat au baccalauréat général aura à choisir entre le latin et les mathématiques comme matière obligatoire de l'année préuniversitaire et de première année. Il devra, en outre, choisir une matière de concentration dans laquelle il devra suivre un minimum de trois cours majeurs, après l'année préuniversitaire. Parmi les nouvelles matières de concentration qui seront offertes en septembre, on signale les langues modernes (espagnol, allemand et russe).

Le cours de commerce de quatre ans, après la 12e année, conduira comme auparavant au baccalauréat général en commerce. Un nouveau cours de commerce de cinq ans, après la 12e année, conduira au B.A. avec spécialisation en sciences comptables ou en administration d'affaires.

Le baccalauréat ès arts avec mention en éducation physique ne sera plus offert. Le B. A. sera maintenant exigé pour être admis à l'Ecole d'éducation physique et de récréation, où l'on pourra obtenir un baccalauréat en éducation physique après deux années d'études.

En préparant son B. A., l'étudiant pourra suivre des cours dans les matières pré-requises par les différentes écoles de l'université, précise le communiqué.

La F. C. C. crée un conseil de la recherche

Un document qui a été présenté lors de la 30e assemblée générale des supérieurs de collèges recommande de constituer, au sein de la Fédération des collèges classiques, un conseil de la recherche qui aurait comme but principal d'assurer la valeur scientifique des travaux exécutés par le secrétariat de la F.C.C. Le nouvel organisme, qui relèvera du secrétariat de la F.C.C., serait doté d'une équipe permanente entièrement consacrée à la recherche.

Un communiqué remis aux journaux à l'issue de ces assises — qui se sont déroulées à huis clos, près de Québec — n'indique pas quelle décision ont prise à cet égard les 80 supérieurs de collèges présents. Il signale simplement : "On espère que le conseil de la recherche pourra être mis sur pied dans un délai relativement bref."

Le document souligne que la recherche constitue l'un des trois buts principaux de la F.C.C. De son côté, le secrétaire général de l'organisme déclare que, "sans avoir été laissée de côté, la recherche a perdu la vedette au secrétariat de la F.C.C." M. Jean-Marie Beauchemin ajoute : "Il est devenu urgent de consolider au sein d'un service dynamique et d'envergure toutes les recherches que poursuit actuellement la Fédération."

Le projet de M. Beauchemin, précise le communiqué, prévoit la contribution de plusieurs disciplines et la mise en oeuvre de méthodes de recherches des plus variées.

Le bill 54 impose un "régime de tutelle" aux enseignants

C'est rien de moins qu'un régime de tutelle que le projet de code du travail, dans sa rédaction actuelle, impose aux enseignants qui sont à l'emploi des commissions scolaires du Québec, affirme M. Benoit Fleury, le rédacteur de "L'Enseignement", dans la dernière livraison de ce périodique qui est l'organe officiel de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec.

Dans un article intitulé: "Il faut combattre une charte de tutelle", M. Fleury s'en prend particulièrement aux articles 50, 60 et 83 du bill 54.

"Même si l'on ne considère que ces trois articles, affirme-t-il, le projet de code du travail offre aux enseignants une véritable charte de tutelle. Les instituteurs et institutrices sont réduits à l'état de salariés auxquels on impose ce que l'on croit bon pour eux, sans qu'ils aient à peu près rien à dire.

"Déjà les enseignants étaient soustraits à la loi générale et affligés d'un régime d'exception: ils étaient devant la loi des citoyens de seconde zone. Avec le bill 54 c'est encore pire: on en fait des mineurs ou des interdits, c'est-à-dire des salariés juste adaptés à un régime de tutelle.

"Qu'on ne s'étonne donc pas de voir les instituteurs et institutrices — d'habitude si dociles — fermement décidés à obtenir le retrait pur et simple de mesures aussi vexatoires et injustes, aussi incompatibles avec leur dignité humaine."

M. Fleury fait remarquer que lorsqu'on veut imposer un régime d'exception, le fardeau de la preuve, quant à l'opportunité d'un tel régime, appartient à ceux qui désirent l'imposer. Il ajoute que, jusqu'ici, personne n'a démontré la nécessité ou l'utilité d'un tel régime pour les enseignants du Québec; on n'en a démontré que l'utilité "administrative à très courte vue". Par contre, les enseignants, eux, — même s'ils n'avaient pas à le faire — ont largement prouvé que la loi générale devrait s'appliquer à eux comme à l'ensemble des salariés du monde de l'industrie et du commerce.

Et il conclut: "Alors, qu'est-ce qu'on attend? Entre un régime de tutelle et un statut de citoyens à part entière, les enseignants ont choisi. Il reste aux responsables de la législation à en faire autant."

Au début de son article, M. Fleury souligne que, en vertu de l'article 50 du bill 54, "les droits les plus essentiels" des salariés, ceux qui concernent l'engagement, la suspension et le renvoi, — ne pourront plus être insérés dans la convention collective et deviendront un privilège exclusif des commissaires d'écoles.

'L'abominable article 60" permet au ministre de l'éducation de déférer à un tribunal d'arbitrage toute convention collective signée entre une commission scolaire et son personnel enseignant, ce qui ouvre la porte à "une rupture arbitraire de contrats" négociés librement.

Enfin, l'article 83 prévoit que les tribunaux d'arbitrage seront formés de juges de districts désignés par le Conseil des ministres. "On retrouve donc le ministre (de l'éducation) à la fois juge et partie dans un différend qu'il peut créer lui-même (en vertu de l'article 60)", commente M. Fleury.

De plus, le bill 54 n'accorde pas le droit de grève aux enseignants, l'auteur n'aborde pas ce point.

Un programme de recherches de trois ans sur le film éducatif

CLEVELAND. — Un système scolaire local, un producteur de films éducatifs et un fabricant d'appareils de projection vont s'unir et former un triumvirat qui dirigera un programme de recherches de trois ans qui s'intitule : "Project Discovery". Conjointement, ils vont étudier scientifiquement les répercussions de l'introduction d'un vaste ensemble de films éducatifs sur le comportement scolaire de 700 garçons et filles qui fréquentent une même école élémentaire depuis les classes maternelles jusqu'à la 6e année).

La nouvelle a été annoncée par le surintendant des écoles de Shaker Heights, Ohio, M. Donald G. Emery. Gratuitement, les compagnies Encyclopaedia Britannica Films et Bell & Howell fourniront respectivement tout le matériel visuel et tous les appareils de projection requis pour chacune des 27 classes de l'école Mercer, de Shaker Heights. De plus, les deux compagnies mettront tout le personnel de leurs services de recherches et d'éducation à la disposition des éducateurs de Shaker Heights pendant la durée de l'expérience.

Nous pourrons ainsi mettre en abondance des films de qualité entre les mains de bons professeurs qui suivent un curriculum moderne, a précisé M. Emery. "Project Discovery" permet d'enquêter scientifiquement sur les moyens additionnels par lesquels les élèves pourraient acquérir des connaissances, apprendre des attitudes et développer leurs aptitudes, a-t-il ajouté. Les promoteurs du projet prédisent que ce dernier occasionnera des changements sensibles dans la réussite des élèves, dans les méthodes d'enseignement ainsi que dans les attitudes des élèves, des professeurs et des parents à l'endroit du processus d'éducation.

Le directeur des services éducatifs de Bell & Howell, M. Wayne Howell, a affirmé que "Project Discovery" pourra aider les éducateurs à trouver de nouvelles façons d'aider les enfants à apprendre davantage et à comprendre mieux pendant un laps de temps plus court. Il a ajouté que le projet de recherche s'adresse à des professeurs soucieux d'essayer constamment d'améliorer leur rendement et de rendre leur enseignement plus créateur pour les étudiants.

De son côté, l'un des dirigeants de Encyclopaedia Britannica Films, M. Robert Brown, a souligné à propos des films éducateurs : "Ils ne font pas nécessairement un bon professeur mais ils rendent meilleur un bon professeur."

Commission Scolaire Cité St-Jérôme

PROFESSEURS DEMANDES

1 professeur de latin (pour section classique)
1 professeur de français (pour section classique)
1 professeur de mathématique (pour section scientifique)

Qualifications requises: Bacc. ès Arts, Brevet A. Expérience dans l'enseignement.

Adresser sa demande à :
M. Réal Germain,
Commission Scolaire St-Jérôme,
324, rue Labelle, St-Jérôme, P.Q.
Ou communiquer par téléphone: GEneral 8-4158
N.B. — *Nous acceptons les frais des appels téléphoniques*

AVIS

On prie les instituteurs et les institutrices de ne pas faire application pour un emploi à la Commission scolaire régionale du Golfe, aussi longtemps que durera le différend qui existe entre cette dernière et les professeurs concernés. Pour toute information à ce sujet, veuillez communiquer avec l'Association locale.

L'A. I. I. C. de Sept-Iles
785, Giasson, apt. 6, Tél.: 942-9312

La Commission Scolaire Régionale du Golfe

requiert les services du personnel enseignant suivant, pour l'année scolaire 1964-65.

Pour Sept-Iles : Un professeur diplômé des beaux-arts pour enseigner les arts plastiques au cours classique.
Un professeur d'éducation physique.
Un spécialiste en anglais.
Un professeur de comptabilité en dixième et onzième commerciale.

Pour Schefferville : Un professeur pour enseigner les spécialités.
Un professeur féminin pour la 8e année.

Pour Port-Cartier : Un professeur spécialiste en sciences, deux professeurs titulaires pour la section anglaise.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leurs demandes au soussigné.

Claude Michaud, secrétaire-trésorier,
Case postale 457,
Sept-Iles, Cté Duplessis.

Quand la famille Moisan part en voyage, c'est toute une aventure. Les valises, le pique-nique, le serin de Jeanne, le chien de René et la canne à pêche de papa. Et le petit qui pleure! Il y a là de quoi se laisser distraire . . . et perdre la tête. Mais notre homme a le cœur à l'aise. Il ne prend pas de chance, il a une . . .

ACCIRANCE®

La façon moderne de s'assurer en cas d'accident

L'ACCIRANCE-VOYAGE, c'est une façon nouvelle de s'assurer en cas d'accident qui peut survenir en voyage, au pays ou à l'étranger. Cette protection est offerte à toute personne âgée de 15 à 70 ans et à ses dépendants qui l'accompagnent.

Obtenez tous les renseignements que vous désirez à votre Caisse Populaire.

L'ACCIRANCE-ENFANTS permet de protéger pour douze mois en cas d'accident tous vos enfants, écoliers, étudiants de tout cours ou école (sauf l'université) et même vos plus jeunes qui ne vont pas encore à l'école.

UN ACCIDENT EST BIEN VITE ARRIVÉ. PRENEZ UNE ACCIRANCE SANS TARDER

ACCIRANCE
ALLEZ À VOTRE CAISSE POPULAIRE
SEUL ENDROIT OÙ L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS VOUS OFFRE "ACCIRANCE"

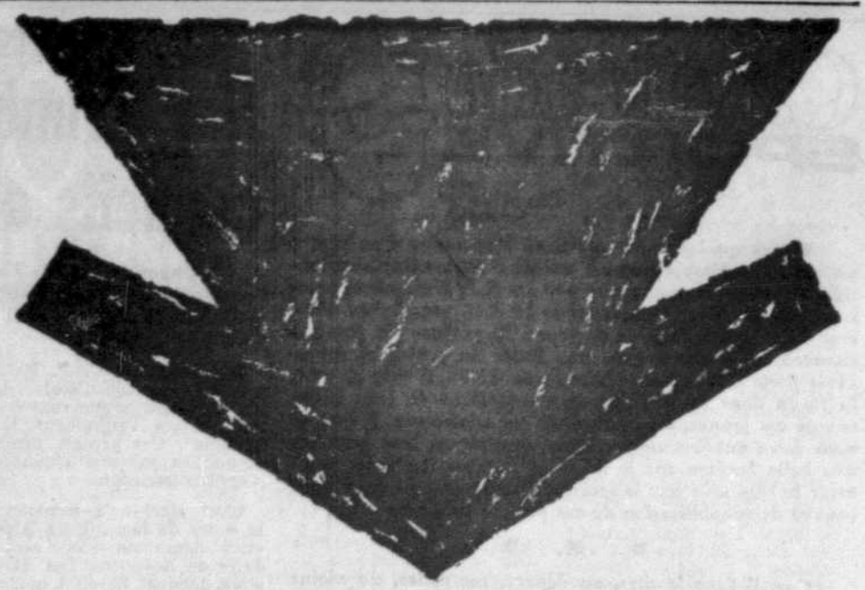

SAVOUREZ LE GOÛT DIFFÉRENT DU VERMOUTH

MARTINI

EXTRA DRY

Le secret d'un **vrai** cocktail martini sec, d'un martini sec bien racé, n'est pas dans la quantité de gin qu'il renferme, mais dans la marque du vermouth. Aussi celui qui s'y connaît exige-t-il le vermouth **Martini Extra Dry**. Il est plus léger, plus limpide, plus sec. Le vermouth Martini **Extra Dry** est fait pour les martinis.

Il est vraiment de bon ton nature..."on the rocks", avec un zeste de citron...frappé...mélangé avec du "tonic water"...ou mélangé à parts égales au vermouth rouge Martini & Rossi. Quelle que soit la façon dont vous aimez cette consommation stimulante, vous pouvez goûter la différence.

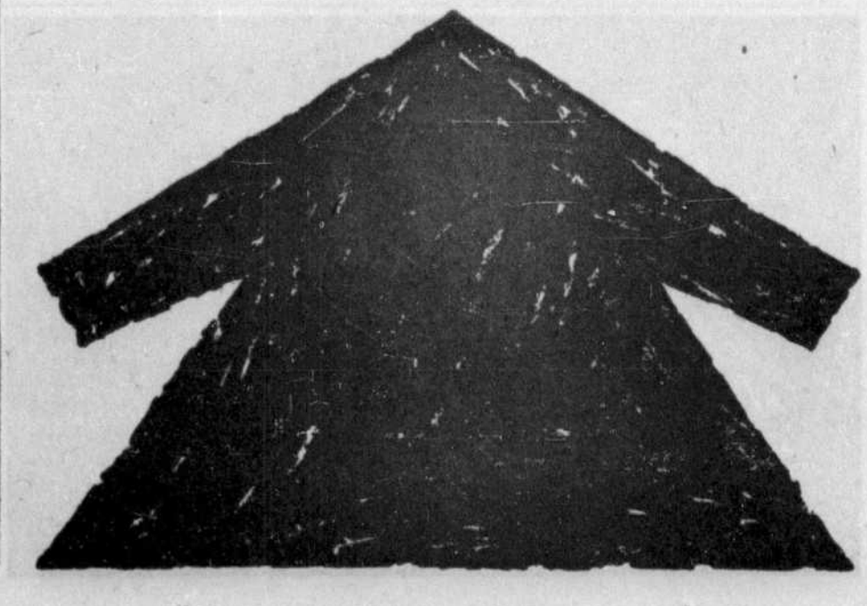

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Il y a quelques jours, j'ai eu l'avantage d'assister à un concours d'athlétisme au collège d'Huberdeau, institution de réhabilitation tenue par les R.F. Notre-Dame-de-la-Miséricorde, pour les enfants de 10 à 18 ans. Avant d'entrer dans une maison de ce genre, le profane est presque naturellement ancré dans une foule de préjugés. Après avoir passé une heure au sein de ce milieu, à voir *de visu* la façon dont les professeurs s'acquittent de leur tâche envers ces jeunes, au contact de ces adolescents à qui on veut faire oublier un passé malheureux en leur ouvrant une belle fenêtre sur le soleil de l'avenir, on peut constater le rôle joué par le sport et l'athlétisme dans la belle oeuvre de réhabilitation de ces petites victimes.

■ ■ ■

Car, il faut le dire, au départ, ces petits, du moins la grande majorité d'entre eux, sont des victimes de la vie, des victimes de familles désunies, victimes de l'irresponsabilité de certains parents. D'autres de leur âge ont peut-être commis des indélicatesses plus graves, mais ils "ont eu la chance" de ne pas se faire prendre. Des quelque 180 jeunes pensionnaires du collège d'Huberdeau, à peine trois ou quatre par année, refusent de collaborer et en n'acceptant pas le joug bien humain d'une discipline faite de compréhension et de fermeté, se condamnent eux-mêmes au renvoi dans des maisons pour les incorrigibles.

■ ■ ■

A côté de deux ou trois récalcitrants, un oeil observateur a vite compris que ces jeunes respirent la joie de vivre. Ils ne demandent qu'à recommencer en neuf et leurs professeurs y réussissent de façon admirable. En somme, ces petits et ces autres qui sont au seuil de la maturité, ne demandent pas mieux que d'apprendre leur futur métier d'hommes, en ayant un meilleur échantillon de l'autorité, en se soumettant à une discipline qui n'est pas hermétique, en un mot, en retrouvant, dans un décor enchanteur, une espèce d'atmosphère de famille. Pour une fois, ils se sentent aimés.

■ ■ ■

La présence d'un journaliste à l'occasion de leur concours d'athlétisme n'a pas été sans décupler l'enthousiasme de ces jeunes. Le collège, en plus de son programme académique qui étend le cours jusqu'à la neuvième année, laisse une large place au sport et à l'athlétisme. A cet âge ingrat où l'enfant va devenir un jeune homme, il faut prévoir un débouché pour leurs énergies latentes. D'autant plus que la saine compétition d'épreuves sportives leur apporte une joie naturelle qui les assimile à tous ceux de leur âge qui ont besoin du jeu, des exercices physiques pour mieux s'épanouir.

■ ■ ■

Le campus du collège comprend un aréna moderne, une vaste piscine, des losanges de baseball, des tracés de course. L'entrain manifesté au jeu, la courtoisie souhaitable en sport que se manifestent les concurrents, l'ardeur à poursuivre la victoire, la politesse et les belles manières de tout ce petit monde, laissent sentir l'indiscutable influence du corps professoral, mais on sent aussi que pour la plupart, ces facilités et accommodations d'athlétisme sont un heureux facteur dans cette atmosphère d'harmonie qui règne au collège d'Huberdeau, dirigé par le R. F. Gérard, qui, sous une main de velours, déploie une fine psychologie pour gagner la confiance, en l'inspirant. Grâce aux terrains de jeux, ces jeunes vivent au grand air, en plein soleil, avec la seule espérance de reprendre dans la vie, une place que leur famille leur refusait parfois.

CLINIQUE DE FOOTBALL

Jim Trimble donne de judicieux conseils aux jeunes de Rosemont

Chaque siège de l'auditorium de l'école secondaire était occupé par un jeune homme excité. Jim Trimble, entraîneur des Alouettes de Montréal, qui font partie de la Conférence de football de l'Est, pénétra dans la salle avec ses deux adjoints, Léo Cahill et Ed Enos.

Sur la scène, C. P. Batts, sous-directeur de l'école, déclara: "Je pense que vous connaissez tous l'entraîneur Jim Trimble". Ces paroles furent accueillies par une explosion d'applaudissements.

C'est ainsi qu'a commencé le cours de football des Alouettes dans une école sesendaire de Rosemont. Les Alouettes donnent en effet actuellement une série de cours dans les écoles secondaires de Montréal, gratuitement et pendant deux semaines.

Les entraîneurs passent la plus grande partie du temps consacré à cet enseignement à insister sur les principes de bases de ce sport et à donner des tuyaux, tandis que les jeunes pratiquent.

Les conseils

Mais Jim Trimble a donné de sages conseils au cours de l'introduction à ces cours pratiques: "Il est important de ne pas faire passer l'essentiel, l'éducation, après le sport". Il a en outre souligné que le football est "un sport d'équipe... comprenant 12 participants, mais la gloire va aux seuls arrières. Les jeunes gens consacrent tout leur temps à devenir gardes, bloqueurs, alliés, laissant aux autres obtenir le crédit des hauts faits de l'équipe.

A la leçon de philosophie succéda la pratique sur le terrain: "Pieds rapprochés et solidement cramponnés au sol; levez la tête" cria Enos pendant une pratique de position. Cahill commanda: "Collez-vous les uns aux autres, raccourcissez vos foulées".

Pendant une pratique du champ arrière, deux demi-arrières commencèrent à discuter au sujet des positions:

"Vous, jeunes blancs becs, cessez de discuter du numéro un et du numéro deux. Sur le terrain de football, lorsque l'entraîneur vous réprimande, regardez les choses bien en face. Il essaie de vous améliorer. Vous devez commencer à vous tourmenter lorsqu'il cesse de vous réprimander", déclara Trimble.

Trimble et ses aides semblaient s'amuser autatn que les jeunes. Aussi, indépendamment d'un "formidable enthousiasme déclenché chez les jeunes gens, les Alouettes ont-ils obtenu un résultat plus tangible et plus immédiat. Trimble a déclaré: Nous avons vu cinq ou six jeunes joueurs vraiment bons et les avons invité à notre camp d'entraînement".

LE GARDIEN BOB SCOTT PASSE A L'ACTION — Le gardien Bob Scott, des Indiens de Caughnawaga, est presque aussi souvent à l'attaque durant un match de crosse, au grand plaisir des partisans de l'équipe de la réserve indienne. Les Indiens feront face aux Athlétiques de Drummondville, demain soir, à 8h., au Forum, dans la première joute d'un double.

Ernie Broglio avec les Cubs

CHICAGO. — Les Cubs de Chicago ont vendu hier les contrats du voltigeur Lou Brock et des lanceurs Paul Toth aux Cardinaux de Saint-Louis en échange pour les services de Doug Clemens et des lanceurs Ernie Broglio et Bobby Shants. Dans une autre transaction, les Cubs ont cédé le voltigeur Don Landrum à leur club-ferme de Salt Lake City et ont rappelé le voltigeur Billy Ott. Ce dernier frappe pour une moyenne de .317 à Salt Lake City. Broglio et Shantz sont des vétérans de plusieurs années dans les ligues majeures.

Clinique de football

L'A.D.E.P.R. pour une 2ième année consécutive organise conjointement avec les Alouettes de Montréal une **clinique de football** pour les professeurs d'Education Physique de toute la Province et pour tous ceux qui s'occupent activement de football, même les étudiants. La clinique a lieu au Séminaire de Joliette le 25 et 26 juin prochain. Le 1er cours débute le jeudi à 9 heures. Le coût de la clinique est de $15. pour les membres de l'A.D.E.P.R. et de $20. pour ceux qui ne sont pas membres, ceci comprend les repas et le coucher. Pour plus amples renseignements informez-vous à François Beauregard
PO. 9-2771 ou DO. 6-4353

"Modeste, facile d'application"

(brèves considérations sur le rapport Bélisle)

Nous réclamons depuis trop longtemps la création d'un organisme provincial des loisirs pour ne pas nous réjouir des grandes lignes du rapport Bélisle.

Même si, au premier abord, certaines de ses conclusions semblent discutables, nous sommes assuré — du moins nous l'espérons de tout coeur — que le ministre de l'Education fera tout en son pouvoir pour hâter la mise sur pied du Service d'aide technique et financière que demande la Commission Bélisle.

On a parlé d'anarchie et de désordre dans l'organisation des loisirs. Bien sûr qu'à la base, beaucoup de municipalités ont ignoré leur devoir en ce domaine. Mais il ne faut pas oublier l'immense effort éducatif de l'initiative privée. En bien des régions, c'est l'Eglise, par exemple, qui a accompli en ce domaine un extraordinaire travail d'avant-garde. Il y aurait certainement eu plus de coordination et moins d'erreurs, si le Gouvernement avait fait davantage son devoir.

Le temps est venu pour l'Etat de prendre ses responsabilités. Elles lui sont indiquées clairement, quoique, à notre avis, bien modestement encore. Ce Service provincial des loisirs, de la jeunesse, et des sports est indispensable. Tel que suggéré, il nous semble modeste et d'application assez facile. Je pense bien que le rapport Bélisle entend laisser à l'initiative privée l'élan, le dynamisme qui la caractérisent, mais qu'il attend surtout de l'Etat une planification au sommet, ainsi que l'aide technique et financière qui stimulera partout les bonnes volontés.

Le rapport Bélisle dénonce fortement à son tour les lacunes flagrantes de l'éducation physique au palier primaire. Qu'on se hâte d'ouvrir les yeux et de passer à l'action. Ce n'est pas à l'âge de l'adolescence qu'on peut attirer la jeunesse au sport et à l'éducation physique. Il faut l'initier dès la tendre enfance, c'est-à-dire dès l'école primaire.

(Signé)
Marcel de la Sablonnière, s.j.

Nouvelles en abrégé

NEW YORK — Les Yankees de New York ont vendu le lanceur gaucher Bob Meyer aux Angels de Los Angeles et ont rappelé le droitier Sheldon Jones de leur filiale de Richmond, de la ligue Internationale de baseball. Meyer affichait une piètre figure de 0-3 avec les Yankees cette saison, tandis que Jones avait une fiche de 4-2, y comprise une merveilleuse moyenne de 1.85 point alloué mérité, à Richmond.

— — —

CALGARY — Les Stampeders de Calgary ont annoncé, l'engagement des vétérans Don Luzzi et Ron Albright.

— — —

EDMONTON — Les Eskimos d'Edmonton ont engagé, deux importés, Don Danatelli et Joel Smith, qui évoluaient avec Indianapolis, de la ligue Unie de football, la saison dernière. De plus, ils ont embauché le quart-arrière Mike Kostin, du collège Loyola de Montréal.

Don Cardswell est réinstallé

PITTSBURGH. — Les Pirates de Pittsburgh ont envoyé leur lanceur gaucher Fred Green à leur club-ferme de Columbus et ils ont réinstallé le lanceur Don Cardwell. Ce dernier, sur la liste des blessés depuis le 11 mai, n'avait pas encore joué cette saison.

Dans la belle province...

y a rien qui la batte!

Il n'est pas étonnant que la "50" soit la bière qui progresse le plus vite dans le Québec. C'est la meilleure bière dans *la belle province!*

LABATT...y en a pas de meilleure!

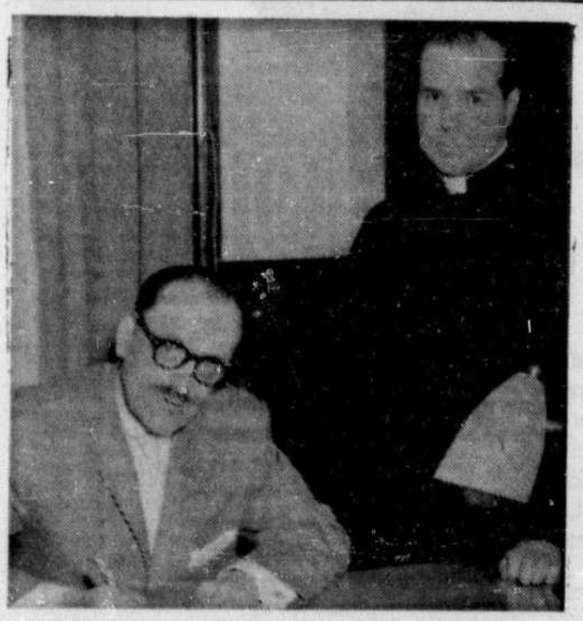

Le R.F. Paul L'Archevêque, supérieur du collège Notre-Dame, annonce que cette institution a réengagé M. Yvan Coutu comme directeur du Centre Notre-Dame. M. Coutu en sera à sa septième année à ce poste, soit depuis la fondation du centre.

Lopez désigne ses assistants

BOSTON. — Al Lopez, qui pilotera l'équipe de la ligue Américaine lors de la joute d'étoiles du 7 juillet au stade Shea de New York, a choisi ses assistants: Gil Hodges et Tony Cucinello. Le premier est le gérant des Sénateurs de Washington et l'autre travaille sous Lopez avec les White Sox. Spur Murray, des Yankees et Bill Pleix, des Twins, seront les lanceurs pour les pratiques au bâton. Tom McKenna, des Sénateurs, sera l'entraîneur de l'équipe) Hodges fera ses débuts pour la ligue Américaine, après avoir brillé longtemps, comme joueur, avec les Dodgers.

A BLUE BONNETS

Un nouveau jockey qui se signale: Gus Gesualdo, 3 gains en 18 essais

Un nouveau venu dans la colonie de jockeys, à Blue Bonnets, est le jeune Gus Gesualdo, arrivé à Montréal sans tambour ni trompette un peu après le début du meeting.

Gesualdo croit en la publicité et il couvre de petites affiches les murs du bureau du secrétaire des courses, offrant ses services de jockey aux entraîneurs qui ne le connaissent pas encore mais qui apprendront vite à l'apprécier.

Gesualdo a participé à 18 courses et a visité trois fois le cercle du vainqueur en plus de se classer deuxième à six reprises.

Sanso Gabriele, l'ancien joueur de hockey de Providence, est un autre nouveau venu qui n'a pas tardé à se distinguer. Dix de ses 50 montures ont visité le cercle du vainqueur.

EN GALOPANT... Cinq pursang qui "viennent de gagner" sont inscrits dans la sixième course de ce soir: Hy Elector, Careless, Cut Jewel, Constant Faith et Pickled Tink... Sidney Langill, le propriétaire de Langcrest, un poulain élevé à Ste-Anne de Bellevue, a presque changé d'idée au sujet de son cheval . . . "Je ne le croyais pas assez bon pour le Queen's Plate de samedi prochain, dit-il, mais il m'a agréablement surpris, samedi, en remportant une sensationnelle victoire à Woodbine. J'ai presque envie de l'opposer à Northern Dancer et à Pierlou dans le Queens Plate. Même s'il ne gagne pas, j'ai maintenant confiance qu'il se placera dans l'argent"... Il y a neuf partants dans six des huit courses, ce soir, ce qui indique qu'il ne manque certes pas de chevaux dans les écuries de Blue Bonnets...

BOXE

Steubenville, Ohio — Ronnie Decost, 110, de Brockton, Mass., a défait par k.o. technique Cowboy Billy Smith, 111 1-2, de Steubenville, en 14 rounds.

Tokyo — Curly Aguirre, 125, des Philippines, a défait par k.o. technique Shigeo Shioyama, 124 3-4, du Japon, en 2 rounds.

Manille-Al Asuncion, 121 1-2 des Philippines, a défait par k.o. technique Jose Rodolfo Ferrer, 124 3-4 du Venezuela, en 7 rounds.

Sassari, Sardaigne-Salvatore Burrunu, 120, d'Italie, a défait aux points Antonio Lazzaro Blanquer, 119, d'Espagne, en 10 rounds.

Mexico — Luis Gonzales, 110 3-4, de Mexico, a défait par k.o. technique Jose Lopez, 110 3-4, de Tijuana, en 5 rounds.

Sélections

1	Select Chic Willanne Wittelsbach
2	Clocker Tom Truster Silveriam
3	Bronze Chief He's A Poppin Mahreal
4	Special Pride Chancery Lane Howdy Honey
5	Heavy Man Miss Speedy 3 Turf Student
6	Cut Jewel Hy Elector No Gravity
7	Mr. Nehoc entry Roman Realm
8	Favor Me Bobby Pin Acroonu

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
Réclamer — 4 ans et plus — $1,400
6½ furlongs

6	Willanne	Elliott 112	2
4	Select Chic	Gesualdo 107	3
7	Wittelsbach	Venne 115	4
1	Musical Hit	Wick 112	5
3	McGillicuddy	Smith 117	6
5	Ripper Did	Coy 110	7
2	Flying Glory	Chavez 112	8
8	Queen's Harmony	Contrada 112	10

DEUXIEME COURSE
Réclamer — 4 ans et plus — $1,400
5 furlongs moins 70 pieds

9	Silveriam	Steer 110	2
4	Clocker Tom	Coy 115	3
1	Truster	Venne 118	4
5	Allez Vous	Welch 118	5
7	Doc's Doll	Gubbins 113	6
8	No Nonsense	Gesualdo 105	7
6	Wings of Song	Chavez 110	8
3	Solar Relic	Eastman 113	9
2	Lichee Nut	Wick 113	10

TROISIEME COURSE
Réclamer — 3 ans et plus — $1,400
5 furlongs moins 70 pieds

8	He's A Poppin	Nedeau 111	2
3	Bronze Chief	Simpson 111	3
9	Mahreal	Elliott 111	4
6	Albion Miss	Contrada 111	5
1	Frisky Mitzy	Coy 106	6
2	Missieblliss	Gabriele 111	7
4	Bainbridge	Wick 111	9
5	Brantomie	Gesualdo 116	9
7	Marian's Pal	Nash 109	10

QUATRIEME COURSE
Alloués — 3 et 4 ans — $1,700
5 furlongs moins 70 pieds

3	Chancery Lane	Coy 111	2
6	Howdy Honey	Simpson 122	3
1	Special Pride	Elliott 114	4
2	French Twist	Smith 111	6
5	Strong Player	Gabriele 116	8
4	All Brief	Hall 119	10

CINQUIEME COURSE
Réclamer — 4 ans et plus — $1,400
6½ furlongs

8	Turf Student	Nedeau 117	2
5	Heavy Man	Steer 111	3
3	Miss Speedy	Elliott 112	4
1	Vinsecret	Gesualdo 113	5
2	Molasses	Venne 112	6
6	Mr G. J.	Coy 117	7
7	Sportscaster	Gabriele 114	8
4	Mitochondria	Contrada 114	10

SIXIEME COURSE
Réclamer — 4 ans et plus — $1,400
"The White Swan"
5 furlongs moins 70 pieds

9	No Gravity	Venne 115	2
1	Hy Elector	Simpson 117	3
5	Constant Faith	Grasby 112	4
2	Careless	Chavez 120	5
3	Cut Jewel	Coy 112	6
4	Ravenala Prince	Gesualdo 109	7
7	Kim T.	Phillips 120	8
6	Pickled Tink	Gabriele 112	9
8	La Madrina	Elliott 115	10

SEPTIEME COURSE
Réclamer — 4 ans et plus — $1,400
6½ furlongs

4	Right Bower	Welch 110	2
6	Poseido	Smith 114	2
7	Roman Realm	Coy 114	3
2	Mr Nehoc	Venne 120	4
1	Hard Gradma	Chavez 117	5
5	Fiddlestick	Contrada 113	7
3	Sport Extra	Eastman 114	9

HUITIEME COURSE
Réclamer — 4 ans et plus — $1,400
6½ furlongs

7	Acroonu	Elliott 117	2
6	Bobby Pin	Gubbins 113	3
1	Favor Me	Venne 120	4
2	Miss Framingham	Eastman 113	5
4	War Brass	Coy 124	6
8	Diehard II	Wick 120	7
3	Salmag	Phillips 116	8
5	Harry G	Nedeau 118	9
9	Billy's Best	Gesualdo 113	10

O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS

DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ A VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY LTD.

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Le rapport Bélisle
Une étude en profondeur

J'ai lu et relu le rapport du comité d'étude sur les loisirs, l'éducation physique et les sports, présenté au gouvernement de la province par la Commission Bélisle. Ce document fut préparé par un groupe d'experts, sous la direction de René Bélisle, surintendant de la division de la récréation au service des parcs de la ville de Montréal.

La première impression qui s'en dégage est celle d'un travail fait en profondeur, avec une large vue d'ensemble sur les loisirs, l'éducation physique et les sports, amateurs et professionnels. Une vue d'ensemble qui nous fait voir la situation telle qu'elle est au Canada, avant de nous mettre les points sur les "i" sur celle du Québec.

J'y ai trouvé tellement de choses intéressantes que je ne peux m'empêcher de le passer au hachoir à mon tour, de l'éplucher et — comble de fantaisie de ma part, — de le commenter. J'ai appris par exemple qu'une dizaine de ministères ou services du gouvernement fédéral s'occupent directement ou indirectement des loisirs.

Les 3 plus importants ministères

Je ne retiens cependant que les noms des trois ministères qui, comme le dit le rapport, "ont une influence prépondérante". Ce sont Radio-Canada, le ministère du Nord et des ressources, le ministère de la santé et du bien-être.

Il va de soi que le rôle de Radio-Canada (radio 98 p.c., télévision 94 p.c.) en est un d'éducateur à hautes fréquences ! Comme on le mentionne dans le rapport, "pour bien des gens, la radio et la télévision sont les seuls passe-temps ou loisirs. D'où l'importance de son rôle. Il est évident qu'en considérant le problème des loisirs A TRAVERS LE CANADA, il faut prendre en considération ce genre de divertissement qui joue un si grand rôle dans les habitudes de nos gens d'aujourd'hui. En second lieu vient le ministère du Nord et des ressources qui, directement ou indirectement, s'occupe de loisirs. Sous son égide se groupent le service des parcs nationaux (32 parcs), l'office du tourisme, le service de la faune et le musée national. Le troisième ministère, le plus important à mon point de vue, est celui du ministère de la santé et du bien-être social, de qui la vie du sport au Québec dépend en grande partie.

Le mandat de la commission

Voici donc, décrites à l'aide de données précises, au niveau du gouvernement fédéral, l'aspect des loisirs à travers le Canada. Soulignons, comme le fait remarquer si justement le rapport de la Commission Bélisle, "que ces organismes gouvernementaux "n'agissent pas comme guides ni ne favorisent une aide systématique au mouvement récréatif dans son ensemble." D'où manque de coordination dans l'organisation des loisirs nationaux, conclut le rapport.

Et je dois avouer que ces gens là, qui ont dépeint la situation comme ils l'ont vue, avaient le sens des couleurs et le sens de la description juste d'une situation qui demande rectification. On ne peut qu'en conclure avec eux, que les moyens sont là, que tout ce qui manque au niveau fédéral, c'est un organisme de coordination, de l'unification des talents qu'on a.

Rappelons en terminant ce premier article sur le sujet, que le mandat de la Commission Bélisle était le suivant : 1) faire le relevé du travail accompli par les divers organismes publics et privés; 2) inventorier et reclassifier les besoins; 3) proposer les grandes lignes de la politique du gouvernement et définir les structures d'organismes provinciaux qui régiront les loisirs, les sports et l'éducation physique."

Demain nous enchaînerons avec la description des loisirs à l'échelon provincial et ferons une revision des ministères du gouvernement de la province qui s'occupent directement des loisirs, de sports ou d'éducation physique.

Wally Moses est venu à la rescousse des Yankees

NEW-YORK. — Jeudi dernier, l'instructeur ambulant des frappeurs, Wally Moses, répondant à un appel urgent de la direction, rejoignait les Yankees de New-York.

Le lendemain, les Yankees écrasaient les White Sox de Chicago au début d'une série de cinq victoires consécutives.

Selon les apparences, il ne semble pas exister de relation entre les deux événements, mais derrière la scène, c'est un tout autre histoire.

Le gérant général Ralph Houk et le gérant Yogi Berra, plus inquiets qu'ils ne voulaient l'admettre au sujet de la piètre tenue au bâton de Tom Tresh, Clete Boyer, Tony Kubek et Joe Pepitone, ont tenu une réunion secrète la semaine dernière.

Il en est résulté un appel urgent à Moses. En tant qu'instructeur au bâton, avant de remplir une autre tâche, à savoir celle de travailler avec les jeunes dans les filiales des Yankees Moses avait reçu le crédit d'avoir amélioré la tenue de plusieurs réguliers de l'équipe majeure.

Les gars l'appellent "docteur" et il doit avoir prescrit la bonne médecine. Au cours des cinq joutes suivantes les Yankees ont bombardé les lanceurs des White Sox de 50 coups sûrs, tout en portant leur série de gains consécutifs à sept parties, soit leur plus longue de la saison.

Kubek, qui a récolté 13 coups sûrs au cours de ses 20 dernières présences au marbre, fut l'étoile lors de deux gains des Yankees sur les White Sox vendredi.

Tresh, qui a réussi cinq coups sûrs lors de ses 18 dernières apparitions au bâton, s'est signalé à l'occasion du gain de samedi, tandis que Pepitone complétait le balayage des Yankees avec un simple d'un point à la 10e manche dimanche.

Enfin, Boyer, qui réchauffait le banc en raison de sa piètre tenue au bâton, est revenu au jeu lors de la deuxième joute du double dimanche. Il n'a pu faire mieux qu'un simple en cinq essais.

Il n'en reste pas moins qu'il est heureux de nouveau, après avoir affiché une mine sombre pendant plusieurs semaines. La raison est le retour du Dr Moses. Aussi, " est confiant de retrouver son oeil au bâton d'un jour à l'autre.

A DECONSEILLER

Jeter des appâts aux poissons

OTTAWA. — Jean-Paul Cuerrier, chef du service de limnologie au département de la faune et de la flore du Canada, déclare que le moyen le plus rapide et le plus sûr d'empêcher la pêche dans un lac rempli de truites est d'y jeter des appats en abondance. Ce fonctionnaire, dont le principal travail consiste à veiller à ce que le poisson soit abondant dans les eaux des parcs nationaux, a des tâches de plus en plus difficiles parce que le nombre des pêcheurs s'accroît.

Au sujet de ceux qui jettent les appâts dans les cours d'eau, M. Cuerrier a déclaré: "Un grand nombre de pêcheurs ne se rendent pas compte de ce qu'ils font. Si on les poursuit pour ce délit, ils se plaignent de l'absurdité des lois. Il a expliqué que le problème est double. D'abord, les appâts vendus aux pêcheurs sont habituellement des catostomes, des menés de ruisseau ou des perches. Tous se reproduisent rapidement. En outre, les menés et les perches envahissent bientôt les lacs et enlèvent aux autres poissons leurs possibilités de nourriture et leur espace vital. Les catostomes, eux, peuvent former l'essentiel du menu des truites, qui en absorbent trois bouchées pour être comblées. Une truite qui se nourrit de larves et d'insectes doit en prendre 500 bouchées pour faire un repas. Nourrie aux catostomes, une truite fera donc fi de l'hameçon du pêcheur, tandis que celles qui doivent se contenter de larves, constamment à la recherche d'une nouvelle bouchée, voudront y goûter.

M. Cuerrier cite le cas d'un lac rempli de truites de ruisseau et arc en ciel, qui fut un paradis pour les pêcheurs mais où un jour on ne prit plus aucun poisson. C'est qu'il était rempli de catostomes, et le département de la faune et de la flore décida d'empoisonner le lac pour les détruire. Bientôt, des truites arc en ciel de 10 livres flottèrent, mortes, à la surface. Le lac fut réalimenté en truites deux mois plus tard et redevint le meilleur endroit de pêche de la région.

Le département a dû empoissonner les eaux de 30 lacs canadiens depuis 1950.

AUTRE SON DE CLOCHE

Jim Worrall de Toronto, président de l'Association olympique canadienne, a accusé les Canadiens d'abandonner leurs athlètes amateurs.

Worrall a révélé, lors d'une conférence de presse, que l'Association avait reçu la piètre somme de $150 à la suite d'un appel public lancé il y a cinq semaines dans le but de récolter $100,000. Cette somme devait servir à défrayer les frais de transport et autres dépenses d'une équipe de 103 athlètes aux Jeux olympiques d'été de Tokyo en octobre. De plus, elle devait fournir les fonds nécessaires à l'administration de l'Association au cours des quatre prochaines années.

"Ne confondez pas ce chiffre avec $15,000 ou $150,000", a-t-il précisé. Il a déclaré subséquemment, lors d'une entrevue, qu'il était "incroyable que nous ayions reçu une réponse si pitoyable de la part du public. Le fait prouve certainement que les Canadiens abandonnent leurs jeunes athlètes.

"L'argent que nous avons reçu à ce jour n'achèterait pas un uniforme et la seule conclusion que je puisse en tirer est que les Canadiens s'en foutent. Ne venez pas me dire que, dans un pays de 18,000,000 d'habitants, il n'y a pas 100,000 personnes assez intéressées pour débourser $1.00 chacune..."

EQUIPE CANADIENNE

Worrall a souligné le fait que l'équipe du Canada à Tokyo était vraiment canadienne, représentant chaque province canadienne. "Il s'agit d'un effort canadien et c'est pourquoi nous demandons un support national.

"Des $150 récoltés depuis le tribué".

5 mai dernier, un tiers de la somme provient du Québec en montants de $1 à $5. Aussi, nous sommes des plus reconnaissants à ceux qui ont contribué.

RESPONSABILITE

Il a précisé que l'Association était responsable du financement des équipes aux Jeux olympiques d'été et d'hiver, de même qu'aux Jeux panaméricains.

"Nous avons déjà reçu beaucoup d'aide financière de la part des gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux et locaux, ainsi que de compagnies et industries privées, mais je veux insister sur le fait qu'il s'agit d'une entreprise nationale.

"Nos athlètes représentent la jeunesse du Canada et les Canadiens devraient les supporter. Ils sont de bons représentants de la jeunesse canadienne et leur grand espoir est de représenter leur pays dans une compétition internationale".

Il a ajouté que le Canada, un des rares pays, en dehors du rideau de fer, qui dépendent de l'aide financière des gouvernements pour envoyer des athlètes aux compétitions internationales, était représenté par "la crème de ses talents".

"Au fait, notre politique est d'envoyer seulement ceux qui afficheront une belle tenue, selon nous. Nous réalisons que, dans certains sports, nous n'avons pas les talents susceptibles de se mériter des médailles, même si des surprises sont possibles. D'ailleurs, nous tenons à présenter des athlètes dans ces sports afin d'encourager la pratique de ceux-ci au Canada...

Il a fait remarquer que le ministre des finances, M. Walter Gordon, s'était déjà plaint du fait que les Canadiens ne montraient pas un grand enthousiasme au sujet de placements dans l'industrie canadienne. "Il semble maintenant que les Canadiens ne le sont pas davantage quand il s'agit des sports amateurs du pays", a conclu M. Worrall.

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE
Cincinnati 5 San Francisco 6
St-Louis à Houston (soir)

LIGUE AMERICAINE
Los Angeles à Washington (soir)
Chicago à Baltimore (soir)

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Philadelphie à Chicago
New York à Pittsburgh (soir)
St-Louis à Houston (soir)
Milwaukee à Los Angeles (soir)
Cincinnati à San Francisco (s)

LIGUE AMERICAINE
Chicago à Baltimore (2 soir)
Boston à New York (2 soir)
Kansas City à Détroit (2 soir)
Minnesota à Cleveland (soir)
Los Angeles à Washington (soir)

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	32	21	.604	—
San Francisco	34	23	.595	—
Cincinnati	30	26	.536	3½
Pittsburgh	29	27	.518	4½
Milwaukee	30	28	.517	4½
Chicago	27	27	.500	5½
Los Angeles	28	30	.483	6½
St-Louis	28	30	.483	6½
Houston	27	32	.458	8
New York	19	40	.322	16

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	34	21	.618	—
Chicago	31	20	.608	—
New York	32	21	.604	1
Minnesota	32	26	.552	3½
Boston	29	29	.500	6½
Cleveland	27	27	.500	6½
Détroit	25	29	.463	8½
Washington	26	35	.462	11
Los Angeles	24	36	.400	12½
Kansas City	20	36	.357	14½

Les lanceurs probables

LIGUE NATIONALE
Philadelphie à Chicago
Bennett 7-4) vs Jackson (8-4)
New York à Pittsburgh (soir)
Fisher (4-4) vs Friend (4-6)
Milwaukee à Los Angeles (soir)
Spahn (5-4) vs Drysdale (8-5)
St-Louis à Houston (soir)
Sadecki (6-5) vs Bruce (6-2)
Cincinnati à San Francisco (soir)
Tsitouris (2-4) vs Sanford (4-6)

LIGUE AMERICAINE
Boston à New York (2 soir)
Moubouquette (2-6) et Morehead (4-6) vs Bouton (4-4) et Ford (8-1)
Chicago à Baltimore (2 soir)
Pizzaro (7-3) et Horlen (4-3) vs Pappas (5-3) et Barber (2-3)
Los Angeles à Washington (soir)
Belinsky (3-3) ou McBride (2-10) vs Rudolph (0-0)
Minnesota à Cleveland (soir)
Stigman (3-4) vs Ramos (3-4)
Kansas City à Détroit (2 soir)
Segui (4-6) et Bowsfield (0-1) vs Aguirre (1-2) vs Regan (3-5)

Record abaissé

PARIS. — La nageuse française Christine Caron a battu le record du monde du cent mètres sur le dos avec un temps d'une minute, 8 secondes, 6 dixièmes. Christine Caron a amélioré de trois dixièmes, Christine Caron a amélioré de trois dixièmes de secondes le précédent record qui était détenu par la nageuse américaine Donna De Varone.

Bobo Olson revient dans l'arène contre J. Persol

NEW-YORK — La dernière apparition de Bobo Olson à New-York remonte au 22 juin 1955. Il était alors le rival d'Archie Moore, qui l'a emporté en trois rounds au Polo Grounds. Entre-temps, Bobo a perdu son championnat poids moyen, sa première épouse et son ancien gérant, Sid Flaherty.

Bobo, qui aura 36 ans le mois prochain, est de retour pour un autre match. Il est un mi-lourd maintenant et il vise la couronne portée par Willie Pastrano. Son rival sera Johnny Persol, au Madison Square Garden, vendredi soir prochain. Lorsque Moore a donné une leçon de boxe à Olson, Persol était un adolescent de 15 ans encore à l'école il y a 11 ans.

"Lorsque j'ai affronté Moore, a déclaré Olson, je pensais à Rocky Marciano, car je recehrchais le grand combat".

Toutefois, les événements subséquents ont voulu que se soit Moore qui affronte Marciano. En effet, plus tard en 1955, il a perdu devant Marciano lors d'un combat titulaire sensationnel.

Quant à Olson, il en veut encore à son ancien gérant Flaherty. L'ex-champion poids moyen a révélé qu'il devait -115,000 au fisc à un moment donné, laquelle somme il a réduite à $63,000 par la suite.

La WBA classe Olson au 3e rang des aspirants au titre de Pastrano, tandis que le magazine Ring le considère comme le quatrième aspirant logique. Un promoteur de San Francisco a bon espoir d'opposer les deux boxeurs si Olson triomphe de Persol.

Vendredi soir marquera exactement le 11e anniversaire de la victoire d'Olson sur Paddy Young, laquelle lui a assuré le titre américain des poids moyen au Garden. Il a ensuite remporté le titre mondial vacant en triomphant de Randy Turpin au cours de la même année alors que Sugar Ray Robinson connaissait une de ses retraites périodiques.

Jack Nicklaus est bon premier

DUNEDIN — Jack Nicklauss, avec une moyenne de $3,930 par tournoi en 1964, a une avance de $5,500 sur Arnold Palmer au derby des gains réalisés depuis le début de l'année. Nicklauss a jusqu'ici gagné $50,952 et Palmer $45,901, en 13 tournois. Billy Casper, Jr, est au troisième rang avec $44,229, en 16 tournois. Suivent dans l'ordre: Tony Lema $34,454; Mason Rudolph $30,402; Gary Player $29,903; Juan Rodriguez $26,671; Dave Marr $24,747 et Tommy Jacobs $24,024.

Clinique de sang

La croix-Rouge sera à l'hôpital Fleury aujourd'hui, de 2h.30 à 9h.30 pour une clinique de sang dont l'objectif est de 500 cho ines. L'association de hockey des Castors de Sts-Martyrs commandite cette clinique avec l'appui de tous les sportifs du district Ahuntsic.

Plusieurs personnalités sportives, religieuses et politiques ont prêté leur concours durant cette campagne et un grand nombre seront présentés à la clinique, aujourd'hui.

Si certaines personnes ont besoin de voitures pour les transporter, elle pourront téléphoner à: 388-5144.

Futur Koufax

PHOENIX, Arizona — Tom Jones, un lanceur droitier de 17 ans, vient de lancer une deuxième partie sans point ni coup sûr de la saison 1964 de la Légion américaine et il a établi deux records de retraits au bâton. Lançant dimanche pour le club International Brotherhood of Electrical Workers, il a retiré 19 frappeurs de suite au bâton. Il s'agit du plus grand nombre de retraits consécutifs et du plus fort nombre au cours d'une partie de sept manches. Il n'a fait face qu'à 21 frappeurs alors que son club l'a emporté par 8-0 contre Mag Plate. Il avait réussi sa première partie sans point ni coup sûr, à l'ouverture de la saison, mais il avait perdu la partie, à cause d'une erreur, au compte de 2-0.

San Francisco 6 Cincinnati 5

SAN FRANCISCO — Un simple opportun de Jim Hart à la neuvième manche a marqué un ralliement sensationnel de son club et les Giants de San Francisco l'ont emporté de justesse hier sur les Redlegs de Cincinnati, au compte de 6-5. Ils se sont ainsi rapprochés à une fraction de point derrière les meneurs, les Phillies de Philadelphie. Les Giants s'étaient ralliés à la huitième avec une explosion de trois points pour prendre une temporaire avance de 5-3. Mais les Redlegs nivelèrent le compte au début de la dernière manche.

Cincinnati	200 010 002	5	8 0
San Francisco	000 010 131	6	10 2

Purkey, Jay (7) Henry (9) Duren (9) et Edwards; Hendley, Shaw (7) Perry (8) Bolin (9) O'Dell (9) et Haller.
G-O'Dell (2-1) P-Henry (1-1)
Circuit:
Cincinnati — Johnson (6)

Les joueurs ont aussi une fonction administrative

Quand Bernard "Coco" Blanchard et son fils Gilles ont formé les cadres de leur équipe, le National de Montréal, ils n'avaient qu'un but en tête: grouper des jeunes dans la grande majorité, et leur inculquer un véritable esprit de famille: à en juger par les résultats jusqu'ici, ils n'ont pas trop mal réussi, puisque l'équipe a gagné ses deux joutes.

Ceux qui ont l'occasion de suivre les activités du National ne peuvent s'empêcher de remarquer l'entrain qui les anime, tous les joueurs de l'équipe montréalaise. Ceci est dû à la politique préconisée par leur instructeur.

Une équipe ne compte ordinairement qu'un capitaine et un assistant. Chez le National, ce sont: Alain Cousineau et Gilles Blanchard respectivement qui occupent ces postes. Cependant, "Coco" a voulu faire mieux.

C'est ainsi que cinq joueurs ont des postes bien précis.

Ainsi, le gardien-recrue Guy Pâquet a la responsabilité de la tenue vestimentaire des joueurs, et il verra à ce que chaque porte-couleurs soit vêtu convenablemnet le soir de chaque joute.

Cousineau cumule également les fonctions de directeur des activités sociales, et déjà, lors du premier voyage, il a dû remplir son rôle.

Jean-Pierre Blanchard doit s'occuper des finances de l'équipe, un poste ingrat s'il en est un; Claude Chapleau, un diplômé de l'école d'Education physique de l'Université de Montréal, s'occupe de la condition physique de l'équipe, et enfin, Jean-Claude Cusson est chargé de vendre les annonces publicitaires concernant l'organisation.

M. Yvan Dubois, président du comité des Jeux gymniques ,explique à quelques professeurs d'éducation physique le plan détaillé du stade Molson, où les élèves de chaque école participante doivent occuper une place bien précise, surtout pour les exercices de masse.

Le rendement des conducteurs à la piste de Blue Bonnets

	Départs	1er	2e	3e	Moy.
COY, Al	100	28	26	15	.280
PARNELL, James	38	10	5	5	.263
SIMPSON, Ed	16	4	4	2	.250
GABRIELE, Santos	50	10	8	7	.200
GESUALDO, Gus	18	3	6	1	.166
ELLIOTT, Dennis	32	5	2	4	.155
JOHNSON, Ted	52	8	4	7	.154
REIL, Jimmy	14	2	1	1	.143
VENNE, Bobby	55	7	3	15	.127
WELCH, Harold	16	2	5	1	.125
CHAVEZ, Cecilio	41	5	5	8	.122
CONTRADA, Guy	33	4	6	5	.121
SMITH, Frank	19	2	1	2	.105
GUBBINS, George	58	6	8	9	.104
CRETE, Rene	11	1	3	1	.099
PHILLIPS, Pete	26	2	2	1	.077
EASTMAN, Ron	27	2	3	6	.074
McCULLAGH, Vic	27	2	3	1	.074
UYEYAMA, Hiromi	14	1	2	1	.071
WEBLEY, Gary	15	1	0	2	.066
NASH, Alfie	32	2	5	4	.063
NEDEAU, Gordon	65	4	9	8	.062
TAWSE, Lloyd	14	1	1	1	.071
GRASBY, Bill	19	1	1	1	.053
ALLAN, James	19	1	1	1	.053
DAVIDSON, Ken	20	1	2	3	.050
AUTRES CONDUCTEURS					
TURCOTTE, Ron	4	3	0	1	.750
BOUDREAU, Roger	2	1	0	0	.500
WICK, Alex	1	0	0	0	1.000
GOMEZ, Aveline	3	0	2	0	
CHIAPETTA, Sam	1	0	0	0	
HALL, Ken	12	0	0	3	
JACOBS, Alton	5	0	0	0	
PERRIER, Normand	7	0	0	0	
STEER, John	13	0	3	2	
TYLOR, Tony	8	0	0	0	
WEST, Jerry	3	0	0	1	
WHYTE, Bobby	1	0	0	0	
WALSH, Eric	1	0	0	0	
SARKA, Jerry	1	0	0	0	

Premiers Jeux gymniques du Canada français

Conçus en février dernier, c'est-à-dire avec seulement quatre mois de préparation, les premiers Jeux Gymniques auront lieu le 24 juin au stade Molson. Ils serviront de cadre à ces mouvements de masse et à ces déploiements spectaculaires de jeunes, qui réclament un ensemble parfait, ainsi qu'à des compétitions d'athlétisme réunissant quelques-uns des grands champions du moment.

Aucune autre manifestation ne pourrait marquer d'une manière aussi saine et vigoureuse la participation des Canadiens français à leur fête de la St-Jean-Baptiste.

Historique et définition

Sur le plan sportif, la Tchécoslovaquie est connue comme la seconde patrie du hockey, comme un des bastions du soccer et surtout comme le pays du prestigieux coureur Emil Zatopek. Certains d'entre nous ont peut-être même entendu parler des Sokols, organisation datant de 1862, dont la spécialité première était d'organiser des festivals gymniques de grande envergure. Ces démonstrations devaient éventuellement servir de fondation à un système national d'entraînement physique.

Au début il n'était pas rare de voir sur un même stade 5,000 gymnastes effectuer des mouvements d'ensemble au rythme d'une musique appropriée. A la plus récente de ces manifestations, que l'on nomme aujourd'hui "Spartakiade" et qui s'est déroulée à Prague en 1960, participèrent 730,000 gymnastes des deux sexes et de tout âge. Elle eut lieu dans un immense stade construit à cet effet pouvant contenir 250,000 spectateurs et sur le terrain duquel, tenez-vous bien, 33,000 gymnastes à la fois peuvent effectuer des exercices d'ensemble.

Habitués à nous rendre par milliers pour assister aux évolutions d'une ou deux douzaines d'athlètes professionnels, il est temps que nos conceptions étriquées du sport s'écroulent à la vue d'une exhibition où les participants seront presque aussi nombreux que les spectateurs.

Sans vouloir condamner le sport spectaculaire, indispensable au perfectionnement d'une élite et facteur de développement et d'émulation chez les jeunes, il faut saluer avec l'avènement des Jeux Gymniques, la naissance d'un mouvement qui s'efforce d'atteindre les sans-grade, les obscurs, et de gagner à la pratique du sport des milliers d'adaptes nouveaux.

Depuis longtemps les philosophes du sport discutent de la valeur de deux formules de sens opposé : **Le champion crée-t-il la masse** ou **La masse donne-t-elle naissance au champion ?** Les organisateurs des Jeux Gymniques ne se perdent pas dans les méandres de la polémique, et ils présenteront simultanément à leur manifestation sportive : et la masse et les champions !

LE PROGRAMME

Ces premiers Jeux Gymniques du Canada français donneront lieu à des démonstrations de gymnastique et d'athlétisme qui se dérouleront comme suit:

1) **Gymnastique à main libre:** des mouvements de masse seront exécutés par 5000 écoliers à la fois ainsi que par des groupes scolaires individuels groupant de 200 à 1000 garçons et filles.

2) **Gymnastique aux appareils:** 400 élèves effectueront des exercices au tapis, au cheval-sautoir et au "trampoline". A cette démonstration se joindront les meilleurs gymnastes canadiens, Wilhelm Weiler, Gilbert Larose et André Simard entre autres.

3) **Athlétisme:** en tout premier lieu des épreuves réservées aux jeunes et réparties en 5 catégories; y participeront les élèves de 25 écoles. Ensuite les compétitions réservées aux champions avec les Canadiens Bruce Kidd, Bill Crothers, Chris Williamson, Alex Oakley, Nicolas Marone; les Américains Peter MacArdell, Oscar Moore, Ronald Zinn, Laird, McCarthy; les Français Henri Delerne, Maurice Luret, François Châtelet et peut-être Michel Jazy; les Anglais John Boulter, Bill Cornell; les Allemands de l'Ouest Norpoth et Kinder; les Jamaïcains George Kerr, ainsi que quelques autres dont la venue est encore possible.

4) **Les intervalles** du programme seront remplis par des numéros de danse folklorique.

L'ORGANISATION ET SON AVENIR

Le comité chargé de l'organisation des Jeux Cymniques a abattu un travail titanesque pour mettre sur pied cette première manifestation du genre. Le temps, malheureusement trop bref, alloué pour la préparation des Jeux a imposé un rythme épuisant à tous, des travailleurs obscurs aux principaux membres de l'organisation dont voici d'ailleurs une liste:

Président du comité, organisateur: Yvan Dubois;
Vice-prés., Yvan Coutu;
Secrétaire: Lucie Sénécal;
Programmation: Alois Voitchovsky;
Coordination technique: Yves Rajotte;
Transports: Claude Cardinal;
Recrutement: Bernard Miron;
Athlétisme: Michel Voitchovsky;
Programmation aux appareils: Yvon Théroux;
Invitations: Gilles Houde.

Comme le signale M. Dubois, la mise au point et la préparation d'autres Jeux Gymniques nécessiterait sans doute l'utilisation à plein temps d'un personnel spécialisé qui assurerait la continuité de cette grande fête sportive. Quel que soit le succès des Jeux Gymniques, et personne ne doute qu'il ne soit immense, ils auront contribué à la venue sur les stades de milliers de garçons et de filles. Ils auront aussi contribué à faire comprendre au public que les seuls attributs du sport ne sont pas nécessairement la force physique, la violence et la ruse, mais que l'élégance, l'ordre et la beauté plastique ont aussi leur place sur un terrain.

Oubliez le prix... oubliez même les rhums affinés aux arômes les plus délicats... pensez seulement au goût incomparable du Rhum White Hart. Vieilli à point et possédant une saveur aromatique très subtile, c'est un rhum affiné comme il n'en existe nulle part ailleurs dans le monde. Il a fallu sept ans pour donner au rhum White Hart sa perfection actuelle... perfection que les connaisseurs discernent dès la première gorgée. Si vous buvez présentement du rhum affiné importé, nous vous saurions gré de votre opinion d'expert. **Demandez le nouveau RHUM WHITE HART importé de Lemon Hart.**

UNITED RUM MERCHANTS, LONDON, ENGLAND

K arrive à Copenhague

C'est par le Danemark, où il arrivera aujourd'hui, que M. Khrouchtchev a choisi de commencer sa tournée scandinave qu'il avait remise à "plus tard" en 1959 en raison de "certaines opinions malveillantes exprimées par la presse danoise".

Depuis, les relations entre les deux pays se sont considérablement améliorées, à la suite, semble-t-il des visites échangées en 1963 par les ministres des affaires étrangères de l'URSS et du Danemark, MM. André Gromyko et Per Haekkerup, et surtout après le voyage à Moscou, en février dernier, de M. Jens Otto Krag, chef du gouvernement danois.

En effet, c'est au cours de ce voyage qu'ont été rapprochés les points de vues sur deux des principales questions en suspens entre les deux pays:

L'installation éventuelle de bases nucléaires de l'OTAN au Danemark.

Les questions financières pendantes depuis l'incorporation par l'URSS des pays baltes.

En ce qui concerne la première de ces questions, il était spécifié dans le communiqué conjoint publié à l'issue de la visite à Moscou de M. Jens Otto Krag que "l'URSS prend noté avec satisfaction du fait que le gouvernement danois n'a pas installé et n'a pas l'intention d'installer des bases nucléaires sur son territoire". Quant à la seconde, elle a donné lieu à la signature d'un accord.

Bonn: le problème allemand est capital pour Washington

BONN — La visite du chancelier Erhard aux Etats-Unis a abouti à un résultat capital: "Elle a permis d'établir que le problème allemand était un des plus importants et des plus urgents de l'heure, et que sa solution, tout en ne demandant pas de mesures spéciales, exige la poursuite d'une politique inspirée par le désir de ne pas céder l'initiative," a déclaré, lundi, M. Karl-Guenther von Hase, porte-parole officiel du gouvernement fédéral allemand.

Le fait que la question allemande figurera en permanence à l'ordre du jour du comité des ambassadeurs de Washington est un des aspects de cette politique, a-t-il ajouté.

En ce qui concerne la visite du chancelier au Canada, M. von Hase a déclaré que le séjour à Ottawa de M. Erhard avait permis de rapprocher les deux pays plus que jamais dans le passé.

Enfin, évoquant la rencontre dnu chancelier et de M. Thant, le porte-parole a dit que cet entretien a "bien montré que la République fédérale se comporte dans tous les domaines comme si elle était membre de l'ONU."

Ruby voulait éviter à Mme Kennedy d'assister au procès de Lee Oswald

NEW-YORK — Jack Ruby, meurtrier de Lee Harvey Oswald, assassin présumé du président Kennedy, a tué Oswald pour épargner à Mme Jacqueline Kennedy la peine d'assister au procès d'Oswald à Dallas.

D'après l'hebdomadaire "Newsweek", Ruby a fait cette déclaration, la semaine dernière, à M. Earl Warren, président de la cour suprême des Etats-Unis, qui dirige un comité d'enquête sur l'assassinat du président.

"Newsweek" déclare que le juge Warren s'est entretenu avec Ruby à la prison de Dallas pendant trois heures et demie et que Ruby s'est montré tour à tour "soumis, agressif, coopératif, vague et brièvement en proie à des hallucinations".

La revue attribue ces informations à une personnalité de Washington qu'elle n'identifie pas.

Pendant la conversation, le juge Warren a demandé à Ruby s'il connaissait Oswald mais Ruby a répondu que seul un test à la machine à déceler le mensonge pourrait donner une signification à sa réponse.

Le président de la cour suprême a réussi à persuader Ruby à parler et ce dernier a démenti avoir connu Oswald ou conspiré avec lui.

Puis le meurtrier d'Oswald, d'un ton agité, a déclaré au juge: "M. Earl Warren, savez-vous qu'il y a des gens ici, à Dallas, qui n'ont pas une plus haute opinion de vous qu'il n'en ont de moi?"

"Newsweek" ajoute que Ruby a également déclaré à M. Warren:

"Votre vie est en danger. Peut-être ne vivrez-vous pas 30 minutes après être sorti d'ici." Puis Ruby a dit combien il craignait lui-même d'être tué, comment "ils" avaient décidé de le tuer, comment "ils" assassinaient les Juifs, comment "ils" allaient lui couper les mains et les pieds. "Il faut que vous m'emmeniez à Washington ce soir".

Puis lorsque le juge de la cour suprême lui a demandé pourquoi il avait tué Oswald, Ruby a répondu: "Ce fut un acte impulsif, Earl. Je ne voulais pas que Mme Kennedy soit obligée de venir à Dallas pour témoigner."

Importance accrue du Commonwealth

LONDRES. — Au moment où il apparaît que l'Union soviétique est finalement arrivée à la conclusion qu'elle ne peut pas dominer le monde par la force et où la confrontation entre l'Est et l'Ouest s'atténue, le Commonwealth doit jouer un rôle important dans les relations mondiales, a déclaré ce matin en substance sir Alec Douglas-Home, à l'ouverture de la conférence annuelle de l'union de la presse du Commonwealth.

"Le monde, a-t-il poursuivi, est toutefois menacé d'un autre danger: celui du fossé qui sépare les nations riches des pays pauvres". Sir Alec a affirmé que tout devrait être mis en oeuvre afin de conjurer cette menace sociale et raciale à l'échelle du monde.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

BOGOTA — Les forces colombiennes ont occupé par surprise à la suite d'une opération combinée des troupes terrestres et de l'aviation, le hameau de Marquetalia, considérée comme le principal repaire du bandit Pedro Antonio Marin, Alias "Tirofijo" et de ses lieutenants, dans le district de Marquetalia.

* * *

LONDRES — La grève paralysant depuis une semaine le port de Liverpool, deuxième de Grande-Bretagne, s'est encore étendue hier. Elle touche maintenant 10,000 débardeurs et immobilise 77 navires ainsi qu'une quinzaine d'autres dans le port voisin de Birkenhead. D'autre part, à Manchester, quelque 2,000 débardeurs viennent de déclencher une grève de deux jours. Pendant ce temps, environ 8,500 ouvriers ont été victimes d'un "lock-out" à l'usine automobile Morris près d'Oxford. Le directeur de l'usine a décidé de fermer l'établissement à cause d'une grève de zèle déclenchée par les employés du service de livraison.

PARIS — Le secret le plus complet est fait sur les travaux des ministres des finances ou des gouverneurs de banques centrales des dix pays occidentaux les plus industrialisés, qui ont commencé, lundi matin, au ministère français des finances et des affaires économiques, sous la présidence de M. Valéry Giscard D'Estaing.

* * *

LONDRES — Des consultations anglo-soviétiques sur le danger que présenterait une course aux armements dans le moyen orient ne sont pas exclues, a déclaré hier, à la Chambre des Communes M. Richard Butler, chef du Foreign Office.

* * *

PARIS — Le deuxième exercice OTAN de défense aérienne "Co-op" de cette année se déroulera du 23 au 25 juin. Cet exercice intéressera l'ensemble du dispositif de défense aérienne de la région centre de l'OTAN et portera sur la détection lointaine, les transmissions et les opérations d'interception.

* * *

LONDRES — L'ancien premier ministre sir Anthony Eden, est alité depuis trois jours à son domicile.

* * *

ABERDEEN — Deux personnes seulement ont été admises dimanche pour typhoïde à l'hôpital d'Aberdeen, tandis qu'aucun cas ne s'était déclaré samedi, pour la première fois depuis près d'un mois.

* * *

LONDRES — Le chef du Foreign Office, M. Richard Butler, a fait savoir hier à la Chambre des communes que, contrairement à des articles parus dans la presse britannique, le gouvernement espagnol n'avait pas encore conclu d'accord relatif à l'achat de matériel naval britannique ou à la construction en Grande-Bretagne de navires destinés à la marine de guerre espagnole.

* * *

BONN — Le gouvernement d'Allemagne de l'Ouest a déclaré hier sans fondements les allégations de l'amiral Heye, commissaire parlementaire à la Bundeswehr, selon lesquelles l'armée allemande risque de devenir "un Etat dans l'Etat".

* * *

ALGER —La presqeu totalité des dernières troupes françaises stationnées en Algérie ont terminé leur embarquement hier, avec un an d'avance sur le calendrier prévu par les accords d'Evian. Elles comptent environ 10,000 hommes. Seules restent en place les garnisons de El Kébir et du Sahara.

LEOPOLDVILLE — Après la chute de Kaminiola, l'armée nationale congolaise poursuit son avance au sud de la vallée de la Ruzizi (Kivu). Le général Mobutu, commandant en chef de l'ANC, a déclaré dimanche à Léopoldville, de retour du théâtre des opérations, que "les rebelles battaient en retraite, s'enfuyant en désordre dans les montagnes".

* * *

LAGOS —Le travail a repris hier, au Nigéria, après la grève générale de treize jours qui avait paralysé partiellement la vie du pays.

* * *

WASHINGTON —Le président Johnson a salué lundi l'accord annoncé la veille par lequel 11 grandes aciéries américaines et les syndicats des ouvriers de l'acier se sont mutuellement engagés à lutter en commun contre la discrimination raciale dans l'emploi.

Caravelles: plus d'un siècle de vol

PARIS — Les 160 "Caravelles" exploitées dans le monde entier par 24 utilisateurs de 22 nationalités différentes viennent de dépasser, en exploitation régulière, le cap du million d'heures soit plus d'un siècle de vol: 114 années, annonce Sud-Aviation, la société constructrice.

C'est au printemps 1959 que les premières Caravelles sont entrées en service, presque simultanément sur les lignes du SAS et d'Air France. Ce premier million a donc été atteint en un peu plus de 5 années.

Au cours de cette période, 30 millions de passagers ont été transportés. Le tonnage de fret s'est élevé à 173,000 tonnes. En une seule journée, 40,000 passagers empruntent actuellement des Caravelle.

Ce million d'heures représente quelque 700,000 vols, soit moins d'une heure trente par vol.

Le problème racial: important jugement de la cour suprême

WASHINGTON — La Cour suprême des Etats-Unis a rendu jugement, lundi, dans une affaire d'administration législative de l'Etat d'Alabama. Un arrêt, accompagné de plusieurs décisions, concernant des cas connexes dans d'autres Etats de l'Union Nord-Américaine qui est susceptible de changer de façon radicale le visage de l'électorat américain sur le plan local et intérieur.

Il s'agit de la distribution des sièges aux parlements d'Etat. Chaque Etat individuel possédant sa constitution propre, alloue, selon ses normes individuelles, le nombre de sièges à chacune des deux Chambres. Ces constitutions, dont la plupart datent de l'époque où la population des Etats-Unis était en majorité rurale, favorisent une représentation de ces régions, au détriment de celle des grandes villes.

La Cour suprême, dans l'une des décisions accompagnant son arrêt relatives aux Etats autres que l'Alabama, s'exprime ainsi vis-à-vis de l'Etat de New-York qui fournit un exemple frappant de la situation: la constitution de cet Etat fait montre, y lit-on, "d'un très grand parti pris contre l'électeur vivant dans les comtés départements les plus peuplés."

La plupart des Etats visés par la Cour suprême vont donc se voir contraints de reviser la distribution des sièges à leurs parlements individuels de façon à obtenir une représentation plus justement proportionnelle de la population, conformément à la population, conformément à la constitution fédérale, donnant aux grandes villes, en général plus "progressives," la voix prépondérante que les régions rurales, plus "conservatrices," possédaient jusqu'à présent.

Droits civiques: le sénat rejette un texte sudiste

WASHINGTON — Le Sénat a rejeté, lundi, par 63 voix contre 23 un amendement proposé par le sénateur démocrate de Virginie occidentale, M. Robert Byrd, destiné à éliminer du projet de loi des droits civiques, une des clauses clefs interdisant la discrimination raciale dans les hôtels, motels, restaurants, parcs d'attractions et stations services.

Le semaine dernière le Sénat avait déjà fait échouer, par 64 voix contre 22, une tentative d'éliminer du texte la clause sur l'égalité dans l'emploi et, par 69 voix contre 25, un amendement visant à supprimer la clause autorisant la suppression des crédits fédéraux destinés au financement de programmes "travaux publics, etc., lorsque la discrimination raciale est appliquée.

Les leaders de la majorité démocrate expriment l'opinion que le projet de loi des droits civiques, qui a déjà été approuvé par la Chambre, fera l'objet d'un vote final au Sénat cette semaine.

L'ONU sera saisie des incidents en Guyane anglaise

GEORGETOWN — Le gouvernement du Dr Cheddi Jagan, premier ministre de la Guyane britannique, a décidé de protester auprès de M. Thant, secrétaire général de l'ONU, contre l'arrestation du vice-premier ministre Brindley Benn et de quatre parlementaires sur l'ordre du gouverneur de la colonie, Sir Richard Luyts, d'origine sud-africaine, apprend-on de source autorisée.

"Le gouvernement ne peut pas accomplir sa tâche dans des conditions normales en l'absence de M. Benn, puisque la constitution prévoit la responsabilité collective des ministres", a déclaré un porte-parole du gouvernement. Pour Sir Richard Luyts, cependant, le vice - premier ministre, n'ayant pas été démis de ses fonctions, est toujours membre du gouvernement.

Le Dr Jagan ayant annoncé que si les détenus n'étaient pas libérés, il lancerait une campagne de désobéissance civile dans tout le pays, un porte-parole des services de sécurité a aussitôt déclaré qu'une telle décision entraînerait l'arrestation du premier ministre.

Rockefeller se rallie à Scranton

WASHINGTON. — La décision de M. Nelson Rockefeller de se retirer de la course à la candidature républicaine et d'accorder l'appui de ses forces à M. William Scranton, a donné à la campagne de "barrage à Goldwater" lancée par le gouverneur de Pennsylvanie un stimulant important.

Au moment où M. Scranton établit ses plans de voyages à travers les Etats-Unis afin de rallier autour de lui les voix républicaines modérées et libérales, le soutien de M. Rockefeller avec les quelque 130 voix de délégués dont il est assuré, constitue un élément capital. M. Scranton dispose dès maintenant de ses propres voix — environ 115 — de celles de M. Henry Cabot-Lodge — environ 45 — auxquelles viennent de s'ajouter celles de M. Rockefeller, parmi lesquelles se trouvent celles de l'important Etat de New York.

Le gouverneur de Pennsylvanie est encore loin du compte pour menacer M. Goldwater dont la force au premier tour de scrutin sera très grande à l'ouverture de la convention de San Francisco.

Selon les calculs faits par l' "Associated Press", M. Goldwater compte déjà 618 voix de délégués engagés formellement ou légalement sur son nom ou ayant indiqué leur préférence pour le sénateur de l'Arizona. A ces voix devraient s'ajouter cette semaine celles des délégués qui vont être nommés au Texas et au Montana représentant environ 70 suffrages. Le total permettrait ainsi à M. Goldwater d'arriver à la convention avec un nombre de voix certaines ou probables, dépassant les 655 qui constituent la majorité absolue requise.

Mais sur le total ainsi établi, 275 voix ne sont pas formellement engagées et ne représentent que celles de délégués qui penchent vers M. Goldwater. C'est sur ces délégués — et sur les 215 autres qui sont encore indécis et qui n'ont pas indiqué leurs préférences entre les divers candidats — que M. Scranton va faire porter son effort en se lançant cette semaine au Kansas, au Minnesota, au Missouri, au Colorado, au Massachussetts et au Connecticut.

L'état-major du sénateur Goldwater est plus prudent dans ses estimations actuelles.

Il pense que 500 voix de délégués sont certaines, auxquelles il faudrait ajouter environ 140 voix à tendance favorable mais non engagées.

Selon les experts politiques, il conviendra d'attendre une dizaine de jours avant de pouvoir évaluer avec plus de précision les chances de campagne de M. William Scranton. Celui-ci a déjà affirmé que la réponse à sa décision a été "fantastique". Il s'est senti encouragé par le refus des importantes délégations de l'Ohio et du Michigan de prendre, dès à présent, position pour l'un des candidats et de voir venir en décidant de se prononcer au premier tour pour leurs "fils favoris".

L'initiative des opérations est maintenant à M. Scranton. Il doit parvenir à convaincre l'électorat par ses contacts personnels et à organiser une "machine" suffisamment financée et bien organisée sur le plan publicitaire pour remonter la dure côte au pied de laquelle il se trouve. M. Goldwater a fait le plein. Il ne peut plus que perdre parmi ceux qui sembleraient pencher en sa faveur. C'est là que la candidature Scranton est pour lui un danger évident, mais qui ne s'est pas encore suffisamment concrétisé pour être considéré comme réel.

Les nouvelles institutions du commerce mondial sont adoptées

GENEVE — Un peu avant 20 heures hier soir, sans vote, à l'unanimité, les nouvelles instances internationales ont enfin vu le jour à la conférence mondiale du commerce.

— Celle-ci devient donc périodique et se réunira pour la deuxième fois au début de 1966.

— Un organe permanent est créé: le conseil du commerce international. Il se réunira deux fois par an, comprendra 55 membres dont 18 occidentaux, 6 "socialistes", 9 latino-américains, 22 afro-asiatiques.

— Un comité d'experts nommés par le secrétaire général de l'ONU "après consultation des gouvernements" mettra sur pied un système de conciliation destiné à sauvegarder les intérêts de chaque pays tout en respectant le principe d'une voix par pays au sein du conseil.

— M. Raul Prebisch dirigera le secrétariat qui fera partie du secrétariat général de l'ONU.

— Trois commissions, au moins: matières premières, produits manufacturés et "invisibles" seront nommées par le conseil.

— Les rapports entre les nouvelles instances et les organes existants de l'ONU sont précisés notamment avec le conseil économique et social (ECOSOC).

— Par contre, en ce qui concerne les rapports avec le Gatt, ce dernier n'est pas nommé mais "le conseil permanent du commerce mondial" peut demander des rapports aux organismes économiques intergouvernementaux (ce qui couvre le cas du Gatt implicitement).

Ce n'est pas sans tiraillement de dernière heure quant à la désignation des 55 membres du conseil permanent que la conférence a entériné l'accord sur les institutions intervenu entre occidentaux et tiers monde. L'Algérie et la Tunisie ont été éliminées, au profit du Maroc et de l'Egypte, de la représentation africaine au conseil. La Jamaïque et Cuba se plaignent d'avoir été tenus à l'écart de la réunion latino américaine qui a choisi les membres sud-américains de l'organe permanent. Ces deux nominations risquent d'ailleurs d'être évoquées lors de l'élection officielle du conseil.

Au cours de la nuit, ces élections pourraient avoir lieu, l'assemblée plénière siégeant sans interruption pour adopter entre autres l'acte final qui reprendra toutes les recommandations votées.

Quoi qu'il en soit, la conférence Mammouth a réussi dans sa tâche: l'ONU a pris de nouvelles compétences dans un domaine qui lui était jusqu'ici étranger: le commerce et le développement. Des organes adéquats ont été créés, avec le soutien unanime —même si des réserves restent exprimées — des trois groupes économiques du monde: l'Occident industrialisé, les pays du groupe socialiste, le tiers monde. C'est le point de départ d'une nouvelle construction, en vue de résoudre à l'ère de la coexistence pacifique, le grand problème du siècle. L'avenir en sera ce que la volonté de chacun des pays voudra en faire.

Malgré la confusion qui, à certains moments, a pu dissimuler l'acquis réel de cette conférence, l'ensemble des problèmes économiques et financiers du tiers monde dans ses rapports avec le reste de l'univers ont été évoqués, étudiés, sériés. Leur solution n'a été qu'ébauchée. Comme le président de la conférence M. Abdel Moneim Kaissouny le rappelait il y a quelques jours, la prochaine conférence sera sur ce point beaucoup plus fructueuse.

Entrées illégales

VANCOUVER — Environ 2,000 déserteurs qui se sont échappés de navires accostés au Canada, vivent illégalement dans notre pays. Il y a parmi eux des criminels et des malades.

L'an dernier, 170 hommes ont déserté les navires sur lesquels ils se trouvaient, à Vancouver, et on estime à 900 le nombre des déserteurs vivant en Colombie-Britannique, pour la plupart à Vancouver. Des personnalités des services d'immigration font savoir que le nombre de personnes pénétrant au Canada par ce moyen augmente chaque année et c'est un phénomène difficile à éviter.

MARDI SOIR — 10 HEURES

L'OPINION DE DEUX CULTURES

dialogue

Nous invitons les lecteurs du "DEVOIR" à prendre contact avec le public de Toronto tous les mardis soir à 10 hres et dialoguer sur un sujet d'actualité.

MARDI, 10 hres à C.J.M.S. 1280 au cadran

Le no 1 de l'information à Montréal

CJMS 1280 RADIO MONTREAL

"LA VOIX DU CANADA FRANÇAIS A MONTREAL"

PRÊTS PREMIÈRE HYPOTHÈQUE au taux le plus bas!

6½%

Pour acheter, construire, refinancer votre propriété à Montréal et banlieue • Aucune commission • Service Rapide • Consultez le gérant, que vous soyez client ou non.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

83 bureaux ouverts tous les soirs de 7 à 8 h.